This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12943
СЧ-7

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. — Imp de Vᵉ Parent et Fils.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— QUATRIÈME ANNÉE —

TOME X.

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, ÉDITEURS, MONTAGNE DE SION, 17.

—

1872

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES FACULTÉS MENTALES DES ANIMAUX COMPARÉES A CELLES DE L'HOMME.

Sous ce titre, notre collaborateur et ami J.-C. Houzeau va publier un travail considérable destiné à créer une science : la psychologie comparée. Avant de consacrer à ce livre l'attention qu'il mérite, nous en ferons connaître à nos lecteurs des fragments inédits.

L'auteur débute par exposer l'origine et le but de ses études, en ces termes :

Pendant un séjour de cinq ans dans les parties les moins habitées du Texas et dans les régions pastorales du Nord du Mexique, mon attention fut attirée vers l'étude des facultés mentales des animaux. Je vivais à l'air libre, au milieu de la nature, et j'avais sans cesse sous les yeux le spectacle des actes divers qu'exécutent différentes espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'insectes. Je voyais les animaux dans un état d'indépendance et de liberté qu'ils ne peuvent point conserver dans les pays civilisés. J'avais, en même temps, autour de moi des spécimens de la société humaine, dans ses différents degrés de développement, depuis le sauvage cruel, qui n'a pas de demeure fixe, pas d'agriculture, presque pas d'outils, pas d'histoire et à peine des traditions, jusqu'à l'homme de la civilisation moderne, construisant le télégraphe et le chemin de fer.

« Dans l'Amérique septentrionale, dit Talleyrand, un voyageur qui part d'une ville principale où l'état social est perfectionné, traverse successivement tous les degrés de civilisation et d'industrie, qui vont toujours en s'affaiblissant jusqu'à ce qu'il arrive, en très-peu de jours, à la cabane informe et grossière construite de troncs d'arbres nouvellement abattus. Un tel voyage, continue le même auteur, est une sorte d'analyse

Digitized by Google

pratique de l'origine des peuples et des états. On part de l'ensemble le plus composé pour arriver aux données les plus simples ; on voyage en arrière dans l'histoire des progrès de l'esprit humain ; on retrouve dans l'espace ce qui n'est dû qu'à la succession du temps (1). »

J'avais donc sous les yeux, autour de moi, et comme dans un même tableau, la série entière des degrés. Commençant aux espèces inférieures, je pouvais étudier, en même temps, les classes plus élevées du règne animal, et comparer dans leurs manifestations de l'instinct et de l'intelligence l'homme à l'état sauvage, à l'état barbare et dans la civilisation.

Je m'aperçus alors qu'il faut vivre auprès des différentes sociétés, soit d'hommes, soit d'animaux, pour les bien connaître. Je fus étonné de la variété d'actions, concourant à un but déterminé, que certains animaux exécutent. Je compris, pour la première fois, l'étendue du rôle des facultés mentales dans l'existence des différentes espèces. Mais après avoir consacré beaucoup de temps à cet examen, je reconnus aussi que mes observations étaient insuffisantes, pour tracer un tableau complet des facultés mentales des principales espèces d'animaux, et de l'homme pris dans ses différents degrés de progrès social. J'avais, en quelque façon la clef de ces études, mais combien d'espèces sont demeurées en dehors du champ qui m'était accessible ? Combien d'autres n'ont jamais été suivies d'une manière spéciale, par d'habiles et patients observateurs ? J'essayai donc de réunir à mes propres observations les matériaux acquis précédemment, si c'est ce travail que je vais me hasarder de présenter ici.

Je n'ai pas pour but principal de rapporter ce que certains animaux peuvent faire, soit dans le cours naturel de leurs actions, soit dans certaines circonstances particulières. Je ne procède pas animal par animal, mais faculté par faculté. J'essaie de faire pour les fonctions de l'ordre mental, ce que la physiologie comparée fait pour les fonctions de l'ordre purement physique. Je cherche l'origine de chaque espèce de manifestation ; j'en suis le développement dans la série ascendante des animaux ; et j'examine les analogies chez l'homme, dans ses divers états de société et de progrès, comme aussi aux divers âges de sa vie individuelle.

On sait, en effet, que les caractères proprement physiologiques de l'espèce humaine ne lui sont point particuliers. Il n'y a pas un seul de nos sens que de nombreuses espèces d'animaux n'aient en commun avec nous. Les radiaires sont sensibles au toucher. Une foule d'animalcules ont le sens du goût, puisqu'ils exercent un choix en s'emparant de leur nourriture. L'odorat existe déjà chez les mollusques. La vue appartient à un nombre immense d'espèces, non-seulement de vertèbres, mais aussi d'animaux mous et d'articulés. Enfin, la réunion de la voix et de l'ouïe est l'apanage des mammifères, des oiseaux et des reptiles.

(1) *De Talleyrand*, Essai sur les colonies nouvelles.

Digitized by Google

Si nous passons en revue les grandes fonctions du corps humain, et les organes qui les exécutent, nous trouvons que l'homme ne possède rien qui soit exclusivement à lui. La respiration pulmonaire existe dans des milliers d'animaux. En remontant la série des espèces zoologiques, nous voyons les poumons paraître dans les arachnides, de la grande division des annelés, et, par conséquent, dans un type physiologique bien éloigné encore de celui de l'homme. Nous trouvons le sang chaud dans les oiseaux et dans les mammifères, le sang rouge dans les poissons.

Si nous considérons la circulation intérieure, et l'existence de glandes distinctes, placées dans le trajet du fluide pour en tirer les sécrétions, nous reconnaissons que ce caractère s'étend à presque toute la série animale, à l'exception seulement des ordres inférieurs. Déjà les mollusques acéphales ont un foie, qui remplit les mêmes fonctions que celui de l'homme. Les mâchoires, l'estomac, le tube intestinal, nous sont communs avec un nombre immense d'animaux. Nous différons sans doute de beaucoup d'espèces par les particularités de la structure. Mais, en revanche, d'autres espèces se rapprochent de nous, au point que tel caractère considéré devient commun. Ainsi, les singes à queue prenante ont trente-huit dents ; mais ceux de l'Ancien Continent, au museau pointu, à queue non préhensible ou sans queue, en ont seulement trente-deux, comme notre espèce.

Quand on examine les fonctions de reproduction, qui comptent parmi les plus importantes, on ne trouve rien non plus qui nous distingue exclusivement. Le développement du fœtus jusqu'à l'état parfait, et l'allaitement par des mammelles, sont communs à l'espèce humaine et à tous les mammifères supérieures. Les traits de ressemblance se poursuivent jusque dans des détails . . . . . .

. . . . . .

Il ne devient possible de distinguer le fœtus de l'homme de celui du quadrumane que vers la fin de la gestation. Le parallélisme anatomique subsiste os pour os, muscle pour muscle et nerf pour nerf. Les analogies sont si étroites que le naturaliste Owen s'écrie : « Je ne puis fermer les yeux à l'importance de cette similitude universelle de structure, qui rend chaque dent, chaque os exactement homologue, et qui met l'anatomiste aux abois pour assigner la différence des genres *Homo* et *Pithecus* (1). »

Le système nerveux est presque universel parmi les animaux. On le distingue nettement dans les mollusques, dans les crustacés et dans les insectes. Les plus élevés des articulés ont déjà des combinaisons de cordes nerveuses, telles que celles qui dirigent les fonctions de la déglutition et de la respiration. C'est le commencement des centres fonctionnels. Le cerveau, il est vrai, n'apparaît que vers la partie supérieure

(1) *Owen*, dans Journal of the proceedings of the Linnean Society of London; 1857.

Digitized by Google

de la série zoologique, et par degrés seulement. L'encéphale des animaux est longtemps avant de se rapprocher du nôtre. Mais dans les espèces les plus élevées des quadrumanes, le cerveau ne diffère plus de celui de l'homme que par le volume, c'est-à-dire la quantité. A mesure que l'animal est plus avancé dans la série, ce volume va sans cesse en augmentant par rapport à celui de la moëlle épinière. Dans les poissons, aucun des lobes ou segments de la masse cérébrale ne prédomine suffisamment pour couvrir ou cacher les autres. Dans les reptiles et dans les oiseaux, les hémisphères cérébraux commencent à prendre un plus grand développement relatif. Dès les mammifères inférieurs, ces hémisphères recouvrent les lobes optiques. Avec les rongeurs et les insectivores paraît le corps calleux qui lie les hémisphères entre eux. Ces hémisphères et le cervelet continuent ensuite à prendre une prépondérance croissante. Avec les singes arctopithéciens ou marmousets paraît l'hippocampe. Avec les singes cébides, à queue prenante, paraissent les circonvolutions proprement dites; et lorsque celles-ci ont paru, elles continuent sur un même patron jusqu'à l'homme.

Non-seulement tous les grands caractères physiologiques dont nous jouissons peuvent être observés dans des animaux qui nous sont inférieurs dans l'échelle et qui souvent se trouvent à des degrés peu élevés, mais ces caractères ont existé, dans la série chronologique, longtemps avant qu'il y eût des hommes. Ainsi dès les plus anciens temps de la période silurienne il y avait dans les poissons des animaux à sang rouge; dès la période carbonifère il y avait, sous la forme de scorpions (1), des animaux pulmonés. Durant la période du trias, les animaux à sang chaud existaient déjà, sous le double type de mammifères et d'oiseaux. Chez les trilobites des temps paléozoïques, certains organes des sens étaient plus compliqués, plus parfaits que ceux de notre espèce. La respiration aérienne des oiseaux est plus complète que la nôtre, puisque le sang, après avoir traversé les poumons, passe dans les cavités des os, où il se trouve en contact une seconde fois avec l'oxygène. Ainsi non-seulement les fonctions de notre organisme n'ont rien qui nous soit particulier; mais l'homme n'en a pas présenté le premier modèle : il n'en a pas montré l'initiative, si j'ose m'exprimer ainsi. Il n'est pas toujours non plus celui qui possède telle fonction ou tel organe dans son plus haut degré de perfection.

Il faut donc reconnaître que tous les caractères physiologiques de l'espèce humaine ont leur origine dans la structure des animaux. On se demande alors s'il en serait encore de même des caractères de l'ordre mental. Les facultés psychologiques qui brillent en nous, et dont nos arts, nos sciences, nos sociétés sont les fruits, n'ont-elles pas leurs germes parmi les espèces animales? Comme les pièces diverses de ce bel organisme dont nous sommes doués, ne paraissent-elles pas successivement, insensiblement, les unes après les autres, dans la série des

(1) Tels que le *Cyclophtalmus Bucklandii*.

Digitized by Google

animaux? Et dans cette dernière hypothèse ne pourrait-on pas étendre, par un genre particulier de culture, les services et l'utilité des espèces domestiques que nous employons?

Telles sont les questions que j'ai essayé d'aborder dans ces études. Je me sers du terme « fonctions de l'ordre *mental*, » où l'adjectif est dérivé du *mens* des latins, sans rien préjuger sur le siége ni sur la cause des manifestations. J'étudierai simplement un ordre donné de phénomènes dans leur expression extérieure.

J'aborde cet examen sans idée préconçue, sans avoir d'opinion à défendre, ni de système à proposer. Ainsi que le remarque un éloquent professeur, le véritable investigateur de la nature ne signe point d'articles de foi; il n'y a pas de notion si invétérée à laquelle il ne soit prêt à renoncer, sans regret et sans effort, lorsqu'un simple et unique fait bien constaté vient le contredire.

Ce sont, par conséquent, les faits que je vais interroger. . . . .

Après cette entrée en matière, l'auteur fixe sa méthode en discutant les divers modes de témoignages et en établissant les principes de sa comparaison. Puis, il aborde son œuvre par l'étude des sens. Avant de passer des sens aux instincts, il s'arrête à des cas spéciaux comme la faculté de s'orienter, de prévoir les changements de temps, de fasciner, etc. Voici le premier de ces chapitres.

CAS EXTRÊMES DE LA FINESSE DES SENS.

Nous avons passé en revue les divers chefs sous lesquels on classe d'ordinaire les rapports des êtres organisés qui occupent le sommet de l'échelle animale, avec les phénomènes du monde extérieur. Nous avons trouvé dans la plupart des mammifères, comme dans l'homme, les deux sens physiques de la vue et de l'ouïe, les deux sens chimiques du goût et de l'odorat, enfin le sens, ou plus exactement le double sens mécanique du toucher, qui fournit à la fois les notions de résistance et de température. Cette division est fondée principalement sur les fonctions de l'espèce humaine. Avant de passer à une autre classe de phénomènes, il est bon d'examiner si l'énumération est complète, c'est-à-dire si toutes les sensations des animaux rentrent dans le même cadre. N'existe-t-il aucune manifestation qui nous révèle, chez certaines espèces, des sources différentes de notions? L'homme, en un mot, possède-t-il tous les sens qui existent parmi les espèces animales, ou bien lui manque-t-il une ou plusieurs de ces ressources, par lesquelles les animaux exerceraient ces pouvoirs, quelquefois extraordinaires, qui tiennent au premier coup-d'œil d'une espèce de divination?

S'il y a, en effet, des espèces qui n'ont qu'un sens ou deux, celui du

Digitized by Google

toucher et celui du goût, d'autres qui en possèdent trois, puis quatre, puis enfin cinq, il n'est pas certain *à priori* que notre espèce réunisse le nombre maximum. Qui nous assure d'ailleurs que parmi les animaux qui n'ont pas autant de sens que nous, tous ces sens soient de la même espèce que certains des nôtres? Il est donc prudent d'examiner si l'on ne rencontre pas quelque part des sens différents de ceux que nous possédons.

Toutefois avant de considérer certains phénomènes qui sortent en apparence du cadre que l'on assigne à nos sens, il est convenable de s'enquérir de la plus grande sensibilité des organes. Les faits qui se rapportent manifestement à l'exercice des sens connus, exaltés seulement en délicatesse, nous prépareront à soumettre à une critique plus judicieuse les exemples qu'on nous donne comme inexplicables ou inexpliqués.

Ce fut, par exemple, un spectacle étrange pour Spallanzani, lorsqu'il vit voler avec facilité des chauves-souris auxquelles il venait d'ôter les yeux ; lorsqu'il les vit parcourir l'intérieur de la chambre sans se heurter aux murailles, suivre à quelque distance les courbes du plafond, éviter les branches des arbustes, et s'attacher au mur aussi facilement qu'avant leur cécité. Combien cet étonnement dut redoubler encore lorsque le naturaliste italien, désireux d'apprécier la perspicacité de cette vue mystérieuse, qui semblait survivre aux yeux de l'animal, eut tendu de simples fils de soie dans l'espace, et qu'il vit ses chauves-souris aveugles passer avec adresse dans les intervalles, et se jouer pour ainsi dire au milieu de ces obstacles, comme si elles eussent encore pu les voir.

Le sens était-il déplacé? y avait-il un sixième mode de perception des objets extérieurs dont nous n'avions pas d'idée? Ces questions se présentaient tout naturellement à l'examen des naturalistes ; et ceux-ci éclaircirent bientôt ce que l'expérience avait de mystérieux.

Carlisle répéta l'essai sur la grande chauve-souris d'Angleterre (*Vespertilio auritus*). Il vit se reproduire tout ce que Spallanzani avait observé. Par une inspiration heureuse il soupçonna qu'il s'agissait surtout d'une délicatesse du toucher. Il couvrit tour à tour certaines parties du corps au moyen de morceaux d'étoffe. Lorsqu'il enveloppait les oreilles les mouvements de l'animal perdaient une grande partie de leur sûreté. Cette idée fut suivie par Cuvier. Dans un mémoire de 1796, ce grand naturaliste montra, par de nombreuses expériences, quels sont les siéges exquis du toucher dont l'usage remplace celui des yeux. Il fit voir que le cheiroptère n'a pas à la rigueur besoin de la vue pour se conduire. Les mouvements de l'air, la facilité de ce fluide à couler dans les espaces libres, sa résistance dans le voisinage des obstacles, sont des notions d'expérience que l'animal acquiert dès son jeune âge, grâce à la finesse exquise du toucher. Ce toucher délicat, incomparablement plus sensible que celui du visage chez l'homme ordinaire, réside surtout pour la chauve-souris, dans la peau des ailes et dans les oreilles.

Un cheval âgé que je prenais souvent en voyage au Texas, et qui me

Digitized by Google

permettait de rêver indéfiniment quand j'étais en selle, comprenait des mouvements de la bride qui étaient à peine marqués. Il m'arrivait, par exemple, en marchant sur les points cardinaux, de remarquer que ma direction s'était dérangée. Je me disais intérieurement : passé tel buisson ou tel bosquet qui barre la route, il faudra que j'incline dans tel sens. J'atteignais le buisson ou le bocage ; et la rêverie, qui avait repris son cours, m'avait fait oublier ma décision projetée. Or, quel n'était pas souvent mon étonnement de voir le cheval, à l'endroit désigné, obliquer comme de lui-même, et me rappeler mon intention. On eût dit que ma réflexion lui eût été communiquée. Je ne puis guère douter qu'en arrivant au lieu indiqué je n'aie trahi, à mon insu, par un mouvement à peine perceptible, mon intention devenue latente et oubliée. Ce mouvement, dont je n'avais pas conscience, l'animal le distinguait pourtant par ses caractères de tant d'autres secousses accidentelles de la main, certainement plus considérables. Le fait constatait à la fois deux phénomènes : la délicatesse de l'observation dans le cheval, et la persistance de la volition, même à son insu, dans l'homme.

L'éléphant apprivoisé (*Elephas indicus*) est sans doute celui de tous les animaux qui saisit le plus promptement la pensée de son maître, d'après des signes. L'intimité qui s'établit entre l'animal et son gardien ou *mohout* a quelque chose d'extraordinaire. Un signe, à peine perceptible, indique à l'animal ce qu'il doit faire. Ainsi, quand Tavernier voyageait dans l'Inde avec l'armée mahométane du Grand Mogol, il n'en revenait pas d'étonnement lorsqu'il voyait les éléphants s'attaquer, comme d'eux-mêmes, aux idoles qui garnissaient l'extérieur des pagodes hindoues. Mais il finit par découvrir que les *mohouts* faisaient à leurs animaux des signes secrets qui suffisaient pour les diriger dans une action aussi particulière et aussi neuve. Un éléphant qu'on montrait en Europe disait l'âge de ses visiteurs en grattant le sol avec le pied autant de fois qu'ils avaient d'années. La vérité est qu'il marquait la terre autant de fois que son cornac touchait sa canne avec l'ongle (1). Le chien sait apprécier des indices aussi délicats.

Le sauvage montre, en général, une perception correcte et prompte. Sa faculté d'observation s'applique surtout, comme celle de l'animal, aux phénomènes immédiats, aux apparences. Celle de l'homme civilisé descend au contraire dans les détails intimes ; pour lui les personnes et les objets qui l'entourent sont toujours assez bien connus, dans leurs caractères généraux. L'habitant de nos villes policées néglige les traits extérieurs, et perd insensiblement l'habileté particulière, nécessaire pour les observer. Il se servira avec fruit des instruments les plus délicats de la science ; mais le sauvage le surpassera dans l'usage direct des sens.

L'homme de la nature excelle dans l'observation immédiate, soit des

(1) *Broderip.* Zoological recreation ; part. II, elephants, § 4.

Digitized by Google

objets physiques, soit des caractères. J'en donnerai seulement quelques exemples.

Les Indiens de l'Amérique du Nord devinent la présence de leurs ennemis, à une immense distance, par l'odeur de leurs feux. Ils reconnaissent les marques des pas, dans des endroits où l'œil d'un Européen n'aperçoit rien ; ils comptent le nombre des personnes qui ont passé, et distinguent, d'après ces marques pour ainsi dire imperceptibles, les différentes nations qu'ils sont habitués à poursuivre ou à redouter (1).

Parmi les amusements des Hawaïens, il y en a un qui consiste à cacher une pierre sous un quelconque de cinq mouchoirs rangés en ligne, et à faire deviner où est le caillou. Le naturel qui dépose la pierre la serre dans la main. Les cinq morceaux d'étoffe sont assez rapprochés pour se toucher; et la main passe successivement sur les cinq cachettes, en présence de tous les témoins. Il s'agit pour ceux-ci de deviner sous quel morceau d'étoffe la main s'est ouverte et la pierre a été laissée. Or, que font ces témoins ? Ils surveillent le bras nu du poseur. A l'instant où la pierre est lâchée, les plus habiles d'entre eux parviennent à distinguer un petit mouvement des muscles, à la naissance du bras, près de l'épaule, qui est concomitant avec l'ouverture de la main (2).

Je choisirai maintenant une observation de caractère. En 1767, les Cherokees firent avec les Anglais, un traité d'amitié, entraînant la cession d'une partie de leurs terres. Le gouverneur Tryon, de la Caroline du Nord, négociait pour les Européens. Les Indiens ne l'eurent pas plus tôt vu, dès la première conférence, qu'ils lui appliquèrent un surnom suivant leur coutume. Ils en choisirent un que toute la conduite du gouverneur vérifia parfaitement par la suite. Sans idée de critique, mais dans la naïveté d'une observation fine du caractère, ils lui attribuèrent le nom honorifique de Grand Loup (3).

J'ai déjà rappelé au chapitre VI, comment, chez l'homme même, le développement des quatre autres sens supplée, dans une grande mesure à l'exercice de la vue. J'ai cité les aveugles des quinze-vingts, à Paris, qui comptent les rues par l'impression des courants d'air sur la peau. Mais il n'y a pas d'exemple plus remarquable que celui de l'aveugle Metcalf qui, de tous les hommes connus, a tiré le parti le plus extraordinaire et le plus étendu, du toucher, de l'odorat et de l'ouïe.

Né en 1717, dans la partie centrale de l'Angleterre, c'est à lui qu'on dut les premières bonnes routes du pays. Il s'était appliqué sans relâche à l'amélioration des voies de communication, et comme entrepreneur de travaux de viabilité, il n'avait pas de rival dans son temps.

(1) *Lafitau,* Mœurs des sauvages.

(2) *Ellis,* Polynesian researches ; 2e éd., vol. IV, p. 81. — Si l'on veut se donner la peine d'examiner pendant qu'elle écrit une personne ayant le bras nu, on distinguera très-bien, près du coude, le jeu des muscles et des tendons.

(3) *Bancroft,* History of the United States ; vol. VI, p. 87.

Digitized by Google

La petite vérole l'avait privé de la vue lorsqu'il n'avait encore que six ans. Depuis lors, il s'était développé par toute espèce d'exercices du corps et de l'esprit. Il montait à cheval, grimpait aux arbres pour dérober les nids, nageait dans l'eau courante; un jour même il eut le bonheur et la gloire de sauver un jeune homme clairvoyant qui se noyait. Chose plus étonnante encore, on lui doit la découverte d'une chaussée romaine. Il avait remarqué près d'un chemin une différence soudaine de terrain, d'herbe, de résonnance, et sûr de rencontrer une construction cachée, il avait fait ouvrir le sol.

Un jour une jeune dame nouvellement mariée, dans la bourgade que Metcalf habitait, vint à sa porte, au moment même où l'aveugle entrait dans la rue. L'apercevant de loin, « voilà M. Metcalf, se dit-elle; on prétend qu'il est si fin; je vais me tenir immobile et le bien voir sans qu'il puisse s'en douter. » Mais malgré la distance, le mouvement de la jeune dame n'avait pas échappé à l'ouïe subtile de Metcalf; il savait quelle était la maison; il devinait quelle était la personne; et après avoir entendu cette personne s'avancer, il ne l'avait pas entendue rentrer. En passant devant la nouvelle mariée, « bonjour Madame X, » lui dit-il, au grand étonnement de cette dame; et rencontrant le mari un peu plus loin: « je viens de passer à côté de votre femme; vous avez choisi une personne pleine d'amabilité et de douceur. »

On avait vu Metcalf entreprendre plusieurs fois, à pied et sans guide, le voyage de Londres. C'était un jeu pour lui de se rendre dans quelque ville voisine dont il n'avait jamais fait le chemin. Un jour, étant arrêté par un assez grand fossé, qu'il ne savait comment franchir, il accompagna un passant qui finit par trouver une planche. Il suivit bravement ce voyageur, se guidant, pour passer la planche, sur le bruit des pas de l'homme qui marchait devant lui. Telle était son habileté, telle était l'assurance de ses mouvements, que son compagnon cheminait sans se douter qu'il eût un aveugle à ses côtés (1).

Ce n'est pas, toutefois, l'exercice seul qui développe l'acuité des sens. Il y a des circonstances, soit naturelles, soit artificielles, qui influent sur la sensibilité nerveuse, et qui quelquefois l'augmentent. Dans certaines phases du somnambulisme, les sens, et particulièrement celui de la vue, manifestent des pouvoirs plus élevés. Sous l'influence des anesthésiques, au contraire, les mouvements et la sensibilité cessent plus ou moins promptement. Les anciens, pour éviter les douleurs aux patients, dans quelques opérations chirurgicales, leur faisaient boire le suc de la mandragore (*Antropa mandragora*); et parfois, pour rendre le sujet insensible, il suffisait de lui en faire respirer l'odeur (2). Les modernes ont recours à l'éther et au chloroforme. Or, dans le cours du procédé d'inhalation, il est un moment, avant que la conscience dispa-

(1) Memoirs of the literary and philosophical society of Manchester; vol. I. *Smiles*, Lives of the engineers; vol. I, p. 208 et suiv.

(2) *Pline*, Historia naturalis; lib. XXV, cap. 94.

Digitized by Google

raisse, où l'intelligence gagne en activité, et les pensées en élévation (1). Si l'on emploie le protoxyde d'azote, cette lucidité extraordinaire s'étend à l'exercice des sens. L'ouïe devient plus sensible, plus impressionnable; la vue est aussi plus exaltée. La lumière naturelle des astres, sinon peut-être celle des lampes, imprime dans l'œil des images plus remarquables et plus vives (2).

Même dans l'état normal, il existe entre les individus une grande inégalité sensuelle. Avec la suite des temps, il se rencontre, dans une race, dans une nation, des hommes dont l'organisation dépasse, pour la délicatesse de la vue, de l'odorat ou de l'ouïe, tout ce que nous sommes habitués à rencontrer. La vue donne à ces natures exceptionnelles la faculté de faire des découvertes durables, d'apercevoir des objets qui ont échappé à tous les autres hommes, et qui sont en dehors des limites ordinaires de la vision. C'est ainsi que les peuples de l'orient de l'Asie, soigneux à enregistrer les cas particuliers, avaient reçu la connaissance d'astres qui sont pour nous télescopiques. Le père Kegler possédait une vieille carte chinoise, sur laquelle étaient portées quelques étoiles de la septième grandeur, par conséquent, invisibles à l'œil nu pour la plupart des hommes. L'Encyclopédie japonaise fait mention des satellites de Jupiter. On a trouvé, en Ecosse, un berger qui avait aussi la vue assez perçante pour apercevoir ces satellites. On eut la meilleure preuve de sa sincérité, en lui mettant en main un télescope, qui présentait l'image renversée. Le berger ne put retenir l'expression de son étonnement, en trouvant les petites étoiles rangées différemment dans l'instrument. Arago a montré depuis que les satellites de Jupiter sont bien visibles, dans une lunette sans grossissement, qui ne fait que dépouiller la planète de sa fausse lumière (3).

La vision nocturne du chat et de beaucoup d'autres carnassiers n'annonce pas l'existence d'un sens distinct, ni même une modification radicale de l'œil. Sans parler des somnambules qui marchent dans l'obscurité et qui quelquefois descendent dans des puits et passent des rivières à la nage (4), il y a des hommes qui distinguent les objets la nuit à peu près aussi bien que le jour. Au moyen-âge, on regardait cette faculté comme une preuve d'énergie vitale. La vision nocturne plus ou moins développée est loin d'être rare dans l'espèce humaine. On n'a enregistré que les cas les plus remarquables, et seulement lorsqu'il s'agissait d'hommes qui, pour d'autres causes, avaient acquis quelque célébrité. Fée, dans ses notes intéressantes qui accompagnent la traduction de Pline d'Ajasson de Grandsague, cite Cardan, Scaliger le père, Théodore de Bèze, Mairan et Camille Desmoulins (5).

(1) *Figuier*, Histoire des principales découvertes modernes; tome III, p. 289.
(2) *H. Davy*, Researches on nitrous oxyde; 1799.
(3) *Arago*, Astronomie populaire.
(4) *J. Jonston*, Thaumatography; class. X, ch. vij. art. 6.
(5) Notes du Pline de Panckoucke; tome VIII. p. 257.

Digitized by Google

L'œil est, par sa nature, un instrument d'une délicatesse extrême. Il reconnaît des corps qui, dans leur ténuité, échappent au toucher. C'est ainsi que la raie jaune, laissée par le frottement de l'or sur la pierre de touche, est visible aisément, tandis que le doigt le plus habile ne parviendrait pas à découvrir ce dépôt excessivement mince de métal. Si la puissance de l'œil est d'ailleurs fort inégale, chez les différents hommes, les limites de perspicacité des autres sens présentent des différences individuelles aussi grandes. Il en est ainsi de l'ouïe, par exemple. Le développement extraordinaire de la sensibilité de l'oreille, explique des faits qui sembleraient d'abord mystérieux.

Les expériences de Savart prouvent que la limite des sons perçus par les différents individus varie considérablement, surtout pour les sons aigus. Ce physicien a donné le nombre de vibrations mesurées par le monocorde, auquel divers auditeurs s'arrêtaient et cessaient d'entendre. Les nombres sont très-différents et attestent l'inégalité marquée des diverses organisations. Pour plus de vingt-quatre mille vibrations par seconde, bien que la corde s'agitât encore, et que les ondes existassent dans l'air comme auparavant, il n'y avait plus personne qui perçût rien. Wollaston a répété ces expériences, en employant des sons naturels. Il a trouvé des hommes insensibles au bruit du grillon, d'autres au cri de la chauve-souris, d'autres encore à la voix stridente du moineau. Il en infère, avec quelque raison, que des sons trop aigus pour les oreilles de la plupart des hommes, peuvent très-bien être appréciables pour certaines espèces d'animaux. Le mammifère ou l'oiseau dont l'oreille parcourt le clavier le plus étendu, est prévenu de circonstances extérieures qui échappent à d'autres espèces.

On a remarqué, par exemple, que les petits oiseaux nourris dans le nid par leur mère, montrent souvent de l'agitation vers le moment de sa venue, avant qu'ils ne puissent l'apercevoir. Montagu, qui avait dans sa chambre un nid de roitelets (*Regulus cristatus*) que la mère visitait plusieurs centaines de fois, par jour, afin d'apporter la pâture, a remarqué que les jeunes s'animaient et se préparaient immédiatement avant l'arrivée de la nourrice. Il pense que la mère annonce son approche par un cri, qui échappe à l'oreille humaine, mais non à celle des roitelets (1).

Dans les pays sujets aux tremblements de terre, l'opinion populaire attribue une sorte de prescience aux animaux pâturants. Il n'est pourtant pas nécessaire de recourir à l'existence d'un sixième sens pour expliquer la conduite, dans cette circonstance, des bœufs, des brebis ou des chevaux. Les ruminants se mettent à courir, avec tous les signes de l'effroi, quelques secondes avant la secousse (2). Ils donnent à l'homme la première annonce ; et dans plus d'un cas, cet avertissement sauve la vie aux habitants exposés de ces malheureuses régions, car il leur permet de fuir à temps hors de leurs demeures et de se mettre à l'abri de

(1) *Montagu*, Ornithological dictionary; art gold crested wren.
(2) *Lardner*, Museum of science and art; vol. XII, p. 191.

Digitized by Google

la chute des murs. Mais il est vraisemblable que toute la prescience des ruminants consiste à distinguer le bruit plus tôt et de plus loin. L'onde sonore, transmise par le sol, se propage plus vite que la secousse même, et la devance, par conséquent, un peu (1). Les animaux de pâture ont un grand avantage pour la saisir dès ses premières traces. Ils sont isolés au milieu des prairies, loin des bruits incessants de l'activité humaine, qui ne troublent pas le repos des champs. Ils paissent avec l'oreille près du sol, préparés à remarquer le moindre phénomène extraordinaire qui peut se manifester dans le terrain.

La secousse elle-même n'arrive pas d'ailleurs avec une brusquerie instantanée. Une faible trépidation précède la crête de la vague, et passe avant elle, allant sans cesse en augmentant. Si courte que soit la transition du repos à l'agitation violente, elle suffit souvent pour avertir les personnes qui sont les plus fines à distinguer les petits mouvements. Gillis parle d'une dame de Santiago qui percevait, avant tout le monde, les faibles commencements d'un tremblement de terre, et qui avertissait toujours sa famille un instant très-court avant le choc. Étant un soir en visite pendant son séjour au Chili, il vit « cette dame se lever brusquement et sortir du salon en proférant l'annonce redoutée *temblor!* » Puis il ajoute : « le bruit et le mouvement ne devinrent perceptibles pour nous que quelques secondes plus tard (2).»

Ici, c'était le mouvement, dans ses commencements à peine sensibles, qui servait de signe avant-coureur. Si l'on n'eût pas tenu l'explication de la personne même, on aurait créé une faculté nouvelle, tandis qu'il s'agissait seulement d'une finesse exquise du toucher. Un cas semblable se présente souvent pour l'odorat. Le chasseur, contrarié de l'habileté avec laquelle le gibier l'évite, de l'adresse que quelques espèces mettent à éventer les piéges qu'il leur a tendus, recourt à des facultés particulières dont il dote un peu trop gratuitement les animaux.

C'est principalement faute d'exercice que la plupart des hommes laissent atrophier, pour ainsi dire, le sens de l'odorat. La finesse à laquelle certains individus parviennent, grâce à l'éducation du sens, prouve que les manifestations qui nous paraissent à l'abord extraordinaires, sont beaucoup moins des dons de nature que le résultat de la culture et du développement.

Je rapporterai un fait comme exemple. Il existe près du cap May, dans l'État de New-Jersey, aux États-Unis, une couche de boue terreuse, au sein de laquelle sont empâtés de nombreux troncs de cyprès (*Cupressus thuyoides*) horizontaux. C'est une industrie, dans le pays, de déterrer ces troncs d'arbres, et de les fendre pour bardeaux. Les hommes qui s'emploient à ce métier, sondent la tourbe avec un long fleuret de mineur. Ils trouvent ainsi les arbres, et sans les voir en assignent la place et les principales dimensions. Mais avant de faire le trou, ils aiment à s'as-

(1) *Mallet*, dans Transactions of the Irish academy ; vol. XVI.
(2) *Gilliss*, Expédition to the Southern hemisphere ; vol. I, p. 128.

Digitized by Google

surer de la qualité du bois. A cet effet, ils en extraient un petit échantillon. Ils jugent de la conservation du tissu. Ils reconnaissent à l'odeur du ligneux si l'arbre a été renversé autrefois par le vent et tient encore à ses racines, ou bien s'il est rompu à travers le tronc. Un certain exercice rend l'ouvrier capable de faire un tel emploi du sens de l'odorat (1).

Je puis ajouter, en outre, une observation qui m'est personnelle. Mon jardin, à la Jamaïque, est traversé par un torrent sujet à des crues subites. Les noirs m'annonçaient souvent la venue du flot, d'une distance où il était impossible de le voir ni de l'entendre. Ils percevaient l'odeur. En dirigeant mon attention vers cet objet, je fus bientôt capable de distinguer moi-même, à l'arrivée du flot, une odeur de débris végétaux et d'argile humectée, qu'un courant d'air frais portait, avec la crue, le long du vallon.

C'est un fait bien connu qu'un grand nombre de mammifères et d'oiseaux ne peuvent être approchés que contre le vent. Mais cette circonstance même prouve que l'effluve odorant est l'agent qui trahit le chasseur. S'il est vrai, comme on l'affirme aux États-Unis, que l'élan (*Alces Americanus*) fuie l'homme rouge d'une plus grande distance que le blanc (2), cette circonstance prouverait seulement que l'animal est plus accoutumé à l'odeur de l'Indien, ou que l'Indien exhale une odeur plus forte. Quand nous voyons le chien de chasse lever la tête, dilater les narines, aspirer avec précaution, et partir, en flairant toujours dans l'air, vers une troupe de dindons sauvages, faut-il lui attribuer un autre guide que l'odeur? La distance à laquelle le sens s'exerce a beau nous paraître étonnante, et dépasser la portée de nos organes à nous, il n'est pas possible de se méprendre sur les moyens employés par l'animal. La plus grande mesure, digne de foi, que je trouve assignée à la portée de l'odorat dans le chien de chasse, est celle qu'Audubon attribue à un animal exercé, habitué à chasser le dindon sauvage (*Meleagris gallopavo*). Il la fixe à près d'un demi-mille américain, ou environ huit cents mètres (3).

Les ruminants flairent de plus loin encore. L'historien de l'expédition du major Long aux Montagnes Rocheuses, nous a donné une description pleine d'intérêt de l'effet produit à distance par l'odeur du train, qui était composé d'un grand nombre d'hommes et d'animaux, sur un immense troupeau de buffalos (*Bison Americanus*) paissant dans les plaines. On suivait alors la rive méridionale de la Platte, et le vent du sud, portant l'odeur de la caravane, se répandait, par delà la rivière, à travers des campagnes ondulées que l'œil pouvait embrasser au loin. L'effluve odorant prenait le troupeau par derrière, à mesure que l'odeur

(1) *Kitchell*, Reports to the geological survey of the State of New-Jersey; vol. II, for the year 1855; Trenton, 1856, in-8°.

(2) *Godman*, American natural history, 3e éd. vol. II, p. 99.

(3) *Audubon*, Ornithological biography; vol. I, p. 10.

Digitized by Google

gagnait, on voyait les buffles s'agiter, montrer du malaise, se retourner, faire face au danger. On les voyait rebrousser chemin, et venir vers la caravane, à commencer par les rangs les plus rapprochés. Le mouvement s'étendit rapidement sur une grande distance dans la zone parcourue par le vent odorant. On pouvait suivre, avec la lunette d'approche, les progrès de l'effluve qui s'étendirent jusqu'à huit ou dix milles (de 13 à 16 kilomètres), d'après l'estimation de Say (1).

Ces phénomènes dont l'explication saute aux yeux, nous préparent à examiner, avec une critique sévère, les observations dans lesquelles nous n'apercevons pas aussi clairement par quels moyens l'animal reçoit ses impressions. L'étude que nous venons de faire des pouvoirs extraordinaires des sens existants, nous met en garde contre les conclusions trop hâtives, qui tendraient à nous faire admettre légèrement l'existence de divers sens nouveaux.

J.-C. HOUZEAU.

(1) *Say*, Journal of Long's expedition to the Rocky-Mountains.

Digitized by Google

SANS ISSUE.

I

Quand on est obsédé par un grand chagrin, et qu'on ne veut se confier à personne, écrire est un véritable soulagement, sinon une consolation.

Pour les personnes qui ne savent pas écrire, il y a les promenades en plein air : on peut parler tout seul, raconter aux arbres et aux nuages ses misères et ses douleurs. Je sais bien que cela ne change rien à l'état des choses, mais j'ai plusieurs fois sérieusement éprouvé que cette façon d'agir met un baume sur les blessures.

Dans le cas qui me concerne, quelques feuilles de papier seront peut-être efficaces.

Si mon intention était de publier ce que je vais écrire, je serais obligé d'inventer un commencement et une fin. Sans remonter par delà ma naissance, — comme la plupart des romanciers anglais, que j'ai lus par bribes, en me couchant, — je pourrais sans doute donner un aperçu de ma jeunesse, sinon de mon enfance. Mais qu'est-ce que je veux? Simplement me raconter à moi-même, pour obtenir un soulagement momentané, une aventure qui ne peut intéresser que moi.

Or, moi, c'est l'homme que je suis, et non l'enfant ou le jeune homme que j'ai été.

Il n'y a aucun rapport, aucun lien entre ce que j'ai fait ou ce que j'aurais pu faire dans le passé, et ce que j'ai ressenti dans le présent. Je me peins donc tel que je suis : je n'ai qu'à me regarder dans mon miroir.

Je suis employé au ministère des finances et j'ai trente-quatre

Digitized by Google

ans. De taille moyenne, ni gras ni maigre. Signe particulier : de gros sourcils irréguliers, dont quelques poils sont réellement menaçants. Je passe pour un bon garçon, même pour une bonne bête. Mais il ne faudrait pas trop s'y fier : je sais mieux que personne que je ne suis pas endurant. Si je parle peu, je sais écouter. La vie de bureau m'a fait assez pâle, et déjà je commence à grisonner. Quand je dis mon âge, dans certaines circonstances — j'ai été deux fois témoin à l'état-civil — on fait un « ah ! » et l'on me regarde comme si j'étais une vieille coquette qui veut cacher l'époque de sa naissance. Moi, ça me fait rire.

Au moral, j'ai un fond de mélancolie dans lequel on aurait pu cultiver des sentiments tendres : je crois qu'ils eussent poussé avec une certaine vigueur. Personne n'y a jamais rien semé.

J'ai vécu comme la plupart des hommes de ma caste. Je n'oserais pas dire que j'aie une seule victoire inscrite sur le carnet de mes amours. J'ai fait à quelques jeunes filles l'honneur de les remarquer ; je les ai aimées autant que c'était nécessaire ; quand elles m'ont remercié, ou que je les ai rendues à la liberté, cela ne m'a pas, comme on dit, déchiré le cœur. Je puis donc affirmer que mon cœur « était » intact il y a trois mois.

Était, hélas !

II

Il faut avouer que la vie d'un employé quelconque, qui n'est pas marié, qui vit seul (mon père et ma mère, deux bons vieux, habitent Soignies), est terriblement monotone. Je crois, ma parole d'honneur, que vivre comme je « vivais, » ce n'est qu'une habitude, presqu'un instinct. Quel attrait ? Il n'y en a point, mais point du tout. Je mange au restaurant ; j'ai un appartement de deux pièces, au second, rue des Longs-Chariots ; je suis à mon bureau à l'heure réglementaire, et il est rare que j'en sorte avant quatre heures. Le soir, après mon dîner, je vais au café prendre ma demi-tasse. Plus tard, un verre de bavière ou d'ale dans quelque taverne. Deux fois par mois, au théâtre. Je me couche vers onze heures et demie ; je recommence le même train-train le lendemain.

Rien d'imprévu, — jamais ! Cette existence est douce certainement. Je suis bien vêtu, bien logé, je mange à ma faim. Il y a des milliers de gens qui m'envieraient s'ils me voyaient vivre ; ils me traiteraient d'ingrat si j'avais l'audace de me plaindre. Pourtant, chaque fois que j'y songe, je suis désespéré. Pourquoi ne me suis-je pas marié ? Maintenant, il est trop tard.

Digitized by Google

Ah ! j'oubliais : Une bizarrerie ! Je ne fume pas.

Puis, un goût déplorable : J'adore les cirques équestres. Quand Loisset est à Bruxelles, je dépense un argent fou.

III

Tel que me voilà, on m'apprend un matin au ministère que je suis « détaché » dans une ville, ou plutôt dans un bourg du Brabant méridional, pour faire la besogne d'un receveur de l'enregistrement assez détraqué par l'âge et les rhumatismes.

C'était à la fin de décembre. Vous pensez de quelle humeur cette nouvelle me mit. Néanmoins, comme il pouvait y avoir de l'avancement après cette corvée, je n'eus garde de marquer mon mécontentement.

Un bourg, l'hiver, quand Bruxelles était, malgré la crotte de ses rues, dans toute sa splendeur !...

Et puis, Loisset venait d'ouvrir, place de la Grue, un cirque dont tous les journaux disaient merveille ! L'accord unanime d'une presse divisée par tant d'intérêts opposés, prouvait assez que ces articles élogieux n'étaient pas des réclames. Je pris cependant une résolution que j'oserai qualifier d'héroïque : aussitôt que le receveur malade fut informé, je partis.

Je me souviendrai toute ma vie de mon entrée dans le village, où j'allais m'installer, Dieu savait pour combien de temps.

Il était dix heures du matin ; les rues désertes, couvertes d'une boue noire, plongées dans un brouillard intense, me parurent abominablement lugubres. Les pavés, déchaussés par le dégel, comme de vieilles dents qui oscillent dans leurs gencives, s'ébranlaient sous mes pas. De ci de là, une petite boutique étalait des marchandises qui me semblèrent appartenir au siècle passé. Pour comble de malheur, je rencontrai un convoi funèbre qui sortait de l'église et se dirigeait vers le cimetière. Une trentaine de personnes suivaient le cercueil, porté à bras par quatre hommes en blouse ; les femmes pleuraient tout haut, en gémissant. Cela, par ce temps humide, me donna froid dans le dos.

Le bourg, comme tous les bourgs, était composé d'une longue rue en zigzag, de chaque côté de laquelle poussaient de distance en distance des moignons de rue, pareils aux pattes de certains insectes. Une place irrégulière s'ouvrait vers le milieu de ce boyau tordu. Là était l'église, toute neuve, en briques rouges, et le modeste édifice au premier étage duquel se réunissaient les édiles de

Digitized by Google

la commune. Mon receveur habitait, tout au bout de la rue, une vieille et vaste maison avec un immense jardin.

J'y arrivai grelottant. Je donnai un bon coup de marteau sur la porte en chêne sculpté, car il n'y avait pas de sonnette; la porte s'entr'ouvrit, et une petite vieille, au visage refrogné, coiffée de travers d'un bonnet jadis blanc, apparut; on aurait dit le diable sortant d'une boîte à surprise. Elle me regarda, sans parler, et il me sembla qu'elle se défiait.

« C'est ici chez M. Jacob? » demandai-je.

Elle ouvrit davantage la porte et j'entrai.

« Dites-lui, ajoutai-je, que c'est M. Paul Loiseau, du ministère des finances, de Bruxelles. »

La petite vieille fit une grimace, que j'eus la bonté de prendre pour un mouvement approbatif, et ferma la porte de la rue; puis, toujours sans parler, elle m'ouvrit la première porte, à droite, au milieu du large vestibule. J'entrai; je me trouvai dans une pièce meublée de quatre chaises et d'une table recouverte d'un tapis vert pomme, passé de mode. Il n'y avait sur la cheminée qu'un globe en verre recouvrant des fleurs artificielles jaunies par le temps. Dans le poêle ouvert, pas de feu. Je me retournai vers mon introductrice; elle n'était plus là. Mais je n'eus guère que deux minutes pour grommeler : la petite vieille rouvrit la porte. Je compris que cela voulait dire : « Voulez-vous venir? » Je sortis. La vieille se mit à monter l'escalier — magnifique, large, tout en chêne — avec la prestesse d'un chat. Si je n'avais eu si grand froid, j'aurais ri volontiers. Je suivis. Au premier étage une porte était ouverte, qui se referma aussitôt sur moi.

IV

Au coin de la cheminée, il y avait un paquet énorme de couvertures de laine, arrangées tant bien que mal sur un fauteuil Voltaire; de ce paquet sortait une tête rouge couverte d'une calotte en velours vert qui me parut crasseux. De dessous cette calotte, un blasphème énergique, poussé comme un rugissement, salua mon entrée. « Oh! la! la! mille noms!... Sacre!... diable!... Asseyez-vous, monsieur... Oh! Tonnerre! que je souffre... Prenez cette chaise... Oh! la! la! »

Je m'assis, tout bête. Ce qu'un rhumatisme fait d'un homme, pourtant!

Il y avait dans la cheminée un petit foyer ouvert, et dans ce foyer grelottait — non, je veux dire se mourait un feu minuscule. J'ap-

Digitized by Google

prochai, je me chauffai les mains et les pieds. J'avais envie de prendre une briquette de terre-houille toute fumante et de la rouler entre mes mains glacées.

« C'est à M. Jacob que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, monsieur... Ah! nom d'un chien!...

— Il fait un vilain froid, monsieur...

— Qu'est-ce que c'est que ça, le froid? Si je pouvais marcher, est-ce que le froid m'empêcherait d'aller et venir, de travailler?... Mille démons! Oh! la!... Sainte Vierge!...

— C'est le rhumatisme qui vous fait souffrir ainsi, monsieur?

— Eh! oui, c'est le rhumatisme. Quand vous saurez ce que c'est — car un jour vous saurez ce que c'est... — ô diable!... — vous pourrez dire que vous avez vécu. Et penser que les médecins ne peuvent rien, rien!... Mille noms! que je souffre!... Vous venez donc... on vous envoie... pour m'aider, ou plutôt pour... me remplacer!... Quel enfer!...

— Oui, monsieur. Dès demain...

— Quand vous voudrez : votre chambre est prête...

— Comment, ici?

— Certainement; vous serez aussi bien ici qu'à l'hôtel. Payer pour payer, autant vaut chez moi qu'ailleurs... Nous arrangerons ça; vous serez en famille... Oh! la! la! Voulez-vous sonner? — La sonnette est là sur la cheminée : en ouvrant la porte, on vous entendra. »

Je me levai, un peu ahuri, et j'allai sonner; puis je revins m'asseoir, en ayant soin de fermer la porte, de peur de laisser s'échapper l'apparence de chaleur que le foyer dégageait.

« J'avais un commis, me dit M. Jacob; j'ai dû le flanquer à la porte. Est-ce que ce gaillard-là ne voulait pas être augmenté? Il déjeunait chez moi et je lui donnais cinq francs par semaine... — Oh! mille tonnerres!... Je l'ai remplacé par un enfant. »

Il s'arrêta; on venait d'entrer. J'entendis une voix douce demander :

« Vous avez besoin de quelque chose, monsieur?

— N'ai-je pas sonné? demanda M. Jacob.

— Oui, monsieur. »

Je m'étais retourné. Une jeune femme de taille assez haute, modestement vêtue, mais de tenue bourgeoise, était debout au milieu de la chambre.

« Voici M. Paul Loiseau, qui prendra sa pension chez nous; montrez-lui sa chambre. M'entendez-vous?

— Voulez-vous venir, monsieur? »

Digitized by Google

Je me levai ; je saluai M. Jacob, qui sacra entre ses dents, laissa tomber sa tête en arrière et ferma les yeux. Sur le même palier, du côté de la rue, il y avait un cabinet avec un lit, une table chargée d'une cuvette et d'une aiguière, une chaise, un petit miroir ovale près de la croisée, à hauteur de menton. Point de cheminée.

« Pourrez-vous vous accommoder de ceci, monsieur ? me demanda la jeune femme d'une voix timide, sans me regarder.

— Oui, ou... oui, madame ; cependant... si j'avais pu... faire un peu de feu...

— C'est que... il n'y a pas de cheminée, et...

— Ah ! oui, alors ce sera impossible.

— Et nos autres chambres ne sont pas disponibles.

— Mais, madame, je ne veux pas vous déranger ; je me contenterai d'une chambre d'auberge. Je ne pensais guère avoir... le plaisir d'habiter chez vous... Je vous en prie, ne vous gênez pas pour moi.

— Monsieur, dit la dame avec une étrange vivacité, ne songez pas à nous quitter. M. Jacob ne le voudrait pas, ne le souffrirait pas. Il dirait que je ne vous ai pas bien reçu. La chambre n'est pas grande : vous y serez très-bien, très-bien ; on fera du feu au bureau...

— Oh !... du moment qu'on fait du feu... au bureau !... Cependant, si je devais vous gêner en quoi que ce fût...

— Non, non ; si vous partiez, vous feriez beaucoup de peine à M. Jacob. Votre malle, sans doute... monsieur...

— Je l'ai laissée à la station, madame...

— Je vais la faire prendre. »

Elle sortit, ou plutôt elle s'enfuit, me laissant là vis-à-vis de moi-même, aussi sot et d'aussi mauvaise humeur que possible. Cela ne m'allait pas du tout, de rester dans cette maison, de coucher dans cette chambre. La vie de famille a du bon, je suis loin de le nier, et je ne l'aurais même pas nié en ce moment ; mais je ne suis pas très-porté par ma nature à vivre de la vie des autres — surtout quand les autres sont de cet acabit.

Que faire, cependant ? Planter là M. Jacob et sa pension ? Était-ce encore possible ? N'était-il pas trop tard ? Je m'assis et me croisai les bras. Je devais avoir un air bien sombre. « Bah ! me dis-je tout à coup, en me levant, — à mauvaise fortune, il faut avoir le courage de faire bon visage. En définitive, ces gens-ci et cette maison sont tout autres que ceux que je vois habituellement. Qui sait s'ils ne sont pas amusants à leur manière. »

On frappa à la porte de ma chambre. J'allai ouvrir. C'était la jeune femme timide. Elle me dit à voix basse :

Digitized by Google

« Monsieur, descendez vous chauffer au rez-de-chaussée.

— Merci, madame, je le veux bien, » répondis-je également à demi-voix.

Et nous descendîmes l'un derrière l'autre sur la pointe du pied.

V

La jeune femme me fit entrer dans une pièce donnant sur le jardin. Il y avait là un poêle de cuisine. Le feu venait d'être allumé, il ne faisait pas chaud ; mais l'espoir de la chaleur était déjà un bien-être. La petite vieille refrognée, assise près d'une des croisées, racommodait quelque harde.

« A la campagne, on n'est pas frileux, dit la jeune femme avec une sorte de sourire ; on ne fait de feu que quand il en faut.

— C'est le temps passé en chemin de fer qui m'a transi, dis-je en manière d'excuse. »

Comme s'il n'était pas permis d'avoir froid dans cette glacière!

Pendant que nous échangions les banalités d'usage, je considérai mon interlocutrice. Il était assez difficile de savoir quelle qualité son visage et toute sa personne annonçaient. En causant, elle me parut beaucoup plus jeune qu'au premier abord, non pas que sa physionomie s'animât, mais une légère rougeur la colorait de temps à autre et lui ôtait quelques années. On pouvait se tromper de beaucoup sur son âge et lui donner aussi bien vingt-quatre ans que trente-deux. Il est vrai que je ne suis pas ce qu'on appelle un physionomiste.

Dame ou demoiselle, il me sembla qu'elle avait quelque souffrance secrète; ses sourcils avaient pris une tournure douloureuse, à peu près comme celle que les peintres donnent à leur Mère du Christ au pied de la Croix. Je m'intéressai tout de suite à ce mystère provincial.

La petite vieille continuait de rafistoler ses nippes dans un silence absolu. Je supposai qu'elle était muette ; puis, tout en renouant de ci de là une conversation qui menaçait toujours de tomber, et sans guère quitter du regard la personne avec qui j'échangeais des phrases absolument sans sel, chose que je n'expliquerai pas, je pensai, subitement éclairé par je ne sais quelle lumière : « La petite vieille est M^me^ Jacob. »

Satisfait de ce côté, ces deux êtres étant d'âge à être mari et femme, je ne songeai plus qu'à réchauffer mes pieds en causant — si cela peut s'appeler causer — avec la jeune femme.

Digitized by Google

Quant à cette dernière, j'en fis, sans hésiter, une nièce de M. Jacob.

Au bout d'une heure, j'étais à peu près dégourdi; ma malle était arrivée; je me secouai et je montai à ma chambre.

Vers midi et demi, je mourais de faim; le froid m'avait ressaisi. On frappa à la porte de ma glacière; j'ouvris; la « nièce » était devant moi.

« Nous pouvons nous mettre à table, me dit-elle, toujours avec la même timidité. Si vous voulez descendre, monsieur...

— Avec plaisir, » dis-je, empressé.

Le couvert était mis dans la pièce où je m'étais réchauffé un instant auparavant. Au moment de m'asseoir, je regardai la nièce; elle me regardait de son côté. Je ne sais ce qu'il y avait dans mes yeux, mais elle rougit prodigieusement. Etait-ce notre tête-à-tête qui la troublait? Ou bien la mesquinerie de la réception qu'elle me faisait la mettait-elle dans ce malaise si visible?

Elle nous servit tous deux. La vieille ne parut pas. Probablement que, de son côté, elle se devait à M. Jacob.

« Il y a déjà près de huit jours que monsieur ne descend pas, » me dit mon hôtesse.

« Monsieur! » Pourquoi pas « mon oncle? » Elle n'est donc pas sa nièce? »

Notre dîner se composait d'une soupe maigre, aux poireaux, et d'un morceau de porc rôti, accompagné de pommes de terre; le morceau de porc était petit, mais je dois à la vérité de déclarer que les pommes de terre étaient abondantes. Je mangeai avec un appétit dont je suis encore honteux aujourd'hui. Mon vis-à-vis, au contraire, mangea à peine; je lui en fis la remarque.

« Oh! me dit-elle, de sa voix triste et mélodique, j'ai un si pitoyable estomac! »

Pauvre jeune femme! Je n'avais jamais vu de visage plus résigné. Plus je la regardais, plus elle m'intéressait. Ses joues étaient mates, un peu jaunes. Ses yeux bleus, sous ses sourcils douloureux, me pénétraient comme une plainte. Je me sentais devenir triste quand elle ébauchait un sourire. Jamais je n'ai rencontré dans Bruxelles une femme qui ressemblât de loin à cette provinciale ignorée. Je ne fais pas de comparaison; je dis que la « pareille » n'existe pas parmi les quarante ou cinquante mille jeunes femmes de Bruxelles. Elles peuvent être mieux, plus éveillées, plus vivantes; mais ce n'est pas « cela. » Je voudrais me faire comprendre : les mots et les images ne me viennent pas, sans doute parce que je n'ai pas l'habitude de dépeindre. Elle faisait les honneurs de son misérable repas avec une

Digitized by Google

placidité qui tenait plus de la servante que de la dame ; c'était touchant. Du moins cela me touchait. Et, ce qui m'étonna moi-même, il me semblait que je la connaissais depuis longtemps déjà. J'éprouvais quelque peine à ne pas me mettre avec elle sur le ton de la familiarité. Si j'avais connu son nom de baptême, il m'eût été difficile de ne pas le lui donner en causant. C'est étrange, certainement. Aussi, je me garderais bien d'essayer une explication ; je dirais assurément des sottises.

Je remarquai, ce même jour, qu'elle était très-nerveuse. Du moins quand, après un moment de silence, je lui adressais la parole, elle tressaillait visiblement, et ses mains se mettaient à trembler.

C'est même en faisant cette observation — que tout le monde eût faite comme moi — que je vis avec un certain plaisir la beauté de ses mains. Elles étaient grandes et rouges, mais admirablement proportionnées. Seulement, il est probable qu'elle n'y donnait pas tous les soins désirables ; les ongles, courts et mal coupés, ressemblaient aux ongles des femmes qui ont un grand ménage et qui font elles-mêmes ce qu'on appelle le gros ouvrage.

Quand je me levai de table, après ce dîner, j'étais fort intrigué ; tout le monde peut-être l'eût été comme moi.

VI

Pourtant, je n'étais pas au bout de mes étonnements. Je tombais, comme on dit, dans une maison rare, sur des êtres dont la personnalité avait quelque chose d'imprévu. Il faut avouer — on peut bien faire ces réflexions, sans songer à froisser des susceptibilités nerveuses — que dans les grandes villes comme Bruxelles, quoique chacun garde plus ou moins ses qualités et ses défauts naturels, il y a une certaine uniformité parmi les individus qui composent la bourgeoisie proprement dite. Le tailleur et la couturière, d'un côté, ont une influence sur l'extérieur de leurs clients. De l'autre côté, ce qu'on appelle la sociabilité finit toujours par user plus ou moins les angles de l'âme, si cela peut se dire ; de sorte que les idées s'expriment dans un langage qui bientôt devient banal, et que tout le monde semble avoir le même esprit.

En province, probablement, il y a moins de frottement intellectuel ; en outre, le tailleur et la couturière n'ont pas des talents qui s'imposent ; enfin, on vit davantage chez soi.

Je me suis ainsi expliqué, peu à peu, à mesure que j'ai réfléchi,

Digitized by Google

les caractères entiers, tout d'un bloc, de M. Jacob et des deux femmes qui vivaient dans son intimité. Si je me trompe, après çà, il n'y aura pas grand mal.

Donc, je me levai, après le dîner qu'on sait, sans oser espérer une tasse de café.

« Lorsque M. Jacob voudra bien me recevoir, dis-je à mon hôtesse, je désirerais avoir avec lui un moment d'entretien — pour notre affaire. »

Avant que la jeune femme eût eu le temps de répondre, la petite vieille poussa la porte et entra silencieusement. Jugez de l'effet que me produisirent les paroles suivantes, prononcées très-sérieusement par mon hôtesse, de ce ton résigné qui n'appartenait qu'à elle :

« Mademoiselle, M. Loiseau voudrait causer avec monsieur. »

Je regardai « mademoiselle » comme j'aurais regardé un hippogriffe fabuleux, ou ce canard américain qui a rampé dans tous les journaux du monde, sous le nom de serpent-marin. « Mademoiselle! » à cette petite vieille, rabougrie, noire de peau, et muette comme un chausson de laine... A peine ma stupéfaction avait eu le temps d'arriver à mes yeux, que déjà « mademoiselle » s'était éclipsée. Je me tournai vers la jeune femme et j'allais lui faire subitement une de ces questions dont on n'a pour ainsi dire pas conscience et qui sont d'une ingénuité absolue. Mais elle baissa les yeux, une légère rougeur vint colorer ses pommettes. Instinctivement, je me tus, en me disant : « La moindre interrogation sur ce sujet sera indiscrète et mettra cette pauvre jeune femme à la torture. » Pourquoi je me suis dit cela, par exemple, il me serait impossible de l'expliquer. L'idée me vint toute seule, comme les vers au fromage, et je restai debout devant la table, sans parler, quoique les mots fussent arrivés sur mes lèvres. J'attendis. « Mademoiselle » rentra bientôt et fit un signe à mon hôtesse, qui me dit : « Monsieur, vous pouvez monter. » Je m'inclinai, sortis et montai lentement au premier étage.

Avant de frapper à la porte de la chambre où se tenait M. Jacob, je fis une pause, je ne sais trop pourquoi. Peut-être que mon ahurissement me gênait et que j'aurais voulu m'en débarrasser.

J'entendis le receveur qui se plaignait tout haut, mais sans jurer. Je toquai du doigt. « Entrez! » cria-t-il.

J'ouvris et j'entrai ; il répondit à mon salut par un gémissement. Puis, d'une voix lamentable : « Asseyez-vous, M. Loiseau... Ah! Seigneur Dieu, que je souffre... Oh! la... mille tonnerres!... »

Son visage se crispa ; de rouge qu'il était, il devint blême. Après avoir poussé un profond soupir, il resta comme écrasé dans ses

Digitized by Google

couvertures. C'était terrifiant. Ma poitrine se remplissait d'angoisses. Je ne pouvais plus respirer sans une sorte d'étouffement, comme lorsqu'on entre tout à coup dans une pièce où il y a beaucoup de monde et où il fait trop chaud.

Peu à peu, M. Jacob revint à lui. L'accès étant passé, il se plaignit beaucoup moins et ne jura que deux ou trois fois. Il m'expliqua certaines choses, pour me mettre au courant du bureau.

Je passe : cela n'est nullement intéressant.

La conférence terminée, je me levai. M. Jacob me dit : « Priez Marguerite de m'envoyer ma femme, monsieur Loiseau. »

Et il se tourna, comme s'il voulait dormir.

Je sortis. Sur le palier, je commençai à me sentir perplexe. Marguerite! Qui est-ce? Un nouveau personnage? N'est-ce pas plutôt cette jeune femme? Alors, je ne connais pas encore Mme Jacob. Où se tient-elle? Pourquoi ne l'ai-je pas vue? Elle est peut-être malade; mais non, puisque son mari demande qu'elle vienne chez lui...

Je descendis. « En tout cas, me dis-je en laissant glisser ma main droite, machinalement, le long de la rampe polie par l'usage, je suis toujours bien certain de deux choses : Mademoiselle, c'est la petite vieille; Marguerite, c'est la jeune femme. »

Je rencontrai « mademoiselle » au bas de l'escalier.

« Mademoiselle, lui dis-je, M. Jacob demande madame. »

Elle ne dit mot, mais elle entra dans la pièce où j'avais dîné, sans doute pour faire mon message à Marguerite, et elle sortit aussitôt.

« Maintenant, ajoutai-je le plus respectueusement du monde, voudriez-vous me conduire au bureau? »

Elle se dirigea vers une des pièces qui s'ouvraient sur le vestibule. Le bureau prenait tout le côté gauche de la maison; il se composait de deux petits salons. Il y avait un poële en fonte dans la pièce qui donnait sur la rue. J'allai immédiatement à lui comme à un ami; j'avançai les mains : il n'y avait pas de feu. Je me retournai, pour marquer mon étonnement à « mademoiselle; » elle n'était plus là. Au moment même un éclat de rire retentit, très-aigu, mais court, comme quelques coups de sifflet consécutifs. J'en devins froid ; puis subitement une grande colère me fit trembler. Je tournai sur moi-même pour chercher quel pouvait être l'auteur de cette moquerie audacieuse. Au fond de la seconde pièce, debout devant un pupitre, il y avait quelqu'un. En trois enjambées, j'étais à côté du siffleur : c'était un garçon d'une quinzaine d'années, pauvrement vêtu d'un « habit de bureau, » troué aux coudes, effiloché partout.

Digitized by Google

« Pourquoi avez-vous ri? » lui demandai-je d'une voix nerveuse en le regardant au fond des yeux.

Il ne se troubla pas du tout. « Parce que c'était drôle! » me répondit-il d'une voix étrange, qui avait des sons graves et des sons pointus, parce qu'elle muait.

Son assurance me calma tout de suite. Je lui pinçai l'oreille.

« Vous êtes commis de M. Jacob?

— Oui.

— Et moi, qui suis-je?

— M. Paul Loiseau, de Bruxelles.

— Qu'est-ce que je viens faire ici?

— Remplacer M. Jacob temporairement, intérimairement.

— Bon! Comment vous appelle-t-on?

— Louis Limagne.

— Très-bien! Croyez-vous que, si je vous donne un ordre, comme M. Jacob lui-même, vous devez m'obéir?

— Oui.

— Parfaitement. Alors, voici cinq francs; vous irez acheter du bois et de la houille; on apportera cela ici, et vous ferez un feu à rougir le poêle jusqu'au tuyau. »

Il me considéra pendant quelques secondes d'un air sérieux très-comique, ses grands yeux bruns tout écarquillés, la bouche ouverte; puis soudainement, jetant là sa plume, sans prendre la peine de se coiffer : « J'y vais, monsieur, » me dit-il en bondissant vers la porte.

VII

En attendant le retour de « mon » commis, j'arpentai dans sa longueur les deux pièces qui constituaient « mon » bureau. Elles n'étaient meublées que de deux ou trois chaises, du poêle en fonte, des rayons en bois blanc où étaient les gros in-folio cartonnés et les boîtes également en carton contenant des pièces de diverses catégories. Outre le pupitre où le commis travaillait debout, il y avait une table longue, avec tiroirs, surmontée d'un autre pupitre, en face du poêle en fonte. Tout cela était « suffisant, » ni plus, ni moins.

Je m'arrêtai un moment près du pupitre de Louis Limagne, pour voir de quelle espèce d'écriture il pouvait disposer. Il avait une magnifique cursive, ferme, pleine, déliée, sans trop de fioritures encombrantes. J'approuvai d'un mouvement de tête et, comme je regardais les feuilles de papier éparses, mon attention fut attirée par de gros chiffres alignés. J'avais le droit de lire; je lus.

Digitized by Google

Dictionnaire Bescherelle	48,060,000	lettres.
Dictionnaire de l'enregistrement . .	5,797,680	—
Un million de faits	4,872,960	—
L'Enseignement élémentaire . . .	2,283,624	—
Les Cinq Codes	1,640,000	—

Ainsi, le dictionnaire Bescherelle contient environ huit fois les matières du dictionnaire de l'enregistrement;

Dix fois le Million de faits;

Plus de vingt fois l'Enseignement élémentaire;

Environ trente fois les Cinq Codes réunis.

« Tiens, me dis-je, le gaillard a du goût pour la statistique et la compulsation. A cet âge, c'est assez remarquable. Sa place est au département de l'intérieur... »

Ce pensant, je continuai la lecture du document, car il n'était pas terminé. Il finissait ainsi :

Omissions :

Exhaure d'équité (voy. rec. gén. 1072);

Bringuebal (voy. Martinet);

Gutta-percha;

Euphraise (voy. C. L.).

« Eh ! me dis-je, le drôle, malgré son rire de fer-blanc, est chercheur et observateur. Il faudra en faire quelque chose. »

Quoique je fusse seul en face de moi-même, je me donnais ainsi une facile importance, en me faisant croire que j'avais quelque influence au département de l'intérieur. J'ai bien d'autres faiblesses, et je me dis quelquefois que c'est à cause de cela que je suis un homme.

Mon commis m'apparaissait sous deux faces... ou sous deux profils différents : le gamin et le fouilleur. Quand il revint, je lui laissai faire le feu et il le fit avec une hâte réellement amusante. Le poële se mit bientôt à gronder comme s'il voulait rattraper le temps perdu, puis à rougir, signe manifeste d'une colère qui ne pouvait plus se contenir. Nous avions un grand bac plein de houille et un tas de copeaux que Louis Limagne regardait en souriant, tout en se chauffant avec une véritable volupté. De temps à autre, il me regardait aussi, et sa physionomie éveillée était réjouissante.

« Comme ça fait du bien ! » me dit-il tout à coup. En même temps des larmes lui remplissaient les yeux. « J'avais si grand froid, là, près de cette fenêtre, monsieur !

— Comment, vous n'avez jamais de feu !

— Jamais depuis cinq semaines que je suis ici. — Le receveur,

Digitized by Google

ajouta-t-il à voix plus basse, couperait un liard en quatre et tuerait les puces pour en faire tanner la peau.

— Il est donc avare!...

— Oh! monsieur! c'est un grippe-sou...

— Mais on ne peut passer tout l'hiver sans feu : il y a de quoi mourir.

— Que voulez-vous, monsieur? Il faut bien commencer!... »

Quand il se fut réchauffé tout son soûl, je le priai de m'aider à faire une revue du bureau. Il m'aida très-intelligemment; on aurait pu croire qu'il connaissait l'enregistrement depuis des années. En passant près de son pupitre, je lui montrai le bout de papier où il avait inscrit ses calculs et ses « omissions. » Il rougit jusqu'aux oreilles,

« C'est, dit-il, quand je n'ai rien à faire — pour ne pas m'ennuyer.

— Il n'y a pas de mal à cela. »

Je lui donnai une tape sur la tête, et dès ce moment nous fûmes d'excellents amis.

VIII

Le même jour, en remuant des paperasses et en classant la besogne arriérée, je pensai à interroger Louis sur les habitants de cette maison froide et inhospitalière. C'était un enfant du bourg; il avait pu, depuis cinq semaines, faire bien des observations sur l'intérieur de M. Jacob, car il avait l'œil fin et semblait perspicace. Mais je ne sus d'abord comment entamer l'interrogatoire. Être indiscret, c'est un si vilain défaut; je ne le suis point. Mais ici la curiosité disparaissait devant le grand intérêt que je prenais déjà aux êtres et aux choses. Si seulement je pouvais me débrouiller en ce qui concernait la position respective des personnes que j'avais vues!... Il était bien naturel que je connusse ce que tout le bourg connaissait. Sans dépasser certaines limites, je pouvais donc faire quelques questions et j'avais l'espoir que Louis prendrait plaisir à bavarder.

« J'arrive ici sans informations, lui dis-je, et je me trouve mal à l'aise dans cette maison inconnue. Me voilà au courant des affaires du bureau, Louis. Je voudrais maintenant quelques renseignements sur les gens avec qui je vais vivre. J'ai vu M. Jacob; il me semble que je le sais sur le bout des doigts. Mais qu'est-ce que cette vieille femme qu'on nomme mademoiselle?

— C'est la servante.

— Et pourquoi lui donne-t-on ce titre de demoiselle?

Digitized by Google

— Mais c'est une demoiselle, une vieille fille, dit-il tout tranquillement.

— Très-bien; mais ce n'est pas la coutume dans notre pays qu'on dise mademoiselle aux servantes. — Enfin, passons! Et qu'est-ce que Marguerite?

— C'est toujours la servante, monsieur.

— Bah! dis-je stupéfait, mademoiselle et Marguerite, c'est la même personne!

— Mais oui, monsieur.

— Et cette jeune femme, ou cette jeune fille, qui a l'air si triste et si doux? »

Louis baissa les yeux et devint grave.

« C'est madame, dit-il.

— Madame... Madame qui?

— Madame Jacob!

— La femme du receveur?... »

Il fit oui de la tête; puis, baissant de nouveau les yeux, soupira candidement.

Je continuai à manifester ma stupéfaction.

« Et Mme Jacob, dit « monsieur, » non-seulement à son mari, mais de son mari.

— Oui.

— Elle appelle sa servante mademoiselle?

— Oui, monsieur.

— Pourquoi donc ça? »

La question m'échappa; il faut avouer qu'elle était toute naturelle et bien en situation. Louis fit : « Je ne sais pas » d'un mouvement des bras, silencieusement. Et, toujours sans que ma volonté y fût pour quelque chose, j'exprimai tout haut une idée :

« Elle n'a pas l'air heureux, cette jeune femme! »

Louis hocha la tête et resta muet. Il devint extrêmement triste. Les muscles de sa face se tiraillaient en tous sens. Je crus qu'il allait pleurer, mais il se contint, et, me tournant le dos sans façon, il reprit sa place à son pupitre. Je me mis à travailler; il ne fut plus question de rien.

IX

Vers trois heures et demie, le temps s'étant tout à coup assombri par le brouillard, je dis à mon jeune compagnon d'aller me chercher de la lumière.

« On ne travaille jamais à la lumière, monsieur, me dit-il; quand on n'y voit plus, on s'en va.

Digitized by Google

— Et vous partez?

— Oui, monsieur.

— Vous nous ferez un bon feu, demain matin?

— Oh! très-volontiers! »

Il ôta son habit de bureau, qu'il accrocha à un clou, entre les deux croisées; il endossa son veston, qui me parut bien léger pour la saison. En s'apprêtant à me quitter, il me tournait le dos et il me sembla que son attention était vivement attirée vers l'extérieur, car un moment vint où ses mouvements semblèrent paralysés : son bras droit, à demi passé dans la manche de son habit, restait en l'air. Cela m'intrigua, et j'allai, sans trop amortir mes pas, me placer derrière lui.

De la fenêtre, on voyait un bout de cour pavée, puis, une petite muraille à hauteur d'appui, assez détériorée, au centre de laquelle quelques marches conduisaient au jardin. Ce jardin était superbe, tout rempli d'arbres fruitiers en pyramide, et en espalier le long des murs. Mais ce n'étaient pas les dimensions et les richesses de ce potager qui intéressaient Louis Limagne. Quelqu'un, baissé vers la terre, paraissait chercher ou cueillir quelque chose. C'était M^me^ Jacob, que je reconnus seulement lorsqu'elle se releva. Elle allait et venait, se baissait et déposait dans un panier ce qu'elle coupait à ras de terre. Quand elle eut fait sa provision, elle revint d'un pas rapide vers la maison. Craignant sans doute d'être surpris, Louis se rejeta en arrière, en poussant brusquement son poing fermé jusqu'au bout de sa manche. Naturellement, il me bouscula. Il se retourna, tout effaré.

« Ah! pardon, monsieur..., vous étiez là... Je ne vous avais pas vu.

— Je crois bien, lui dis-je, par derrière.

— Je ne vous ai pas fait de mal?

— Pas du tout. Quel magnifique jardin! Vous paraissez l'aimer beaucoup, car vous étiez là comme en extase. »

Il me regarda, et ses yeux s'emplirent soudain d'une ombre soupçonneuse.

« C'est le plus beau jardin de la ville, me dit-il d'un ton sec.

— Il doit donner du fruit et des légumes pour approvisionner tout un marché.

— On dit que M. Jacob en tire grand profit. »

Je vis qu'il se rassurait un peu, car sa voix s'adoucissait et ses yeux perdaient de leur dureté. Le gaillard, à cet âge, paraissait déjà en possession d'un caractère bien trempé.

« Vous n'avez pas de course à me faire faire, monsieur?

Digitized by Google

— Non, merci. Ah ! dites-moi, y a-t-il dans ce trou un restaurant, un café, quelque établissement où l'on puisse aller passer une heure de sa soirée ?

— Il y a le *Cheval blanc*, monsieur, hôtel-restaurant-café, où les principaux bourgeois se réunissent le soir.

— Venez me chercher vers huit heures ; nous irons y prendre un verre de bière.

— Moi, monsieur !

— Vous, sans doute ; ce n'est pas à « mademoiselle » que je parle. »

Je vis à ce moment-là qu'il me rendait sa confiance ; il se mit à rire et me répondit de sa voix de fausset, qui tout à coup se changea, au dernier mot de sa phrase, en un son caverneux :

« Je viendrai, monsieur, vous êtes bien aimable. »

Je le poussai à la porte en riant. Quand il eut disparu, j'allai m'asseoir près du poële, où je me mis à ruminer, songeant à plusieurs choses à la fois, qui s'emmêlaient et s'enchevêtraient dans mon esprit, comme des bouts de fil roulés sous la patte d'un chat. Il faisait chaud ; nul bruit, pas même le tic-tac monotone d'une pendule. Le soir tombait, brumeux et triste. Peu à peu, je m'assoupis, tout doucement, avec une sorte de volupté et bientôt je dormis profondément.

Deux causes me réveillèrent : une sensation de froid et le bruit qu'on fit en ouvrant la porte du bureau. A peine avais-je les yeux ouverts, et je n'avais pas encore recouvré le sentiment de la situation, qu'une lueur passa près de moi, se dirigeant vers la seconde pièce. Je me levai, mais comme un homme engourdi par le sommeil, dans une sorte d'ivresse, et un mouvement que je fis renversa ma chaise.

Immédiatement, un cri faible me répondit.

« Qui est là ? demandai-je.

— Est-ce vous, M. Loiseau ? me répliqua une voix craintive, que je reconnus aussitôt.

— Oui, madame ; veuillez m'excuser, je m'étais endormi, près du poële. »

Elle vint à moi ; elle portait une petite lanterne, qui répandait à peine assez de lumière pour éclairer confusément les objets à un mètre de distance.

« Mais il n'y a pas de feu, dit-elle en approchant sa main du poële.

— Il y en a eu, madame. »

Je ne voulus pas lui en dire davantage ; elle-même, du reste, ne fit aucune autre réflexion à ce sujet.

Digitized by Google

« J'avais, dit-elle, besoin d'un bout de papier..., pour faire des comptes.

— L'avez-vous trouvé, madame?

— Je n'ai... je n'ai pas eu le temps; vous m'avez fait si grand peur! »

Elle porta la main à sa poitrine et ferma les yeux.

« Pardonnez-moi, madame; c'est bien involontairement. Je ne sais comment cela s'est fait : je me suis là endormi... ces poëles de fonte alourdissent l'air.

— C'est vrai...

— Voyons ici : peut-être trouverons-nous votre affaire! »

Quand elle eut son bout de papier, elle me regarda; elle avait toujours cet air mélancolique si touchant.

« Vous allez bien vous ennuyer ici, monsieur. La ville n'offre aucune distraction.

— Oh! à Bruxelles, je vis d'une vie si calme, si monotone...

— Notre maison est triste comme un hôpital. Je vous reçois bien mal.

— Oh! madame, ne croyez pas... »

Elle m'interrompit; elle posa sa main, bien doucement, sur mon bras.

« Je ne suis pas libre de vous mieux recevoir, me dit-elle; c'est un grand chagrin pour moi. J'ai beau faire : je ne puis m'habituer moi-même... »

Il me sembla que des larmes roulaient dans ses yeux, et cela me troubla plus que je ne puis dire. Ce n'est pas que je sois plus sensible qu'un autre, mais il m'est impossible de voir quelqu'un d'affligé sans ressentir une secousse intérieure désagréable. Je perdis mon sang-froid et, tandis qu'elle se détournait lentement, je répondis : « Vous n'êtes pas heureuse, madame... »

Elle hocha la tête.

« Je le suis sans doute autant que je le mérite; il y a une justice au dessus de toutes les autres; il faut bien se résigner.

— Si cependant vous n'avez point commis de fautes graves...

— J'en ai commis, probablement. »

Elle me dit cela avec un calme extraordinaire, sans ironie et sans sous-entendu dans la voix. Je ne savais plus où j'en étais; ce n'était pas là une conversation commune, et elle me prenait à l'improviste, au moment où je m'éveillais; c'était comme si j'avais continué un rêve. Je n'eus pas le temps, du reste, de renouer l'entretien. Mme Jacob ajouta tout de suite :

« Le souper est prêt, monsieur. »

Elle sortit et je la suivis.

Digitized by Google

X

Comme nous entrions dans la cuisine-salle à manger, « mademoiselle » en sortait, en se glissant entre nous deux. Nous nous assîmes en face l'un de l'autre ; je dépliai ma serviette et me hasardai à faire une question.

« Cette vieille bonne est-elle muette, madame ? Je n'ai pas encore entendu le son de sa voix.

— Elle parle en effet très-peu... Permettez-moi de vous servir, monsieur. »

Je vis bien que Mme Jacob ne m'en dirait pas davantage sans de nouvelles questions, mais en insistant je l'aurais tourmentée. Je pensai à souper, tout en regardant mon hôtesse. J'avais grand faim ; j'aurais tout dévoré. Une salade de céleris et de pommes de terre, assaisonnée d'une sauce vinaigrée, fumait vis-à-vis de moi. Je mangeai : c'était exquis. J'ai des goûts de paysan, dont jamais je ne me déferai. Je n'aurais pas mangé avec plus de plaisir des huîtres et un filet au madère ; si ce n'avait été par respect humain, certainement il ne fût rien resté de la salade.

Quoique je sois wallon, c'est-à-dire à moitié français, je n'ai jamais su parler pour ne rien dire. Nous n'échangions que de rares phrases, à intervalles plus ou moins longs. Cela me gênait bien un peu, et, justement parce que cela me gênait, je ne parvenais pas à vaincre cette espèce d'insociabilité à l'égard d'une jeune femme qui m'intéressait si vivement. Je ne sais pas si les autres sont comme moi, mais moins je parle et moins je parviens à triompher de mon mutisme. Dans ma vie, d'ailleurs, j'ai beaucoup écouté, on a dit considérablement de sottises autour de moi, et cette expérience n'est pas de nature à faire jamais de moi un bavard. En cette circonstance, pourtant, le malaise que je ressentais pesait doublement à ma conscience, car je voyais bien que Mme Jacob ne demandait pas mieux que de causer. Elle me regardait de temps à autre, attendant, me semblait-il, que je disse quelque chose.

Notre quasi silence fut interrompu tout à coup par les plaintes violentes et les jurons de M. Jacob, dont la chambre était au-dessus de la pièce où nous nous trouvions.

« C'est monsieur, dit la jeune femme en se levant.

— Monsieur !... dis-je en mettant dans ce mot un tel étonne-

Digitized by Google

ment, que Mme Jacob fut pour ainsi dire forcée de me donner une sorte d'explication.

— M. Jacob ! » dit-elle.

Et, comme le bruit continuait, elle sortit précipitamment.

J'entendis presque immédiatement la porte de la chambre de M. Jacob s'ouvrir. Les plaintes et les jurons recommencèrent, plus hauts et mieux accentués. Puis un court silence se fit. Puis la voix douce de Mme Jacob prononça quelques paroles. Puis les jurons, sans plaintes cette fois, éclatèrent avec une violence inouïe. Enfin, une troisième voix se mêla à ce concert, voix que je ne connaissais pas encore, et qui me parut d'une dureté remarquable. Il y eut une conversation plus ou moins régulière, pendant laquelle chacun parla à peu près à son tour. Un apaisement se fit ; le malade renouvela ses plaintes, mais sans colère. Et bientôt Mme Jacob revint s'asseoir vis-à-vis de moi.

Tout cela m'avait « coupé » l'appétit. Et pourtant je suis ce qu'on appelle une bonne fourchette ; mon estomac est capable de tout — je le connais bien. Mais il y avait eu dans cette scène violente, dont les tonalités étaient à peine amorties par l'épaisseur du plafond, quelque chose de si navrant, que l'égoïste le plus personnel en eût été touché. J'en avais eu froid ; une réaction se fit et j'eus trop chaud.

Mme Jacob s'était donc rassise à la place qu'elle venait de quitter quelques instants auparavant. Elle me parut plus pâle ; l'accent circonflexe de ses sourcils était plus accusé ; une agitation profonde faisait monter et descendre sa poitrine ; elle tremblait au point que cela me mettait hors de moi. Je restais là à la regarder, les deux mains appuyées sur la table, tout hébété, ne trouvant rien dans mon esprit qui fût de nature à être exprimé dans cette situation. Ce fut encore elle qui rompit le silence. Elle me dit, sans lever les paupières :

« Vous ne mangez plus, monsieur.

— Non, madame, dis-je d'une voix altérée, je n'ai plus faim ; mais vous-même !...

— Oh ! moi, je n'ai jamais faim ; je mange par habitude.

— Je comprends cela, madame ; on perdrait l'appétit à moins. »

C'était une insinuation, et même assez indélicate ; mais il y a des moments où les convenances peuvent être oubliées. J'attendais un mot de réponse ; la jeune femme resta muette et ne leva pas les yeux. Évidemment, je demandais trop : elle m'avait vu pour la première fois le matin même, quelques heures auparavant. Était-ce une raison parce que je m'intéressais vivement à elle, pour qu'elle

Digitized by Google

eût en moi cette confiance extraordinaire? J'essayai de renouer l'entretien.

« M. Jacob paraît souffrir beaucoup.

— Oui, monsieur. Et de sa nature, il n'est point patient.

— De sorte qu'il est ce qu'on nomme un mauvais malade...

— Je crois que les bons malades sont rares, quand ils souffrent réellement. La résignation ne peut pas rendre insensible.

— Cela est vrai ; mais la souffrance ne doit pas empêcher d'être juste. »

Cette fois, elle me regarda et répondit en me regardant :

« Peut-être !... Vous pouvez avoir raison...

— J'ai raison bien certainement, madame, dis-je avec une certaine vivacité. Être rude pour ceux qui vous soignent, parce que l'on souffre, c'est être doublement injuste. C'est comme si l'on répondait à un service par des injures, à de bons conseils par de la haine. Ce sont de bien mauvais chiens qui mordent quand on les caresse. »

Elle baissa de nouveau les paupières ; son silence me donnait plus raison que n'importe quelle approbation, nette ou timide.

« Heureusement, dis-je, M. Jacob n'est pas toujours malade. »

Les lèvres de Mme Jacob s'entrouvrirent, et sa main droite se souleva à demi, comme pour accompagner du geste ce qu'elle allait répondre. Mais elle ne dit rien et se contenta de hocher la tête presque imperceptiblement. Comment se fit-il que je compris cette mimique et que je la traduisis par la phrase suivante : « Oh ! pour moi, il est toujours malade ! » je ne puis expliquer cela qu'en supposant que mon esprit avait fait, en quelques heures, un travail assez considérable et dont je ne me doutais pas, en additionnant les petits faits, les observations sans grande importance qui s'étaient si rapidement accumulés en lui. Je ne voulus pas insister, quoique je soupçonnasse là un de ces drames d'intérieur comme il y en a tant et que les murailles de la maison bourgeoise cachent à tous les yeux. Seulement, je me promis de « savoir » le plus possible et le plus tôt possible.

J'essayai de ramener le calme dans l'âme troublée de Mme Jacob ; je causai comme un homme du monde, et avec une chaleur que je ne me connaissais pas. Chacun de nous a probablement ainsi de bons moments. Quand le jeune Louis Limagne arriva — à huit heures précises, avec l'exactitude d'un bon employé —, Mme Jacob était assez rassérénée ; j'avais eu le plaisir de voir le sourire reparaître sur ses lèvres et ses sourcils s'abaisser. Sa physionomie, ainsi modifiée, était attrayante ; je dois ajouter même que ce soir-là déjà je la trouvai belle.

Digitized by Google

Je sortis avec mon commis. Il avait mis sa meilleure redingote; il paraissait tout content. Quand il se découvrit, au café, je vis qu'il avait donné à sa chevelure négligée un petit air civilisé. Nous nous assîmes dans un coin et je commandai de la bière. Il y avait là une demi-douzaine de personnes. Quatre jouaient aux cartes, en fumant; les deux autres fumaient, en regardant jouer. A notre entrée, tout le monde leva la tête ; en voyant un étranger accompagné du commis du receveur, on sut tout de suite qui j'étais. J'avais appris par Louis qu'on causait de moi dans la ville plusieurs jours avant mon arrivée. J'avais été un incident dans la vie monotone de ces braves gens. L'hôte nous servit lui-même; il me questionna ingénuement, voulant être certain que j'étais bien l'intérimaire attendu. Puis, sans trop en avoir l'air, il alla faire part de sa nouvelle aux joueurs. J'eus ainsi un succès à bon marché, et le plus audacieux des six vint me souhaiter la bienvenue, en me priant de me rapprocher de ces messieurs, qui désiraient faire ma connaissance. Je m'approchai; la soirée se passa à causer de choses et d'autres, et surtout de politique.

Quand je rentrai, il était dix heures. Je frappai à la porte, mais avec une certaine timidité, craignant, je ne sais pourquoi, d'éveiller la mauvaise humeur de « mademoiselle, » qui sans doute allait m'ouvrir. Ce fut M^me^ Jacob qui parut.

« Oh! madame, dis-je... vous-même, vous m'avez attendu!

— Marguerite est déjà âgée; elle se couche de bonne heure, monsieur.

— Si j'avais su cela!...

— Je vous en prie, monsieur, ne vous dérangez pas; il est bien naturel que vous preniez un peu de distraction. D'ailleurs, je me couche toujours assez tard. Le ménage donne beaucoup d'occupation.

— Oui, et vous faites tout vous-même.

— Je n'ai, ainsi, personne à gronder, » me répondit-elle avec un sourire mélancolique et charmant.

Elle me remit un bougeoir dans lequel brûlait un bout de bougie, et me salua.

« Bonne nuit, monsieur!

— Bonne nuit, et à demain! » répliquai-je.

Le froid et mes pensées me tinrent éveillé une bonne partie de la nuit.

EMILE LECLERCQ.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA REVANCHE DE LA FRANCE.

—

On ne peut presque point lire de livre, de revue ou de journal français qui ne proclame ouvertement ou qui ne fasse entendre que le devoir de la France est de se préparer à prendre, par les armes, une revanche glorieuse de ses récents revers. Les écrivains les plus sensés, les plus sages, n'hésitent pas à dire qu'il faut instiller au cœur des générations nouvelles la haine des Prussiens. La meilleure raison, ou du moins la plus goûtée et la mieux comprise que l'on puisse faire valoir en faveur d'une réforme est qu'elle préparera les Français à vaincre les Allemands.

Que le peuple français éprouve ces sentiments, il ne faut point s'en étonner. La soif de la vengeance est naturelle au cœur de l'homme, et elle est d'autant plus intense que l'offense a été plus profonde. M. de Bismark l'avait prévu, c'était le fond de son argumentation contre M. Jules Favre, quand il discutait les conditions de la paix. Mais ce qui est naturel est souvent très-peu prudent et très-peu raisonnable. La passion est naturelle; elle est pourtant une détestable conseillère.

Parler de revanche en ce moment est puéril, maladroit et malhabile. Puéril, car c'est agir comme un enfant battu par un autre, qui crie en montrant le poing : Demain, tu me le payeras ; — maladroit, car c'est donner raison à M. de Bismark, prétendant qu'il devait garder Metz et Strasbourg, non par esprit de conquête et pour agrandir l'Allemagne, mais uniquement pour se défendre au jour de l'inévitable vengeance; — malhabile, car si l'on veut se venger d'un ennemi puissant, il faut se préparer en silence, se recueillir, comme l'a fait si habilement la Russie; laisser croire qu'on oublie, puis saisir le moment opportun. Si vous annoncez sans cesse

Digitized by Google

que vous attaquerez le plus tôt possible, l'ennemi se tiendra prêt et aura soin de ne point s'engager ailleurs.

En outre, ne rêver que vengeance, ne songer qu'à la guerre, est, à notre époque, une idée malsaine et démoralisante. Il en résulte que les forces vives de la nation, — argent, jeunesse, intelligence, esprit de recherche — sont absorbées dans des poursuites absolument improductives. En France, la population n'augmentait déjà que très-lentement. Cela n'est pas un mal en soi, mais relativement à l'accroissement des autres nations, cette stérilité peut devenir une cause d'infériorité dans la balance des forces matérielles. Or, si l'on appelle plus de jeunes gens sous les drapeaux et si on consacre plus d'argent aux armements, outre le demi-milliard d'impôts nouveaux qu'exige la liquidation de l'Empire en faillite, il en résultera probablement que la population n'augmentera plus, car ce qui l'arrête, c'est moins un défaut de fécondité dans l'espèce que le manque de subsistances. D'après ce que j'apprends, beaucoup d'élèves distingués sortant des colléges et qui se destinaient au barreau, à l'enseignement, aux lettres, aux arts, se dirigent maintenant vers l'armée, en prévision de la revanche espérée.

Ce spectacle est fait pour attrister les amis de la France, car ce n'est pas ainsi qu'on guérira ce noble peuple du mal profond que l'Empire lui a fait. Ceux qui ont gouverné en France les affaires et l'opinion ont toujours empoisonné l'esprit de la nation des idées les plus fausses. Parmi celles-ci, il y a surtout l'engouement de la gloire militaire et la manie des interventions étrangères. Par exemple, quelle funeste influence n'a pas exercée M. Thiers, en exaltant le premier empire, en cultivant l'esprit guerrier dont le retour des cendres de Napoléon était le symbole et la consécration. Lisez les mémoires de M. Guizot. Sa préoccupation constante est d'étendre à l'étranger « l'influence de la France. » Pour cela, on intervient ou on intrigue partout. En Orient, pour soutenir Méhémet-Ali; en Espagne, pour prêter appui aux libéraux, ou pour y faire des mariages princiers; en Suisse, pour défendre les Jésuites; en Belgique, pour conseiller à Léopold Ier l'emploi de la force armée. C'est ce qu'on appelait « une politique digne d'un grand pays. » Il en résultait les plus fâcheuses conséquences.

Premièrement, l'attention publique se tournait vers les affaires étrangères, au lieu de se fixer sur les réformes à l'intérieur, où tout était à faire.

Secondement, il fallait entretenir une forte armée et une flotte puissante pour faire sentir et craindre partout « l'épée de la France. »

Digitized by Google

Troisièmement, la fibre nationale devenait extrêmement susceptible, et tout agrandissement d'un pays étranger était considéré comme une offense à l'honneur et une atteinte à la légitime prépondérance de la France. On entretenait dans tout le peuple cette croyance ou plutôt ce dogme que la France devait être et rester le pays le plus puissant du monde. Rien de plus curieux, sous ce rapport, que le dernier chapitre du dernier livre de Prévost-Paradol. L'idée que la France puisse tomber au second rang, comme puissance militaire, et ne plus l'emporter sur les autres nations que par les lettres, les arts et les sciences, lui inspire une sorte de fureur patriotique. Cet esprit si sage, cet ami si éclairé de la liberté et du progrès pacifique n'hésite pas à accepter, à demander même la guerre avec la Prusse, plutôt que de la voir étendre son hégémonie sur le reste de l'Allemagne. Les libéraux et les radicaux ont été en ce point plus aveugles même et plus funestes à leur patrie que des hommes d'État comme MM. Thiers et Guizot. Oubliant que leurs ancêtres de la révolution étaient d'abord tous pour la paix, ils ont constamment prêché la guerre, la guerre contre l'Angleterre pour l'affaire Pritchard, la guerre contre l'Europe pour la Pologne ou pour l'Egypte, etc., etc. Les gloires de l'empire et les luttes de l'opposition contre les Bourbons, sous la restauration, avaient mis au cœur des Français un besoin fâcheux de succès militaires, et d'influence, de prépondérance à l'étranger. Ce sentiment existant, tous les partis l'ont entretenu et exploité tour à tour, les uns comme moyen de gouvernement, les autres comme moyen d'opposition. Voilà ce qui a fait adopter à Napoléon III la politique insensée qui l'a conduit successivement en Crimée, en Italie, en Cochinchine, au Mexique et enfin à Sedan. Il se serait résigné à Sadowa et même à l'unification de l'Allemagne, hâtée par ses fautes; il avait fait faire, à ce propos, par M. De Lavalette, la théorie « des grandes agglomérations. » Le point d'honneur national, surexcité par les discours de l'opposition, et aussi certainement trop écouté par ses maréchaux, l'ont poussé à la déclaration de guerre de juillet 1870.

Aujourd'hui encore, on persévère dans la même voie; on accable le pays d'impôts pour augmenter la dotation de l'armée, et on entretient dans les âmes un désir âpre de se jeter au premier moment sur l'ennemi. Qu'en résultera-t-il? D'abord, qu'aucun gouvernement sage ne pourra durer, et en second lieu que la nation surexcitée se lancera de nouveau dans les hasards de la guerre, sans les préparatifs et sans les alliances nécessaires pour réussir, comme ces fiers taureaux de l'Andalousie qu'on tourmente dans les ténèbres et qui

Digitized by Google

ensuite se précipitent avec un aveugle courage sur l'épée tendue du matador.

Ce n'est pas ainsi qu'on fera reprendre à la France la position qu'elle doit occuper pour son bonheur et pour l'avantage de notre continent. On est désolé quand on voit que ni le gouvernement, ni l'assemblée de Versailles ne proposent aucune de ces grandes idées, aucune de ces réformes radicales que de grands malheurs ont toujours inspirés ailleurs. Le gouvernement suit exactement l'ancienne ornière, sauf qu'il revient à certaines vieilles mesures restrictives partout abandonnées : protection de l'industrie par les douanes, entraves de toute nature imposées à la presse, poursuites contre l'*Internationale*, impôts absurdes sur le papier, sur les correspondances postales (1) et le transport des marchandises. Ainsi, tandis que les autres pays et l'Allemagne surtout marchent en avant, la France recule vers le passé. L'Allemagne, avare pour tout le reste, prodigue les millions pour l'enseignement supérieur et en vote de nouveaux pour l'enseignement primaire. La France, où, en fait d'instruction, l'Empire a tout négligé, ne fait rien, absolument rien, pour combler ces effrayantes lacunes. L'Assemblée nationale a même très-mal accueilli le projet de loi si modéré de M. Jules Simon.

Prenant texte de ce manque absolu d'idées neuves et fécondes et de cet abondant et désolant regain d'idées étroites et surannées, les ennemis de la France parlent de la décadence inévitable des races latines. D'abord, nous, Belges, nous ne devrions accepter cette théorie que la mort dans l'âme, car ce serait la condamnation de notre nationalité. Les Flamands pourraient peut-être se sauver, en se rattachant, plus intimement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour, à la civilisation germanique de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique surtout; mais l'autre moitié du pays, — les Wallons, — sont des latins ou du moins sont attachés si intimement aux latins par l'identité de la langue, des mœurs, des traditions, des sentiments et de l'histoire, qu'ils n'échapperaient pas au déclin de leurs frères. Qu'on le sache bien, si le niveau des lumières devait baisser en France, il ferait moins clair chez nous. Notre frontière nous préserve de payer pour les folies de nos voisins, mais pour la culture

(1) Dans tous les pays limitrophes on peut correspondre par carte, moyennant 5 centimes. En France, la lettre simple coûte 25 centimes, *cinq fois plus*. Les tarifs pour marchandises étaient déjà plus élevés qu'ailleurs, et on y met un impôt de 10 p. c. — On oublie que le meilleur moyen de favoriser l'industrie est de faciliter les échanges. On place l'industrie dans des conditions d'infériorité et on veut pourtant la protéger!

Digitized by Google

intellectuelle nous sommes solidaires; car la frontière n'existe pas pour les choses de l'esprit.

Voyons maintenant jusqu'à quel point cette décadence des races latines est un fait réel. Il est hors de doute que le groupe des peuples germaniques pris dans son ensemble se trouve maintenant dans une meilleure situation que le groupe des peuples latins (1). Voyez seulement la cote de la Bourse, thermomètre de la condition économique des peuples. Si l'on compare le taux de la rente en France et en Angleterre, en Italie et en Prusse, en Espagne et en Suède, en Portugal et en Néerlande, les fonds des premiers sont toujours à 20 p. c. au-dessus de ceux des seconds. Mais cette différence de situation actuelle ne tient pas à une infériorité de la race, c'est-à-dire à une cause sans remède. Je ne suis pas de ceux qui croient que toutes les races sont susceptibles du même développement, et j'admets que la constitution du cerveau ou les aptitudes innées et transmises de l'esprit influent sur la destinée des peuples. Mais latins et germains sont frères; ils sont également de souche arienne; au fond, leurs langues sont semblables : mêmes racines, même génie grammatical; puis, ils ont les mêmes traditions mythiques, les mêmes institutions à l'origine, mêmes mœurs, même indépendance. L'Espagne a conservé ses libertés jusqu'à ce qu'un germain, Charles-Quint, les lui ravit. L'Italie a été aussi remplie de cités libres que la Flandre. La France a eu les mêmes institutions que l'Angleterre jusqu'au XIV^e^ siècle. Les Magyars, peuple de race jaune et touranienne, ont défendu leur liberté avec plus d'héroïsme, de persévérance et de succès que les Germains. Les Basques, probablement berbères, ont su repousser toutes les tyrannies et conserver leurs autonomies locales jusqu'à ce jour. Le progrès des nations germaniques n'a commencé à devenir plus rapide que depuis le XVI^e^ siècle. Et aujourd'hui l'Italie, à peine constituée, se réveille; elle commence à briller, dans toutes les branches scientifiques, d'un éclat si sérieux, qu'un professeur de l'Université de Louvain veut y envoyer étudier notre jeunesse. L'observation des

(1) Ce fait n'est même pas nié par les chefs de l'église catholique. Voici ce que dit M. Bourret, évêque de Rodez, dans sa récente pastorale (janvier 1872) « Les nations catholiques, dit-on, sont en décadence, et les races latines qui sont restées fidèles à l'Église romaine ne sont pas sauvées. C'est vrai, nous ne le nions pas. » Le fait constaté, l'évêque l'attribue à ce que les nations catholiques ne remplissent point leurs devoirs religieux. Admettons l'explication — mais d'où vient cette infidélité, cette révolte? n'est-ce pas parce que le catholicisme n'est pas en rapport avec les besoins des peuples modernes? Si l'infériorité des peuples catholiques est certaine, il est difficile de ne pas l'attribuer au catholicisme.

Digitized by Google

faits ne permet donc pas d'attribuer à l'action de la race la différence de destinée des différents peuples européens.

Ce qui est incontestable, c'est que certaines institutions, certains souverains, certains auteurs, ont exercé une influence si profonde sur certains peuples, que leur caractère s'en est trouvé modifié d'une façon presque permanente; et ainsi on est disposé à attribuer au sang un effet qui vient du dehors. Une tournure particulière donnée aux idées et une certaine direction aux mœurs, transmises ensuite de génération en génération, constituent ce caractère national qu'on ne peut nier et qui distingue le Français, l'Américain, l'Anglais, l'Allemand.

Le Prussien a un caractère très-marqué et très-différent de celui des autres tribus teutonnes. Il est raide, méthodique, sévère, dur pour lui-même et pour les autres, économe, laborieux, clairvoyant, nullement adonné à la *schwærmerei*, pratique en tout, excellent fonctionnaire, caporal inimitable, et, dans les hautes régions, mathématicien, stratégiste et homme d'État de premier ordre. D'où vient le caractère prussien? Il a été formé, comme le territoire, par le travail persévérant des souverains et l'influence séculaire des institutions. Avant le XVI^e^ siècle, ce type était inconnu. C'est le Grand-Électeur et le Grand Frédéric, le protestantisme, l'armée, le service et l'instruction obligatoires, qui l'ont créé. Le caractère américain diffère beaucoup du caractère anglais, et pourtant le Yankee est bien de pur sang anglais et saxon. Il a été formé par l'esprit puritain et par les institutions que cet esprit a produites.

Si la France ne réussit pas à établir la liberté sur des bases stables, c'est qu'elle a été profondément pénétrée de l'esprit romain, qui est mortel pour la liberté, et non parce qu'elle a dans le sang ou dans le cerveau quelque infirmité qui la rende incapable de vivre libre. Avant la conquête romaine, l'Italie était remplie de confédérations libres, comme celles des Samnites et de villes libres comme celles de la grande Grèce. Rome même a fourni à l'histoire de la liberté quelques-unes de ses plus belles pages. Mais quand Rome eut conquis le monde connu, elle n'y introduisit pas un régime représentatif ou fédéral; elle y appliqua simplement son régime municipal, qui ne convenait pas au gouvernement de tant de provinces, de langues et de civilisations différentes. Pour tenir ensemble le faisceau de toutes ces parties si diverses de l'Empire, il fallut établir une centralisation administrative absolue, et en même temps les dissensions intérieures aboutirent au despotisme. Ainsi se forma cet absolutisme administratif,

Digitized by Google

cette centralisation toute puissante qui broya partout les autonomies locales et qui brisa du même coup l'indépendance individuelle.

Le christianisme se constitua à l'origine sous forme de petites sociétés indépendantes où régnait la liberté, l'égalité, la discussion, l'élection et le système représentatif. Mais quand ce culte fut devenu le catholicisme romain, il adopta peu à peu le système de gouvernement de l'Empire. Il en résulta que les peuples qui furent soumis à l'influence de la Rome impériale, puis de la Rome catholique, furent dressés à l'obéissance et à la servitude. Les Germains, beaucoup moins soumis à cette double influence, conservèrent l'indépendance individuelle, le goût de la liberté, des autonomies locales, du régime électif et représentatif que les Latins avaient aussi possédé primitivement. La féodalité, qui n'est autre chose que la bande germanique établie en pays conquis, fit succéder partout en Europe, même dans les pays du Midi, l'indépendance individuelle — pour les nobles bien entendu — à la centralisation administrative et despotique. Mais les rois se mirent bientôt à l'œuvre, aidés par les Juristes, pour rétablir le pouvoir absolu dont ils trouvaient le type dans la Rome impériale. L'Église suivit une marche parallèle, remplaçant les anciennes libertés par l'omnipotence papale.

Au XVI^e^ siècle, la royauté et l'Église approchaient de la réalisation de leur idéal. C'est alors qu'éclata le mouvement de résistance et d'émancipation qui avait sa racine dans l'individualisme germanique, et qui, par conséquent, triompha dans les pays où cet esprit s'était conservé, tandis qu'il échoua dans les pays où l'influence romaine avait été plus forte. La Réforme fortifia encore le sentiment de liberté chez les peuples qui l'adoptèrent, parce que, retournant aux origines du christianisme, elle rétablit les élections, les autonomies locales, la discussion, c'est à-dire des institutions libres. Dans les pays où la Réforme fut étouffée, le despotisme triompha à la fois dans l'État et dans l'Église.

La perfection du régime despotique fut atteinte d'abord en Espagne, sous Philippe II et un peu plus tard, en France, sous Louis XIV. Les derniers restes des libertés du moyen-âge furent partout extirpés. La centralisation romaine fut rétablie comme sous les Césars. La révolution française ayant échoué, Napoléon imprima à l'absolutisme administratif une activité et une puissance encore plus irrésistibles, et jusqu'à présent les Français ne sont pas encore parvenus à rompre avec ces fâcheuses traditions.

Ce qui a empêché la liberté de prendre fortement racine dans le sol français, c'est l'influence de Rome, la Rome impériale d'abord et la Rome papale ensuite.

Digitized by Google

Les peuples qui avaient conservé l'habitude de la liberté et le sentiment de l'indépendance individuelle, originairement commun à toutes les tribus ariennes, furent encore fortifiés dans ces dispositions par le culte qu'ils adoptèrent au XVI^e^ siècle. Les peuples que le despotisme impérial avaient déjà pliés à la servitude furent confirmés dans cette faiblesse par le catholicisme, qui enseigne l'obéissance passive. Les peuples latins qui, comme Vaud, Genève et l'Engadine, adoptèrent la Réforme, se sont montrés aussi propres à manier des institutions libres que les Néerlandais ou les Anglo-Saxons.

De l'étude de l'histoire, on peut donc conclure que si les Français parviennent difficilement à conserver la liberté, cela vient des institutions et des traditions, non de la race. Il en résulte qu'en changeant les institutions civiles et religieuses, on modifierait peu à peu le caractère et on arriverait au même résultat qu'en Amérique ou en Angleterre. Je n'ignore pas la puissance des traditions. Lutter contre son passé est difficile. Il y faut un vouloir persévérant; mais de grandes catastrophes engendrent de grandes résolutions et d'héroïques efforts.

La revanche de la France devrait consister à naturaliser sur notre continent les libres institutions de l'Amérique. Elle arriverait ainsi à exercer une influence plus grande que jamais, et cette fois uniquement bienfaisante. Mais, pour atteindre ce but, de profondes réformes seraient indispensables. J'essaierai d'indiquer celles qui paraissent les plus urgentes.

C'est de l'enseignement à tous les degrés qu'il faudrait s'occuper d'abord. Ce n'est que par la diffusion universelle de l'instruction que les institutions démocratiques se maintiennent et donnent de bons résultats en Amérique et en Suisse. M. Taine vient de nous montrer, dans une peinture effrayante de réalité, comment fonctionne le suffrage universel en France. C'est vraiment la souveraineté de l'ignorance, le règne des ténèbres. C'est le suffrage universel qui a nommé et toujours soutenu Napoléon III, alors même qu'il avait déjà conduit la France au bord de l'abîme. Si l'on ne veut pas enlever au peuple le droit de voter, il faut donc l'éclairer; sinon il n'y a point de salut. Il est même impossible de prévoir à quelles solutions, à quelles catastrophes peut mener le système d'élection tel qu'il est organisé maintenant.

Dans l'enseignement supérieur, tout est à faire. Les facultés actuelles, isolées et peu dotées, n'exercent guère d'influence. Il faudrait les grouper en puissantes et glorieuses universités, comme celle de Paris au moyen-âge ou celles de tous les autres pays encore aujourd'hui. Les détails donnés de temps à autre sur la situa-

Digitized by Google

tion des études supérieures sont affligeants au delà de tout ce que l'on peut imaginer. Récemment, il a fallu refuser la moitié des élèves pour les cours de chimie à l'école de médecine, faute de place. M. Pouchet nous apprend que, dans la patrie de Cuvier et de Bichat, il n'y a point de chaire d'anatomie générale. M. Victor Meunier nous a tracé le tableau navrant de l'état où l'Empire a laissé l'enseignement supérieur. Tandis qu'en Allemagne on donne des millions pour établir un institut de chimie ou de physiologie, les savants français sont obligés d'étudier dans des entre-sols, sans lumière, et dans des laboratoires insuffisants, sans appareils, sans ressources d'aucune espèce.

L'enseignement moyen est mieux pourvu, mais il faudrait mettre fin à la claustration des jeunes gens empruntée aux couvents et provoquant le développement des mêmes vices. L'influence fâcheuse de l'internat sur les mœurs en France vient d'être encore récemment démontrée jusqu'à l'évidence par M. Sainte-Claire Deville (1). Les faits qu'il cite sont frappants.

Pour donner à l'enseignement primaire et supérieur le développement indispensable, il est nécessaire que tout le monde soit convaincu qu'il y va de l'avenir du pays et mette cette question au-dessus de toutes les autres. Il ne suffit pas de s'en occuper mollement et d'y consacrer les miettes qui tombent de la table toujours trop opulente des autres budgets. Particuliers et gouvernement devraient rivaliser d'efforts et de sacrifices comme en Amérique. On regarde à 20 millions pour établir la gratuité, et ce sont des centaines de millions qu'il faudrait donner sans compter.

Mais où trouver l'argent ? Dans les budgets de la marine et de l'armée. Si la Prusse avait imposé à la France, comme l'a fait Napoléon à la Prusse après Iéna, l'obligation de limiter son armée à 40,000 ou même 80,000 hommes, elle lui aurait rendu le plus signalé service. Voyez les États-Unis; la guerre terminée, ils ont vendu leur flotte et réduit leur armée à 35,000 hommes. Sans doute, la position de la France est toute différente, et, en temps ordinaire, je comprends que ce pays ne veuille désarmer que de commun accord avec les autres États. Mais aujourd'hui il faut courir au plus pressé, et le plus pressé, à mon avis, est de refaire le pays en répandant l'instruction. Si on augmente le budget de la guerre, comme on le fait en ce moment, et si pour y faire face on élève les impôts et on charge d'entraves toutes les transactions; si, en même temps, on néglige la culture des sciences et la diffusion des

(1) *Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.* Août 1871.

Digitized by Google

lumières, qui seules rendent le travail fécond, il est impossible qu'on ne soit pas devancé par l'Allemagne, qui réduit les impôts, qui fait tout pour faciliter les échanges et qui ne recule devant aucune dépense pour favoriser les progrès des sciences. Est-il sage de tout sacrifier à l'armée pour recouvrer la prépondérance, alors que l'entretien de cette armée empêche de faire ce qui est indispensable au progrès du pays et au développement de sa richesse? N'est-ce pas tourner le dos au but qu'on poursuit?

L'organisation administrative exige aussi de grandes réformes. La constitution naturelle de la société est celle-ci. D'abord, la commune qui est comme une extension de la famille et où l'homme trouve aide et protection; puis, la province ou le canton qui, administre les intérêts d'une région; enfin, tout au-dessus, l'État qui fait les lois générales, en assure l'exécution et ne s'occupe que des intérêts réellement communs à tout le pays.

En France, la commune a conservé une certaine autonomie; mais la province a été anéantie, car le département n'est qu'un rouage de la centralisation. Il faudrait reconstituer les anciennes provinces et leur attribuer le règlement de beaucoup d'objets dont s'occupe aujourd'hui l'assemblée nationale, au grand détriment de tous. Par exemple, les travaux publics et l'enseignement moyen devraient leur être restitués. On rappellerait ainsi la vie politique, aux extrémités, au lieu de l'attirer au centre, où elle cause des maux de différentes sortes, entre autres l'excès de la législation, *over-legislation*, comme disent les Anglais, et l'abus du parlementarisme. Ce sont là des maux dont souffrent spécialement la France et l'Italie. Les Chambres toujours réunies, toujours discutant, toujours troublées par les intrigues des partis, agitent le pays inutilement. Il faut faire peu de lois. La société doit se développer librement, et par elle-même. Les lois sont nécessaires, sans doute; mais comme elles constituent toujours des entraves, il ne faut pas les multiplier, ainsi qu'on le fait de nos jours.

Quatre mois de session devraient suffire. Dans certains États de l'Union américaine, le Parlement ne se réunissait qu'une fois tous les deux ans. En Norwège, un des pays les plus libres et les plus démocratiques de la terre, il ne siége qu'une fois tous les trois ans. On ne voit pas que la félicité publique en souffre.

Fédération des communes constituant la province, fédération des provinces constituant l'État, voilà la forme nécessaire des sociétés libres. Le despotisme l'a brisée ou en a empêché la formation. Il faut aujourd'hui s'en rapprocher de nouveau, à mesure que les localités deviennent plus capables de se gouverner elles-mêmes.

Digitized by Google

Autre réforme tout aussi indispensable : La critique et le public devraient réagir énergiquement contre l'immoralité croissante des œuvres d'imagination. Les romans, les pièces de théâtre ne semblent avoir de sel que s'ils contiennent au moins un adultère et un bâtard. Quand on peut réunir les deux, le succès est assuré. Les journaux catholiques s'élèvent avec raison contre cette littérature malsaine.

Ce n'est pas que Vienne, Londres ou Berlin méritent le prix de vertu plus que Paris ; mais les œuvres littéraires, qui représentent l'esprit national, sont plus pures en Allemagne et en Angleterre, et n'apportent pas, dans les familles honnêtes, l'écho et l'influence du monde de la débauche et de la licence. Le théâtre moderne est devenu une véritable peste. La contagion qu'il répand rend la régénération morale presqu'impossible.

Chose essentielle, il faudrait ranimer le sentiment du devoir. Mais pour le peuple, cela ne se peut qu'en réveillant le sentiment religieux. Or, dans les pays catholiques, le réveil du sentiment religieux aboutit inévitablement au triomphe de l'absolutisme papal. Il faut donc choisir entre l'irréligion qui mène au scepticisme, à l'indifférence, à l'affaiblissement du sentiment moral, et la religion qui conduit à la servitude. Le remède serait dans une réforme religieuse. L'Allemagne la tente en ce moment. Aura-t-elle encore assez d'énergie et de foi pour persévérer? Peut-être. Mais ni en France, ni en Belgique, on ne peut rien espérer de ce côté. L'aplatissement inouï du père Gratry donne la mesure du degré d'énergie qui reste aux âmes. La lutte continuera donc entre le fanatisme romain et l'incrédulité railleuse de Voltaire. Or, Voltaire sera à la longue vaincu par Loyola. C'est, à mon avis, le plus triste côté de la situation actuelle.

Le grand remède serait un large enseignement de la morale universelle, au-dessus des partis et des cultes, et en vue de former avant tout des hommes et des citoyens.

Le respect et le goût de la liberté manquent encore singulièrement à tous les partis en France. Ce qu'il y a de plus affligeant, ce n'est pas que le gouvernement porte atteinte aux droits individuels ; c'est que les journaux, gardiens naturels des immunités de la nation, ne réclament pas ou approuvent. Voici quelques exemples récents.

Le ministre de l'intérieur ordonne de fermer tout cabaret où se signera une pétition pour demander la dissolution de l'Assemblée, quoique le droit de pétition soit reconnu même dans les gouvernements absolus. Un préfet fait saisir la presse d'un journal de l'opposition, et cela paraît naturel. Distribue-t-on des brochures pour

Digitized by Google

justifier la politique de l'empereur déchu; aussitôt le gouverneur militaire de Paris donne l'ordre aux soldats d'arrêter les porteurs de ces brochures. On prépare, en ce moment, des lois contre l'*Internationale,* contre les grèves et contre la presse. Cette intolérance est l'esprit même du catholicisme, qui reste toujours le ressort des âmes, même chez ceux qui croient l'avoir rejeté (1).

Je suis convaincu que l'origine des principales fautes commises par la France doit être cherchée dans l'influence du catholicisme. C'est le catholicisme qui a amené le triomphe du despotisme sous l'ancien régime, qui a fait avorter la Révolution française, et qui, aujourd'hui encore, organise une véritable croisade contre la diffusion de l'instruction, d'où dépend, en grande partie, l'avenir de la France.

Cette hostilité montre clairement où il faut porter tous les efforts. Je voudrais voir rebâtir les Tuileries pour y installer la grande université de Paris, généreusement dotée et comptant les hommes les plus distingués du pays parmi ses professeurs. Dans l'ancien palais du roi trônerait le vrai souverain de l'avenir, la science. La France affirmerait ainsi aux yeux du monde qu'elle veut s'adonner tout entière au progrès de la civilisation. C'est en s'élevant au-dessus des nations rivales par la noblesse de ses sentiments, par la multiplicité de ses découvertes, par les améliorations du régime politique et social, qu'elle prendrait une revanche dont l'humanité tout entière profiterait, et dont la Belgique surtout aurait à se féliciter.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) « Si paradoxal que cela paraisse, dit M. John Lemoine, la France de 89 est également la France du *Syllabus*. Or, dans la doctrine du *Syllabus*, qui est la seule doctrine catholique, la liberté est un mal, ou plutôt, c'est le mal. Par conséquent, le libre examen, les libres discussions, la libre interprétation sont condamnés *à priori;* par conséquent, la presse, qui est la forme principale de toutes ces libertés, est un mal. Cette doctrine domine toute notre éducation nationale toute notre politique. »

Digitized by Google

POÉSIE.

—

HUMANITÉ.

A MON AMI EUGÈNE VAN BEMMEL.

> Puisque une juste balance est difficile à garder dans les répressions, le plus sûr est qu'elle penche du côté de l'humanité.
>
> . . . . . .
>
> Il faut épargner les citoyens, même pervers, et s'il est besoin quelquefois de saignée, se contenir, de peur de faire l'incision trop forte.
>
> . . . . . .
>
> Rien ne m'empêchera d'appeler Sylla un tyran, car quel tyran but plus avidement le sang humain que celui qui fit égorger en un jour sept mille citoyens romains, et, comme on entendait, du temple de Bellone où il siégeait, les cris de tant de victimes gémissant sous le glaive : « Passons, dit-il au Sénat épouvanté, ce sont *quelques* séditieux que je fais abattre. »
>
> . . . . . .
>
> Quand nous traitons les maladies, nous le faisons sans colère. Les maux de l'âme exigent de même un doux traitement et un médecin sans rudesse pour le malade.
>
> . . . . . .
>
> Les mœurs publiques se corrigent mieux par la sobriété des répressions, car la multiplicité des délinquants engendre l'habitude des délits.
>
> . . . . . .
>
> Le grand nombre des exécutions n'est pas moins honteux pour le Prince, que le grand nombre de funérailles pour le médecin.
>
> SENÈQUE, *à Néron. De la clémence.*

Ami, ces longues nuits, au silence étouffant,
Dont on compte chaque seconde,
Où l'on ne voit plus rien au monde
Qu'un lit où le typhus vous dévore un enfant,

Digitized by Google

Tu les connais. Combien de pères et de mères,
A cette heure, hélas ! comme moi,
Disputent au tombeau de pauvres éphémères
Qu'on voit languir avec effroi !

Rien des bruits du dehors ne nous vient à l'oreille :
On épie un verdict aux yeux du médecin !
Et, s'il n'éveillait pas notre enfant qui sommeille,
Nous resterions sourds au tocsin.

— Mais la foudre, une foudre effroyable, est tombée,
Une foudre à troubler les astres dans leur cours,
Une foudre à distraire une mère absorbée
Du soin de sauver ses amours !

La petite malade était calme et plus pâle,
Nous espérions... Soudain, tout est épouvanté :
« Paris, nouveau Moscou, furibond, s'est jeté
Au bûcher de Sardanapale.

» Un peuple au désespoir a brûlé ses vaisseaux,
Le sanglier forcé s'est retourné, terrible ;
Le meurtre tranche tout ; les hommes par monceaux
Tombent, et le cruel le dispute à l'horrible.

» Et l'esprit d'Attila, le spectre tant maudit
Des Dragonades, des Cévennes,
S'abat sur les vaincus... et l'Europe applaudit
A cette avalanche de haines ! »

L'Europe... Non pas nous, mon ami, n'est-ce pas ?
N'est-ce pas, ma pauvre innocente
Que je tenais hier mourante dans mes bras,
Que je tiendrai demain dans mes bras renaissante ?

Non, non, par ce berceau, presqu'une tombe, hélas !
Qu'assaillent d'affreuses vipères,
Avant d'être penseurs, d'être époux, d'être pères,
Nous sommes hommes, n'est-ce pas ?

Nous sommes de ce monde, et jamais sur le globe
Nous ne verrons sans honte ou sans compassion,
Le vampire Typhus, le massacre hydrophobe
Mordre aux flancs une nation.

Quoi ! Senèque à Néron lui-même
Enseigna la clémence au nom de l'équité !
Et ce serait en vain qu'au siècle dix-neuvième
On parlerait d'humanité !

Digitized by Google

Non, pères qui luttons contre l'épidémie,
Non, peuples menacés par les réactions,
Repoussons loin de nous la Gorgone ennemie,
L'hydre des persécutions !

Quand les hommes pour nous ne sont plus des semblables,
Hommes, nous devenons des loups.
La peur nous met au sein des rages effroyables !
— Près d'un berceau d'enfant qui souffre, on devient doux.

Le droit ? où donc est-il ce droit inexorable ?
Ce droit qu'on discute en tout lieu ?
J'entends le devoir sûr, le droit indiscutable,
La voix du sang, la voix de Dieu !

Où finit le soldat ? où le bourreau commence ?
Ce n'est pas un vainqueur qui le vote, irrité.
Respecter des vaincus, c'est devoir et clémence,
Tuer sans jugement, c'est crime et cruauté.

Ah ! pour que nos vieux jours ignorent les entraves,
Ah ! pour laisser nos fils maîtres de leurs chemins,
Ne soyons pas cruels pour n'être pas esclaves,
Si nous voulons rester libres, restons humains.

Nul massacre ne force une idée au silence ;
Pour conjurer César, n'ayons point de Sylla ;
Sinon, la violence ouvre à la violence ;
Sinon, le Bas-Empire est là.

Enfants, faut-il trembler, le jour où l'on est père ?
La terre n'est pas saine et l'homme est sans raison !
Non ! La nature est douce, elle nous dit : Espère !
La conscience est sainte, elle nous dit : Sois bon !

Faut-il trembler, enfants, le jour où l'on vous sauve ?
Si l'excès aux excès jette d'affreux défis,
Autant vaut enfermer l'avenir de nos fils
Dans un antre de bête fauve !

Non, la justice parle et le crime est dompté :
La justice éternelle et le crime éphémère !
Elle est mère du Droit, mais cette sainte mère
Est fille de l'Humanité.

Ch. Potvin.

30 mai 1871.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

LE LIVRE DES PARFUMS.

Tout ce qui nous environne ne sent pas la rose. Nos industriels empestent les airs, nos auteurs empestent les âmes, et tous nous empestons les eaux, rivières et ruisseaux. Où est le temps où les dieux parfumaient le monde par leur présence? « O Diane, chaste déesse, disait Hippolyte mourant, je sais que tu es près de moi, car j'ai reconnu ton céleste parfum. » Les choses ont bien changé depuis. Nos saints du jour exhalent une odeur de gargotte, et combien de nos amis, esprits libéraux et progressistes, laissent derrière eux, en courant à la poursuite du progrès, une assez forte senteur de gibier faisandé? Notre siècle est empuanti. Chercher remède à ce mal, c'est s'exposer à trouver pis, comme il arriva jadis à la reine régente Anne d'Autriche. Un jour qu'elle était au conseil, il vint une assez forte odeur de charbon et d'ordures qui infecta le lieu et dont la reine se plaignit fort. Le surintendant Bullion, habile ministre et homme très-grave, tira une petite boîte d'ivoire de sa poche et la présenta à la reine pour la sentir. La reine l'ouvrit avec impatience, mais en la portant à son nez : « Ah! Bullion, s'écria-t-elle, c'est de la ..... » Et c'en était en effet. La boîte, ajoute M. le marquis de Dangeau, se renouvelait tous les matins, et de la plus fraîche.

Ces hommes austères et graves ont eu et toujours auront des goûts singuliers. Pour nous, qui ne partageons pas les leurs, nous qui n'aimons les parfums naturels que pour autant qu'ils soient purs, et qui ne les demandons qu'à l'humble monde des fleurs, nous n'avons jamais conçu l'espoir de voir notre siècle nauséabond se changer de mal en bien; nos vœux sont plus modestes.

Blotti donc, en cette froide saison, contre notre poêle à charbon,

Digitized by Google

nous disions tout bas : Dieux que nous avons tant aimés, si vous vivez encore, écoutez-nous. Dieux de l'Olympe, envoyez-nous, non un printemps perpétuel, mais, pour simple réconfort, un souffle léger, passager, des campagnes d'Enna où vivait votre bouquetière, la fille de Cérès, et, si ce n'est trop vouloir, la douce odeur qui s'échappait d'une vieille amphore de Pramne ou de Maronée, si chère au vieil Homère.

Les dieux écoutèrent notre prière. Ils nous envoyèrent aussitôt leur messager. C'était, comme doit l'être tout vrai messager des dieux, un poète ; c'était un collaborateur de la *Revue* qui tenait à la main un in-quarto de belle couleur rouge et or, non un de ces volumes grossiers et mal léchés qui ne sauraient être maniés que par les manouvriers de la commission d'histoire ou par les terrassiers de la Biographie Nationale, mais le plus gentil in-quarto qui ait jamais décoré la bibliothèque de Minerve, la belle liseuse. — Dans ce volume, me dit notre poète, il y a tout ce qui a fait battre les cœurs sur la terre et dans les cieux, tout ce qui a fait courber les fronts dans la poussière, tout ce qui a donné à la grâce son achèvement, à la beauté son entraînement, à l'amour son ivresse. C'es *le Livre des Parfums !*

— Lequel des immortels, dis-je en feuilletant avec respect le volume, a écrit ce beau livre ? Ce ne peut être que Phœbus le doré, sur le lit de repos et sous la dictée de Vénus la blonde. — Et, en même temps, montait à mes sens des nuages de parfums qui, prenant des formes de corps diaphanes, me montraient mille apparitions charmantes. Ici je reconnaissais la belle Semiramis ; je la voyais au moment où, fatiguée des hommages des hommes, elle leur échappait sous la forme d'une colombe, pour aller retrouver la reine Mylitta, sa mère. Je voyais l'infortunée Myrrha, dont chaque larme est une goutte d'un baume précieux, et Daphné, la parfumée, et je respirais « le souffle céleste qu'exhale ce vert laurier où Amour frappe au flanc Apollon. »

L'aura celeste che'n quel verde lauro
Spira, ov' Amor feri nel fianco Apollo. »

Notre poète jugea utile d'arrêter l'élan de mon enthousiasme et m'interrompit en disant : — L'auteur n'est pas un dieu, mais un parfumeur ; non pas Phœbus, mais M. Rimmel. — Pour vous croire, dis-je, permettez que je découvre dans ce livre quelque trace d'humanité, j'entends quelque tache, faute, tare, défaut ou balourdise qui m'indique que c'est bien un homme, et non mieux, qui en a été l'ouvrier. — Aussitôt, braquant mes lunettes sur le magnifique

Digitized by Google

volume, ma vue se vint heurter contre une grosse faute, c'est la préface. Il est vrai qu'elle n'est pas imputable à l'auteur du livre, quel qu'il soit, Rimmel ou Phœbus, puisque cette préface a été écrite par M. Alphonse Karr.

C'est un vieil ami, M. Alphonse Karr, un ami d'enfance. Lorsque, ce qui m'arrivait souvent, mes professeurs me chassaient de la classe et que je n'osais rentrer à la maison, je me réfugiais sur un banc du Parc, et lisant quelque volume de ce bon M. Karr, je ne sentais ni la bise, ni le givre, tant j'applaudissais à ses belles phrases contre les thèmes, l'étude du latin, les professeurs et les *pions*, toutes nos tortures et tous nos tyrans domestiques. Même destin régissait l'auteur et l'écolier. Tous deux nous avions été congédiés, non pas précisément pour cause d'intelligence, lui de son collége, moi de mon athénée, d'où je sortis un jour tout de bon le plus mauvais et le plus méchant sujet, grâce un peu à la nature et beaucoup à M. Karr.

Mais jugez combien je fus stupéfait en voyant la préface de ce même M. Karr, saupoudrée de citations latines, chaque page ayant la sienne, et, outre cet amas de latinité, toutes les qualités qui rendent la personne des cuistres si récréative : propos inconvenants, langage alambiqué et pierreux, phrases de cailloutage, air et manière pédantesques. Voyez, par exemple, le beau discours que notre préfacier tient à un vieux magistrat qu'il estime. « Je pense, » dit-il, que, comme moi, vous aurez cette force heureuse de re- » noncer à l'amour assez tôt pour éviter l'horrible malheur de » demander aux femmes ou même d'accepter d'elles des plaisirs » qu'elles ne partageraient pas. »

Or çà, mon cher ami, daignez ouïr maintenant la finesse de pensée et l'harmonie inouïe du style karrien : « Les femmes semblent trop oublier que la plus charmante créature, la plus richement douée — *a cependant un point de charme auquel elle ne peut atteindre : être une autre.* » Fichtre! comment peut-il sourdre d'une plume française pareille phrase, agréable à l'oreille comme le cri du grillon et le croassement du corbeau!

Après cette belle musique, M. Karr nous montre, avec une affectation de collégien, un Juvénal sur sa table. Ainsi voyons-nous, sous un ministère catholique, candidats de toutes les façons aux places vacantes se promener le dimanche avec un bréviaire de taille respectable sous le bras. Ces gens-ci affectent de passer pour dévots, comme M. Karr affecte, par le même procédé, de passer pour connaître les bons auteurs. Mais M. Karr, qui est un artiste, amène habilement sa table parée d'un Juvénal, et c'est sous le prétexte de nous

Digitized by Google

apprendre que Dussaulx, le traducteur des satires, n'avait qu'un *s*, que nous connaissons ce détail fort intéressant de l'intérieur de M. Karr. « Tenez, ajoutai-je, voici *sur ma table* deux livres bien » différents et qui cependant confirment, chacun à sa manière, ce » que je viens de vous dire; l'un est d'un homme connu comme » traducteur de Juvénal, les biographes l'appellent Dussaulx, lui » s'appelait Dusaulx, comme le prouve *ce volume* imprimé sous ses » yeux, en 1779. »

Quand on lit chaque jour Juvénal, ou tout autre bon auteur, on finit par apprendre que, dans tout ouvrage, satire, poëme ou préface, n'importe, il faut au moins mettre une idée. Aussi, M. Karr a-t-il mis la sienne dans son œuvre; seulement, elle est bien vieille. Il voudrait que chacun fît ce qu'il appelle un *testament professionnel*, c'est-à-dire que chacun écrivît les remarques, observations, réflexions qu'il a recueillies durant une carrière laborieusement parcourue. Il y a bien longtemps déjà que les artisans de tous états ont été encouragés à faire cette utile besogne, et pour ne citer qu'un exemple, si vous voulez ouvrir le *Journal des savants*, numéro de juin 1770, celui qui parut, il y a cent ans et quelque chose, vous y trouverez, au milieu de beaux mémoires sur des sujets d'érudition latine, grecque et orientale, un compte-rendu fort intéressant de l'ouvrage d'un simple coutelier, nommé Jean-Jacques Perret. Cet artisan avait écrit un livre sur l'art de se raser, comme M. Rimmel écrit aujourd'hui un volume sur l'art de se parfumer. Le travail de Perret contient une foule de détails curieux. C'est là que j'ai appris que les meilleures pierres à rasoir, celles dont se servaient de préférence les Français, venaient de Liége. Qu'il nous suffise de savoir que le monde n'a pas attendu la venue de M. Karr pour voir éclore l'idée du prétendu *testament professionnel*. Dites-moi donc maintenant pourquoi M. Rimmel, qui écrit bien, a pu demander une préface à M. Karr, qui écrit avec beaucoup moins de simplicité et de talent. Dites-moi comment M. Rimmel, qui traite les sujets les plus savants sans pédantisme, a eu recours à un homme qui traite avec pédantisme les sujets les moins savants. Est-ce pour obéir à cette détestable coutume qui oblige aujourd'hui un auteur estimable à solliciter — et souvent à payer fort cher — d'un personnage connu sur le marché, quelques pages lourdes, mal gracieuses et faisant tache à l'ouvrage nouveau?

— Vous n'y êtes pas du tout, me dit mon interlocuteur. M. Rimmel s'est rappelé l'artifice des jolies femmes au temps jadis. Elles se mettaient un petit emplâtre noir sur la face, à l'endroit le plus apparent; elles appelaient cet emplâtre une mouche, et cette mou-

Digitized by Google

che n'était là que pour faire ressortir leurs charmes. La préface de M. Karr, quinze pages sur environ quatre cent cinquante, fait l'office de la mouche sur le joli visage de nos grand'mères.

N'attachons donc pas plus d'importance aux pages de M. Karr qu'elles n'en ont, et voyons M. Rimmel lui-même. Il est enthousiaste, ce qui n'est pas un vice. Quel livre, écrit sans une certaine dose d'enthousiasme, est supportable? Nous serions injustes si nous chicanions l'auteur, lorsque, s'appuyant sur une expression de la bible, il nous veut faire passer pour un art le métier de parfumeur. « De même, dit-il, que le premier musicien tâcha d'imiter avec un roseau les chansons des oiseaux, de même que le premier peintre retraça, à l'aide d'un pinceau, les images qu'il voyait se réfléter dans l'onde, le parfumeur ne cherche-t-il pas à *copier* la nature dans une de ses œuvres les plus gracieuses? Ne fait-il pas *revivre.* des senteurs que sans lui la brise eût emportées dans l'espace? N'arrive-t-il pas, en combinant diverses odeurs, comme des couleurs sur une palette, à *reproduire* fidèlement les arômes des fleurs qui, rebelles à ses efforts, refusent de lui abandonner l'essence éthérée formant leur base? Pourquoi donc ne lui donnerait-on pas le nom d'artiste s'il parvient à approcher de la perfection de ses charmants modèles? »

Pourquoi? Mais précisément parce que vous imitez avec la plus scrupuleuse exactitude, et que vous ne faites rien de plus. Le véritable artiste, au contraire, ajoute à l'objet imité ce je ne sais quoi d'humain, cette quintessence qui fait que l'objet produit n'est pas seulement une copie, mais un objet nouveau, différent de l'objet primitif, surtout dans ce qu'il imite de lui. Aristote, à qui se rattachent tous ceux qui ne veulent voir que de l'imitation dans ce qui est l'essence de l'art, fait une observation pleine d'à-propos, lorsqu'il dit : « Nous contemplons avec plaisir les images exactement faites des choses que nous voyons avec déplaisir, comme les figures de bêtes hideuses et de cadavres. » Que la parfumerie essaie donc de nous faire trouver agréable l'imitation d'une odeur naturellement désagréable. Rubens et Van Dyck ont peint de beaux cadavres. Nous défions M. Rimmel, tout habile qu'il est, de nous faire une belle odeur cadavérique. Il y a plus; une excellente odeur, qui plaît lorsque la fleur l'exhale, peut déplaire lorsque c'est le récipient qui la fournit. M. Rimmel lui-même nous en donne la preuve.

« C'était, dit-il, quelques jours avant la première représentation de l'*Africaine*. On avait proposé à la direction de l'Opéra d'introduire, au commencement du quatrième acte, pendant la danse des

Digitized by Google

bayadères, quelques bouffées d'un parfum frais et léger, par un procédé que les Anglais emploient, depuis quelques années, pour prêter un nouveau charme aux splendides tableaux de leurs pièces-féeries. Ces délicates et fugaces senteurs eussent rappelé celles des fleurs de tropiques et complété, pour leur modeste part, la vérité de la mise en scène.

» La direction accepta des deux mains, et nul doute que l'ombre du maëstro, si amoureux de la couleur locale, n'en eût tressailli d'aise, mais le sort en avait décidé autrement.

« L'expérience se terminait à peine, lorsqu'une célèbre artiste fit une irruption dans le *sanctum* directorial, encore imprégné des parfums du vaporisateur. « Quelle délicieuse odeur! » dit-elle, en entrant, attribuant d'abord cette atmosphère embaumée à quelques fleurs qui s'épanouissaient dans une jardinière. Puis, tout à coup, apercevant le malencontreux appareil qui exhalait ses derniers soupirs aromatiques : « Ah! fi! quelle horreur! s'écria-t-elle, *c'est du parfum*. Que va-t-on faire de cette odieuse machine? »

« On lui expliqua qu'il s'agissait tout simplement d'achever le chef-d'œuvre du peintre, en donnant la vie aux fleurs de ses décors, mais elle se montra complétement hostile à la réalisation de ce projet.

» On eut beau l'assurer que ces vapeurs ne dureraient qu'un instant, et ne se sentiraient même pas sur la scène, étant entraînées par le courant d'air dans la salle, elle fut inexorable, et opposa la susceptibilité de ses nerfs comme un argument irréfutable aux instances de l'inventeur et aux observations de la direction, qui n'osa toutefois pas enfreindre son *veto*. »

M. Rimmel peut voir dans tout cela un caprice. Pour moi, je suis bien certain que, si quelqu'un avait offert à cette belle capricieuse le portrait de son premier amoureux peint par De Gronckel, elle n'aurait pas rejeté la toile comme elle repoussa la machine à parfum.

Certes, l'odorat est un sens capricieux; nous l'avons éprouvé comme tout le monde. Un jour — c'était au temps où le public commençait à faire usage du pétrole — je fus chargé de visiter une fabrique où l'on clarifiait cette huile. L'odeur en était nouvelle pour moi; je la trouvai agréable et, pendant une bonne heure, j'aspirai son parfum avec un certain plaisir. La fabrique était située près de Jette. Vingt minutes s'étaient écoulées depuis que je l'avais quittée; je ne pensais plus au pétrole et à ses parfums, lorsque, à ma rentrée en ville, l'odeur absente se présenta subitement à mon odorat; mais, cette fois, sous une impression si désagréable, si insuppor-

Digitized by Google

table que je me trouvai mal, et mon indisposition dura plusieurs jours. J'avais une indigestion de pétrole. Mais les autres sens ont de mauvais moments, tout comme l'odorat. Cependant, ce ne serait pas un bourdonnement d'oreille qui me ferait haïr Gluck, Mozart ou Rossini, et ce n'est pas non plus la chassie épaissie sur mes yeux qui me dégoûterait d'un paysage de Stroobant ou de Kindermans.

Mais quoique la parfumerie ne soit pas un art, si j'avais été présent en tiers, lorsque M. Rimmel écrivait les lignes citées tout à l'heure et si quelqu'un se fût avisé de lui vouloir faire les observations que nous lui faisons nous-mêmes, je lui eusse collé la paume de la main en la bouche pour empêcher cet imprudent, ce fâcheux, ce trouble-fête, de détruire les illusions, de refroidir l'enthousiasme de l'écrivain. Quelle dose de courage, que l'enthousiasme du sujet pouvait seul donner, n'a-t-il pas fallu pour entreprendre et achever sans fatigue et sans ennui, ni pour l'auteur, ni pour le lecteur, cette longue pérégrination à travers les peuples et à travers les siècles, depuis l'extrême Orient jusqu'à l'extrême Occident, depuis l'Egypte classique des Pharaons jusqu'à la Rome des Césars, en passant par Babylone, Ninive, Ecbatane, Persépolis, Sardes et Athènes, depuis la fable et ces peuples qui, au témoignage de Pline, se nourrissent de parfums, jusqu'aux bourgeois de Paris et de Londres qui élèvent leur petite famille, grâce au débit de la graisse d'ours et de la pommade du lion, depuis la bayadère du Gange jusqu'à la ballerine des bords de la Seine, depuis la dame d'honneur des Tuileries jusqu'à la mandarine de Pekin, depuis le sauvage, ou noir, ou rouge ou jaune, qui frotte sa peau nue de parfums grossiers jusqu'à la femme blanche qui ne nous paraît si belle que parce que de toute sa personne nous ne pouvons apercevoir rien du tout, attifée, fardée et rembourrée comme elle l'est.

C'est une histoire vraiment universelle en laquelle, si nous ne sommes pas conduits par un théologien comme Bossuet ou par un philosophe ténébreux comme la plupart de ses successeurs, nous avons au moins la consolation d'être guidés par un homme aimable qui sait nous mener, non par les champs de bataille, non par les cabinets des politiques et telles autres cavernes de bandits, mais par des sentiers charmants et parfumés, nous faisant reposer dans les boudoirs de toutes les belles, et nous abandonnant, à la fin du voyage, non pas moroses, ridés, haïssant les animaux féroces dont nous devons nous dire les *frères*, mais regaillardis, gais, joyeux et amoureux de toutes les jolies femmes de l'univers, comme le philosophe Cousin l'était des seules contemporaines de mesdemoiselles Gorgibus : Cathos et Madelon.

Digitized by Google

Si une pareille histoire était sans faute, parfaite en tous ses détails, l'auteur pourrait avec raison se croire un peu plus qu'un homme. Ne nous étonnons donc pas d'y trouver çà et là quelques inexactitudes, mais elles sont si peu importantes, que M. Rimmel ne semble les avoir commises qu'avec préméditation et dans le dessein de rendre son livre agréable même aux imbéciles; j'entends cette classe de gens qui ne se plaisent qu'aux livres auxquels ils trouvent à ronger, à mordre, à reprendre et à critiquer. C'est pour ces imbéciles que M. Rimmel a appelé notre compatriote Judocus Badius un *caricaturiste allemand*. Mais combien de personnes chez nous même ignorent que le village d'Assche, tout près de Bruxelles, a donné naissance à un savant si respectable et si spirituel? Dernièrement encore, une feuille quotidienne ne disait-elle pas, à propos de notre nouveau ministre, M. de Landsheere, qui est d'Assche aussi, et qui est aussi un homme d'esprit, de talent et de science, que cette pauvre bourgade *n'est pas précisément l'Athènes de la Belgique?* Halte-là, messieurs les journalistes, lorsque d'un village, quelque petit ou grand qu'il soit, est sorti un homme comme Badius, qui apprit le grec aux Français, l'enseigna à Lyon d'abord, à Paris ensuite, lorsque cet homme a aidé puissamment, par sa science et par son art (c'était un habile imprimeur) au mouvement de la renaissance en Europe, lorsque de ce village est sortie une petite fille, l'enfant de Badius, Pétronille, qui parlait l'hébreu aussi couramment que M. Astruc, le grand rabbin, et le français avec plus de grâce que nulle femme, pour son temps, en France; lorsque cette même fille a donné à cette même France un de ses plus grands écrivains, je veux dire Henri Estienne, vous êtes mal reçu à dire dédaigneusement que la localité qui a vu naître une telle famille n'est pas précisément l'Athènes de la Belgique. M. Rimmel est beaucoup plus excusable que vous, messieurs les journalistes. S'il se trompe sur le pays natal de Badius, il a du moins le mérite, et nous devons l'en remercier, de nous faire connaître un joli dessin, *scapha olfactionis stultæ*, d'un petit ouvrage de morale satirique dû à notre illustre et respectable compatriote d'Assche en Brabant.

Puis encore, M. Rimmel était bien obligé de nous prendre quelque grand homme pour en faire cadeau à l'Allemagne, ayant par mégarde donné à la France un grand homme de l'Allemagne. Il avait dit p. 93 : « Deux savants, l'un *français*, l'autre anglais, *Niebuhr* et *Rich*, levèrent le voile du suaire qui couvrait ces cadavres, et dévoilèrent à l'Europe émerveillée les splendeurs de l'ancienne civilisation asiatique. »

Digitized by Google

Autre inexactitude, légère aussi. p. 118 : « *Myrto* obéit et sa tumeur disparut. Protégée par sa puissante patronne, la pauvre fille du mouleur s'assit plus tard sur le trône persan, *à côté de Cyrus.* » Hélas! que n'est-ce vrai! Nous qui avons brûlé jadis pour la belle *Milto* (et non pas *Myrto*), nous qui avons eu l'honneur d'être son peintre et son historiographe, nous qui avons chanté sa gloire et ses malheurs dans la *Revue trimestrielle*, nous savons qu'elle n'eut pas ce bonheur et que si elle s'assit un moment sur le trône de Perse, ce ne fut pas avec son cher Cyrus, mais avec Artaxercès, qui fut le second, mais non pas le dernier ravisseur de sa tendre vertu.

Une faute plus grave est d'avoir traduit Anacréon en vers de six pieds, p. 119. Anacréon, si léger, si fluet, entortillé dans le lourd hexamètre français, et une femme nue se promenant dans des bottes de gendarme sont les deux choses les plus tristement bouffonnes que nous connaissions au monde. Mais il n'y a que quatre vers d'Anacréon ou de M. Rimmel, et la mauvaise impression de ces quatre malencontreux hexamètres est bien vite effacée par une foule de nouveaux détails curieux et attachants.

Hâtons-nous de débarrasser notre cœur de tout ce qui l'oppresse. M. Rimmel nous cite un passage de Lucien, que je répète, pour prouver à beaucoup de charmantes contemporaines qu'elles ne sont pas sans ressembler, au moins en quelque chose, aux belles femmes de la Grèce. Lucien dit : « Le matin, au sortir du lit, la femme ressemble à un singe. » Celle que M. Rimmel a laissé mettre au frontispice de son livre, a le défaut de ressembler un peu trop à ces Grecques-là. L'artiste parisien n'a sans doute rien trouvé de mieux que de reproduire les traits vulgaires de sa danseuse de Mabille ou de la closerie des lilas. Vraiment, cette guenon-là est déplacée dans un si beau livre.

Enfin, une critique plus personnelle contre M. Rimmel : Une fois ou deux, une petite négligence de style. Ainsi, lorsqu'il dit, p. 34 : « Aux fêtes d'Isis, on sacrifiait un bœuf, rempli de camphre, d'encens et d'autres aromates. » Il va sans dire qu'on sacrifiait d'abord le bœuf, et qu'on le remplissait ensuite d'aromates. Mais il n'y a pas là non plus sujet de se courroucer contre M. Rimmel, pour avoir passé un peu vite sur un détail de boucherie qui, pour être religieuse, est toujours un détail désagréable de boucherie.

Et maintenant que nous avons arraché, avec un soin minutieux, dans ce parterre de roses, toute épine menue à laquelle le lecteur, qui nous accompagne, aurait pu se faire blessure légère, reprenons notre promenade. Allons droit à Alexandrie; la reine Berenice nous

Digitized by Google

attend dans son cabinet de toilette. Elle daignera discuter avec nous si aujourd'hui, fête d'Adonis, elle se fera coiffer à la pintade ou au lotus. Après lui avoir dit notre opinion, nous irons faire un tour de promenade vers l'Euphrate. Mais ce cortége que je vois s'avancer là-bas, quel est-il? C'est Esther, la fiancée d'Assuerus. Elle s'est parfumée « six mois avec huile de myrrhe et six mois avec senteurs et autres embellissements de femme. » Nous voici en Assyrie, où nous trouvons une politique et des mœurs plus douces que dans notre Occident. Chez nous, ou plutôt chez nos voisins d'Europe, quelqu'un a-t-il mauvaise tête, on le fusille. Là-bas, on met le mauvais drôle « aux mains d'un esclave, en lui ordonnant de le raser, de le frotter de pierre ponce, de le baigner deux fois par jour, de l'inonder de parfums, de lui peindre les yeux et de lui natter les cheveux à la mode des femmes. » Soumis à un pareil traitement, notre mauvais sujet devient bientôt aussi doux qu'un mouton.

Suivant la civilisation, nous passerons avec elle sur les bords de la Méditerranée. Athènes et Rome sont de délicieuses hôtelleries. Quelque long qu'y soit notre séjour, nous le trouverons toujours trop court au gré de nos désirs. M. Rimmel nous dit un peu vite ce que Virgile criait parfois à son compagnon de voyage : *Guarda e passa.* Il abrége et élague tout ce qui ne touche pas directement à son sujet. Il a peut-être raison ; mais nous regrettons qu'à Rome, il ne nous tienne pas plus longtemps auprès de l'aimable Catulle. D'une jolie pièce de ce poète, il ne nous traduit que la fin. Il est vrai que la fin seule se rapporte au chapitre des parfums. Mais le morceau tout entier, court d'ailleurs, est si gracieux. Le pauvre Catulle veut inviter son ami Fabulle à souper, mais Catulle n'est pas riche.

Tui Catulli
Plenus sacculus est araneorum.

« Les araignées ont tissu leur toile dans ma bourse. Néanmoins, cher Fabulle, tu souperas bien chez moi, mais à condition que tu apporteras toi-même bons vins et mets fins, et le sel, et les ris, et fillette jolie. En échange, que fournirai-je au banquet? Parfums divins que Vénus, un jour prodigue, a donnés à ma maîtresse. »

Voilà pour Catulle. J'aurais voulu encore que notre auteur nous eût conduit, avec le poète Stace, en la maison patricienne du riche Atedius Melior, et qu'il nous eût fait assister, en ce logis, aux funérailles du perroquet favori. Le bûcher est prêt, la flamme brille. « Du moins, il ne descend pas sans honneurs au sein des ombres,

Digitized by Google

l'oiseau aimé d'Atedius. L'amomum d'Assyrie se mêle à sa cendre; son léger plumage est imprégné du baume de l'Arabie et du safran de la Sicile. Non, jamais le Phénix accablé sous le poids des ans, n'a mêlé de plus riches parfums à son lit funèbre. »

Ainsi chantait le poète Stace. Mais, si le favori, au lieu d'être un vieux perroquet, était un jeune esclave, beau, délicat, encore imberbe, arraché à la terre par quelque dieu jaloux, alors le poète, prenant de nouveau sa lyre, disait : « Parlerai-je des funérailles, des dons prodigués à la flamme? Dirai-je que les fleurs de la Cilicie, la dépouille des prairies de l'Inde, les parfums de l'Arabie, de Pharos et de la Palestine ont baigné ta chevelure dévouée aux flammes? Melior lui voudrait tout livrer avec toi, et sa douleur prodigue embrasserait toute sa richesse, richesse odieuse qui n'est plus rien sans ta présence! Mais le feu jaloux s'y refuse, et le bûcher trop étroit ne suffit pas à tant d'offrandes. »

J'aurais voulu de plus, tant j'aime la société des poètes, que M. Rimmel m'eût mené avec le poète Nemesien ou le poète Calpurnius aux funérailles du berger Mélibée, pour voir Apollon lui-même « détacher les feuilles de son laurier odorant et les déposer sur la tombe » de son ami.

Felix, ô Melibeæ, vale! tibi frondis odoræ
Munera dat, lauros carpens, ruralis Apollo.

Ce *ruralis Apollo*, cet Apollon paysan m'a toujours fait plaisir. Il est si beau de voir un grand s'humaniser, un noble dieu se mettre au niveau des petites gens de la campagne, aujourd'hui surtout que nous voyons tant de sots financiers vouloir se hausser et se guinder à la hauteur des Dieux.

J'aurais voulu lire aussi dans M. Rimmel l'histoire des martyrs de la parfumerie, encore qu'il ne nous eût dit que le miracle raconté par saint Jérôme pour détourner les mères de farder les joues et de teindre les cheveux de leurs filles. Voici ce que raconte le saint dans son *Traité de l'éducation des filles* : « Une noble dame de Rome, appelée Prætextata, habilla et coiffa, il y a peu de temps, Eustochia à la mode du siècle, obéissant aux ordres de son mari. Mais, la nuit suivante, un ange vint la trouver et lui fit d'horribles menaces. — Avez-vous bien osé préférer les ordres de votre mari au sauveur? lui dit-il. Cette main criminelle sèchera tout à l'heure, afin que par la sévérité d'un tel châtiment, vous compreniez toute la grandeur de votre faute; et dans cinq mois, vous serez traînée aux enfers, et vous verrez mourir votre mari et vos enfants, si vous commettez encore une pareille faute. Tout cela arriva

Digitized by Google

comme l'ange l'avait prédit. » Voilà certes qui est bien cruel et un ange qui ne badine pas.

Heureusement, les anges qui avaient jadis l'Espagne dans leur gouvernement étaient moins sévères, car nous lisons dans les lettres de madame la marquise de Villars des usages tout différents. Elle avait accompagné, en 1679, son mari, ambassadeur de France, en ce pays. Elle eut l'occasion, étant à Madrid, d'assister aux funérailles d'une dame du palais. La morte, pour être reçue en paradis, était en habit de religieuse, ce qui était sage, mais, ajoute Mme de Villars, « on lui avait mis bien du rouge sur les joues. »

Nous eussions été charmé de voir notre auteur toucher quelque peu cette histoire des parfums dans ses rapports avec notre religion.

J'aurais voulu surtout — lecteur, pardonnez ce goût baroque — plus de détails sur le chapitre des perruques. M. Rimmel nous en a beaucoup parlé dans son livre ; mais au lieu de nous rassasier, il excite notre appétit. M. Thiers, dans son *Histoire des Perruques*, — l'historien savant, honnête, consciencieux et modeste, M. Jean-Baptiste Thiers — a réuni un volume de renseignements curieux sur ce sujet ; et depuis le temps où il écrivait, jusqu'à nous, que de choses dignes de l'historien ! Depuis le 4 juillet 1689, jour où M. Cousin, censeur royal, disait : « J'ai lû l'*Histoire des Perruques*, où je n'ay rien treuvé qui ne soit conforme à la Foy Catholique, Apostolique et Romaine. En foy de quoy j'ay signé le présent certificat ; » depuis cette date jusqu'au 4 mai 1789, que d'événements où les perruques ont joué un rôle respectable ! Que d'illusions échafaudées sur les perruques, depuis ce bon abbé de Saint-Pierre, qui croyait — pauvre dupe — que les guerres finiraient un jour et que les perruques dureraient toujours : « Voilà pourquoi, dit Mercier, il faisait perruquiers les enfants qu'il avait de ses chambrières. » Et Mercier là-dessus de faire, en quelques lignes, une admirable histoire comparée de la chevelure des hommes et de la queue des chevaux, Mercier, à mon sens, le plus grand écrivain et le plus grand philosophe du XVIIIe siècle. Oui, plus grand que M. de Buffon, que M. de Montesquieu, que M. de Voltaire, que le citoyen de Genève, parce qu'il écrivait avec plus de sans-gêne qu'eux, parce qu'il observait plus et mieux qu'eux tous ensemble, parce que, sans faire grand fracas, il a suggéré une foule de petites réformes utiles dont nous, ingrats, nous goûtons les fruits, sans nous douter de qui nous les tenons.

Mais où vais-je m'égarer ! Et que M. Rimmel a agi sagement en n'allant pas sautillant, comme je l'ai fait, de Catulle à Stace, de Nemesien à Thiers, de l'abbé de Saint-Pierre à Mercier. Comme

Digitized by Google

l'abeille, M. Rimmel, en homme d'esprit, n'a fait qu'effleurer une matière riche et quasiment infinie; mais, en l'effleurant, il a pris partout l'essence, le parfum des parfums; il n'a omis rien d'important, ni de ce que la caricature a produit de plus spirituel, ni de ce que la mode a produit de plus fou, ni de ce que la barbarie et la sauvagerie ont créé de plus original, ni de ce que le bon goût a fait de plus adorable, ni de ce que les Bushukulompos, les habitants de Londa, de l'Ashira, d'Ishigo ont inventé de plus baroque, ni de ce que les Français ont imaginé de plus sage, entre autre cette *coiffure frégate*, si bien adaptée à la femme, symbolisant si bien tout ce qu'il y a de flux et de reflux, de remous, d'orages, de trombes et de tempêtes dans ces petites têtes charmantes toujours aimées et toujours redoutées. Rien enfin n'a été omis par M. Rimmel, pour faire de son *Livre des parfums* le volume le plus intéressant, le plus savant, le plus coquet de France et d'Angleterre.

MAX. VEYDT.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

JANVIER.

A Mme FANNY V.

Au bout de l'horizon,
Comme une aube timide,
Va poindre la saison
De la valse rapide.

Et bientôt les archets,
Poudrés de colophane,
Râcleront à grands traits
Un prélude profane.

Les lustres ciselés,
Tordant leurs girandoles,
Vont, bouquets étoilés,
Éclairer des nuits folles.

Secouant les plis lourds
De leurs housses chagrines,
Les divans de velours
Arborent leurs crépines.

Les colliers, dans l'écrin,
Les bagues, les guirlandes,
Sur un lit de satin,
Dansent des sarabandes.

Digitized by Google

L'éventail, déployant
Sa blanche aile d'ivoire,
Comme un oiseau bruyant
S'envole de l'armoire.

Sur les robes de bal
S'étagent les dentelles ;
Les flacons de cristal
Lancent des étincelles.

Dans l'ombre d'un boudoir,
Seule et les yeux humides,
On conte à son miroir
Le roman de ses rides ;

Ou bien, loin de ses sœurs,
Courbant sa fine taille,
On inscrit des danseurs
Sur un carnet d'écaille.

— Quand tout est mort aux champs,
Tout renaît à la ville :
L'hiver est un printemps
Dont la valse est l'idylle.

ANATOLE HARZÉ.

Liége.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

—

CHARLES LE HARDY DE BEAULIEU.

Le 2 janvier de cette année, un grand nombre de personnes, venues de Bruxelles, de Mons, de Charleroi, se rencontraient à la petite station de Morlanwelz, pour rendre les derniers devoirs à Charles le Hardy de Beaulieu, l'éminent économiste, le publiciste infatigable, mort le 30 décembre 1871, chez son gendre, M. Julien Weiler. Nonobstant une pluie persistante et glacée, les habitants du bourg de Morlanwelz s'étaient rendus en masse aux funérailles, curieux peut-être d'assister, pour la première fois, à une inhumation faite par la *Libre-Pensée*, mais silencieux et recueillis. Les grandes qualités du défunt, l'estime publique qui entoure son gendre imposaient le respect à la foule, et les discours prononcés par MM. Corr-Vandermaeren, De Puydt, Houzeau-de le Haye et Van Bemmel, firent comprendre à tous la perte immense que le pays venait d'éprouver.

Charles le Hardy de Beaulieu, né le 10 mars 1816, était le fils cadet du général le Hardy de Beaulieu, dont la verte vieillesse est restée, jusqu'au dernier moment, fidèle aux convictions du républicain et du libre-penseur convaincu. Après avoir terminé ses études à Paris, à l'école centrale, de 1835 à 1838, Charles de Beaulieu occupa différentes positions dans l'industrie, notamment en Espagne. Il étudia ce pays d'une façon particulière, et peut-être l'aspect d'une si profonde décadence au milieu même des plus merveilleuses ressources naturelles attira-t-il son attention vers la science qui s'occupe de la production des richesses publiques. Le livre qu'il publia en 1861 sur les relations commerciales à créer entre la Bel-

Digitized by Google

gique et l'Espagne, montre combien ses appréciations étaient bien établies.

Étant venu se fixer à Mons, à son retour de l'Espagne, il ne tarda pas à être nommé, en 1846, professeur de minéralogie et de géologie à l'Ecole spéciale de commerce, d'industrie et des mines du Hainaut; il fut chargé, bientôt après, du cours d'économie politique que l'on venait d'ajouter au programme des études, et accepta, en outre, de faire à l'athénée de Mons les cours de sciences commerciales et d'histoire naturelle.

Il semble que les devoirs d'un professorat étendu à tant de branches aient dû absorber toute l'activité intellectuelle de Charles de Beaulieu. Et pourtant, dès l'année 1847, nommé membre de la Société des sciences du Hainaut, il enrichit les mémoires de cette association de travaux importants sur les sciences naturelles et l'économie politique. Ses observations sur l'*Organisation du travail* et sur le *Libre-Échange*, en 1848 et 1851, donnèrent une sorte d'impulsion déterminante au mouvement qui se révélait alors de toutes parts, et ce fut sur son initiative toute personnelle que fut fondée, le 1er juillet 1855, la Société belge d'économie politique, dont la première réunion officielle eut lieu le 23 septembre de la même année.

La publication de la *Revue trimestrielle*, à partir de janvier 1854, et l'année suivante, celle de l'*Economiste belge*, fournirent à Charles de Beaulieu deux tribunes permanentes pour la propagande qu'il avait entreprise dès lors en faveur du progrès moral et social. Des conférences publiques commencées par lui à Mons, en octobre 1855, sur l'*Economie politique*, la création d'un sous-comité du Hainaut de la Société d'économie politique, en novembre 1855, et l'institution, en décembre de la même année, de l'Association belge pour la réforme douanière, témoignent, en ce moment, de son activité prodigieuse, ainsi que de son dévouement absolu aux idées qui faisaient sa constante préoccupation.

Pour se faire une idée de ce labeur incessant, il faut parcourir les quatorze volumes, années 1855 à 1868, de l'*Economiste belge*, dont presque toutes les livraisons renferment quelque article utile, quelque observation, quelque compte-rendu, quelque note instructive, dans le sens des tendances économiques dont le directeur de l'*Economiste*, M. Gustave de Molinari, cherchait à assurer le triomphe. Il faut parcourir aussi les tables des matières des soixante volumes de la *Revue trimestrielle*, de l'année 1854 à l'année 1869. Si l'on y joint les ouvrages qu'il publia séparément, durant cette même période, le *Traité élémentaire d'économie politi-*

Digitized by Google

que, les *Considérations sur les relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne*, le *Guide minéralogique et paléontologique dans le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse*, *Du Salaire*, *Causeries agricoles*, la *Propriété et sa rente*, le *Catéchisme de morale universelle*, etc., etc., on aura l'ensemble des études les plus fécondes et les plus remarquables qui puissent remplir une carrière de publiciste et de savant.

Et pourtant, dès l'année 1858, il avait été atteint de cécité ; quelques années après, il perdait sa femme, et restait, seul et aveugle, chargé de sept jeunes enfants. C'est au milieu de ces calamités inouïes que, tout en veillant avec une sollicitude des plus vives au développement moral, à l'éducation parfaite de sa nombreuse et intéressante famille, il sut encore, d'une âme sereine, consacrer une grande partie de son temps au bien-être et au bonheur de l'humanité. C'est même en ce moment terrible que sa pensée sembla s'élever davantage, devenir plus claire et plus pénétrante. Frappé dans ses plus chères affections, obligé de remplir auprès de ses enfants des devoirs que la privation de la vue rendait plus délicats et plus pénibles, privé enfin de l'instrument le plus indispensable à l'étude, il parut, en quelque sorte, se raidir à la fois contre l'obstacle et contre la douleur.

S'il abandonna quelques-uns de ses cours, il conserva du moins celui d'économie politique, qu'il continua jusqu'en juillet 1870. Il fonda et présida le Cercle local de la Ligue de l'enseignement à Mons, organisa la Société des conférences dans cette même ville, prit part à de nombreux meetings, à Mons, à Quaregnon, à Cuesmes, et, lorsque son ami M. de Molinari quitta la chaire d'économie politique au Musée de l'industrie de Bruxelles, on vit Charles de Beaulieu se faire conduire chaque samedi à Bruxelles, pendant les semaines les plus rigoureuses de l'hiver, pour continuer cette propagande active à laquelle il avait voué sa vie.

Jamais existence, peut-être, ne fut plus utile ni mieux remplie ; jamais homme ne songea moins à lui-même. Il n'était occupé que de sa famille, de ses amis, et de cette autre famille, de ces autres amis que lui représentaient les classes souffrantes de la société. Cœur droit et honnête, esprit distingué, chercheur infatigable, sans affectation comme sans vanité d'aucune sorte, Charles de Beaulieu avait toutes les qualités du savant et de l'homme de bien. Il était surtout le type du véritable moraliste, dans la plus haute et la meilleure acception de ce mot.

La bibliographie qui suit cette notice donnera une idée des nombreux et importants travaux auxquels se livrait Charles de Beaulieu,

Digitized by Google

dans le domaine des sciences morales, des sciences naturelles et surtout de l'économie politique. Mais c'est l'homme même qu'il faut particulièrement admirer et aimer, et nous ne pouvons mieux faire pour aider à l'apprécier d'une manière complète, que de reproduire ici un passage du discours prononcé par M. P.-E. De Puydt, président de la Société des Sciences du Hainaut, aux funérailles de son collègue et ami, Charles de Beaulieu :

« Ce qu'il savait, il aimait à le communiquer et à le répandre, par les brochures, par les livres, par les conférences. Sa conversation était une mine d'observations et de notions précieuses. Agronome, naturaliste, minéralogiste surtout et géologue distingué, connaissant la moitié des langues de l'Europe, Charles de Beaulieu a été, dans toute la force du terme, un savant. Non content du domaine commun de la science, il s'est montré, en toutes choses, un chercheur indépendant et infatigable. En dehors des sciences positives, en matière d'éducation, en morale, en philosophie, il a été un penseur sérieux et convaincu. Ce qui a satisfait à la fois sa raison et sa conscience, il l'a tenu pour vérité, et la vérité qu'il a cru tenir, il l'a embrassée avec toute la force de son esprit, avec toute la sincérité de son âme. On peut juger ses opinions, il les a livrées à la publicité, mais nul, ici-bas, n'est juge de sa conscience. Disons seulement qu'en ces temps d'affaissement moral et de cupidités hypocrites, on retrouve un reste d'orgueil humain au souvenir d'une vie sans reproches, où l'on ne découvre ni défaillances ni capitulations de conscience; où l'approbation de soi-même a toujours été mise au-dessus de vaines et banales distinctions. »

Discours prononcé à la deuxième séance de l'association pour la liberté des échanges, à Bruxelles. Journal des Économistes, t. XV. Paris, 1845.

Mémoire sur l'organisation du travail, inséré dans le t. VIII des Mémoires de la Société des sciences du Hainaut, 1848.

Du Libre Echange, t. IX des Mémoires de la Société des sciences du Hainaut, 1851.

Des moyens de prévenir les disettes ou d'en atténuer les effets, t. I de la *Revue trimestrielle,* 1854.

De la propriété des richesses minérales. Journal des Économistes. Paris, 1855, t. XXXIV.

De l'amélioration rationnelle et économique des armées permanentes, t. III de la *Revue trimestrielle,* 1854.

De la réforme des octrois communaux, t. VI de la *Revue trimestrielle,* 1855.

De l'origine de la houille, IIme série, t. III des Mémoires de la Société des sciences, 1856.

De l'avenir des mines de fer en Belgique, t. X. de la *Revue trimestrielle,* 1856.

Du Salaire, t. XIX, XXII et XXIII de la *Revue trimestrielle,* 1858 et 1859.

Ce que coûte l'oppression et ce que vaut la liberté, t. XXIV de la *Revue trimestrielle,* 1859.

Digitized by Google

Souvenirs minéralogiques et paléontologiques sur le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse, IIme série, t. VII des Mémoires de la Société des sciences, 1860.

De la Propriété, t. XXVI de la *Revue trimestrielle*, 1860.

La Caverne de Chauvaux et l'Homme fossile, t. XXVII de la *Revue trimestrielle*, 1860.

Traité élémentaire d'économie politique, volume in-12 de 384 pages, Bruxelles, Lacroix, 1861. — Deuxième édition, revue et corrigée. 1869.

Considérations sur les relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne, dans le présent et dans l'avenir, volume in-8° de 108 pages, Bruxelles, Lacroix, 1861.

Guide minéralogique et paléontologique dans le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse, volume in-8° de 120 pages, Bruxelles, Lacroix, 1861.

Des conditions du progrès en agriculture, t. XXX de la *Revue trimestrielle*. 1861.

Des grèves d'ouvriers mineurs au Borinage. Recherches sur leurs causes et sur les moyens de les prévenir, t. XXXII de la *Revue trimestrielle*, 1861.

Du Salaire. Exposé des lois économiques qui régissent la rémunération du travail et des causes qui modifient l'action de ces lois. Volume in-12, de 260 pages, Bruxelles, Lacroix, 1862.

Simples causeries sur l'or, IIme série, t. VIII des Mémoires de la Société des sciences, 1862.

De la morale considérée comme un élément indispensable du bien-être de la société, t. XXXVI de la *Revue trimestrielle*, 1862.

Le Catéchisme de la mère (notions usuelles pour servir à l'instruction d'enfants de 7 à 12 ans), illustré de 80 gravures sur bois. Bruxelles, Lacroix et Ce. 1863.

L'Ivrognerie, ses effets, ses causes, ses remèdes préventifs et répressifs, t. XXXVIII de la *Revue trimestrielle*, 1863.

Causeries agricoles ; volume in-12, Bruxelles, Lacroix, 1865.

Etudes de morale et d'économie politique. Les Intermédiaires, IIme série, t. III de la *Revue trimestrielle*, 1865.

Etudes de morale et d'économie politique. Physiologie du monopole artificiel, IIme série, t. IV de la *Revue trimestrielle*, 1865.

Etudes de morale et d'économie politique. L'Éducation de la femme, IIme série, t. VI de la *Revue trimestrielle*, 1866.

L'Industrie minière et métallurgique dans le Hainaut, son passé, son présent et son avenir, IIme série, t. X des Mémoires de la Société des sciences, 1866.

Mémoire sur la dégénérescence du poisson dans les rivières de la province de Liége. Brochure in-8° de 34 pages, Liége, De Thier, 1866.

S'il faut de la police, pas trop n'en faut ! A propos de la lampe de sûreté Mueseler, IIme série, t. VII de la *Revue trimestrielle*, 1866.

Etudes de morale et d'économie politique. L'Education de la classe ouvrière, IIme série, t. IX de la *Revue trimestrielle*, 1867.

Des crapauds vivants prétenduement trouvés à l'état fossile, IIIme série, t. I des Mémoires de la Société des sciences, 1867.

L'Orthographe étymologique et l'Orthographe phonétique, IIIme série, t. I des Mémoires de la Société des sciences, 1867.

L'Enseignement de l'Histoire sainte dans les écoles primaires, et ses conséquences, IIme série, t. XIV de la *Revue trimestrielle*, 1868.

De l'origine de la houille, IIme série, t. XVI de la *Revue trimestrielle*, 1868.

Salariat et Coopération, IIIme série, t. II des Mémoires de la Société des sciences, 1868.

Digitized by Google

De la cristallisation du quartz ou cristal de roche, IIIme série, t. II des Mémoires de la Société des sciences, 1868.

Catéchisme de morale universelle, volume in-18 de 100 pages, Mons, 1868.

La Propriété et sa rente, dans leurs rapports avec l'économie politique et le droit public. Volume in-12 de 368 pages, Liége, Sazonoff, 1868.

Du mode de concession des mines le plus conforme à l'intérêt public, IIme série, t. XX de la *Revue trimestrielle*, 1869.

Petit Manuel d'économie politique, à l'usage spécial des écoles et des bibliothèques populaires, traduction libre de l'allemand d'Otto Hubner, avec de nombreuses additions. In-12 de 175 pages, Mons, Hector Manceaux, 3e édition, 1869.

De Kleine Ekonomist, traduction flamande du livre précédent, avec addition de deux chapitres, 2e édition. 1865.

Capital et Intérêt. La Saint-Lundi. Brochure in-8° de 40 pages, Mons, Hector Manceaux, 1869. (Tiré à 12,000 exemplaires.)

Articles divers dans l'*Economiste belge*, dans l'*Organe de Mons*, etc. Rapports dans les Mémoires de la Société des sciences du Hainaut, comptes-rendus et notices dans la *Revue trimestrielle*, etc., etc.

REVUE LITTÉRAIRE.

THÉATRE DES GALERIES

La Princesse Georges, par A. Dumas fils.

Dumas fils l'a juré : tout le demi-monde y passera, à quelque caste qu'il appartienne. Après les courtisanes banales, les courtisanes des « hautes sphères. » Après les petits crevés, de plus grands crevés. C'est parfait !

Avouons-le, il faut une forte dose de courage, sinon d'héroïsme, pour remuer ce fumier.

La voilà donc, cette prétendue société parisienne qui donne le ton au monde, qu'on vient voir des confins de la terre, dans laquelle on aspire à entrer comme dans la terre promise ! Après la *Visite de Noces*, la *Princesse Georges*. Nous y voici en plein. Ce ne sont que princes, comtes, barons et marquis : la fine fleur de la France de M. Dumas fils.

Voyez-les agir et écoutez-les parler : on se croirait parmi des ruffians et des filles de trottoir, le langage à part, et encore ! Ces gens-là ne songent qu'à une chose, l'amour physique ; c'est là la seule affaire qui les intéresse et qui les mette en mouvement. Et notez qu'il n'est point question de passion à la Werther, d'amour puissant comme celui qui entraîne Marguerite, de violences irrésistibles pareilles à celles qui mettent Othello hors de lui. Tout cela, c'est de l'archéologie. Aimer, c'est ridicule ! Se passionner, c'est se rendre grotesque.

Digitized by Google

Le sentiment qui fait mouvoir tous ces polichinelles si distingués est produit par le désœuvrement. N'ayant rien à faire, ils s'amusent à corrompre la femme du voisin, ou à se laisser corrompre par elle. Ce qui n'était l'occupation que d'un groupe il y a un siècle, est l'occupation de toute une caste aujourd'hui, dans toutes les grandes villes de l'Europe civilisée. Bruxelles et Vienne, Paris et Berlin, Londres et Saint-Pétersbourg en sont là! L'oisiveté a fait des hautes sphères un milieu où il n'est plus permis à un simple et honnête homme de se trouver sans être mal à l'aise. Les mœurs des filles sont devenues les mœurs de ces dames; les messieurs ont servi à transporter le virus de l'appartement garni dans l'hôtel. Tout cela est logique. Les mauvaises mœurs ne peuvent avoir que de mauvais produits; et cela sera ainsi tant que le chardon ne portera pas des roses, tant que la ciguë ne distillera pas du miel.

Alexandre Dumas use de son droit en dévoilant cette corruption. Les auteurs comiques ou tragiques n'ont jamais fait autre chose. Les crimes et les vices des hommes sont les éléments qu'ils mettent en œuvre : Shakespeare, Molière, Schiller, Beaumarchais et tous les génies qui ont traversé les siècles passés, ont appliqué la même méthode. Il n'y a rien de nouveau dans le monde des observateurs et des philosophes. Seulement M. Dumas a un système, une esthétique, qu'il a publiée : ses prédécesseurs ne publiaient pas la leur, ou ne lui donnaient qu'une forme excessivement modeste. Al. Dumas semble vouloir tout détruire dans ses préfaces; mais dans ses pièces théâtrales, il applique ses lois maladroitement et il produit de tristes résultats. Il s'arrange de manière que le public soit pour ainsi dire obligé de tirer de l'ensemble de son œuvre des conclusions auxquelles il ne s'attendait pas.

La *Princesse Georges*, dans ce sens, est l'idéal.

Notez que c'est toujours le même sujet, l'adultère : le prince jouant sa comédie de l'amour avec la comtesse. Ces gens-là se préoccupent autant de ce qui se passe autour d'eux que de ce qui se passe à Honolulu.

Il n'y a qu'une affaire au monde : sortir des sentiers ordinaires, mépriser tout ce que les gens des basses classes honorent. Il faut à ces héros de l'amour, n'en fût-il plus au monde. C'est l'opérette en habit noir.

Voilà le tableau. Mais il n'est pas complet : il y a autre chose qu'un miroir dans un auteur dramatique; il est, comme dirait Victor Hugo, une intelligence et une conscience.

Dumas n'a qu'un personnage, un compère spirituel, qui est tantôt homme, tantôt femme.

Sa *princesse Georges*, pour vouloir être autre chose, n'est qu'une « création. » Elle ne vit pas. Elle essaie le rôle de « la femme vertueuse, » chaste, aimante; mais ce rôle ne lui va pas. On sent bien qu'au fond c'est la même femme que ses voisines; elle a le même langage, le même esprit; on voit passer ses ficelles et on aperçoit ses artifices. Elle n'est qu'une sorte de repoussoir, une nécessité de la mise en scène; on ne se sent

Digitized by Google

pas pris d'une envie ardente de l'aider, on ne sympathise pas avec ses douleurs.

Pourquoi ? Parce qu'elle n'a pas les allures et le langage d'une véritable honnête femme. Elle n'en est que l'apparence. Son amie la plus intime est une courtisane, et tout le monde s'en étonne autour d'elle ; et cette courtisane « fait l'amour » avec son mari. L'affection qu'elle a pour son mari n'est autre qu'un caprice sensuel, passionné à cause de sa jeunesse. Cela ne ressemble en aucune façon à ce sentiment, puissant et si respectable, qui est la vie même des êtres et qui n'a point d'égal dans les amours humains. Cette *princesse Georges*, dont Dumas a essayé de faire une vraie femme, une femme pure et tout d'un bloc, n'est pas, ne sera jamais une mère ; si son mari était un travailleur quelconque, un philosophe, un homme d'État, elle ne le comprendrait pas. Si elle avait des enfants, elle ne pourrait pas les élever.

Et comment veut-on qu'elle soit autre? Elle a vécu d'une vie factice. Les mœurs de son milieu l'ont pénétrée. On ne résiste pas à cela. C'est une oisive, une jouisseuse, une poseuse, un mannequin pour la « tailleuse » et pour la marchande de modes. Elle sera ce qu'elles sont toutes, et, si elle échappe à l'adultère, ce sera un miracle. Elle n'a encore que vingt ans et la première déception la fait souffrir. Mais voyez comme elle pardonne à ce coquin qu'elle aime, à ce corrompu qu'elle « adore ! » Ils vont se réconcilier. Il aura soin, pour arriver à l'impunité dans l'avenir, de corrompre lui-même cette femme qui ne comprend pas les choses, qui se révolte encore, qui est ridicule et qui le rendrait ridicule. C'est donc là un drame pour rire, un drame superficiel ; et si on tue un amoureux dans la coulisse, c'est pour donner une sensation au public, pour lui faire dire : « Tiens ! voilà un dénouement auquel je ne m'attendais pas. »

Ce n'est même pas une comédie, ni un drame, cette dernière œuvre d'Al. Dumas. C'est une suite de scènes construites autour d'une banalité. Il n'y a là ni sujet, ni caractères, puisque la princesse Georges n'est qu'un mannequin.

La « pièce » est publiée. Dumas y a ajouté une préface. Il a entendu des bruits désagréables et il veut se laver des accusations qui pèsent sur lui. Cette préface est écrite avec humour. L'auteur dit *tu* au public ; c'est charmant ! Mais quand on a lu ce nouveau manifeste, on se demande : « Que diable l'auteur a-t-il voulu dire? »

En certains passages de cette préface, il est très-net, cependant.

Par exemple, il dit ceci : on se plaint que les jeunes filles ne puissent voir mes comédies. Eh bien, mais je n'écris pas pour les jeunes filles, et leur place n'est pas à mon théâtre.

Et pourquoi donc l'art dramatique doit-il être absolument défendu aux jeunes filles? Est-ce que l'expérience des uns ne doit pas au contraire servir à l'ingénuité et à la crédulité des autres? Pourquoi donc le théâtre ne serait-il pas le complément de l'école, la continuation de l'université, en même temps une récréation, un plaisir pour les yeux et

Digitized by Google

pour l'esprit, une nourriture intellectuelle? Quelle nécessité y a-t-il d'en faire un mauvais lieu, où n'entreront plus que les blasés?

L'auteur de la *Princesse Georges* ne se gêne pas pour nous donner la solution de ce problème, la clef de ce sophisme :

« *Le théâtre étant la peinture ou la satire des passions et des mœurs*, IL NE PEUT ÊTRE QU'IMMORAL, *les passions et les mœurs moyennes étant toujours immorales elles-mêmes.* »

Voilà la philosophie, voilà le raisonnement de Dumas fils. Je pense qu'après cette superbe affirmation, il n'y a plus qu'à s'incliner.

Beaucoup d'écrivains, qui croyaient penser honnêtement, comme par exemple Molière, se disaient que le théâtre au contraire devait être, et était en effet le lieu le plus propice et le mieux fait pour tirer une conclusion morale, sans sermon, d'un fait immoral, de faits immoraux empruntés aux mœurs et aux passions. Il y a même un certain nombre d'admirables chefs-d'œuvre dans le théâtre français, qui sont la réalisation de cette pensée vraiment humaine et sociale.

Dumas fils a « changé tout cela : » il a mis à droite ce qui était à gauche, en bas ce qui était en haut. Le théâtre *doit* être, *est* immoral. C'est bien plus drôle!

Au moins, cela étant déclaré, nous avons nos coudées franches; nous ferons représenter tout ce qui nous passera par la tête, sous prétexte que les mœurs et les passions sont immorales; puis, nous nous laverons les mains en disant : « Que voulez-vous? Les hommes sont ainsi faits. »

Avec une pareille philosophie, nous en verrons avant peu de toutes les couleurs.

Jusqu'aujourd'hui, Dumas fils s'est contenté de faire raconter par ses pantins, avec son propre esprit, ce qui se passe autour des alcôves du « grand monde. » Attendez demain : l'alcôve sera en scène, et l'auteur d'*une Visite de Noces* ouvrira les rideaux.

Encore une fois, je ne veux pas qu'on s'y méprenne : tous les sujets appartiennent à l'écrivain, du moment qu'ils sont du domaine social ou familial, qu'ils sont empruntés aux mœurs et aux passions humaines, même aux mauvaises mœurs et aux mauvaises passions. Mais des tableaux équivoques ou des conversations de boudoir ou d'alcôve, ne suffisent pas pour faire une œuvre d'art qui signifie quelque chose. Une œuvre d'art doit être imprégnée de l'idée morale, comme le parfum est dans la fleur sans qu'on le voie. Il n'est pas nécessaire que l'auteur fasse discourir ses personnages, et transforme son drame ou sa comédie en conférence ennuyeuse. Nous savons tous que la morale en action n'est pas ce qu'il faut, même aux enfants, pour inspirer le sentiment du juste. Molière et Shakespeare ne sont pas des Berquin de génie, et je ne demande point à nos auteurs dramatiques modernes de suivre les traces de Sedaine. Mais, s'ils ne sont que licencieux, je les déclare corrupteurs au même titre que les misérables qui leur servent de héros et d'héroïnes.

Pour finir, je demanderai au public belge, s'il a encore un reste de

Digitized by Google

pudeur et de dignité, de laisser Paris — le Paris du *Gaulois*, du *Figaro*, d'Al. Dumas et de ses admirateurs — se pâmer à la représentation des pièces du théâtre nouveau, et de recevoir ces œuvres cyniques, malgré toute l'habileté et l'esprit qu'on y dépense, à grands coups de sifflets.

E. L.

L'Art libre, Revue bi-mensuelle. — 5 francs par an. — 17, Montagne de Sion.

Il n'y a jamais trop de publications, périodiques ou quotidiennes, dans un pays qui veut se tenir au courant de la pensée dans l'humanité. Nous souhaitons donc la bienvenue à l'*Art libre*.

Le premier numéro contenait une profession de foi; le second commence par un programme, où la pensée est plus nettement exprimée.

« L'*Art libre* admet toutes les écoles et respecte toutes les originalités, comme autant de manifestations de l'invention et de l'observation humaines. »

« Sans méconnaître les immenses services rendus par la tradition, prise comme point d'appui, elle (la Revue) ne connaît d'autre point de départ pour les recherches de l'artiste que celui d'où procède le renouvellement de l'art à toutes les époques, c'est-à-dire l'interprétation libre et individuelle de la nature. »

L'*Art libre* réclame donc la liberté d'interprétation; voilà qui est bien. Mais nous ne croyons pas que jamais on ait *forcé* les artistes de notre époque à choisir tel sujet plutôt que tel autre, et à peindre comme Raphaël plutôt que comme Rembrandt. Nous croyons que chacun finit toujours par écouter son instinct, et que l'artiste qui reste attaché à un principe académique ou à une école prouve par cela même qu'il n'a pas la puissance nécessaire pour sortir de la voie commune.

Les deux premiers numéros de la nouvelle Revue contiennent des articles de différent caractère, signés de Jean Rousseau, Léon Dommartin, Karl Stur, Mathurin, Émile Leclercq, Van Brussel, J. Graham, Henri Liesse, Hood, etc. Quelques-uns de ces noms sont connus; les éléments nouveaux ne manquent pas. Une pareille publication, faite dans ces conditions normales, était indispensable dans un pays où l'on s'occupe au moins autant d'art que de littérature et de musique, et où la critique d'art était surtout représentée par un journal de province, en dehors du véritable mouvement.

Nous désirons vivement que les artistes eux-mêmes publient dans la nouvelle Revue leurs idées sur la peinture et la sculpture. On se plaint généralement d'être jugé par des écrivains qui ne connaissent rien aux choses dont ils parlent, les artistes feraient œuvre éminemment utile et pratique en mettant en lumière les principes qui leur paraissent les meilleurs, pour s'entr'aider dans le développement de leurs travaux.

J.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la livraison prochaine l'article nécrologique sur M. Eugène Defacqz.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES FACULTÉS MENTALES DES ANIMAUX COMPARÉES A CELLES DE L'HOMME.

Le succès obtenu par les premiers fragments que nous avons publiés du livre inédit de notre ami J.-C. Houzeau, le grand intérêt que l'annonce de cet ouvrage a soulevé aussitôt, nous engagent à donner de nouveaux chapitres de cette œuvre si originale et si attachante. Voici quelques pages du livre sur les idées.

EXISTENCE DES IDÉES.

« Peu d'hommes, dit Hume, sont capables de penser longtemps sans tomber dans la confusion des idées et prendre l'une pour l'autre, et il y a différents degrés de cette infirmité. (1) » Penser longtemps à un même sujet, et tenir en vue le même but, sont choses encore plus difficiles. Les enfants et les animaux sont distraits de leurs occupations, en apparence les plus sérieuses, par une mouche qui passe, ou par un son qui fait naître une idée nouvelle. La mobilité du caractère est le fait primitif et général. L'application, la constance et la fermeté sont des qualités acquises.

Ces qualités ne sont pas tout à fait étrangères aux animaux ; mais on ne les rencontre jamais dans ceux qui sont jeunes. Même parmi l'espèce la plus complétement domestique, celle du chien, nous voyons l'animal changer de maître avec facilité, jusqu'à l'âge de six mois. La persévérance est seulement l'apanage d'individus adultes. Au Texas, j'ai vu des vaches revenir sans cesse à la charge, pour briser les mêmes clôtures,

(1) *Hume*, Essay on the reason of animals.

Digitized by Google

aux mêmes endroits. J'en ai vu une entre autres qui, malgré les réparations quotidiennes d'une palanque, l'a forcée pendant six nuits consécutives, presque à la même place, pour pénétrer dans un champ. Mais il s'agissait toujours d'individus non-seulement adultes mais âgés.

Barrow parle d'un lion qui a passé vingt-quatre heures au pied d'un arbre, sur lequel s'était refugié un Hottentot, et qui plus tard était revenu encore au même arbre, comme pour chercher son ennemi. Un autre fait est remarquable dans la narration de ce voyageur. Le Hottentot, en apercevant le lion, s'était sauvé au milieu d'un troupeau, dans l'espoir que l'animal tomberait sur l'une des bêtes de la troupe. Mais le lion ne s'était pas arrêté; il avait poursuivi l'homme de l'autre côté du troupeau, et, comme nous l'avons vu, avait fait longtemps la garde sous l'arbre où le malheureux Hottentot s'était refugié. Ce lion était un mâle adulte. On donnait sa conduite comme une exception (1).

Ce qui montre que la persistance d'une même pensée est une qualité développée, et non pas un simple attribut natif, c'est que les masses vulgaires sont dépourvues de constance et de fermeté. Pendant que Colomb et Magellan conduisaient leurs navires respectifs, l'un vers le Nouveau Monde, l'autre autour du globe, les capitaines marchaient au but avec ténacité; mais le commun des marins murmurait. La persévérance de Magellan, dans le Pacifique, est peut-être un des plus grands exemples qu'on puisse citer. La rondeur du globe n'était pas alors un fait constaté. L'Océan Pacifique était tout à fait inconnu. Les dimensions de la terre, les distances des continents n'étaient pas évaluées aux chiffres immenses qu'elles atteignent en réalité. Tout était d'abord désappointement et mystère. Au delà de la Terre de Feu, une navigation de trois mois et vingt jours se passa sans voir une seule terre. Les vivres étaient épuisés; les matelots soutenaient à peine leur existence en avalant des rognures de cuir trempées dans l'eau chaude. Le scorbut décimait les équipages; les gencives enflées recouvraient les dents. Et durant ce long intervalle de suspens, d'isolement jusqu'alors sans exemple, le capitaine n'a jamais changé pendant une heure la course du vaisseau (2).

Il est bien vrai que les peuples civilisés ont plus de fermeté de propos et plus de persévérance que les sauvages. Toutes les qualités qui sont le fruit de la culture, se manifestent davantage au sein de la civilisation. Mais la constance de caractère est principalement le fruit du développement individuel; nous la devons bien plus à notre éducation personnelle qu'à l'influence générale du milieu. Nous voyons, en effet, qu'elle dépend fort peu du rang social des personnes, ce qui nous prouve qu'elle se développe par les efforts spontanés, beaucoup plus qu'elle n'est communiquée par l'éducation extérieure et l'exemple.

(1) *Barrow*, Travels in southern Africa; avr. 1798.

(2) *Draper* (Intellectual development of Europe, p. 451) rend un juste et bel hommage à ce magnifique exemple de fermeté.

Digitized by Google

Horace met sur la même ligne, en opposition à la constance de caractère de l'homme ferme, la colère des tyrans et les cris de la foule (1). De la versatilité du vulgaire, il y a mille preuves. Mais celle des grands, pour être moins souvent signalée, n'en fait pas moins un trait important de la nature humaine, essentiel pour démontrer la proposition que nous avons avancée. Je pourrais à cet égard multiplier les exemples ; j'en citerai un seul, dans le dessein de mieux préciser ma pensée. Le 11 novembre 1640, Charles Ier écrivait à Strafford, qui désirait rester à l'écart en Irlande, pour engager ce ministre à revenir à la cour. « Aussi vrai que je suis roi d'Angleterre, lui disait-il, le Parlement ne touchera pas un cheveu de votre tête (2). » Le 21 avril 1641, après sa mise en accusation, il lui écrit encore : « sur mon honneur de roi, il ne vous sera fait tort ni dans votre vie, ni dans votre fortune, ni dans votre honneur (3). » Et le 11 mai, après la condamnation de son malheureux serviteur, il envoie son adhésion aux Communes en disant : « s'il fallait que Strafford mourût, c'eût été charité de lui accorder jusqu'à samedi (4). »

Tout le monde connaît le changement que la captivité produit sur le caractère des animaux sauvages. La perte de la liberté modifie aussi, de la même manière, le caractère de l'homme. La fermeté que le sujet montre dans la lutte, tombe souvent après sa défaite. Prescott présente ce rapprochement sous une forme frappante, dans un exemple célèbre. Après que Montézuma eût été arrêté, et enfermé aux quartiers de Cortèz, « son caractère, dit-il, parut subir un changement analogue à celui qui s'opère dans les animaux sauvages des forêts, lorsqu'ils se voient enfermés dans une ménagerie (5). »

En ce qui touche la versatilité ou la constance du caractère, le parallélisme est donc complet entre l'homme et les animaux. Dans l'état inculte et natif, il ne faut attendre de l'être aucune poursuite suivie. La persévérance et la fermeté sont des qualités acquises. Ces qualités se développent seulement avec l'âge, et sont le fruit de la culture individuelle et par conséquent une sorte de résultat volontaire, beaucoup plus que le produit de l'éducation extérieure et de l'influence du milieu social.

Mais si la persistance dans les desseins atteste le développement de l'intelligence, le fait primordial de l'existence des idées peut être mis en évidence par des épreuves beaucoup plus simples et plus faciles à renouveler. Nous voyons des animaux prendre, dans certaines cir-

(1) Justum ac tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni,
Mente quatit solida.

(2) *Whitelocke*, précis historique du règne de Charles Ier ; p. 56.
(3) *Kirby* et *Spence*, Introduction to entomology ; let. ix.
(4) *Godman*, American natural history ; 3e éd., vol. II, p. 5.
(5) *Prescott*, History of the conquest of Mexico ; bk. IV, ch. 4.

Digitized by Google

constances, des décisions toutes spontanées, qui prouvent à la fois la formation des pensées et l'application de la volonté. Nos insectes indigènes trouvent, par exemple, dans nos serres, des végétaux qui sont nouveaux pour eux, et qui diffèrent des espèces particulières sur lesquelles ils avaient vécu jusqu'alors. Au lieu de rester attachés sur leur plante originelle, il arrive qu'ils préfèrent une plante exotique, qui ne pourrait même pas subsister à l'air libre dans nos climats. Ils passent en nombreuses colonies sur ces espèces qu'ils n'eussent pas rencontrées dans la nature ; ils se servent de ces végétaux étrangers pour en tirer leur nourriture, et pour y déposer les œufs d'où sortira la prochaine génération (1).

Cet exemple constitue un cas de préférence, un choix spontané, parfaitement caractérisé. On peut en ajouter beaucoup d'autres. Quand les céréales commencèrent à être cultivées en Pensylvanie, l'écureuil de la Caroline (*Sciurus carolinensis*) a quitté pour les blés, qui sont étrangers à son continent, les glands de ses forêts, les noix et les fruits de carya. Il est tombé sur les moissons en troupes innombrables : et pendant longtemps il a fallu donner des primes pour la destruction de ces essaims sans cesse renaissants (2).

Le campagnol hérissé (*Arvicola hispidus*) de la Floride garnit son gîte avec du coton (3). Or, cette plante n'est pas indigène dans la patrie de ce campagnol. Celui-ci a donc substitué une nouvelle matière, qui lui présentait plus d'avantages, à une autre qu'il employait avant l'intervention de l'homme dans la distribution des végétaux. « Le 10 mai 1792, dit Bolton, j'observai un couple de chardonnerets (*Carduelis communis*) qui avaient commencé à faire leur nid dans mon jardin. La base était composée comme à l'ordinaire de mousse et d'herbe. Mais après que j'eus placé, ça et là dans le jardin, de petits flocons de laine, ils employèrent cette laine, abandonnant presque complétement leurs premiers matériaux. Alors je leur donnai du coton ; sur quoi ils abandonnèrent la laine et prirent le coton. Le troisième jour je leur donnai du duvet bien fin ; et ils laissèrent les autres matériaux pour terminer l'ouvrage avec ce duvet (4).

Je pourrais multiplier ces exemples ; il y a peu de jardiniers, de fermiers, de naturalistes, qui, en consultant leur expérience personnelle, ne soit à même d'y ajouter des faits curieux ; dans les cas ci-dessus rapportés, il ne s'agissait que de besoins matériels, dans le sens le plus prochain et le plus circonscrit. Mais l'animal s'applique aussi à chercher le mieux pour la satisfaction entière de la vie, pour sa convenance générale, et non pas seulement pour la satisfaction actuelle d'un besoin défini et particulier.

(1) *Kirby* et *Spence*, Introduction to entomology ; let. ix.
(2) *Godman*, American natural history ; 3e éd., vol. II, p. 5.
(3) Ibid. ; vol. I, p. 302. — C'est le *Cotton-rat* des Américains.
(4) *Bolton*, Harmonia ruralis ; tom I, pref., art. 6.

Digitized by Google

On sait, par exemple, que les canards et les oies sauvages se joignent quelquefois aux troupeaux de basse-cour. La narration suivante nous est donnée comme authentique, et lors même qu'on n'en accepterait pas tous les détails, le fond en est certainement vrai. Un fermier de Long-Island, dans l'Etat de New-York, blessa une oie sauvage (*Anser canadensis*) à l'époque de la migration d'hiver. Il se saisit de l'oiseau sans défense, et le joignit à ses oies domestiques. La blessure guérit; l'animal paraissait satisfait et ne cherchait pas à s'envoler. Au printemps cependant, les oies repassèrent du Midi vers le Nord; en entendant leur cri dans l'air, l'idée de la liberté revint à l'hôte de la ferme; l'oie semi-apprivoisée prit son vol, et joignit la troupe de voyageurs. Mais à l'automne, trois oies sauvages s'abattirent d'elles-mêmes au milieu du troupeau domestique; l'une fut reconnue pour l'oie blessée de l'année précédente. Et cette fois, les trois nouvelles habitantes demeurèrent à poste fixe avec les compagnes de leur choix.

Il est certain que les animaux changent quelquefois spontanément d'habitudes et de demeures. Dans l'automne de 1861, j'habitais San Antonio, au Texas. Un grand chien courant vint fixer sa demeure avec mes chiens. J'avais cru d'abord qu'il avait été chassé par son maître. Mais étant un jour à la chasse, en octobre, non loin du hameau de l'Espada, je fis la rencontre d'un Mexicain que le chien accueillit avec des témoignages d'amitié. J'appris alors que l'animal avait été élevé par cet homme, qu'il l'avait quitté spontanément vers l'époque où il avait élu domicile chez moi, et que le maître était désireux de le posséder. En conséquence de ce désir, le Mexicain vint chercher son chien chez moi, en novembre d'abord puis en décembre; mais chaque fois l'animal me revint au bout de quelques jours. En février 1862, quand je quittai San Antonio, il vivait encore dans ma cour.

J'ai tout lieu de croire que les faits de ce genre ne sont pas rares, surtout dans les pays où les animaux domestiques vivent davantage en dehors des habitations, et dans une plus grande liberté d'allures. Il me semble établi d'une manière certaine que l'animal montre des préférences, partant d'une détermination spontanée. Ces préférences se rattachent d'abord, comme on pouvait s'y attendre, soit à l'accomplissement d'une fonction spéciale, soit même à l'amélioration du comfort général. Si maintenant quelque obstacle vient s'opposer aux conditions de comfort que l'animal regarde comme essentielles, la vie n'a plus de prix, et le suicide devient une conséquence. Or le suicide prouve d'une manière incontestable l'existence des pensées. Les causes qui le déterminent peuvent se rattacher d'ailleurs soit à l'existence physique, soit aux passions. C'est ainsi qu'on voit des animaux refuser toute nourriture, lorsqu'on les a privés de leur liberté, et d'autres qui se laissent mourir de faim lorsqu'ils ont perdu un ami.

Dans la captivité, c'est le comfort matériel qui manque le plus. Certains animaux sont si sensibles à cette perte, qu'ils ne veulent pas prendre de nourriture, et qu'il est impossible de les conserver prison-

Digitized by Google

niers. Les oiseleurs savent combien il est difficile de sauver un rossignol (*Sylvia luscinia*) pris dans le filet.

Mais que les causes mentales déterminent également le suicide, parmi certaines espèces animales, c'est ce qu'il est impossible de contester. Il est bien avéré que le chien se laisse parfois mourir, sur la tombe de sa maîtresse ou de son maître. Un exemple de ce genre a été rapporté dans l'Arkansas, pendant mon séjour aux Etats-Unis; une troupe de voyageurs avait été attaquée par des Indiens, une femme avait été tuée dans le combat, et le chien qui lui appartenait persista obstinément à rester couché sur sa tombe, et s'y laissa mourir de faim.

Je lèverai d'ailleurs tous les doutes en rappelant un exemple célèbre, auquel j'ai déjà eu l'occasion de faire allusion dans un autre endroit. La lionne du Jardin des Plantes de Paris avait, dans sa loge, un chien qui s'était pris d'une grande affection pour elle. Quand cette lionne vint à mourir, le chien refusa toute nourriture; il dépérit rapidement, et au bout de sept jours il cessa de vivre (1).

De la multiplicité des suicides, parmi l'espèce humaine, dans les grands centres de population, on s'est hâté de conclure que la fréquence des morts volontaires est un résultat de la civilisation. Mais cette opinion est erronée. La proportion des suicides est immense parmi les Coolies, introduits de l'Orient, sous le nom *d'apprentis*, pour cultiver les plantations des Indes Occidentales. Ce phénomène rappelle la difficulté de tenir certaines espèces animales dans la captivité. Las Casas nous dit aussi que les Indiens, réduits en servitude après la conquête, s'empoisonnaient avec du jus de manioc (*Jatropha manihot*), pour se dérober aux misères qui les accablaient. On assure même que l'existence sauvage, avec ses dangers et ses formes brutales, détermine une proportion extraordinaire de suicides. La condition des femmes est des plus pénibles parmi les Indiens : elles sont assujetties aux travaux les plus rudes, et réduites à l'infériorité la plus humiliante. Or, le nombre des suicides est immense parmi les femmes rouges (2). Les misérables habitants des îles Aléoutes se découragent aisément : un grand nombre d'entre eux finissent leurs jours par le suicide. Ils se donnent la mort avec la même insouciance qu'ils mettraient à la plus indifférente des actions (3).

Ce n'est donc pas seulement le développement désordonné des passions qui conduit l'être à abréger son existence, c'est aussi dans une grande mesure, l'absence de comfort, mental ou physique. Mais dans l'un et l'autre cas, il y a détermination et il y a pensée.

L'existence de la faculté de penser est encore démontrée par le rêve.

(1) *Frèd. Cuvier*, Instinct des animaux.

(2) *Godman*, American natural history; 3e éd., vol. I, p. 29. — *Long*, Second voyage to the Rocky Mountains; vol. II, p. 594.

(3) *Muller*, Beschreibung der Aleutische Inseln.

Digitized by Google

Or, tout le monde sait que les animaux domestiques sont sujets à rêver. Nous avons souvent l'occasion d'observer que nos chiens jettent de faibles aboiements pendant leur sommeil et qu'ils agitent les pattes comme s'ils se croyaient en mouvement. Nous sommes témoins de phénomènes anologues chez nos perroquets et nos serins. Cuvier, en notant que les oiseaux rêvent, se sert de cette observation pour prouver qu'ils ont la mémoire. Il nous semble permis de faire un pas de plus, et d'en inférer qu'ils possèdent l'imagination. Mais il suffit en ce moment de constater qu'ils ont la pensée.

On peut encore trouver des preuves de l'existence de cette faculté dans la lutte qui s'établit parfois entre les phénomènes soumis à la volonté et ceux qui ne le sont pas. Car si les idées combattent les forces d'instinct, c'est que l'être possède la pensée. Eh bien, il y a des exemples d'animaux sujets au ragle, au délire et à la folie.

Le ragle, qui a été décrit d'une manière pleine d'intérêt par d'Escayrac de Lanture (1), est un curieux état de co-existence des idées volontaires, c'est-à-dire soumises au contrôle de l'individu, avec celles involontaires, déterminées par les impressions purement organiques. Il est dû à l'affaiblissement momentané de la volition, causé par les grandes fatigues, et notamment par une longue privation de sommeil. La faim, la soif, la chaleur outrée, le froid excessif, toutes les privations et peut-être toutes les souffrances y conduisent plus ou moins promptement. Je l'ai éprouvé dans l'Atlantique, en septembre 1857, à bord du navire à voiles américain le « Metropolis, » capitaine Foster, à la suite d'une tempête qui avait fait rouler le vaisseau, au point que j'étais resté deux jours et deux nuits presque sans dormir. Il me semblait tantôt que j'herborisais dans le Jura et dans les Alpes, tantôt que je visitais dans différentes parties de l'Europe des sites familiers, tantôt encore que je conversais avec des amis. Et en même temps j'avais conscience d'être assis ou étendu dans une cabine du « Metropolis. » Le rêve et la réalité co-existaient avec une force d'impression à peu près égale.

Quand l'harmonie des fonctions est rompue au-delà d'une certaine mesure, la volition cesse, comme dans le sommeil, de diriger les sens, les souvenirs et les images. Le rêve se produit alors; et le rêve dans l'état de veille, c'est le délire. Non-seulement les privations font naître celui-ci sous la forme bénigne et passagère du ragle; mais les agents anesthésiques, l'ivresse, la fièvre, peuvent le produire. Des causes habituelles ou puissantes peuvent le développer enfin en manie et en folie.

Eh bien, le ragle s'observe chez les bœufs et chez les chevaux, lorsqu'ils ont été soumis à des marches prolongées, et exposés à la faim et à l'insomnie. Le cheval qu'on a tenu longtemps sous le harnais, montre une grande agitation, et lorsqu'il est libre, court comme au hasard, ou, suivant l'expression vulgaire, « comme un fou. » J'ai appris d'une per-

(1) Dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris; 1857.

Digitized by Google

sonne digne de foi que ses chiens, après avoir marché pendant deux jours et une nuit sans trouver de subsistance, se heurtaient contre les obstacles, comme s'ils eussent perdu le contrôle de leurs sens.

Il y a des animaux qui fournissent des exemples de la manie et de la folie. J'ai eu un jeune chien, que j'ai élevé jusqu'à l'âge de cinq mois, dont les facultés n'avaient certainement pas leur équilibre. Il avait commencé très-jeune à se saisir de petits objets de toute espèce, et à les emporter dans différents endroits où il faisait des tas. Il avait un regard effaré, des allures bizarres, et une grande négligence de ses propres besoins. Sa mère avait remarqué son incapacité, sa folie; et peut-être le témoignage de cette mère a-t-il ici plus de valeur même que le mien. Dès l'époque où elle avait cessé d'allaiter, elle partait tous les jours, vers le milieu de la journée; elle battait la prairie jusqu'à deux kilomètres au besoin, afin de se procurer un oiseau mort ou d'arracher un lambeau de chair à quelque charogne. Elle revenait avec son butin, et le déposait devant son fils, qui était accoutumé à l'attendre. Par cette conduite, qu'elle n'a jamais tenue, même un seul jour, avec aucun de ses autres jeunes, la chienne ne montrait-elle pas qu'elle avait conscience de l'infériorité de ce fils? L'instinct était mal raisonné, sans doute, car j'avais soin de donner au jeune de la nourriture. Mais pouvions-nous attendre de l'animal que cette considération le frappât? La seule observation pour la mère, c'était l'incapacité du crétin à pourvoir aux besoins de la vie. En y subvenant pour lui d'une manière si exceptionnelle, ne venait-elle pas constater la situation?

Je suis persuadé qu'il faut seulement accuser notre défaut d'attention, si nous ne relevons pas plus souvent des dérangements mentaux, permanents ou passagers, parmi les vertébrés domestiques. Les hommes qui dressent les chevaux savants savent qu'on fait naître, chez ces animaux, par l'immobilité et la fatigue, des effets tout à fait analogues à ceux que les électro-biologistes produisent dans les individus de notre espèce. Il n'y a aucun doute que les passes et les attouchements ne développent chez les chevaux, les chiens, et j'ai quelque raison pour ajouter les singes, des effets qui rappellent ceux que les mêmes moyens produisent sur nous. Dans certains états morbides, accidentels ou spontanés, permanents ou transitoires, l'animal perd comme l'homme le contrôle de ses pensées. Or, montrer qu'on peut perdre une faculté, c'est prouver l'existence même de cette faculté.

ATTENTION.

Le premier état de l'être intelligent, et le premier de tous les buts auxquels la volition s'applique, c'est l'attention, que l'observation viendra suivre de près. Helmholtz, dans les expériences que j'ai citées plus haut, a trouvé que le cerveau prend en moyenne un dixième de seconde pour résoudre ou, si l'on préfère, pour ordonner un mouvement volontaire. Mais il a trouvé en même temps que cette durée varie d'une ma-

Digitized by Google

nière assez considérable suivant l'attention du sujet. Si l'homme est attentif le temps est plus court, mais s'il est inattentif ou distrait le temps est plus long.

Dans le jeune âge, les mouvements qui ont pour objet de palper et de toucher, sont les premiers qui révèlent l'attention et le désir de connaissance. Cette action des mains est si manifeste qu'elle fait dire à Bichat que le sens du tact est actif, tandis que les autres sens sont seulement passifs. Mais cette distinction est exagérée. Nous portons également une attention intentionnelle, nous faisons des mouvements de recherche, avec d'autres organes que celui du tact. Nous tournons les yeux, par exemple, pour examiner par la vue; les animaux qui ont des oreilles mobiles, dressent le pavillon, pour mieux entendre. Les signes d'attention, bien qu'ils soient plus marqués dans les mouvements des organes préhensifs, qui sont aussi les plus mobiles, ne peuvent pourtant passer inaperçus dans l'exercice des autres sens.

L'animal porte son attention sur l'objet qui l'occupe de la même manière que nous le pratiquons. L'ours dont parle Fremont dans le passage qui suit, était aussi absorbé dans son occupation qu'un de nos ouvriers ou même un penseur pourrait l'être. « Pendant que nous avancions à cheval tranquillement, dit le voyageur cité, examinant chaque creux à la recherche du gibier, nous découvrîmes à une faible distance dans la prairie, un énorme ours gris (*Ursus horribilis*). Il était si occupé à déterrer des racines, qu'il nous aperçut seulement quand nous galopions à la descente d'une petite colline, à cinquante yards de lui. A cet instant, il chargea sur nous avec une si brusque énergie, que plusieurs d'entre nous faillirent tomber de cheval (1). »

Nous avons la preuve que les poissons sont également attentifs à ce qui les intéresse ou les touche. Autrement, comment reconnaîtraient-ils ceux qui les nourrissent? Comment viendraient-ils non pas précisément au sifflet comme on l'a avancé, mais au tremblement que transmet à l'eau l'impression des pas? Comment enfin feraient-ils la distinction des personnes? Le docteur Warwich, par exemple, avait apprivoisé un brochet (*Esox lucius*), qui mangeait dans sa main, mais qui n'approchait pas d'un autre visiteur (2).

Si l'abeille se sauve et retourne à la ruche, lorsqu'il passe un nuage devant le soleil (3), il faut bien qu'elle soit attentive, soit à l'aspect du ciel, soit aux effets d'ombre et de lumière sur le terrain.

L'attention se manifeste d'ailleurs d'une manière visible par l'attitude, par la curiosité. Le mammifère dresse la tête, fixe le regard et lève les oreilles. Il s'avance quelquefois, avec précaution et défiance, pour examiner un objet nouveau. Les oiseaux de nos jardins viennent aussi inspecter les changements que nous avons fait subir aux plantations, ou

(1) *Fremont*, Narrative; 11 juill. 1843.
(2) *Mrs. Lee*. Anecdotes of birds; art pike. Comparez aussi art. carps.
(3) *Huber*, Observations sur les abeilles; tom. I, p. 386.

Digitized by Google

les statues nouvelles que nous avons posées. Ils ne s'y risquent pas toujours pendant que nous travaillons : ils s'approchent quand ils se croient seuls et inobservés.

Le renard culpeu (*Vulpes magellanicus*) du Chili et de la Patagonie marque une vive expression de curiosité, lorsqu'il voit un homme. Il vient se placer devant lui, et le regarde fixement à quelques pas de distance, ce qui le rend facile à tirer (1). Gmelin, dans son voyage en Sibérie, parle aussi de renards (*Vulpes vulgaris*) qui l'examinaient, lui et ses compagnons, comme on examine des objets nouveaux qu'on n'a jamais vus. On peut montrer d'ailleurs que la curiosité chez certains animaux, n'est pas purement passive : leur attitude attentive n'est pas le simple effet de l'étonnement. Il y a un acte d'intention. L'orang outang (*Simia satyrus*) du Jardin des Plantes de Paris, étant un jour visité par Flourens, en compagnie de Geoffroy Saint-Hilaire, ne cessa de regarder ce dernier, avec une curiosité prononcée. Et avant le départ des étrangers, il prit une canne, se courba comme un vieillard, et imitant son visiteur illustre lui prouva « qu'il savait aussi observer (2). »

La vive curiosité du sauvage et de l'enfant est parfaitement connue. Elle se révèle à chaque instant chez l'Indien. Elle est puissante, irrésistible. L'objet nouveau doit être soumis à l'investigation, à l'examen. Quand Pizarre, en 1527, arriva à Tumbez, sur le golfe de Guayaquil, il envoya à terre un détachement, avec lequel il y avait un nègre. Les indigènes n'avaient jamais vu d'hommes noirs. Ils s'approchèrent de celui-ci, le considérèrent de toutes les manières, et finirent par le frotter sur le corps, pour s'assurer s'il s'agissait d'une teinture ou d'un enduit (3).

C'est un fait bien connu que l'attention accordée par les animaux domestiques à l'aspect des rencontres imprévues. Les singes excellent dans cet attribut. Le Vaillant dit que le bawian (*Cercopithecus Kees*) qui l'accompagnait en Afrique était son meilleur gardien. La nuit comme le jour, il signalait le moindre danger. Il criait ou donnait d'autres signes de crainte avant que les chiens eussent rien découvert. A son regard, ou d'après les mouvements de sa tête, ces chiens s'élançaient du côté qu'il indiquait (4).

Dans l'Ouest des États-Unis, les chevaux et surtout les mules préviennent les voyageurs de l'approche des bêtes sauvages, et de celle des Mexicains ou des Indiens demi-nus. Ces mêmes animaux ne montrent pas de signes d'inquiétude à la venue d'hommes vêtus et civilisés. Leur attention est si constante qu'ils signalent les Indiens même la nuit. Ils s'encourent alors avec agitation. S'ils sont attachés, ils se cabrent et font

(1) *Giliss*, Expedition to the Southern hemisphere ; vol. II, p. 154.

(2) *Flourens*, De l'instinct et de l'intelligence des animaux ; p. 44, note.

(3) *Herrera*, Historia general de las Indias ; déc. III, lib. x, cap. 5.— Les nègres faisaient déshabiller Mungo Park pour l'examiner ; et les femmes d'une certaine tribu vinrent s'assurer un jour *de visu* qu'il n'était pas circoncis.

(4) *Le Vaillant*, Premier voyage.

Digitized by Google

des efforts pour briser la corde. J'ai vu les mules revenir spontanément du pâturage, après la nuit close, à l'approche d'un petit détachement d'Indiens. Nous entendions de loin les animaux jeter des cris multipliés.

En parlant de sa rencontre avec une troupe d'Arapahos, dans la vallée supérieure de la Platte, Fremont s'explique ainsi : « Nos chevaux américains montraient pour eux la même frayeur qu'ils ont pour un ours, ou pour une autre bête sauvage (1).

Quand les chasseurs vont attendre l'ours, en Californie, ils se cachent à sept ou huit cents mètres de l'appât, à côté de leurs chevaux sellés et bridés. « Un cheval qui a été trois ou quatre fois à la chasse, tient son attention fixée sur l'appât ; et si l'ours s'approche de cet endroit, le cheval l'indique immédiatement à son maître non par des mouvements bruyants mais par de profonds soupirs à demi supprimés, et par l'érection de ses oreilles. Dès qu'un ou plusieurs des chevaux donnent cette annonce, les cavaliers sautent promptement en selle ; et quand ils sont tous préparés à l'attaque, le lasso à la main, ils éperonnent leurs montures. Les chevaux, en vérité, n'ont guère besoin de l'éperon, car ils paraissent aussi décidés que les hommes à s'emparer du sauvage animal (2). »

J'ajouterai enfin encore un fait. Un chien hargneux était attaché sur le pont du brig dans lequel Ellis voyageait, quand le vaisseau fut abordé par les insulaires farouches de Rapa. L'animal fit si bien la différence par rapport aux autres Polynésiens, et fut tellement frappé de l'aspect de ces brutes, qu'il permit à l'un des sauvages de l'emporter dans ses bras, sans opposer de résistance, paralysé par la frayeur (3).

On ne peut donc contester que l'attention, et comme nous l'avons déjà vu, dans quelque mesure, l'observation, ne soient des facultés qu'il faille accorder aux animaux. Quant à l'observation en elle-même, j'entrerai dans un examen plus détaillé et plus spécial.

J.-C. Houzeau.

(1) *Fremont*, Narrative ; 7 juil. 1843.

(2) Chasse de l'ours en Californie, citée dans *Goodrich*. Illustrated natural history ; vol. I, p. 162.

(3) *Ellis*, Polynesian researches, 2me éd. vol. III, p. 367.

Digitized by Google

SANS ISSUE.

(Suite.)

XI

Le lendemain et les jours suivants, je m'accoutumai à la maison de M. Jacob et aux êtres qui l'habitaient; je me familiarisai avec cette vie nouvelle.

Le froid était grand dans le petit cabinet où je couchais. Au bout de huit jours, je n'aurais pas craint la Sibérie. Du reste, je m'avisai d'une chose très-simple, pour ne point grelotter la nuit : ce fut de jeter sur mon lit, au moment de me coucher, mes pantalons, une redingote et mon pardessus d'hiver; sous cette couche de laine, je goûtai enfin les douceurs de la chaleur.

Mais le matin, c'était dur de devoir casser la glace de mon aiguière pour pouvoir faire mes ablutions. J'ai toujours craint l'eau froide, comme un chat de salon : on ne se fait pas; cela tient sans doute à ma première éducation autant qu'à ma nature.

Tous les jours, après le dîner, je faisais ma visite à M. Jacob; je le tenais au courant des affaires de son bureau; il voulait être renseigné plus qu'exactement, et j'étais d'une patience surnaturelle. Il ne me questionnait pas comme un receveur de l'enregistrement, mais comme un inquisiteur. Il m'eût pris pour un voleur imposé, qu'il ne se fût pas conduit autrement. Tout cela me laissa bientôt d'une indifférence absolue.

Je pense que ce fut le lendemain même de mon installation qu'il m'accueillit de la façon suivante : il avait relativement un air aimable, car le rhumatisme ne le tourmentait pas trop.

« On dit que le froid est vif!

— Assez, lui dis-je. La gelée est venue subitement cette nuit.

Digitized by Google

— Et vous avez fait du feu au bureau? ajouta-t-il avec un accent plein de sarcasme.

— Ce n'était pas sans nécessité, monsieur; pour peu qu'il y eût eu d'humidité à mes semelles, j'aurais fini par rester attaché au carreau.

— C'est-à-dire que vous êtes gâté par l'atmosphère malsaine du ministère ; vous y êtes devenu douillet comme une demoiselle.

— Vous auriez donc travaillé sans feu, en cette saison, monsieur?

— Parfaitement. C'est sain! Il faut s'endurcir.

— Moi, dis-je sans réfléchir, je n'ai pas un amour immodéré pour les rhumatismes.

— Ah! ah! ah! fit-il, en riant avec colère, vous êtes encore de ceux qui croient qu'on « gagne » ou qu'on « attrape » des rhumatismes ou d'autres maladies pareilles. C'est çà une bonne blague! Nous tenons nos maladies de nos parents, malin!... Si mon père n'avait pas été rhumatisé, je ne serais pas où vous me voyez, emballé comme une chose fragile. Chauffez-vous, chauffez-vous ; quand vous sortirez à l'air froid, il y aura de bonnes petites fluxions de poitrine qui vous attendront au coin des rues. Mais c'est votre affaire ; vous payez le charbon que vous brûlez, je n'ai rien à dire. Je remarque seulement que vous jetez votre argent, et qu'en dernier résultat, cette prodigalité vous rendra mou et sensible, c'est-à-dire préparé pour les maladies... Enfin, quand vous serez parti, car mes rhumatismes finiront bien par me laisser tranquille, mon polisson de commis, que vous m'aurez gâté, et qui n'aura plus de feu, soufflera dans ses doigts et se battra les flancs toute la journée, pour me faire enrager; et je finirai par le flanquer à la porte. Etc., etc. »

Il m'en dit beaucoup plus long. C'était son système, et on ne pouvait pas discuter avec ce diable d'homme ; d'autant plus qu'au fond de sa théorie il y avait du vrai. Seulement, il restait dans l'absolu et il était absurde.

Quand il me connut davantage et qu'il se fut aperçu que j'étais un « bon enfant », il me fit aussi, sans en avoir l'air, des discours sur l'économie. Je digérai tout avec résignation, mais sans mérite.

Je m'attachai à Louis Limagne, pour son caractère d'abord, puis pour un motif que je dirai plus tard.

« Mademoiselle » continua d'être envers moi d'une hostilité sauvage. Pas un mot! J'avais beau lui adresser la parole le plus gracieusement du monde, elle trouvait toujours moyen de répondre sans parler. Je n'avais, du reste, presque pas de rapports avec elle.

Digitized by Google

Je mettais mes bottines tous les soirs à la porte de ma chambre. Je les y retrouvais le matin, nettoyées avec soin. Je me serais plutôt attendu à ce que « mademoiselle » y eût donné quelque coup d'un instrument tranchant. Mais on verra qu'il y avait de bonnes raisons pour qu'elle ne détériorât point ma propriété.

Tout cela, du reste, choses et gens, perdit bientôt de son intérêt. Car, à mesure que Mme Jacob se montrait avec plus de confiance à moi dans sa douloureuse simplicité, elle s'emparait de tous mes sentiments. Je ne vis plus qu'elle, je ne pensai plus qu'à elle, elle m'absorba avec une force que je ne saurais exprimer. Huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'il n'y avait plus pour moi qu'elle au monde. Ce n'était pas une de ces passions extravagantes et tempétueuses comme on en voit surtout dans les romans; il y avait dans mon affection de la vénération et de la pitié bien plutôt que du délire. Ce n'était pas un sentiment, c'étaient tous les sentiments à la fois. Je voudrais être poète comme Schiller pour bien exprimer cet amour si puissant et si humble, qui eut cette force de transfigurer un employé « aux finances », et de tirer de ce pauvre instrument, usé par le travail routinier, des sensations capables de réveiller un mort.

Nous nous voyions trois fois par jour, aux repas, en tête à tête; et une quatrième fois, le soir, quand je rentrais, vers dix heures : car je serais allé à l'estaminet rien que pour qu'elle m'ouvrît la porte. Une fois qu'on est pris, tous les égoïsmes sont possibles et il en est peu qui soient condamnables. Il est rare qu'un homme qui aime profondément ne perde pas ce qu'on appelle le sens commun.

Il est vrai qu'en affirmant ainsi mon opinion, je juge les autres par moi-même; c'est peut être un mauvais moyen.

La glace fut bientôt rompue entre elle et moi. Elle vit bien, et vite, qu'elle m'était sympathique. Alors, elle causa avec expansion; peu à peu, en ma présence elle oublia ses misères. Nous devînmes d'excellents camarades. Elle avait un besoin immense de vivre d'une autre vie, d'échapper à la compression intérieure, de se créer une illusion, fût-elle de courte durée, pour remettre un peu de résistance dans son pauvre cœur. Je l'encourageai, je lui donnai confiance par mon attitude. Elle était craintive, je la rassurai, plutôt par mon silence — un certain silence — que par des paroles. Je devins, en quelques jours, d'une délicatesse extraordinaire en tout ce qui touchait aux choses de sentiment. Je ne crois pas l'avoir effarouchée une seule fois pendant tout le temps que je mis à l'apprivoiser.

L'apprivoiser, oui, vraiment, c'est le mot. La pauvre femme était

Digitized by Google

comme un oiseau qui a eu une grande peur et qui se jette contre les barreaux de sa cage au moindre bruit qu'on fait. Sa physionomie changeait à vue. Quelquefois c'était effrayant. Nous étions bien tranquillement à déjeuner, et j'observais avec joie un véritable apaisement dans les lignes de son visage; il suffisait souvent de l'entrée de « mademoiselle » pour bouleverser ses traits et la faire trembler des pieds à la tête. Alors, il lui fallait plusieurs heures pour retrouver un calme relatif.

Ces tribulations successives m'attachaient à elle et tous les jours davantage. Plus je la pénétrais, plus le lien se resserrait. J'étais comme un homme qui parcourt en rêve une forêt inconnue et splendide, sans jamais se lasser, et qui s'y perd avec délices. Les mots ne peuvent rendre ces sentiments-là.

Je ne connaissais rien de la vie avant le développement de cette affection. J'avais végété à la façon des animaux; j'étais incomplet; je n'avais nulle chaleur au cœur autre que la chaleur bestiale. Je n'ai commencé de vivre qu'en ouvrant ce livre qu'on appelle l'amour; Léonie elle-même tournait les pages de ce livre merveilleux.

Au bout de huit jours, je ne me reconnaissais plus. Ma transformation avait été si subite que j'en étais vraiment ivre.

Je ne fis pourtant nulle extravagance. Ma prudence naturelle, instinctive, surnagea presque partout et toujours. J'étais réellement digne d'aimer cette charmante et douloureuse créature, j'ose l'écrire. Je l'ai comprise dans ses plus délicates sensations et j'ai souffert de ses misères les moins appréciables au vulgaire. J'étais devenu comme son écho; je recevais les secousses presque en même temps qu'elle. Mais je me contenais avec une énergie que je suis bien obligé de trouver moi-même admirable. J'écris pour moi, je puis être absolument sincère. Jamais je ne me serais figuré que je fusse capable d'aimer si fort; je me connaissais un fond de mélancolie, mais non cette richesse extraordinaire de tendresse. Quand je pense quelquefois que j'aurais pu mourir sans avoir découvert ce trésor, il me passe par tout le corps des frissons et je considère mon malheur comme un bienfait beaucoup plus important que la vie même.

Je ne lui avais pas dit, je ne crois pas qu'elle eût vu à quel point je l'aimais, et déjà j'étais plus heureux que je ne puis l'exprimer. Quelque temps qu'il fît, aussitôt que le crépuscule était tombé, je mettais Louis à la porte, j'endossais mon pardessus et je sortais. J'allais me promener à grandes enjambées dans les campagnes, riant au froid, ou recevant au visage, sans broncher, des ouragans de neige.

Digitized by Google

Je rentrais pour souper. Mme Jacob m'attendait, assise près de la table. Je me débarrassais de mon pardessus, je m'approchais de la table, je m'asseyais vis-à-vis d'elle, je la regardais ; elle me souriait, et ce sourire m'entrait au fond du cœur comme une flamme.

« Quelle idée de sortir par ce temps abominable ! disait-elle.

— Il fait superbe, répliquais-je avec un enthousiasme de collégien. Tout est blanc. On se croirait dans un autre monde.

— Vous êtes imprudent ; vous rentrerez un jour avec une fluxion de poitrine.

— Je n'ai peur de rien ? »

Nous soupions ; elle me servait, en causant. Car elle causait maintenant ; elle pensait tout haut devant moi, absolument comme si j'avais été un vieil ami. Oh ! je n'ai aucun mérite de cette victoire... La pauvre femme attendait quelqu'un, n'importe qui, pour s'épancher, comme un enfant longtemps enfermé dans un pensionnat où personne ne l'a aimé, qui rentre chez sa mère et se jette dans ses bras, en pleurant et riant tout à la fois. J'étais venu à temps, ni plus, ni moins ; je ne me fais aucune illusion. Quelle valeur ont pour moi ces sentiments de vanité que certains hommes mettent au-dessus de tout ?

Je sens bien que je divague, que je ne mets aucune suite dans mon récit. Mais je me retrouve dans ce désordre. Comment décrire ces journées extraordinaires ? Un procès-verbal minutieux n'en rendrait pas le caractère. Est-ce ce jour-ci, ou le lendemain, que j'ai su son nom ? Est-ce après huit jours, ou quinze, qu'elle m'a raconté l'histoire de son mariage ? Je n'en sais plus rien. Tout cela fait dans mon cœur un amalgame prodigieux que je remue au hasard et qui me transporte en dehors du milieu ordinaire. Il ne m'en faut pas davantage pour aimer la vie et pour me mettre en colère contre le hasard qui bouleverse tout ici-bas, et qu'on ne peut combattre, et qu'on ne vainc jamais sans qu'il ne nous menace d'une revanche prochaine.

XII

Aussitôt que je sentis cet amour m'envahir, vivace et jeune comme si je n'avais eu que vingt ans, j'eus un premier désir : connaître le nom de Mme Jacob, le nom qui n'était pas officiel, le nom intime, pour pouvoir le prononcer tout bas devant elle, tout haut dans la campagne.

C'était à l'heure du dîner ; nous venions de manger le potage, et ma chère hôtesse me paraissait moins triste que de coutume.

Digitized by Google

« Vous me semblez contente, madame?

— Il ne m'a pas encore injuriée aujourd'hui. »

Cela la rendait presque heureuse. Quel effet eût donc fait le bonheur sur elle?

« Probablement il souffre moins?

— Je ne sais; mais il n'a pas encore eu besoin de mes services.

— S'il pouvait se passer de vous, vous auriez une vie bien monotone, mais au moins tranquille.

— Marguerite est trop vieille pour le soigner. Il y a des moments où un mouvement trop brusque le fait terriblement souffrir; il devient pâle comme un mort, et j'ai cru plusieurs fois qu'il mourait sous mes yeux. Cela m'effraye plus que je ne pourrais dire.

— Qu'il est heureux de vous avoir!

— Alors, dit-elle avec ce sourire mélancolique qui la rend belle comme une vierge des tableaux allemands, alors, il est malheureux d'un autre côté, car il ne se doute pas de son bonheur.

— Vous devez avoir un joli nom, lui dis-je brusquement. (C'est ma manière d'être diplomate.)

— Pourquoi cela?

— On ressemble toujours à son nom de baptême, qui est le vrai nom. Je parie que je devine le vôtre.

— Cela serait assez curieux.

— Laissez-moi réfléchir un instant... Il faut des syllabes très-harmonieuses, qui caressent l'oreille. Attendez : Lucile! Julie! Céline!

— Non, monsieur.

— Quelque chose d'approchant. Sylvie? Non!... Louise?

— Non encore : Léonie.

— Je le savais bien, m'écriai-je avec joie, comme si j'avais trouvé le nom à moi tout seul. Le nom est doux, il a quelque chose de timide et de radieux. C'est vous, c'est vous, madame; je vous reconnais... »

Je m'animais. Je m'arrêtai : elle baissait les yeux et paraissait prête à s'effaroucher.

« Avouez, repris-je avec un calme factice, que j'étais bien près : Lucile, Louise, ce sont les jumeaux de Léonie. Seulement, le vrai nom est encore plus mélodieux. »

L'ai-je assez répété, depuis, ce nom!... Je perdrais complétement la mémoire que je ne pourrais plus l'oublier.

Léonie! Léonie! C'est comme une caresse sur mon cœur, un souffle chaud qui traverse mon désert, un chant dans ce grand silence qui m'entoure.

Digitized by Google

Mais j'étais avide ; j'en voulais savoir davantage : je voulais tout savoir, je voulais ma part de ses souffrances, je voulais pouvoir la défendre au besoin. Je me forgeais des chimères qui évidemment dépassaient la réalité de cent coudées, et qui étaient à la vérité ce que le colosse de Rhodes était aux hommes qui l'avaient construit.

Jamais je n'eus seulement l'idée de penser que Léonie eût commis une vraie faute, c'est-à-dire un quasi-crime. Il n'y avait qu'à regarder son visage, ses yeux humides et purs, sa bouche encore enfantine, malgré les traces que la souffrance y avait laissées : cette image d'une belle conscience ne pouvait tromper. Le mal n'a point de ces masques-là.

— Quoi, alors ? Qu'avait-elle fait pour que M. Jacob la traitât comme une criminelle ? Et elle, comment acceptait-elle la situation inférieure où on la reléguait.

Pour oser questionner, — car d'elle-même elle n'eût peut-être jamais parlé, — il fallut encore attendre quelques jours, dévorer l'immense intérêt qui renaissait sans cesse en mon cœur, refouler mes paroles, empêcher mes yeux de parler. Sa confiance en moi devait être absolue.

Je lui donnai l'exemple ; je lui racontai une foule de choses concernant mon enfance et ma jeunesse ; je lui parlai de mes chers vieux parents, finissant paisiblement leurs derniers jours à Soignies ; et quelle est leur bonne joie patriarcale quand je vais les voir, quand ils m'ouvrent leurs bras tremblants aussitôt que j'apparais au seuil de la porte ; je racontai la grande effusion avec laquelle je les embrasse, et que je suis prêt à pleurer quand ma mère s'écrie en me baisant aux joues : « C'est mon Paul ; comme il se porte bien ! » Je lui appris nos gaietés wallones, les folies que nous échangeons dans notre patois, mon père et moi, pendant que la mère entasse sur mon assiette viande sur viande, légumes sur légumes. Je n'étais pas fâché, d'ailleurs, de lui faire savoir que je suis un bon fils, et que j'ai un cœur, ce dont certaines gens se sont quelquefois permis de douter.

Ainsi, peu à peu, je l'amenai à me parler de son enfance : son père était percepteur des postes ; sa mère était morte jeune ; elle avait passé sa jeunesse en pension. A seize ans, elle rentra à la maison paternelle, au moment où son père allait changer de résidence. Il vint habiter ***, où il fit naturellement et tout de suite la connaissance de M. Jacob...

Là, elle s'arrêta ; je brûlais d'en connaître davantage.

« Pourquoi ne pas tout me dire ? demandai-je. Ne voyez-vous pas que je suis votre ami ? »

Digitized by Google

Mais elle était trop troublée pour continuer. Je dus attendre au lendemain, à l'heure du souper. Ce jour-là, M. Jacob fit un bruit du diable et je soupai seul. Enfin, le moment arriva où, remise des mauvaises sensations dernières, elle put tout m'apprendre.

XIII

Elle avait vécu une année fort heureuse, heureuse d'un bonheur d'enfant. Son père l'adorait. En dehors de ses heures de bureau, il ne s'occupait que d'elle. On la regardait beaucoup quand elle traversait le bourg; elle voyait bien qu'on la trouvait jolie : cela lui faisait plaisir. C'était comme un doux parfum qui lui montait au cerveau, qui l'enivrait; rien de plus innocent et de plus naturel. Elle avait un jardin, où elle passait une partie de la journée à cultiver des fleurs et des légumes. Elle pensait quelquefois à un jeune homme, nommé Auguste, qui avait été son compagnon d'enfance et qui l'appelait « ma petite femme. » Cette seule pensée romanesque suffisait à ses aspirations du moment.

Elle voyait peu de personnes. L'homme le plus assidu de la maison était M. Jacob. Il paraissait l'aimer, comme un homme de son âge pouvait aimer une fille de seize ans : il avait alors quarante-huit ans environ. Sa principale qualité était une grosse joie brutale. Le père de Léonie, M. D***, lui disait que cette rudesse prouvait un caractère franc, et elle croyait cela. Il y a ainsi des règles fortement enracinées dans les mœurs, qui sont vraies souvent, mais qui souvent trompent les gens honnêtes à cause de leurs nombreuses exceptions.

C'est au milieu de cette béatitude encore enfantine que M. D*** tomba malade et mourut. Elle avait alors dix-sept ans. Il eut le temps de tester, et il choisit pour tuteur de sa fille son ami Jacob. On nomma un conseil de famille; toutes choses se firent légalement, et Léonie vint habiter la maison de son tuteur.

Elle ne se connaissait que des parents éloignés, des cousins et cousines, un frère de sa mère qui habitait la Russie. Absolument isolée et abandonnée, le foyer de M. Jacob eût pu être pour elle un véritable refuge. Elle ne savait rien faire; son père l'avait gâtée et le pensionnat ne lui avait rien appris. Elle n'aurait pu gagner sa vie!

C'est étonnant comme la plupart des bourgeois sont arriérés sur cette question. Ils se croient immortels, ils se figurent que leurs filles « s'établiront » avant d'être dans la nécessité de s'entretenir

Digitized by Google

elles-mêmes ; de sorte qu'ils les mettent, à un moment donné, dans l'obligation de se faire entretenir, légitimement ou autrement.

Léonie n'eut point à s'occuper de cela. L'isolement et la peur de l'inconnu en firent facilement la proie de M. Jacob. Quand elle l'épousa, elle avait à peine dix-huit ans. Personne n'était là pour lui montrer la réalité ; elle n'avait aucune expérience ; l'ami, le compagnon des jeux de son enfance ne donnait pas signe de vie. Les portes de l'avenir paraissaient lui être fermées. M. Jacob lui promettait au moins l'aisance et la quiétude. Il était bon pour elle : elle devint Mme Jacob.

Du jour où le mariage fut décidé, Léonie eut une implacable ennemie.

Marguerite était déjà alors la bonne, la gouvernante de M. Jacob. Agée d'environ quarante ans, elle était maîtresse absolue dans la maison. L'entrée de Léonie ne la gêna guère ; elle la considéra comme une petite fille dont il n'y avait rien à craindre : d'ailleurs, M. Jacob approchait de la cinquantaine et c'était un homme d'ordre.

Au premier soupçon, Marguerite voulut mettre obstacle à cette union. Elle avait probablement quelques droits, ce que je compris à la façon dont Léonie me racontait certains épisodes intimes. M. Jacob, bien décidé, lui ordonna de se taire. Elle se tut, mais elle resta dans la maison.

Le mariage se fit.

Pendant toute une année, Léonie vécut de la vie de tout le monde. Elle ne fut ni heureuse ni malheureuse : son existence monotone ressemblait assez à celle qu'elle avait menée en pension. Elle aimait beaucoup son jardin, l'été ; l'hiver, elle travaillait à des « ouvrages de main. » On l'attira aussi à l'église ; elle devint, par désœuvrement, une des six ou sept dévotes en renom du bourg ; ça lui faisait une distraction, mais elle s'engourdissait davantage encore. C'était la vie végétative dans toute sa morne béatitude.

Un jour, arriva à *** un jeune homme qui s'informa de M. D***. On lui apprit sa mort. Il demanda, inquiet, ce qu'était devenue Mlle Léonie : on lui apprit son mariage. Il s'en alla, tout bouleversé ; mais il revint le lendemain et se fit indiquer la maison de M. Jacob. Il alla y frapper et demanda Mme Jacob. Marguerite le fit entrer dans le salon où moi-même j'avais été introduit à mon arrivée.

Léonie vint et lui fit un grand salut cérémonieux.

« Vous ne me reconnaissez même pas? » dit-il d'une voix triste.

Au son de la voix, bien qu'elle fût devenue grave, Léonie le reconnut : c'était Auguste.

Digitized by Google

« Je vous aime, Léonie, je vous aime comme il y a six ou sept ans, je viens vous le dire et je vous retrouve mariée ! Ne pouviez-vous attendre ? »

Presque tout de suite, une sorte de désespoir pénétra le cœur de Léonie. Auguste parla, se plaignit avec amertume, raconta ses rêves, fit toucher du doigt, pour ainsi dire, à la pauvre recluse, l'avenir qu'il lui préparait. Aussitôt que sa position avait été assurée, il était accouru. Il avait d'abord pensé d'écrire au père, afin que tout autre trouvât la place prise, si l'on s'était présenté. Mais Léonie avait dix-sept ans, était sans fortune. Il crut pouvoir attendre... Ses regrets s'élevèrent jusqu'à la passion : Quelle différence avec le langage froid et rude de M. Jacob !

Quand il eut fini, il tomba, plutôt qu'il ne s'assit, sur la chaise près de laquelle il était resté debout, et il se mit à pleurer. Léonie n'y put résister : elle pleura de son côté. Le tableau qu'il venait de faire, et les sentiments qu'il avait éveillés, contrastaient trop avec son existence pour qu'elle n'en fût point vivement frappée. Ce fut comme une révélation.

« Je suis certain, dit-il en se levant, que vous m'aviez gardé votre souvenir.

— Oui, dit-elle.

— Et vous m'auriez aimé, Léonie ?

— Oui. »

Il la prit dans ses bras. Elle, chastement, comme un enfant qui veut être consolé, se laissa aller à ce mouvement si naturel. Le pauvre cœur de l'abandonnée éclata tout à coup ; elle sanglota amèrement.

Ils s'oubliaient ainsi ; ni l'un ni l'autre ne pensait à mal.

Ce fut à ce moment que M. Jacob entra. Marguerite, en épiant, avait pu voir, soit par la porte, mal fermée, soit, en sortant dans la rue, par quelque interstice entre les rideaux. Elle avait averti son « maître. »

Ils étaient si peu coupables que la présence de M. Jacob les gêna à peine.

« Comment, mille tonnerres ! dit M. Jacob, vous avez un amant, madame !

— Moi,... mais... c'est...

— Montez à votre chambre : je vous parlerai... »

La colère de son mari la terrifiait. Elle regardait son ami, puis M. Jacob, avec terreur ; elle restait là pétrifiée.

« M'avez-vous entendu ? »

Il se mit à sacrer épouvantablement. Elle s'enfuit, comme une

Digitized by Google

folle, et alla s'asseoir dans sa chambre, où elle resta, sans pleurer, toute palpitante, à écouter le bruit que faisait en bas son mari. Elle ne sut que longtemps après, par bribes et morceaux lancés comme autant de reproches, ce qui s'était passé. M. Jacob avait levé la main sur le jeune homme, espérant sans doute l'intimider assez pour pouvoir lui donner une forte correction. Mais il avait été arrêté net avec une énergie et une vigueur auxquelles il ne s'attendait pas; à vingt-deux ans, on est assez généralement encore timide. M. Jacob avait dû battre en retraite et baisser de ton. Auguste était parti. Elle avait entendu fermer violemment la porte de la rue. Une minute plus tard, son mari était debout devant elle.

Ce qu'il lui dit ne se répète pas, ne s'écrit point. Pendant une heure, ce fut une bordée d'invectives grossières et de violences de langage à faire honte à un charretier. Léonie ne répondit rien; de temps à autre seulement, d'une voix rauque et pour ainsi dire cassée par la peur et le désespoir, elle murmurait ces mots, à chaque fois que M. Jacob faisait une pause : « C'est mon ami d'enfance. »

Il la laissa enfin, malade, avec une fièvre ardente. Elle se mit au lit en se disant : « Je vais mourir, Dieu est bon. » On la soigna à peine. Marguerite rôdait dans sa chambre, sans parler, faisant tout juste ce que le médecin, venu tard, avait commandé. Le mari ne se montra pas. Elle se rétablit lentement, avec désespoir. A quoi lui servait de vivre? La dernière lueur avait disparu; l'ombre était profonde. Que faire désormais entre ces deux ennemis, qui bientôt s'acharnèrent à la torturer? Se résigner! « Je suis chrétienne, » me dit-elle en ce moment. Pauvre chère femme! Comme si la résignation, qui est une faiblesse, n'était pas une douleur de plus!...

Quand elle put reprendre ses habitudes, son mari lui dicta quelques ordres.

« Je ne veux plus de familiarités entre nous. Je vous garde, par respect humain, par souvenir de votre père. Vous m'appellerez monsieur. Toutes nos relations sont rompues.

— Parce que j'ai pleuré en revoyant mon seul ami d'enfance!

— Je ne veux pas d'explication, s'écria-t-il avec violence, en jurant à faire trembler la maison. Je suis le maître. Marguerite est vieille; vous êtes jeune, vous l'aiderez, vous ferez le ménage. C'est arrêté, cela sera. Il est inutile de me répondre. C'est vous qui êtes chargée de la cuisine. Vous ferez le dîner aujourd'hui. Surtout pas de prodigalités, vous me connaissez. Et empoisonnez-moi, si vous voulez... »

Il lui tourna le dos. Elle se révolta, elle se leva tout debout et s'écria : « Non! non! non! »

Digitized by Google

Il l'entendit, il rentra, il la frappa.

Elle se laissa frapper, dans l'attitude d'une statue, insensible dans sa peau de bronze. « Voilà, dit-il. Et je vous corrigerai, si vous rebiffez, drôlesse que vous êtes. »

Ce qui se passa alors en elle ne se peut décrire. Elle resta debout dans sa chambre, sans pour ainsi dire penser ; son cœur battait de temps en temps deux ou trois grands coups, puis s'arrêtait. Elle se sentait plus morte que vivante et elle désirait tomber foudroyée par deux poisons : le désespoir et le dégoût de la vie. Des frissons fouettaient sa peau, et la rendaient froide comme la glace. Elle pensait vaguement à ouvrir la croisée et à se précipiter ; mais, comme dans les rêves, elle restait, malgré tous ses efforts, clouée au plancher.

Les heures s'écoulèrent. L'heure du dîner vint. M. Jacob monta, entra dans sa chambre et la trouva debout à la même place. Sans doute l'expression de son visage le consterna, car il sortit sans dire un mot. Elle ne le revit plus de la journée.

Le soir, vers dix heures, elle avait pris un parti. Sans rien emporter que ce qu'elle avait sur elle, elle quitta la maison et s'en alla au hasard.

XIV

Je raconte tout cela comme si j'avais été témoin oculaire. Mais le récit m'en a été fait avec une si grande simplicité, une sincérité si naïve, qu'en vérité je me figure avoir assisté aux scènes et entendu les paroles. L'histoire se déroule dans mon souvenir comme un de ces panoramas mouvants que des industriels nous ont si souvent montrés à Bruxelles. En l'écrivant, je suis encore si ému, qu'à chaque instant je dois me lever et faire trois ou quatre tours dans ma chambre pour retrouver un peu de calme et continuer d'écrire.

C'était à la fin d'octobre que Léonie quittait le toit conjugal, ce fameux toit sur lequel veille le gendarme dans l'intérêt du mari.

Il avait beaucoup plu depuis huit jours ; le temps était lugubre. De grosses nuées noires rasaient les maisons ; les arbres dépouillés de leurs feuilles ployaient, en gémissant, sous d'incessantes raffales ; les chemins détrempés n'avaient plus de solidité.

Léonie marcha longtemps, sans direction aucune ; elle ne voulait que mettre la plus grande distance possible entre elle et son mari. Ce qui la chassait, c'était le même sentiment qui pousse hors de chez eux de pauvres enfants torturés par quelque marâtre. Pas plus qu'un enfant, elle n'avait de plan à réaliser ; sa fuite était tout in-

Digitized by Google

stinctive. Si quelque génie fabuleux s'était offert pour la transporter parmi des peuplades inconnues, par delà l'océan, elle l'eût considéré comme un ami et un sauveur.

La chère créature marcha tant qu'elle put se tenir debout. Défaillante, harassée, courbaturée, pénétrée d'humidité, prête à tomber sur le chemin, elle avança toujours. Tant qu'elle put lever les pieds, elle continua sa fuite. Elle sentait qu'au moment où elle voudrait se reposer, il ne lui serait plus possible de se remettre en marche. Ses pieds gonflés ne la supportaient plus qu'à peine : elle allait encore. Quand elle tomba, ses tempes battaient à se rompre, il y avait sur ses yeux un voile épais, sa tête lui paraissait vide.

Elle s'accroupit au coin d'une haie, au bord d'un fossé. A peine immobile, elle s'évanouit.

Quand elle s'éveilla de cette quasi-mort, elle était couchée dans une pièce à plafond bas, sur un lit pauvre et grossier. Plus tard, elle apprit qu'un paysan l'avait trouvée, au petit jour, comme ils disent, étalée de tout son long dans le fossé près duquel elle s'était assise pendant la nuit. L'ayant reconnue — car elle ne se trouvait qu'à deux lieues de ***, après avoir marché dans toutes les directions, tourné et zigzagué pendant sept ou huit heures — ce paysan l'avait transportée chez lui, à l'aide de sa femme. Il fallut quatre jours pour la rappeler à la vie.

M. Jacob, averti, envoya un médecin et vint lui-même.

L'état désespéré de Léonie le rendit perplexe : que dirait-on si elle venait à mourir? On l'accuserait, c'était certain ; les gens du bourg lui faisaient déjà tout naturellement mauvaise mine. Il était considéré, depuis plusieurs années, comme un étranger, à cause de sa ladrerie ; mais il pensait qu'on l'enviait, tout simplement ; cela allait mieux à sa vanité.

Néanmoins, il sentit qu'une responsabilité pesait sur lui ; il se conduisit à peu près humainement ; il mit une certaine chaleur à faire donner des soins à sa femme. Il fit de grandes démonstrations de gratitude au paysan sauveur : mais il ne « reconnut » pas autrement les soins donnés. Il lui raconta, en *aparte*, que sa femme avait eu un accès de fièvre et s'était échappée la nuit. Il joua la comédie avec une réalité remarquable. Mais le paysan ne se laissa point tromper et prit le plaisir de dire ce qu'il pensait concernant la situation de Léonie.

Elle eut besoin de deux mois pour récupérer une partie des forces qu'elle avait perdues. On la transporta alors chez son mari. Elle s'abandonna, sans protester, son énergie s'étant toute dépensée dans cette révolte irréfléchie.

Digitized by Google

Sa convalescence fut très-longue. D'aussi grands efforts, qui l'avaient pour ainsi dire épuisée, la laissaient sans ressort, sans volonté, toute prête pour de nouveaux tourments.

Dans les premiers temps, on l'autorisa de vivre à peu près à sa guise. On se vengea de sa tentative d'évasion en ne lui parlant pas. Marguerite fut peut-être plus implacable encore que M. Jacob. Elle commença de donner des ordres à Léonie, par monosyllabes ou par gestes; Léonie était si affaiblie, au moral et au physique, qu'elle subit cette domination comme si elle avait été une pauvre petite fille recueillie par charité.

Peu à peu, à mesure qu'elle se montra capable de reprendre ses travaux antérieurs, elle devint l'esclave de son mari et de Marguerite. Elle fit la cuisine, elle monta le charbon de la cave au rez-de-chaussée, elle nettoya les dalles, elle frotta et épousseta.

Un jour, elle fit devant son mari, à haute voix, une réflexion qui le tourmenta fort.

« Pourquoi une servante, puisque c'est moi qui fais tout? »

Il ne répondit pas; mais la pensée de garder le peu d'argent dont il payait les services de Marguerite le poursuivit longtemps. Sans doute il se trouva, pour l'une ou l'autre raison mystérieuse, dans l'impossibilité de renvoyer la bonne; mais il parvint à se venger de Léonie, qui lui avait donné ce cauchemar.

Il vint un soir dans sa chambre à coucher demander où elle avait « fourré » son tire-botte.

« Je n'y ai pas touché; demandez à Marguerite, répondit Léonie. — Je vous défends dorénavant, reprit-il avec colère, d'appeler la bonne Marguerite. C'est une honnête fille, et une femme adultère n'a pas le droit de la traiter comme son inférieure. Quand vous aurez à lui parler, appelez-la mademoiselle. »

Léonie fut si stupéfaite qu'elle demeura sans voix et sans mouvement. Une « femme adultère ! » — « Mademoiselle! »

Son mari était sorti après avoir donné cette grotesque instruction. Tout à coup, elle se mit à rire aux éclats, convulsivement. Il revint sur ses pas, pourpre de colère, la main levée.

Alors, elle se dressa devant lui, comme si déjà il l'eût frappée.

L'attitude de sa femme l'arrêta court.

« J'y suis bien décidée, monsieur, reprit-elle : je supporterai beaucoup de choses, par nécessité, et aussi parce que je vous méprise. Mais vous ne me frapperez pas impunément. Oui, je qualifierai votre servante de mademoiselle, et je ferai son ouvrage; cela me distraira et m'empêchera de chercher à mourir, pour échapper à vos grossièretés et à vos injustices. Je me considère comme aban-

Digitized by Google

donnée par Dieu et par les hommes, et j'ai trop souffert dans ma première fuite pour la recommencer. Je suis devenue une machine, grâce à vous, monsieur. Mais il y a une chose que je ne supporterai pas, c'est que vous me frappiez. »

Cette minute de courage triompha de la colère du mari. Il se retira sans répondre. Comme tous les hommes cruels, il était lâche.

Mais rien ne changea dans cet intérieur désolé. « Mademoiselle » et « monsieur » persistèrent dans leur système. Léonie fit tout ce qu'elle put faire, et, chose bizarre, sinon monstrueuse, peu à peu elle mit un certain intérêt aux travaux matériels, qu'elle avait dans « son département; » elle prit une sorte de goût à sa besogne. Elle s'attacha aux pauvres meubles et les soigna presque avec sollicitude. Les soins de la cuisine lui répugnèrent moins tous les jours; elle finit par acquérir un véritable talent et par tirer parti du peu d'éléments qu'on mettait à sa disposition.

« Je compris alors, me dit-elle, la situation d'une servante dans une maison bourgeoise dont « les maîtres » sont injustes et méprisants. Moi, j'avais encore une ressource : dire non et me laisser vivre; car mon mari avait l'obligation de me nourrir. Mais les malheureuses « servantes, » on les met tout tranquillement sur le pavé.

— Pourquoi n'usiez-vous pas de votre droit? Vous êtes M^me^ Jacob.

— Je me serais trop ennuyée, me répondit-elle. D'ailleurs, je ne me sens pas faite pour la lutte. Je n'ai que des apparences de volonté; mon courage n'est que de la résignation. Pour qu'on me laisse vivre en paix, je serais capable de bien des sacrifices. D'ailleurs, je suis bien plus encore à leur merci que vous ne pensez... »

XV

Telle était l'histoire, et je la croyais complète. J'ai omis bien des détails, afin de ne pas trop allonger mon récit; mais il y en a assez pour éclairer la situation et donner à chacun des personnages la responsabilité qui lui revient.

Le lendemain, nous nous retrouvâmes seuls. Ni M. Jacob ni Marguerite ne paraissaient se préoccuper de ces fréquents tête-à-tête. Je sus plus tard seulement que nous étions espionnés.

Une question que je lui fis pour revenir sur son récit renversa tout un plan que j'avais tracé.

Digitized by Google

« Vous n'avez jamais songé au divorce? » lui demandai-je.

D'un mouvement lent, elle fit non, avec la tête; puis elle répondit :

« Quand je serai séparée de mon mari, me rendra-t-on mon enfant? »

Et comme je restais muet à la regarder :

« Oui, reprit-elle, en pleurant cette fois avec une désolation profonde, voilà mon grand malheur. Tout ce que je vous ai raconté n'est rien, comparé avec ce qui me reste à vous apprendre. Il fallait que la mesure fût comble. Après avoir essayé de la fuite, je sentis, pendant ma convalescence, que j'aurais bientôt de nouveaux devoirs à remplir, une consolation, une compensation. Mon enfant, au moins, serait bien à moi, et personne n'aurait la cruauté de me l'ôter. Ah! monsieur, que j'ai été heureuse pendant ma grossesse, malgré les injustices de mon mari et les tracasseries de Marguerite! Il n'y avait plus rien au monde qui eût quelqu'intérêt pour moi, si ce n'est moi-même. Il n'était pas possible que l'enfant ne ramenât pas M. Jacob à de meilleurs sentiments; il nous servirait de lien et nous réconcilierait. J'étais prête à tout pardonner, à aimer tout le monde autour de moi, pourvu qu'on me laissât aimer mon enfant... »

Elle suffoquait; elle dut s'arrêter pour pleurer sans retenue pendant longtemps. En la regardant, en l'écoutant, mon cœur se fondait et mes yeux se voilaient. Je me levai et fis quelques pas de long en large pour donner un peu d'apaisement à mes nerfs; puis je vins me rasseoir et je me penchai vers elle...

« Eh bien? demandai-je.

— Sous prétexte que je n'étais pas assez forte pour nourrir mon fils, à peine fut-il au monde, on le mit en nourrice. Cela me fit un mal!... cela me porta un tel coup!... Ils n'eurent pas pitié de moi. Quand je fus sur pied, je demandai à aller voir l'enfant : on me refusa net, monsieur, en me disant que je n'étais pas digne de l'embrasser... Je suppliai, je pleurai à genoux, oui, à genoux devant cet homme sans cœur... En vain! en vain! Je m'adressai à Marguerite; elle me tourna le dos, en haussant les épaules... L'enfant est maintenant en pension, je ne sais où, peut-être à l'étranger. Je ne l'ai vu qu'une fois, pendant une heure... S'il entrait ici, je ne le reconnaîtrais pas... »

Ses sanglots redoublèrent; j'étais hors de moi. Je me levai dans un accès d'indignation violente et je courus à la porte de la cuisine — où nous venions de souper — pour monter chez M. Jacob, sans but, emporté par une colère que je ne pouvais contenir.

Digitized by Google

Elle me rappela, d'une voix basse et troublée.

» Où allez-vous? Que voulez-vous faire? Vous vous butterez contre un parti pris inflexible. Si vous l'irritez, je perdrai ma dernière espérance. Oui, il me semble qu'un jour Dieu me prendra en pitié et touchera le cœur de cet homme. Il me rendra mon enfant. Tant de cruauté doit avoir une fin... En supposant même que j'eusse commis une grande faute, ne l'ai-je pas vingt fois, cent fois expiée?... »

Je vins me rasseoir.

« Cela est épouvantable! me dis-je à moi-même en devenant tout froid. Il y a donc des êtres aussi féroces!...

— Ce n'est plus maintenant qu'une habitude pour eux, répondit Léonie en essuyant ses yeux et en comprimant ses sanglots. Je ne pleure plus que la nuit, et ils peuvent croire que j'ai oublié l'enfant, que je ne suis plus mère même par le souvenir. J'attends un miracle...

— On n'en fait plus depuis longtemps.

— Il peut arriver des circonstances, des événements... »

Elle me regardait au fond des yeux; ses narines palpitaient et ses lèvres frémissantes pâlissaient en même temps que son visage.

« Il peut mourir! dit-elle, — et sa voix n'était qu'un souffle.

— Cela est vrai...

— Je serais délivrée... j'aurais mon enfant!

— Il faudrait encore qu'avant de mourir on vous eût dit où il est. »

Elle se leva comme un ressort et me considéra avec épouvante, d'un air égaré; je gagnai peur moi-même.

« En tout cas, on ferait parler Marguerite... Le maître de pension finirait par écrire, et vous auriez le droit d'ouvrir la lettre.

— Oui, n'est-ce pas?

— Mais il faudrait surveiller Marguerite, qui pourrait aller chercher votre fils au nom de M. Jacob...

— On le lui donnerait!

— Si elle est connue... si elle avait un billet signé...

— Taisez-vous... Je deviens folle... Jamais, non jamais je n'avais songé à cela. »

Elle retomba sur sa chaise, prit sa tête entre ses deux mains et demeura immobile, ployée sous son désespoir. Je la rassurai tant bien que mal, tout en me félicitant d'avoir émis mes soupçons. Au moins, maintenant, elle était sur ses gardes. A la moindre alerte, il fallait avertir le juge de paix, le bourgmestre, faire surveiller Marguerite.

Digitized by Google

« Pourvu, me dit-elle avec angoisse, en levant la tête, que je ne perde pas le peu de sang-froid que j'ai; mais le courage me reviendra avec le danger, n'est-ce pas?

— J'en suis certain...

— Ce mot me fait du bien, car je ne sais plus où j'en suis; il me semble que je n'obéis plus qu'à l'instinct. Il n'y a plus rien au monde que mon enfant; je serais l'esclave de celui qui me le rendrait. »

« Elle ne m'aimera pas, » me dis-je en frissonnant.

Le mari n'était pas un rival; s'il n'y avait eu que lui, j'aurais triomphé facilement. Mais comment vaincre l'enfant? Un seul moyen, le rendre à la mère : alors sa reconnaissance aura la grandeur d'une passion; je serai son dieu. Elle aime l'enfant; elle m'adorera : mais c'est lui qu'elle aimera.

On peut penser quelles nuits je passai après ces confidences, surtout après les dernières...

J'avais un plan et je l'aurais exécuté; j'aurais du moins essayé de l'exécuter. Je me serais adressé à M. Jacob, loyalement; je lui aurais dit : « Monsieur, vous faites souffrir inutilement une pauvre femme. Pourquoi la garder avec vous? Divorcez! Elle ira chez mon père, chez ma mère, pendant le procès. Il y a évidemment incompatibilité d'humeur; la justice vous séparera; vous vivrez tranquille avec Marguerite. »

J'espérais sérieusement que M. Jacob m'eût dit : « Vous avez raison; nous divorcerons. » Dans le cerveau, les drames sont si faciles à dénouer! et nous nous faisons si volontiers illusion!

J'aurais épousé Léonie dans le plus bref délai possible; nous aurions été heureux.

L'enfant renversait ce château de cartes. Léonie aurait supporté tous les supplices plutôt que de l'abandonner. C'est pourquoi le divorce lui faisait une effroyable peur. A qui la justice donnerait-elle l'enfant? Et puis, rien que les mots *divorce*, *justice*, suffisaient pour la paralyser complétement. « Jamais, me disait-elle, je n'aurais la hardiesse de me présenter en public devant des juges, et de raconter ma pauvre histoire à des indifférents sévères; — je mourrais de honte, » ajoutait-elle en rougissant à l'idée seule de devenir un sujet de médisance pour « le monde. »

Digitized by Google

XVI

Qu'on se mette à ma place. Quelle tentative désespérée pouvais-je essayer? Comment tirer, ne fût-ce qu'à demi, Léonie de cette situation? Par où pénétrer, moi étranger, dans ce traquenard? J'en avais la fièvre rien que d'y songer. Cela me poursuivait partout, pendant l'insipide travail du bureau, pendant mes courses aux champs, pendant les longues nuits, d'une obscurité rendue plus opaque par les brouillards. Et plus je m'acharnais à saisir les ombres de moyens que je ne faisais qu'entrevoir dans mon imagination, plus vite elles disparaissaient, en me laissant toujours plus triste et plus impuissant.

J'aimais Léonie de toute l'accumulation de sentiments qui s'était faite en moi depuis l'adolescence. Elle m'avait envahi peu à peu; elle s'était pour ainsi dire infiltrée dans mes nerfs, dans ma chair, dans ma pensée; j'étais devenu sa chose : je me disais quelquefois que si elle m'avait envoyé au diable, j'y serais allé...

Et je ne pouvais rien imaginer qui fût de nature à lui rendre sa liberté et son enfant!

Pendant des jours, les combinaisons les plus romanesques et les plus étourdissantes troublèrent mon esprit. Dans les premiers moments, si j'avais connu la retraite de l'enfant, il est certain que je l'eusse enlevé. Lui dans mes bras, Léonie m'eût suivi partout où il m'eût plu d'aller.

Je voyais à l'horizon la grande Amérique comme une oasis.....

Mon affection était alors dans sa période aiguë : j'eusse commis un crime sans remords.

Ces violences ne sont pourtant pas dans ma nature. Par tempérament, je suis calme, je raisonne volontiers, je pèse, je combine en moi-même avant d'agir.

Mais la situation de Léonie éveillait en moi des idées fièvreuses, des délires. Au fond, je pensais plus à moi qu'à elle, car je ne voyais dans mes rêves rien de possible où je ne fusse en première ligne. Je la voulais heureuse — avec moi. Je ne croyais point qu'elle pût être satisfaite sans vivre à mes côtés. La vie de M. Jacob ne pesait pas un souffle dans ma balance, et j'en aurais fait bon marché, le cas échéant. Ma justice particulière était montée si haut, ou descendue si bas, que tout obstacle disparaissait de devant moi aussitôt qu'il avait apparu. Je rapportais tout à moi; j'avais le plus

Digitized by Google

profond mépris de la société, des mœurs, des lois. Mettre fin à un injuste martyre, restituer un enfant à sa mère, ôter du cœur de Léonie le poids qui l'écrasait; la voir, légère et heureuse comme un oiseau en été, se pencher à mon bras, me sourire radieusement, en regardant marcher à nos côtés le fils rendu enfin à son amour — en dehors de cela, il n'y avait rien pour moi : tout n'était que vide et néant. J'étais malade.

Où était l'enfant? Cette seule question enchaînait ma volonté.

Par quel moyen connaître le lieu, le village, la ville, le pays où son père le cachait?

Problème insoluble!

Gagner Marguerite, lui payer cher, très-cher, son secret! il n'y fallait pas songer : sa haine certainement était plus grande et plus ferme que celle de son maître. D'ailleurs, l'argent manquait.

Nous ne parlions que de l'enfant, porte close, à demi-voix. Penchés l'un vers l'autre, nous échangions des idées et formions des embryons de plans. Alfred nous hantait, moi autant qu'elle. Et que de déceptions chaque jour, pour de rares lueurs d'espérances!

Mon affection s'épura lentement au contact de cet amour maternel. Les pensées odieuses et tragiques me quittèrent une à une et me rendirent à moi-même. Alors seulement, je sentis que j'avais le droit d'aimer Léonie. Alors seulement je le lui dis; mon aveu ne parut l'étonner nullement; elle me donna sa main avec une confiance admirable.

« Je vous crois, me dit-elle; si j'étais libre, je serais bientôt tout à vous. Oui, je sens que vous m'aimez; je serais heureuse d'être votre femme. Vous aimeriez aussi mon enfant...

— Oui, Léonie, il me semble que je l'aime; vous avez fait passer en moi quelque chose de votre amour. Je suis certain qu'il vous ressemble : vous avez souffert avant sa naissance et vos mauvaises sensations ont dû laisser leur empreinte sur sa physionomie. Il doit être pâle comme vous, avoir vos yeux bleus... Qui sait si je ne le reconnaîtrais pas au milieu d'autres enfants... Ah! si nous pouvions savoir où il est!...

— Ce n'est peut-être pas impossible. J'y ai pensé cette nuit.

— Eh bien?

— M. Jacob va le voir quelquefois, j'en suis sûre. Quand il s'absente vingt-quatre heures, ce doit être pour cela.

— On peut le faire suivre...

— N'est-ce pas? Ah! mon ami, comme le cœur me bat!

— Mais il faut qu'il soit guéri. Oui, oui, il y a là plus qu'une vaine espérance.

Digitized by Google

— Et quand nous saurons ?...

— Alors, nous enlevons l'enfant; nous le soustrayons à l'influence paternelle ! S'il le faut, vous fuyez avec lui... Ou plutôt, non, Léonie, vous restez ici. Vous dites : « Oui, c'est vrai, je l'ai fait enlever : « c'est mon enfant, à moi aussi. » Et vous imposez vos conditions, la tête haute. Marguerite sera renvoyée... »

Elle s'était levée, rayonnante. Comme elle était belle ainsi ! Ce n'était plus la femme de la veille, affaissée, brisée, navrée. Elle paraissait triompher déjà.

« Je pourrai l'avoir chez moi, près de moi, toujours ! Pensez qu'il a huit ans... puisque j'en ai vingt-sept.

— Et moi, dis-je, que deviendrai-je dans tout cela, au milieu de cette réconciliation ? Car M. Jacob pardonnera tout; vous serez heureuse ici.

— Je garderai une autre espérance...

— Ah ! chère Léonie, quel malheur de vous aimer sans espérance !

— Je vous en supplie : pensez d'abord à l'enfant.

— Tant que M. Jacob sera forcé de rester chez lui, nous ne pourrons rien. Mais pensez, Léonie, quelle autre vie ce serait si nous étions un jour unis... unis pour toujours. »

Dès ce moment, nos causeries furent un mélange de sentiments enthousiastes sur des objets différents. J'avais beau lui parler de moi, essayer de l'émouvoir en ma faveur; elle m'écoutait, elle me croyait, elle me promettait tout ce que je voulais : mais elle finissait toujours par ramener l'entretien sur l'enfant. Peu à peu je la faisais dévier de nouveau; je voyais bien qu'elle avait pour moi une tendresse sereine et vraie : mais l'enfant ne quittait pas sa pensée et son cœur. Il venait se placer entre nous. Elle me souriait par-dessus sa tête. Oh ! je comprenais cela ! Jamais je ne lui en fis un reproche. Je combattais à armes loyales. Elle me fit promettre cent fois que notre plan se réaliserait, et sa chaude impatience me donnait une véritable ardeur, qui était tout à son service. J'aurais voulu partir le lendemain, le soir même, sur les traces de M. Jacob. Pouvais-je trouver une plus admirable occasion de gagner son cœur tout entier, d'envahir les coins qui m'étaient encore fermés ? Quand elle aura son enfant, me disais-je, elle s'apaisera, elle tournera vers moi d'autres regards, elle m'aimera comme je veux être aimé...

Et puis, et puis ? Tant que le mari vivra !...

Ah ! l'avenir était terriblement sombre, déjà alors.

ÉMILE LECLERCQ.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIE.

—

DIMANCHE D'ÉTÉ.

I

Avec son teint pâle et souffrant,
Son œil fiévreux, son front morose,
Sa bouche sans cesse s'ouvrant
Pour cracher une ignoble prose;

Avec le cortége nombreux
D'âpres souffrances qu'elle traîne,
Au fond du passé ténébreux
Tombe enfin la longue semaine.

Trève aux durs labeurs journaliers,
Aux tracas des sombres demeures
Qu'on appelle des ateliers.. !
Je suis libre pour vingt-quatre heures !

La cloche sonnerait en vain;
L'aube me retient par la manche.
Je veux m'enivrer — non de vin,
Mais d'air pur — puisque c'est dimanche !

Foin de soucis ! Les prés sont verts ;
Les bois ont des ombres profondes,
Et les champs partout sont couverts
D'épis d'or et d'avoines blondes.

Digitized by Google

« Allons, ma femme, viens nous-en ;
Pour courir dans l'herbe mouillée,
J'ai les jambes d'un alezan.
Vois, la nature est réveillée.

Le soleil rougit l'horizon ;
Les nuages semblent des cuivres.
Hâtons-nous de fuir la maison ;
Dans ton panier place les vivres.

En route. — Un instant. — Non. Les fleurs,
Par les pleurs de l'aube arrosées,
Ont des parfums et des couleurs
Qui s'en vont avec les rosées. » —

Puis, par les jaunes chemins creux,
Les sentiers bordés d'aubépines,
Les plaines, les coteaux poudreux,
Par les taillis et les ravines,

Nous allons, tous deux, savourant
Cette harmonie universelle,
Ce charme doux et pénétrant
Qui dans la nature ruisselle.

Mon chien accompagne nos pas ;
Il court, il gambade, il aboie.
Hardi ! Mouton ! prends tes ébats,
Donne un libre cours à ta joie !

A chaque pas, nouveau tableau !
La féerie est incomparable.
Le frêne fait signe au bouleau,
Et la ronce embrasse l'érable.

Spectacle splendide... et gratis.
Les branches en arceaux courbées,
L'herbe où, sous les myosotis,
Courent de vagues scarabées,

Voilà la scène et le décor
De l'immense drame lyrique
Dont la fauvette est le ténor,
Et dont l'amour fait la musique.

Digitized by Google

Marchons en avant. Au hazard,
Laissons errer nos pas sans nombre ;
Nous aurons toujours quelque part,
Pour nous reposer, un peu d'ombre.

II

Saint-Gille a des sentiers croulants,
Couverts de thym et solitaires,
Et des sables étincelants
Pleins d'étranges coléoptères.

Saint-Gille aurait ce qu'il nous faut
Dans son paysage tranquille,
S'il n'avait l'énorme défaut
D'être un peu trop près de la ville.

Plus loin, Forest a de l'attrait ;
De nids sont peuplés ses bocages ;
Mais trop de monde de Forest
Visite les riants ombrages.

Là-bas, Uccle, sous des lilas,
Fait serpenter la source pure ;
Mais les symétriques villas
Y gâtent partout la nature.

III

L'air est calme, le ciel est bleu,
La mousse au repos nous invite ;
Mais avançons encore un peu,
Avançons même un peu plus vite ;

Car, passé ces champs diaprés
Qui de loin paraissent des marbres,
Tout au bout de ces vastes prés,
Au delà de ce bouquet d'arbres,

Droogenbosch, lieu rustique et doux,
Étale ses plaines fleuries,
Droogenbosch, où de grands bœufs roux
Fument, le soir, dans les prairies !

Digitized by Google

Droogenbosch où, dans les buissons,
Jasent les oiseaux par centaines !
Droogenbosch, où les verts cressons
Tremblent dans les claires fontaines !

Droogenbosch, magique séjour,
Où, dans les foins que l'air caresse,
On peut s'égarer tout un jour
Sans qu'une ombre humaine apparaisse !

« Nous y voici. Femme, assieds-toi
Sur ces pelouses inclinées,
Et déroule la nappe ; moi
Je vais cueillir des graminées.

Car il faut au moins un bouquet
Pour en orner notre humble table,
Et le dîner sera coquet
S'il ne peut être confortable.

Puis, sachant tout ce qui te plaît,
A la ferme, au bord de la route,
Après, j'irai chercher du lait.
— Apportez-en beaucoup. — Sans doute. »

La salle est riche. Le soleil,
A travers le feuillage à fresques,
Projette sur le sol vermeil
Sa dorure et ses arabesques.

On mange, on boit, on cause, on rit,
Et dans les saules et les aulnes,
En s'aidant des yeux de l'esprit,
On peut voir folâtrer les faunes,

Pendant que les sylphes jaloux
Baisent les fleurs qui les enchantent,
Et que vibre au-dessus de nous
Un orchestre d'oiseaux qui chantent.

Quand, après le repas joyeux,
Couchés sous le plafond céleste,
L'ombre des branches sur les yeux,
Nous avons fait notre sieste,

Digitized by Google

Ma femme tricote ou bien coud;
Je lis quelque page superbe,
Si haut que mon chien tout à coup
Se réveille en sursaut dans l'herbe.

IV

Mais les cieux perdent leur clarté;
Le murmure des champs expire;
L'heure s'approche où de l'été
Le songe caressait Shakspeare.

Il faut retourner. Le temps fuit.
Le jour vient d'éteindre son cierge...
Eh ! qu'importe ! puisque la nuit
Allume l'*Épi de la Vierge*,

Et que dans les vagues gazons,
Dont l'ombre cache les corolles,
Pareilles à d'ardents tisons,
Luisent les blanches lucioles !

Alors, sous l'azur éternel,
Dont la flore est épanouie,
Nous marchons d'un pas solennel,
Côte à côte, l'âme éblouie,

Tandis qu'au loin, et par moments,
Sortent de la ramure sombre
Les formidables aboiements
Des molosses veillant dans l'ombre.

Puis, nous rentrons, ayant au cœur
Ce qu'il faut de force sereine
Pour opposer un front vainqueur
Aux mille ennuis de la semaine.

FÉLIX FRENAY,
ouvrier doreur sur bois.

Digitized by Google

EUGÈNE DEFACQZ.

—

Le président de la Cour de cassation, qui vient d'être enterré sans le concours d'aucun culte, était né à Ath, le 17 septembre 1797. Avocat à Bruxelles, après avoir été stagiaire chez M. de Bonne, qui lui survit, il fut, en 1831, envoyé au Congrès, par le district d'Ath, et s'y distingua par l'importance de ses travaux plus que par leur nombre. Nommé, bientôt après, conseiller à la Cour de cassation, il fut magistrat tout le reste de sa vie; mais il ne cessa pas d'être homme politique. Quand l'université libre fut fondée, il accepta d'y enseigner l'ancien droit coutumier du pays. Quand la franc-maçonnerie de Belgique eut « à soutenir une guerre à outrance contre les fauteurs des idées rétrogrades, contre les exploitants de religion (1), » il en devint le grand-maître national, de 1842 à 1852. Quand la société politique l'*Alliance* fut fondée, il la présida, de 1840 à 1848, et il eut l'honneur de présider le Congrès libéral dans ses deux sessions, de 1846 et de 1847. Il avait été conseiller communal de Bruxelles, de 1836 à 1846. Rejeté dans la vie privée par la réaction qui suivit 1848, il fut élu par l'Académie de Belgique membre correspondant, en 1856, membre effectif, en 1866, recteur de la classe des lettres, en 1870; mais il ne concourut à ses travaux que comme il l'avait fait à ceux de nos revues littéraires, *la Revue nationale* et *la Revue trimestrielle*, c'est-à-dire en donnant à l'une comme aux autres quelques études relatives à son enseignement universitaire (2).

(1) Lettre d'Eug. Defacqz au Grand-Orient de Belgique, 8 août 1848.

(2) Voici une liste, incomplète sans doute, de ses écrits:

Ancien droit Belgique ou précis analytique des lois et coutumes observées en

Digitized by Google

Il mourut, le 31 décembre 1870, en libre-penseur. Cette mort clôt dignement une carrière de citoyen. Mais, quand même Eugène Defacqz eût cédé à ces « obsessions » contre lesquelles il se mit si soigneusement en garde (1), quand même il eût appartenu, comme on veut le prétendre, à ce grand parti ministériel qui a échoué si misérablement, nous devrions à l'honorabilité de l'homme, aux travaux du citoyen, au mérite de l'écrivain, le même hommage que nous venons lui rendre; car les partis qui se respectent oublient leurs dissidences devant la tombe, et l'histoire, toujours placée au-dessus des partis, doit recueillir avec un égal intérêt tous les citoyens qui honorent la patrie.

Dans une pareille carrière, ce ne sont pas les faits qui comptent, fussent-ils aussi décisifs que la révolution de 1830, aussi glorieux que le Congrès libéral; ce sont les idées. Exposer avec vérité les idées d'un homme qui survit dans l'estime publique nous semble le meilleur moyen d'honorer sa tombe, en répandant l'enseignement de sa vie.

* * *

1789 a marqué l'avénement d'une classe nouvelle, le règne de la bourgeoisie. Or, le règne d'une classe, qui accepte le devoir ou qui s'arroge le droit de diriger seule les destinées de la patrie commune, peut être conçu de deux manières. Mais, de quelque façon qu'on le conçoive, il présente des dangers, même au désintéressement le plus absolu.

Belgique, avant le Code civil, par Eugène Defacqz, conseiller à la Cour de Cassation, président honoraire de l'Université libre de Bruxelles. Bruxelles 1846.

Coutumes de la Belgique, mises en rapport avec les articles du Code civil qui renvoient aux règlements et usages locaux 1840. Anonyme. Deprez-Parent, éditeur.

Des anciens juges militaires en Belgique. Anonyme. Revue nationale, 1841.

Des corvées et des banalités seigneuriales. Revue trimestrielle, 1859.

De quelques partages forcés des fruits de la terre, dans l'ancien droit Belgique, ibid., 1868.

Notice sur l'ancienne vénalité des offices civils en Belgique. Bulletin de l'Académie, 1859

Recherches sur les anciens impôts et spécialement sur les tailles réelles. Ibid. 1865.

De la paix du sang ou paix à partie dans les anciennes coutumes belgiques. Ibid. 1866.

Aperçu de la féodalité. Discours de recteur de la classe des lettres. Séance publique du 11 mai 1870.

(1) Voir plus loin son testament.

Digitized by Google

Le pouvoir est un grand tentateur. Tout l'enfer des passions humaines déchaînées n'a pas fait autant de mal à la civilisation. Régner, quel danger! L'instinct de conservation, si vigilant et si utile, devient de l'égoïsme au cœur des maîtres du monde, qui se figurent si aisément que tout serait perdu si le monde cessait d'être dans leurs lisières. Dès lors, perpétuer sa domination par tous les moyens : par la peur de tout progrès, par la déification de l'État, c'est-à-dire de soi-même, par l'hypocrisie religieuse, l'intolérance politique et l'exploitation industrielle; puis, du haut de ce trône de priviléges, jouir de la vie et du pouvoir, organiser la curée publique sous le nom d'institutions nationales, se bâtir des palais pour tous ses intérêts et tous ses plaisirs et laisser le peuple dans des bouges, instruire les siens et laisser les masses dans les ténèbres, recruter par la discipline un puissant parti, sous le nom de la liberté, et garder la nation dans la pire des servitudes, l'étouffement de toute initiative : telle devient bientôt la politique personnelle d'une classe, si les principes ne l'éclairent point, si l'esprit de justice ne triomphe pas de ce tentateur qui vous transporte sur la montagne et vous crie : le monde est à vous!

Les esprits éclairés et loyaux comprennent autrement cette mission difficile, cette situation délicate. Assumer la direction de son pays, quelle responsabilité terrible pour des cœurs généreux! quelle tâche sérieuse, difficile, pour des consciences droites! Une seule idée peut y suffire : le devoir; un seul moyen : la liberté; un seul but : le progrès. Comme le tuteur doit préparer, doit hâter l'émancipation de son pupille et sa propre abdication, les vrais chefs de nations ne se sentent pas d'autre droit ni d'autre rôle, et leur moyen est tout tracé, c'est le développement des mœurs publiques, c'est l'affranchissement progressif et continu de tous les citoyens.

Ce serait faire injure à Eugène Defacqz de se demander auquel des deux partis il appartint toute sa vie. Ce sera être utile à la politique du devoir de montrer comment il l'a pratiquée, défendue en toutes les circonstances, dont quelques-unes furent glorieuses.

*
* *

Au Congrès constituant, Eugène Defacqz vote pour la monarchie constitutionnelle — c'est la forme même du règne de la bourgeoisie; — mais il s'en rapporte au discours de M. Blargnies, qui a parlé en citoyen d'une forme de gouvernement qui admet un roi :

Digitized by Google

« Je voterai pour la monarchie représentative... à la condition que ce gouvernement soit organisé de manière que tous les pouvoirs émanent de la nation...

Parce que ce gouvernement est le gouvernement de la loi, et non le gouvernement de l'homme; parce que... la loi est le résultat de l'opinion publique éclairée, exprimée par les élus du peuple, par la presse, par les pétitions; parce que... *il est impossible qu'une classe de la société y soit sacrifiée à une autre*; qu'il est dans la nature de marcher progressivement, non par saccades, vers les améliorations que réclament le temps et le progrès des lumières... (1) »

Defacqz vote pour la monarchie, mais il lutte contre le sénat; et du premier mot, ses instincts démocratiques se révèlent vivement :

« Qu'est-ce à dire? Que signifie ce mot malsonnant (*les intérêts aristocratiques*)? Y aurait-il parmi les Belges autre chose que des citoyens? Y aurait-il en Belgique des intérêts qui ne pussent pas être confiés aux défenseurs communs des intérêts du peuple? »

Et Defacqz se prononce à chaque vote contre le sénat, qu'il appelle « une monstruosité dans une constitution qui proclame fastueusement l'égalité de tous devant la loi. »

*
* *

Toute classe qui règne menace le pays d'avoir des Louis XIV disant : « L'État, c'est moi ! » C'est là un des plus sérieux dangers du parti libéral. A certains esprits dévoués à ces idées, rien ne semble pouvoir être laissé sans danger à l'action des citoyens. Si les chefs ne veillent pas à tout, tout peut péricliter, et la défiance de l'esprit humain, dans sa liberté individuelle, tend à devenir un dogme pour ces libéraux, partisans du pouvoir fort et de l'État centralisé.

On le vit déjà au Congrès, lorsqu'il s'agit de décréter la liberté de l'enseignement. Les uns ne lui accordaient la liberté que dans les sphères supérieures, de l'université et de l'athénée. Ils voulaient l'école primaire aux mains de l'État. Defacqz vote contre le Dieu-État.

Un autre amendement, un de ceux qui font le plus d'honneur au Congrès, disait :

« Si des mesures de surveillance sont jugées nécessaires, elles ne pourront être confiées *qu'à des autorités élues directement par la nation.* »

(1) Discours de M. Blargnies, séance du Congrès du 22 novembre 1830.

Digitized by Google

Eugène Defacqz vote pour cet amendement avec 71 de ses collègues contre 76. Gendebien, Henri et Charles de Brouckere, Blargnies, les barons Osy et De Sélys, Fallon, De Stassart, Forgeur, Destrivaux, Surlet de Choquier, votent comme lui; et l'on n'est pas étonné de trouver contre, MM. De Theux et Lebeau, De Gerlache et Devaux, Rodenbach et Rogier...

En 1838, M. Ducpétiaux, en rédigeant un projet de loi, revenait à la même mesure; mais aujourd'hui, il a fallu que l'Angleterre instituât ses comités d'école pour qu'on reprît avec faveur, comme une idée nouvelle et grande, une proposition qui fut appuyée en 1831 par 71 membres du Congrès. Il est vrai qu'elle nous revient de l'étranger et d'une nation de race germanique.

* * *

Mais, dira-t-on, c'est à Defacqz que l'on doit l'article 47 de la Constitution et le régime du cens électoral. Que le parti qui s'est quelquefois honoré du nom de doctrinaire, ne triomphe pas trop vite. Le cens est une des conditions du règne de la bourgeoisie. Mais, si l'on se reporte à 1831 et qu'on lise le discours de Defacqz, on acquiert bien vite la conviction que l'amendement, adopté si vite, si facilement voté par le Congrès, avait un autre but que celui qu'on lui prête. Fixer en 1831 le minimum du cens électoral à 20 florins, ce n'était certes pas rétrécir l'arène électorale ni faire obstacle au progrès. L'avenir l'a prouvé, car il a fallu attendre dix-huit ans et la révolution de 1848 pour que ce minimum fût atteint. Mais abaisser le maximum à 100 florins, c'était se placer en avant de presque tous les peuples, et mettre une solide entrave à la réaction.

« Il ne faut pas, dit Defacqz, que les législatures... puissent en disposer à leur gré et *peut-être selon les caprices du pouvoir.* »

Ces derniers mots, dans la bouche de l'homme qui s'était si vivement prononcé contre l'aristocratie du sénat et pour tout progrès libéral, ne peuvent laisser aucun doute, et la première loi électorale ne devait pas tarder à confirmer ces appréhensions. Le projet de M. de Theux fixait le cens dans les campagnes à 30, à 35 florins; dans les villes secondaires, à 60, à 80 florins; mais pour ces grandes villes si dangereuses qui s'appellent Gand, Anvers et Bruxelles, le cens n'y était une « présomption de capacité », une « garantie d'ordre et de patriotisme » qu'à la condition d'être porté au maximum. Ah! si l'on avait pu mettre ces foyers de bruit et de lumière, ces antres d'agitation et de progrès, à une portion plus congrue!

Digitized by Google

Mais l'article 47 était voté ; l'amendement d'Eugène Defacqz disait aux instincts aristocratiques, aux idées conservatrices, à ces hommes qui ont peur des grandes villes et de l'initiative des citoyens : Vous n'irez pas plus loin !

Non, ce n'est pas l'esprit doctrinaire qui avait inspiré Defacqz.

*
* *

On le vit bien dans tout le reste de sa carrière.

En 1840, l'*Alliance* est fondée pour opposer l'union des libéraux à cette organisation qui va du confessional du dernier hameau jusqu'aux siéges épiscopaux et au-delà. Il la préside huit années, et déjà il est désigné comme le chef de la maçonnerie belge. Dans cette double direction, Defacqz n'a qu'un but : développer l'esprit public, unir toutes les nuances de son parti pour défendre nos institutions et les féconder.

Cette œuvre a son couronnement glorieux dans le Congrès libéral. Defacqz, dans son discours d'ouverture de la première session, en exprime nettement le but : « Restituer à la Constitution son véritable esprit et la liberté de son développement. »

Mais le moyen employé n'entrait pas dans la politique personnelle et égoïste. La calomnie n'arrête point Defacqz, et c'est en vain que des hommes influents du libéralisme vont jusqu'à conseiller au roi d'interdire la réunion du Congrès.

Il faut entendre Defacqz juger cette politique :

Usant d'un moyen familier, on calomniait d'avance le Congrès. C'était un club d'anarchistes dont on ne pouvait trop éloigner quiconque ne voulait pas s'associer à la proclamation de doctrines subversives de l'ordre et des lois.

Aux esprits résolus et ardents, on inspirait au contraire une dédaigneuse indifférence pour une assemblée timide qui n'oserait pas avouer en corps les opinions que chacun de ses membres en particulier professe hautement.

De chimériques terreurs, de ridicules exagérations ne pouvaient arrêter un dessein formé sous les auspices du patriotisme et de la légalité.

Il flétrit ainsi les retardataires ; il va affirmer le progrès :

Le Congrès ne peut pas, à son début, discuter, reconnaître et déclarer toutes les conséquences légitimes, réunir et formuler tous les articles du symbole de la foi libérale sur lequel les associations libérales inviteront les candidats à s'expliquer. En politique même, la patience est quelquefois une vertu...

Digitized by Google

Ce que le Congrès ne fera pas aujourd'hui, il l'accomplira quand il le voudra dans une session ultérieure. Il ne va pas se dissoudre à l'issue de sa première réunion. Il constitue désormais un corps permanent qui s'assemblera quand les intérêts de la cause libérale l'appelleront à leur aide, qui *s'assemblera mieux organisé*, formé d'une représentation plus complète, et d'ailleurs préparé à traiter les questions qui auront d'avance été signalées à son attention.

Le Congrès se réunit, vota les premiers articles du programme du libéralisme belge, et son président put le fermer par ces paroles enthousiastes :

« Je puis dire qu'il y a eu dans mon existence un jour glorieux. Au nom de l'assemblée, je déclare que le Congrès s'ajourne indéfiniment ; il ne se dissout pas. »

***

C'était en effet un jour glorieux. Mais toutes les gloires de l'esprit de progrès ne désarment pas les conjurations de l'esprit de doctrine. Presque aussitôt, la réaction se montre, dans un projet de réforme des statuts de l'*Alliance*. Le Congrès avait voté, comme premier article, la réforme électorale et l'adjonction des capacités. Ces *réformistes* demandaient que les capacités de l'*Alliance* n'eussent plus droit au vote. Singulière application du *Programme du libéralisme belge!*

Defacqz s'alarme ; il est malade, il ne pourra assister à la discussion, il écrit ; et c'est ainsi qu'une nouvelle flétrissure de cet esprit de scission nous reste, signée de son nom. Defacqz n'y va pas de main-morte :

« Le mal physique qui m'empêchera de prendre part au vote ne serait rien en comparaison de l'amertume dont j'aurais l'âme abreuvée si votre décision devait avoir le résultat que le parti rétrograde proclame d'avance avec une joie qui suffirait à vous ouvrir les yeux, si elle devait entraîner *la dissolution de l'Alliance*, la ruine de l'union qui fait sa force aujourd'hui. »

Ecoutez avec quelle amertume et quel mépris il va parler :

Je me fais gloire d'avoir été l'un de ses fondateurs. Vos suffrages m'ont appelé six fois à l'honneur de la présider. Après la période de laborieuse organisation, commençait, pour l'opinion libérale, la période d'action et d'infaillibles succès ; l'*Alliance* allait recueillir le fruit des travaux persévérants de tous ses adeptes, lorsque tout à coup s'est révélé au dehors un projet qui la menace dans sa base, dans son essence, projet de fractionnement qui la diviserait en deux corps séparés, bientôt rivaux, bientôt ennemis.

Digitized by Google

— « Pourquoi, s'écrie Defacqz, nous décimer ainsi?

Non, messieurs, ne proscrivons personne. Le parti qui s'appuye sur de pareils moyens n'est, le plus souvent, qu'un parti sans ressources morales, sans consistance et sans avenir. Il cherche dans la violence des garanties de durée, que le droit lui refuse. »

(Lettre du 8 sept. 1846.)

Et Defacqz fait ressortir que cet élément, qu'on veut désarmer, est le plus actif; que le progrès serait singulier de faire reculer l'*Alliance*, après le *Congrès libéral;* qu'il serait étrange de proscrire les non-électeurs, lorsqu'on vient de proclamer que la réforme électorale est un article du programme du libéralisme, et qu'elle est mûre.

Le projet fut rejeté. Mais la scission était décidée; l'*Association libérale* fut fondée contre l'*Alliance*, et je trouve dans un rapport du 10 février 1863, ces paroles, cet aveu :

« Le réglement de 1846 ne donnait aux membres de l'Association, qui n'étaient pas électeurs, que le droit d'être *présents* à toutes les opérations de la Société et de prendre part aux discussions. Les membres électeurs pouvaient *seuls voter pour le choix des candidats, pour la nomination du comité et pour la nomination des délégués chargés de représenter l'Association.* »

Ce qui n'empêcha pas l'*Association libérale* de mettre en tête de ses statuts le *Programme du libéralisme* proclamant la réforme électorale et l'adjonction des capacités!

***

Le ministère Nothomb avait conspiré avec ces scissionnaires. Il avait défendu aux fonctionnaires publics de faire partie de l'*Alliance* et j'ai vu une lettre de Defacqz, où, avec une sollicitude toute paternelle, il veut éviter à un fonctionnaire, forcé d'opter entre l'exercice d'un droit et le pain de sa famille, cette humiliante initiative de donner sa démission, sur une injonction pareille.

Jalhau résista. Jalhau fut démissionné. Mais la moralité de l'histoire n'est pas là; il faut la chercher plus loin. Après la victoire qui porta les libéraux aux affaires, Jalhau, victime de l'intolérance cléricale, ne fut pas réintégré dans ses fonctions par la tolérance libérale, trop amoureuse du Dieu-État et de la Déesse-Administration, et nous avons vu le fait se reproduire après l'autre victoire de 1857, contre l'un des hommes les plus honorables du parti, libéral, mais non doctrinaire.

Digitized by Google

*
* *

Ces conspirations rendaient Defacqz plus paternel pour les siens, plus vif contre les conspirateurs.

C'est encore lui qui accepta de présider la deuxième session du *Congrès libéral*, où manquèrent beaucoup de membres du premier, quoiqu'on ne fût encore qu'au 28 mars 1847. Il faut l'entendre :

« Devrais-je bien *nommer libéraux* des hommes dont les intentions sont droites, mais dont la volonté molle et chancelante se rebute au moindre effort; qui, dans leur impuissance prennent *l'inertie* pour de la modération, et *la peur* pour la prudence, dont le libéralisme ne sait que *former des vœux* pour le progrès, et encore à la condition qu'il s'accomplisse *seul et surtout sans leur aide!* »

Puis, il affirme encore le progrès; il en justifie, contre les hommes de peur, le plus puissant moyen : la discussion; le premier devoir : l'union.

Cette session n'eut pas la valeur de la première. Le programme était fait. Sa portée se trouve d'abord dans sa réunion même, malgré les dissidents; puis, dans le discours si net de son président; enfin, dans un vote qui remercie M. Castiau d'avoir été fidèle à l'esprit et à la lettre des décisions du premier Congrès, en proposant à la Chambre une première réforme électorale.

On connaît l'éloquence, à la fois vive et distinguée, démocratique et littéraire, du député de Tournai. Il avait appuyé sa proposition avec sa vigueur accoutumée; il avait été jusqu'à s'écrier :

« C'est une faute, une faute impardonnable qu'a commise le Congrès belge (de 1831), quand il a dénié les droits de la capacité. »

L'auteur de l'article 47 de la Constitution n'hésite pas, en 1847, à voter des remercîments à ce député libéral, conséquent avec le programme du libéralisme; il sanctionne, par un acte public, signé Defacqz, les vives paroles de l'orateur démocratique.

*
* *

L'*Alliance*, ainsi combattue, triomphait toujours, triomphait dans les provinces dont elle ralliait les associations, triomphait dans les élections de la capitale qu'elle dirigeait. Le 24 février 1848 vint donner un nouveau prétexte aux dissidents, et cette fois, la conjuration va l'emporter. Defacqz résiste, il préside toujours l'*Alliance*, et le 20 mars 1848, il en signe le manifeste. Van Meenen résiste, il en est nommé vice-président. M. Funk résiste, il en devient secrétaire.

Digitized by Google

« Lorsque par suite d'une mesquine intrigue, fruit de pitoyables ambitions, — dit Van Meenen qui ne mâche pas ses paroles, — une fraction de l'*Alliance* s'est séparée d'elle, je crus de mon devoir de m'y rattacher davantage. (4 avril 1848.) »

Mais la situation, dominée par la peur de la république, donnait trop de force aux ennemis, trop de prise à la calomnie ; l'*Alliance*, jusqu'alors victorieuse, en reçut le coup mortel, et bien de ses membres pensaient que le moment était venu pour elle de mourir, la tête haute. La majorité tint bon. Defacqz céda la présidence à Gendebien et il prit en même temps le parti de quitter la direction de la maçonnerie (1), où Verhaegen ne voulut jamais le remplacer que par intérim. Depuis lors, Defacqz résista à toutes les sollicitations pour reprendre la lutte politique, soit pour entrer à l'*Association libérale*, soit pour présider le *Meeting libéral*. Il était résolu à rester dans la vie privée.

Il y resta surtout pour rester fidèle à l'*Alliance* morte et au *Congrès libéral* ajourné. Il fut fidèle toute sa vie à cette protestation de l'abstention.

* * *

Une des crises du règne de la bourgeoisie a été décrite par Drapper :

« L'homme (surtout l'homme qui règne et veut continuer à gouverner) est fait de telle sorte que longtemps après avoir découvert la défectuosité des idées qui règnent autour de lui, il craint de se soustraire ouvertement à leur domination, et pressé par la force des choses, se résout à vivre en hypocrite, applaudissant publiquement aux choses que condamne son jugement. Cette manière de procéder est même tellement générale lorsqu'une nation traverse une crise de ce genre, qu'il est permis de dire qu'alors *l'hypocrisie est organisée*.

Drapper néglige le second symptôme de cette crise morale : Ces erreurs avec lesquelles on pactise, dans la crainte de compromettre son influence en bravant ouvertement l'opinion, on leur marchande en même temps le droit commun, de sorte qu'à l'hypocrisie se joint l'intolérance. On n'ose user de son droit, et on le refuse à autrui. Cette puissance posthume de l'idée fausse avec laquelle on n'ose pas rompre dans ses mœurs, on voudrait la mettre au frein par des lois. N'ayant pas le courage de se servir de sa liberté, on cherche à en entraver l'exercice chez les autres. Tristes capitulations de l'am-

(1) Lettre du 8 août 1848. Cette démission ne fut officiellement acceptée qu'en 1852.

Digitized by Google

bition qui veut régner par les petits moyens! mesquines inconséquences de ces politiques qui prennent la peur pour la prudence, comme dit Defacqz, et qui veulent que le progrès s'accomplisse seul et surtout sans leur aide!

Quand Eugène Defacqz proposa au Congrès constituant l'amendement qui est devenu l'article 15 de la Constitution : « Nul ne peut être contraint de concourir, d'une manière quelconque, aux actes et aux cérémonies d'un culte »; lorsqu'il appuya son amendement de ces paroles : « Pour que la liberté soit entière en fait de religion, il faut qu'on puisse non seulement professer librement son culte, mais encore rester étranger au culte d'autrui, il ne pensait pas à ajouter ce corollaire naturel : « Étranger à tout culte », et il ne prévoyait pas qu'il terminerait sa vie en laissant dans son testament cette grave parole d'outre-tombe :

« Je veux être inhumé sans aucune espèce de cérémonie religieuse, militaire ou maçonnique. Mes restes seront portés modestement du lieu de mon décès au cimetière le plus voisin, quel qu'il soit; il ne sera dit ni chanté, à l'occasion de ma mort, ni messe, ni service, ni prières publiques quelconques; il ne sera prononcé à mon enterrement aucune oraison funèbre ou autre discours. »

Pour en arriver là, que de luttes n'a-t-il pas fallu soutenir contre l'hypocrisie des uns et l'intolérance des autres! Que de luttes contre des amis qui vous disent : ménagez notre réélection; contre des chefs qui crient à l'indiscipline; contre des familles qui demandent comme une grâce une abdication de la conscience, à leur père ou à leur époux; contre des ministres qui destituent des professeurs indépendants, ou qui refusent leurs droits mêmes aux libres-penseurs.

Tout d'abord, une doctrine fausse accusait d'intolérance et de scandale le prêtre qui, usant d'un droit, refusait ses prières à un citoyen ennemi des prières. Que de luttes pour faire comprendre aux libéraux que, s'ils ne croient pas à un culte, ils n'en doivent rien demander à ses ministres! Puis, le simple exercice de l'article 15, le simple fait de ne pas se soumettre aux cérémonies d'un culte fut regardé comme un scandale. Que de luttes encore pour le faire regarder comme un devoir et pour extirper l'hypocrisie des mœurs et des doctrines!

Quelques hommes eurent le courage de donner cet exemple : il sortit de la presse avec Gérard Mathieu, de la Chambre avec Destrivaux, Verhaegen et Gendebien; de la magistrature avec Van Meenen et Van Mons; du corps des étudiants, avec Adolphe Dufrasne; du corps professoral, avec Caillet et Tarlier; de l'armée,

Digitized by Google

avec le colonel Ladrière; de l'industrie, avec Goffin; du mouvement flamand, avec Langlois; de la classe des artistes, avec Lies et Wiertz; du peuple, avec des centaines de prolétaires; de la famille, avec de nobles mères qui demandent ou qui permettent à leurs époux de ne point pactiser avec les ministres de l'erreur.

Defacqz observait cette émancipation des mœurs. Au Congrès, il avait posé ce dilemme : si les prêtres sont indépendants, ils doivent renoncer à leurs traitements. Mais on ne voit pas qu'il ait parlé contre l'article 117. Accusé, en 1845, par M. Nothomb, de mettre la maçonnerie au service de la persécution, il avait fait justice des palinodies de la politique, et il avait affirmé, au nom de la maçonnerie, que « le respect des lois et de la religion est une des bases de ses enseignements; *la tolérance pour tous, même pour ses ennemis*, un de ses dogmes les plus sacrés. »

En 1854, dans l'intérieur d'une réunion maçonnique, dans le secret du « Temple », il devait répéter la même protestation contre cette « calomnie. »

Cependant, en ouvrant la seconde session du *Congrès libéral*,— se trouvant peut-être sous la pression de libéraux qui allaient à la messe sauf à mourir par testament en libres-penseurs, — il avait parlé des *saintes vérités de la religion*, qu'on ne doit pas « répudier parce qu'il est dans le clergé des hommes qui abusent de leur ministère sacré. »

Mais sa pensée était fixée. L'exemple portait ses fruits pour lui, comme pour tant d'autres grands esprits, placés dans de hautes positions officielles, et c'est sans doute après avoir vu une famille extorquer aux faiblesses de l'agonie d'un vieillard la répudiation des idées de son âge mûr, qu'il ajouta à son testament cette phrase :

« Sachant à quelles obsessions les mourants sont exposés, je veux que l'article qui précède soit exécuté ponctuellement, quand même on prétendrait que je l'aurais désavoué ou rétracté à mes derniers moments, par paroles ou par signes. Je le place sous la sauvegarde de l'art. 1035 du Code civil, et je le recommande à la vigilance de mon exécuteur testamentaire. »

***

Le *Programme du libéralisme*, voté, le 5 juin 1846, par le Congrès libéral, portait à son article 6 : « les améliorations que réclame impérieusement la condition des classes ouvrières et indigentes. »

C'est, en effet, le premier devoir d'un tuteur, d'assurer le bien-être et l'éducation des mineurs qui lui sont confiés, en attendant de

Digitized by Google

signer et en préparant leur émancipation. Malheureusement, la Constitution, qui a mis le peuple sous la tutelle des censitaires, a négligé de fixer la date de l'affranchissement. La loi civile, exacte sur ce point, n'a pas été imitée par la loi politique. Si lente dans ses progrès que soit l'éducation d'un adolescent, l'âge de 21 ans lui sonne sa majorité. Aucun programme, aucun engagement de parti ne peut remplacer cette simple stipulation du Code, et tant que les censitaires ne se seront pas assignés une échéance à leur tutelle, se mettant ainsi en demeure d'émanciper leurs pupilles dans un délai fixé, il y a tout à craindre que, n'ayant aucun autre excitant pour se mettre à l'œuvre que le devoir platonique, ils prendront autant que possible le chemin de l'académie du bon Lafontaine.

Tout par la liberté, pour le progrès et pour le peuple! telle fut la devise du Congrès libéral, tel est le vrai mot d'ordre de la bonne politique bourgeoise et du libéralisme loyal; ce fut le but de l'*Alliance*, ce fut la pensée de Defacqz; et nous qui préférons une autre politique, celle qui dit : Tout pour le peuple et avec le peuple, nous sommes persuadés que Defacqz y serait venu naturellement.

Oui, ce bon citoyen qui s'éleva si vivement au Congrès de 1831 contre les intérêts aristocratiques; lui qui, dans sa lettre à M. Nothomb, se dit « simple plébéïen et fier de ce titre »; lui qui vota, avec la volonté sincère de les exécuter, tous les articles du programme du libéralisme; lui qui résuma sa pensée au Congrès de 1847 par ces paroles : « La Constitution, rien que la Constitution, mais *toute* la Constitution »; — il aurait été heureux de suivre les progrès de la pensée publique, de travailler à un plus large développement de nos mœurs politiques, et un jour serait venu où, jugeant son pupille majeur, il eût dit avec nous : Tout pour le peuple et avec le peuple.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

L'ISTHME DE PANAMA.

—

La conférence qu'un des concessionnaires du percement de l'isthme de Panama, M. Belly, a donnée à Bruxelles et dans d'autres villes du pays, sur cette entreprise, présente trop d'intérêt pour que nous n'en donnions pas un résumé à nos lecteurs. M. Belly a consacré quinze ans de sa vie à cette œuvre, digne pendant du percement du canal de Suez; mais il a été moins heureux que M. de Lesseps. Il ne reste de ses efforts qu'un beau livre : *L'Amérique centrale*, et la certitude que son projet, laborieusement préparé, sera achevé par d'autres : *Sic vos non vobis*. L'intérêt du public belge ne lui aura pas manqué non plus, faible récompense d'immenses sacrifices !

Il est bien difficile de condenser en quelques pages une conférence, qui n'est elle-même que le résumé d'un vaste travail et d'un ouvrage en deux volumes. Si succinct que nous devions le faire, ce résumé, nous l'espérons, fera comprendre à nos lecteurs l'importance de cette entreprise, l'odieux des obstacles qui l'ont arrêtée et le mérite de l'homme que l'éternelle ennemie de tout progrès a réduit à l'unique pouvoir de raconter ses échecs et de protester contre ce vil trouble-fête de l'industrie que M. Laurent flétrit si bien du nom de Politique royale.

Ce grand projet de percement, qui date de Fernand-Cortès, et qui tend à supprimer le cap Horn, comme la coupure de Suez a supprimé le cap de Bonne-Espérance, est un des exemples les plus saisissants de l'influence désastreuse des complications politiques et principalement de la guerre sur la marche régulière du progrès. Réclamé par les intérêts locaux depuis trois siècles et demi, étudié par les ingénieurs depuis 1780, il a donné lieu à des tentatives de réalisation sans nombre, toujours entravées et souvent frappées à

Digitized by Google

mort par un événement extérieur, issu du caprice d'un despote. Le prince de la Paix, ministre de Charles IV, dont l'esprit médiocre comprenait cependant toute l'importance de l'entreprise, écrivait dans ses mémoires qu'il aurait fallu, pour la mener à bonne fin, *une heureuse succession d'années pacifiques*, comme son administration n'en avait pas connu. Notre siècle semblait destiné, depuis la chute de Napoléon, à réaliser enfin cette *Trève de Dieu*. Mais quand l'Europe était en paix, l'Amérique traversait des crises diverses. Les révolutions et les guerres se sont succédé ainsi presque sans interruption jusqu'à nos jours, changeant en ruines les progrès accomplis, et tuant jusqu'au germe des plus utiles initiatives privées. C'est l'éternel martyrologe de l'humanité, toujours sacrifiée à l'aveuglement ou à l'ambition égoïste de ses gouvernants. Le canal de Nicaragua, dont M. Belly nous a déroulé les dramatiques péripéties, a dû à cette fatalité ses nombreux échecs; et par un juste retour des choses d'ici-bas, c'est aux États-Unis, le seul peuple assez intelligent pour répudier les œuvres de la guerre, que paraît être définitivement réservée cette œuvre de la paix.

Sa première tentative de réalisation remonte à 1823. L'Amérique venait de secouer le joug de l'Espagne, et l'enthousiasme que cette révolution avait provoqué, même en Europe, semblait rendre tout facile. Un archevêque de Malines, M. de Prat, s'applaudissait lui-même de cet événement extraordinaire qui, disait-il, allait enfin ouvrir une route commerciale que l'Espagne avait tenue fermée jusque-là. Mais si l'Amérique avait eu le courage de conquérir son indépendance, elle n'avait pas du même coup conquis les mœurs de la liberté. Le militarisme surtout y était tout-puissant. Un soldat de fortune, Iturbide, se fit proclamer empereur au Mexique, et pour inaugurer son règne, ne trouva rien de mieux que de s'emparer de la république voisine de Guatemala, où siégeait le congrès qui venait d'abolir l'esclavage et de décréter la création du canal. Le congrès fut dispersé, le pays se divisa en deux partis implacables, dont la lutte causa plus tard tous ses malheurs, et les archives nationales, pillées ou détruites par les envahisseurs, ne permirent plus, après la chute d'Iturbide, de donner à l'opération du canal l'appui des études antérieures, dont il ne restait plus de trace. Le seul passage d'un de ces météores sanglants qu'on appelle des héros, avait suffi pour dévorer le passé et empoisonner l'avenir.

En 1830, nouvelle initiative et nouvelle catastrophe. C'était un prince, cette fois, qui prenait en main ce grand intérêt, et c'était la Belgique qui allait en profiter. Le roi Guillaume avait été séduit par l'idée de réaliser cette grande création américaine. Il était assez

Digitized by Google

riche pour l'entreprendre avec sa propre fortune. L'Amérique se trouva trop heureuse de lui en offrir tous les moyens, et elle crut un moment que son rêve séculaire allait enfin s'accomplir. Mais elle avait compté sans l'aveuglement et l'obstination ordinaires des gouvernements européens et sans les révolutions qui en sont le fruit. Les journées de juillet à Paris et la séparation de la Belgique arrachèrent le roi Guillaume à ses projets généreux, pour l'absorber tout entier dans les complications intérieures du pays, et les Pays-Bas perdirent du même coup l'occasion de devenir la tête de ligne d'un courant d'émigration et de commerce qui en aurait fait une nouvelle Venise.

Une pareille expérience ne devait plus laisser d'illusion à l'Amérique centrale sur l'Europe. Elle se tourna alors vers les États-Unis, et, en 1850, une Compagnie américaine commençait les travaux. Rien ne paraissait devoir entraver son action. L'émigration californienne lui ouvrait, au contraire, des perspectives indéfinies. Elle avait organisé des services de navigation provisoires dont les bénéfices étaient énormes, et une commission d'ingénieurs venait de dresser un devis du canal dont la somme totale ne s'élevait qu'à 35 millions de dollars (165 millions de francs). Mais les États-Unis eux-mêmes portaient dans leurs institutions le germe de mort qui allait renverser tout cet échafaudage. Le parti démocratique, en possession du pouvoir, avait jeté les esprits dans une fièvre d'annexions sans scrupules et sans limites, pour créer de nouveaux États à esclaves. Un aventurier profita de ces circonstances, envahit le territoire du canal avec la complicité de la Compagnie américaine, supprima lui-même le privilége de ses complices, transforma ses vapeurs en matériel de guerre, et fit tant de mal au pays qu'il ravagea pendant deux ans, que, lorsqu'il fut enfin expulsé par le patriotisme national, il ne restait plus rien de la tentative américaine, dont l'impopularité méritée rendait le renouvellement impossible.

C'est à ce moment que se présenta M. Félix Belly, qui depuis quinze ans représente cette grande entreprise. M. Belly n'était qu'un simple écrivain ; mais il avait pris, dans la presse parisienne, la défense des nationalités opprimées par le flibustiérisme américain. Son nom était devenu populaire. Son arrivée semblait apporter à l'Amérique centrale le protectorat de la civilisation. Il obtint facilement la plus large et la plus solennelle concession, signée par les deux présidents des deux républiques riveraines de Costa-Rica et de Nicaragua, et, l'année suivante, il amenait sur les lieux un personnel d'ingénieurs et d'hommes spéciaux, suffisant pour mettre la

Digitized by Google

main à l'œuvre. Toute l'Amérique avait tressailli à l'annonce de ce nouvel effort, et les concours ne semblaient pas devoir manquer au rival de M. de Lesseps. Mais il lui fallait, pour réussir, *cette heureuse succession d'années pacifiques* dont parlait le prince de la Paix, et l'Empire français allait donner le signal des guerres incessantes dans lesquelles il a fini par s'abîmer. M. Belly a été vaincu par cette destinée fatale des grandes choses, de dépendre des folies ou des faux calculs d'un despote. Il a lutté pendant douze ans, s'adressant à toutes les puissances financières ou politiques de l'Europe, mais toujours entravé, un jour par la guerre d'Italie, le lendemain par celles du Mexique et de la sécession, et enfin par l'abominable aventure où l'Empire a sombré; et c'est la république américaine qui, cette fois encore, paraît devoir profiter de nos fautes. Telle est la leçon morale que M. Belly lui-même a fait ressortir de cette série d'avortements, et qui ne devrait pas être perdue pour les hommes pratiques.

M. Belly parle avec facilité et élégance; c'est un homme pratique et un homme convaincu; on sent dans sa parole les solides études de l'économie politique et les fortes leçons de l'expérience. Si les États-Unis connaissaient, comme nous venons de le connaître, l'ancien concessionnaire du percement de l'isthme, ils ne lui rendraient que la plus stricte justice en le mettant à la tête de leur entreprise.

S. N.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

NONIUS MARCELLUS.

L'année dernière, en finissant, a produit deux bons livres. L'un nous est venu d'Allemagne ; c'est une nouvelle édition des *Tragicorum Romanorum fragmenta*, publiés par M. Otto Ribbeck. L'autre nous a été envoyé de Paris et a pour titre : *Nonii Marcelli Peripatetici Tubursicensis de compendiosa doctrina ad filium, collatis quinque pervetustis codicibus nondum adhibitis cum ceterorum librorum editionumque lectionibus et doctorum suisque notis edidit Lud. Quicherat. — Parisiis, apud Hachette.*

Ces deux livres ont une parenté étroite. Il n'y a pas une page, je crois, des *Fragments* où ne se trouve cité le grammairien Nonius ; il n'y a presque pas de page de Nonius où ne se lise quelque fragment des vieux poètes tragiques romains. Ces deux livres ont encore cette ressemblance qu'ils sont tous deux l'œuvre d'une science profonde, patiente et souvent ingénieuse.

Mais quelque grand que soit le nom de M. Otto Ribbeck et l'intérêt de tout ce qu'il publie, le travail de M. Louis Quicherat nous attire aujourd'hui davantage. C'est, hélas ! un événement si rare et si nouveau, de nos jours, qu'un livre de science réelle et non frelatée débarquant de France ! Toute autre est l'Allemagne, qui nous gâte un peu en matière de philologie ; ici, toujours travaux nouveaux et souvent excellents. C'est à vrai dire un printemps perpétuel. Voyez, par exemple, les dix années qui ont précédé la dernière guerre. Vous croyez que tout ce peuple, durant ce laps de temps, est tout entier occupé à fourbir ses armes. Pas si absorbé, toutefois, en cette triste besogne, qu'il ne produise, et avec abondance, des ouvrages importants sur les sujets d'érudition en apparence les plus minces. Je choisis Catulle, un poète léger — d'esprit et de format ; un poète toujours aimable et toujours spirituel, licen-

Digitized by Google

cieux parfois, il est vrai, comme un contemporain de l'abbé de Voisenon; gracieux toujours, comme le devait être un ami de La Fontaine; ayant, en un mot, toutes les qualités que les Français se donnent volontiers à eux-mêmes, et qu'ils refusent, de la meilleure foi du monde, aux Allemands.

Et pourtant, Catulle, ce Gaulois de la *Gallia togata*, voyez de quel soin les Allemands l'ont entouré, avec quel intérêt affectueux et respectueux ils se sont occupés de lui, comme si c'était leur poète national! Dans ces dix années-là seulement, voyez comme les travaux de révision du texte se suivent et s'accumulent; de quel zèle les philologues enlèvent toute trace de la poussière, qui a si longtemps terni l'œuvre du poète.

En 1860, M. Auguste Rossbach donne une édition. En 1861, les libraires de Berlin réimpriment celle du savant Lachmann. En 1861 encore, M. Maurice Haupt fait paraître à Leipsick son joli Catulle. En 1862, M. Louis Schwab achève le premier volume de ses *Questiones Catullianæ*. En 1866, le même M. Schwab publie à Giessen un nouveau Catulle, tandis que M. Charles Uschner publie à Berlin une nouvelle traduction en vers allemands. Et tel est le succès de ce traducteur, il a si bien comblé les lacunes que le temps a faites, de droite et de gauche, aux petits chefs-d'œuvre du poète latin, que les amis du poète s'empressent de prier aussitôt M. Uschner de vouloir bien faire, d'après sa traduction, une nouvelle édition latine. Et voilà cette fois, en 1867, que nous possédons un Catulle complet, sans avoir à déplorer l'absence du moindre spondée ou du moindre dactyle. Nonobstant, M. Haupt, en 1868, publie de nouveau son Catulle, tronqué comme la Vénus de Milo, mais beau comme elle est belle dans l'état où les siècles nous l'ont laissée. En 1870, M. Rodolphe Westphal, dans la seconde édition de son livre *Catull's Gedichte in ihrem geschichtlichen Zusammenhange uebersetzt und erlaeutert*, fait revivre Catulle en chair et en os, nous le montrant vivant au milieu de ses contemporains.

Est-ce là tout? Non, sans doute. D'autres travaux que j'ignore ont paru durant ces dix années. Mais ceux que nous venons de citer suffisent pour que nous puissions affirmer avec raison que l'Allemagne a plus fait pour ce poète, dans le court espace de deux lustres, que la France en trois siècles. Et encore, quel est le mérite des travaux français? Au XVIIe siècle, l'abbé de Marolles et l'académicien Jean de la Chapelle se sont emparés de Catulle. Ils l'ont traité comme jamais aucun de leurs ancêtres, esclave gaulois condamné aux bêtes, ne le fut dans un cirque romain. Au XVIIIe siècle, le sieur de Pezay, pesant de toute sa pesanteur sur le gracieux favori

Digitized by Google

des Muses antiques, l'a foulé, froissé, blessé, trituré et moulu pis et plus que ne le fut par un immonde sanglier le gentil Adonis, ton bel amoureux, ô déesse qui gouverne Idalie. Au XIXe siècle, Panckoucke, l'illustre chef de la dernière invasion des Barbares dans le monde romain, s'est rué avec ses lieutenants Genouille, Heguin de Guerle et Valatour sur le pauvre Catulle, et ils n'ont été guère plus tendres pour lui que leurs prédécesseurs.

Voilà, à peu de chose près, tout ce que la France a fait pour Catulle. Cependant, c'est tout plaisir de travailler sur les vers du poète, de nettoyer, d'une main délicate, cet écrin de diamants. Moins agréable est la besogne, quand il faut balayer, brosser, frotter les pavés d'un vieux grammairien comme Nonius Marcellus. Aussi ne devons-nous avoir que plus d'égards pour M. Quicherat. Nous lui devons beaucoup déjà pour avoir délivré nos enfants, par la publication de son dictionnaire latin, de celui de Noël. Notre reconnaissance n'aurait pas de bornes s'il pouvait aussi nous débarrasser de tous les ouvrages dudit Noël, et spécialement de sa grammaire.

En attendant qu'il veuille nous rendre ce service, parlons un peu du grammairien qu'il édite. C'est en Belgique, c'est à Anvers, dans l'illustre maison de Plantin que, pour la première fois, fut publié le texte de Nonius, non tel que le donnaient les manuscrits connus alors, mais corrigé par une main intelligente. Depuis cette première édition critique, qui fut imprimée en 1565, jusqu'à la savante et excellente édition de MM. Gerlach et Roth, — Bâle, 1842, — que d'améliorations introduites dans le texte ! Et depuis cette dernière édition, combien les Vahlen, les Keil, les Nauck, les Lucien Muller, les Ritschl, les Fleckeisen, les Otto Ribbeck n'ont-ils pas suggéré ou proposé de corrections nouvelles? Mais quelle que soit la science des critiques, ce à quoi il faut toujours recourir, c'est aux textes. Plus le nombre des manuscrits connus augmente, mieux, par la comparaison entre eux, peut s'établir la confiance dans les conjectures des savants. M. Quicherat, fidèle à cette règle, a fait ou fait faire une recension complète du texte sur différents manuscrits dont MM. Gerlach et Roth n'avaient eu qu'une connaissance incomplète; ainsi, un manuscrit du IXe siècle, qui se trouve au Musée britannique, ainsi, le manuscrit du Xe siècle, conservé à Montpellier. Grâce à ces soins minutieux et savants, nous avons, à cette heure, le livre de Nonius Marcellus.

Quel est ce livre et son auteur? Le livre c'est moins un traité général que des mélanges, un recueil de vingt traités sur des sujets de grammaire et de philologie. Il y a des traités sur les diverses espèces de coupes et de vases, et sur les divers genres de vêtements,

Digitized by Google

après des traités sur les genres des substantifs, sur la signification diverse des mots. C'est, nous semble-t-il, plutôt un lexique qu'autre chose.

De l'auteur nous savons bien peu de chose. Il était Africain ; il vivait probablement au troisième siècle de l'ère chrétienne ; il appartenait à l'école péripatéticienne ; il avait un fils pour lequel il écrivit ce livre.

Il faudrait être doué d'une nature et d'un calme olympiens pour ne pas sentir une pointe de douleur en feuilletant le livre de Nonius. Chaque ligne atteste ce que nous avons perdu. Presque chaque mot cité par l'auteur est d'un ouvrage que le temps a détruit. Tout ou à peu près tout ce que Rome contenait de grand durant les deux siècles de sa véritable grandeur a disparu. Où sont les œuvres des vieux soldats de la guerre punique, comme Ennius? De ces citoyens romains nés dans les vieilles cités grecques de l'Italie ? Inspiration de la muse tragique, joyeuses ménippées, épopées nationales, tout a péri. Railleries savantes d'un Varron, plaisanteries mordantes d'un Nævius, mémoires des hommes d'État, éloquence rustique et fruste d'un Caton, sans aucun mélange de bel esprit, de tout cela, quelques phrases, voilà ce qui nous reste. A l'aspect des monuments de Rome en ruines, Gibbon fit son chef-d'œuvre ; mais que pourrait inspirer la vue de ces débris émiettés de l'esprit romain?

L'esprit s'élançant sur cette pente, nous nous reportons à l'auteur, à Nonius Marcellus lui-même. Nous nous demandons si le pauvre grammairien n'est pas un de ces malheureux pères trompés dans leurs plus chères espérances. Il a travaillé pour son fils, il a vécu pour lui, il s'est ingénié à lui rendre aimables les abords de la science, il a parcouru tous les poètes de la patrie ancienne pour recueillir un peu partout ce qui lui semblait le plus beau, le plus doux à l'oreille, le plus charmant à l'esprit. Il a fait comme la prêtresse fervente dans sa province d'Afrique brûlée du soleil. Il est allé fouiller dans les bibliothèques comme elle allait chaque matin avant le jour furetant dans les ravins abrupts, taillés à pic, cueillant les plus belles fleurs pour en parer l'autel de sa divinité chérie. Puis, nonobstant tant de peines, l'enfant a grandi insoucieux des belles choses de l'esprit, et il ne s'est pas un instant douté qu'il était le débiteur de son père ; qu'il devait, faisant son profit des travaux paternels, devenir grand lui-même et faire rejaillir un jour l'éclat de sa renommée sur l'obscur et modeste savant qui l'avait élevé avec un si ardent amour.

Ainsi préoccupé et voulant faire revivre le personnage du vieux Nonius, nous avons entrepris la lecture de son livre. Les premières

Digitized by Google

lignes nous montraient le bon père, excès d'indulgence étant son seul défaut. Voici son début :

« *Senium*, c'est ennui et lassitude. Il vient de *senectus* (vieillesse) parce que les vieillards sont importuns et lassants. Caecilius dans son Ephesio :

La vieillesse a, je sais, cet excès de misère;
Qu'on se sent, en cet âge, importun à chacun.

Aussi la vieillesse fut-elle appelée par les anciens *le mauvais âge*.

« Afranius dans son Vopiscus : Si les hommes pouvaient être pris par les charmes magiques, toutes les vieilles auraient aujourd'hui des amoureux. La jeunesse, la fraîcheur, les complaisances, voilà les philtres des jolies femmes. *Le mauvais âge* (*Mala aetas*) ne trouve pas de charmes. »

« Adolescence ou jeunesse au contraire, c'est ce que nous appelons le bon âge *(Bona aetas)*..... »

Ne vous semble-t-il pas, en traduisant d'une façon un peu plus libre, entendre le père disant à son fils : — Je suis vieux, mon enfant, mais ne redoute de ma part aucun des ennuis que les gens de mon âge causent à la jeunesse. Je te le promets par tout ce que Rome comptait jadis de plus spirituel et de plus aimable, je te le promets par le vieux Cœcilius, le vieil Afranius, par tous les poètes de la vieille Rome qui me crient sans cesse de me tenir en garde contre moi-même, de ne pas m'abandonner à cette fâcheuse humeur qui rend si grevante la société des gens au poil chenu.

« Et tout d'abord, pour te montrer combien je veux, en mes leçons, être rigoureux observateur de mes engagements, écoute la première que je te vais donner. Elle t'apprendra à ne jamais ajouter foi aux sortiléges, jongleries, tours de magie, qui sont aujourd'hui et qui seront longtemps encore l'effroi et la folle confiance de tant de monde. Nonobstant, défie-toi de ces sornettes jusqu'au jour où tu verras les jeunes gens abandonner la trace des jeunes vierges pour suivre éperdûment franches peques et vieilles guenippes.

« Cependant, prends garde, cher enfant, toute vierge n'est pas bonne à suivre, ou tout au moins il faut savoir s'arrêter à temps et ne pas la suivre jusqu'au sacrement, car

Qui habet uxorem sine dote, pannum positum in purpura est.

c'est-à-dire que celui qui a une femme sans dot, n'a qu'un chiffon dans de la pourpre. C'est le poète Nonius qui a dit cette grande vérité. Si tu n'y prends garde, mon fils, tu te surprendras à dire, comme le personnage de Laberius, avec soupirs profonds et regrets cuisants :

Amore cecidi, tamquam blatta in pelvim.

Digitized by Google

Je suis tombé dans l'amour, comme un cloporte dans un chaudron. »

Je continuais ainsi ma lecture tout en laissant trotter à sa guise mon imagination, quand j'arrivai à certains mots d'une latinité assurément excellente, mais d'une moralité plus que douteuse. Les contemporains de Nonius étaient exempts de toute pruderie, et, étant tels, je ne les en aime que mieux. Mais, encore que ma plume ne soit guère bégueule, si cependant elle avait le malheur d'en dire autant à un enfant, je vous jure que la drôlesse serait écrasée sur le champ. Séchons donc nos larmes; si le fils de Nonius n'a pas profité des leçons paternelles, il a des motifs d'excuse. Quant à nous, que cela ne nous empêche pas de profiter des doctes veilles de Nonius. Son livre même nous peut servir pour nos enfants. Voici comment j'entends en profiter : c'est en imitant ce que Nonius a fait, en suivant sa trace et sa piste.

Observons d'abord que, sauf Virgile et quelques contemporains d'Auguste, notre grammairien ne cite que les vieux écrivains de Rome. Je sais que la mode de l'archaïsme était, en ce temps de décadence où vivait Nonius, poussée à la fureur. En place des vieilles vertus, on aimait les vieux mots. Comme artistes, nous sommes aujourd'hui assez indifférents aux grâces du vieux langage romain, mais pour l'enseignement, ce vieux langage a une utilité trop méconnue.

Deux choses arrêtent les jeunes gens dans l'interprétation des auteurs latins : l'ignorance de la grammaire et la difficulté entre plusieurs sens que possède un même mot, de découvrir le véritable. L'élève hésite, tâtonne et se trompe. Pour diminuer cette difficulté, le plus sûr moyen serait de faire connaître uniquement d'abord le sens propre et primitif des mots, ainsi donc de ne se servir, dans les premières études de latin, que de textes où les mots sont pris dans leur sens le plus ancien, le plus simple, le plus terre à terre.

Connaissant le sens primitif d'un mot, l'esprit arrive par déduction à trouver, à tirer de soi-même, tous les sens figurés. L'étude de la langue devient ainsi de plus en plus un exercice de jugement, de moins en moins un exercice de mémoire. L'élève, petit à petit, découvre ce que Vico nommait admirablement l'*antique sagesse de l'Italie*. Il arrive à construire en quelque sorte lui-même tout l'édifice de cette langue qui fut créée par des agriculteurs grossiers, mais doués à un degré unique de bon sens et de jugement.

Pour obtenir ce résultat, il faut bannir ces *Epitome historiæ sacræ*, ces *de Viris illustribus*, même ces *Vies* attribuées à *Cornelius Nepos*, tout ce fatras d'écrits macaroniques. Jusqu'à quand

Digitized by Google

l'instruction en Belgique n'aura-t-elle pour unique objet que de faire connaître aux écoliers de mauvais livres? Il faut remplacer tout ce jargonnage baroque par un choix de textes courts, intéressants, de difficulté graduée, extraits de Plaute et de ses contemporains. Pensez-vous qu'une pensée fruste de Caton ne vaut pas toutes les périodes de Lhomond? Que de belles et saines maximes dans ces vieux auteurs, faciles pour la langue, utiles à l'esprit, aptes à l'intelligence des élèves, depuis ce fragment, le seul qui nous reste, d'Appius Claudius : chacun est l'artisan de sa fortune, *Fabrum esse quemque fortunæ*. Comme ce cri involontaire, échappé au chef orgueilleux de la vieille aristocratie romaine, retentit encore avec force à nos oreilles. Comme nous admirons la malice du sort qui, de tant de vers et de tant de discours dont Appius fut l'auteur, n'a conservé que cette sentence démocratique. Dans Ennius, que de vers qu'on pourrait présenter aux jeunes gens avec ce vers que Cicéron appelle un oracle émané du sanctuaire :

Moribus antiquis res stat Romana virisque.

et avec ce portrait du vieux Romain, de Curius, peint par le même poète :

Quem nemo ferro potuit superare nec auro.

Un tel recueil, — sans vouloir toutefois omettre Phèdre, — serait l'étude préparatoire à la lecture de César qui, suivant la juste remarque de M. Taine, « choisit le sens primitif des mots, le rétablit quand l'usage l'a altéré; » de César qui, d'après M. Paul Albert, « incline plutôt vers l'archaïsme que vers le néologisme. »

Il est temps que les gens qui s'occupent dans notre pays de l'enseignement moyen veuillent bien se mettre d'accord entre eux. Ou bien qu'ils fassent faire une ou deux années de marollien comme étude préparatoire au français, ou bien qu'ils cessent de faire traduire pendant un ou deux ans l'auvergnat de Lhomond comme étude préparatoire au latin.

Le siècle veut que les études des humanités soient courtes ; il a raison. Nous voulons qu'elles soient complètes ; nous avons peut-être raison aussi. Pour satisfaire et le siècle et nous, il suffirait de si peu de chose, il suffirait par exemple que les gens qui se sont attribué la fonction de *perfectionner* l'enseignement moyen (c'est ainsi qu'ils disent, je pense), voulussent bien être un moment raisonnables. C'est ce que, avec le plus profond respect, ose les prier d'être, leur très-humble serviteur,

MAX. VEYDT.

Digitized by Google

PEINTURES ANTIQUES.

—

On a découvert, en ces derniers temps, à Rome, des ruines importantes qui offrent le plus vif intérêt pour les artistes et pour les archéologues. MM. Léon Renier et Georges Perrot ont publié, dans la *Revue archéologique* de Paris, une partie des résultats obtenus par les fouilles exécutées « dans la partie du mont Palatin qui comprenait les jardins Farnèse ». MM. Renier et Perrot décrivent la maison de l'impératrice Livie et les peintures conservées dans ces ruines, sous le sol actuel du mont Palatin. Cette description, accompagnée de planches lithographiées, est trop curieuse pour ne pas être signalée à nos lecteurs.

On peut se procurer la brochure de MM. Renier et Perrot à la librairie académique de Didier et C^e^, quai des Augustins, 35, à Paris.

On ne connaîtrait aujourd'hui que les fresques de la maison de Livie, que la peinture antique aurait un rang très-élevé dans l'histoire universelle des arts. Les qualités de la statuaire, d'ailleurs, font comprendre quel degré la peinture avait dû atteindre en ces époques si éminemment artistiques. Pompéï et Herculanum, après les vases étrusques si délicatement historiés, nous ont donné des échantillons admirables de l'art du peintre païen. Les fresques de la maison de Livie confirment les opinions des critiques et des archéologues ; la peinture dans l'antiquité a toujours été en harmonie avec la statuaire, peinture et statuaire étant les deux produits jumeaux de l'art du dessin, commun à tous les peuples, sauvages ou civilisés.

Les peintures de la maison de Livie représentent des scènes mythologiques, *Io*, *Argus et Hermès*, *Polyphéme et Galathée*, une *Vue d'une rue de Rome* et des *Scènes de divination*.

Il n'y a rien de neuf sous le soleil : la fable religieuse et les superstitions populaires n'ont changé que de forme. Si Argus a délivré Io, Jésus a délivré le genre humain, et les scènes de divination dans l'antiquité ont pour pendants, au XIX^e^ siècle, les diseuses de bonne aventure et les spirites.

Digitized by Google

Ce qui nous intéresse en ces tableaux exhumés par les archéologues, c'est leur style, c'est la manière dont leurs auteurs ont compris ce que nous nommons la composition des groupes.

Dans le premier tableau, l'entente de la scène est naïve comme une création du moyen-âge. Les trois personnages, Io assise au milieu, Argus et Hermès debout de chaque côté, sont à distance égale l'un de l'autre, ou peu s'en faut. La statue de la déesse Héra, sur une colonne hexagonale, couronne le groupe, relié par le rocher au bas duquel Io est assise. Ce n'est pas un groupe, c'est une causerie d'acteurs, avant le drame; le drame est forcément dans l'imagination du spectateur. Les artistes de l'antiquité avaient pour principe que les mouvements violents déterminés par les passions sont en désaccord avec la beauté. De là la sérénité de leurs compositions. Le groupe sculptural des *Lutteurs* lui-même ne donne pas une véritable idée de la violence, et il y a de l'arrangement, une sorte de placidité harmonique jusque dans le *Laocoon* étouffé par des serpents.

Le peintre d'*Io* a suivi ces règles générales; il n'a voulu atteindre que la beauté plastique et sereine des lignes. Argus ferait une charmante statuette, tout comme Hermès; Io est plutôt indifférente que résignée, mais elle est attrayante.

La composition de *Polyphème et Galathée* est tout aussi décousue; les personnages sont placés de ci de là et n'ont de lien entre eux que dans l'esprit du peintre. Je ne blâme pas cette ingénuité, je la constate. La petite figure de Galathée est gracieuse et finement modelée, malgré sa pose impossible sur le cheval marin qui l'emporte à travers les vagues.

Ce qui est remarquable dans ce dernier tableau, c'est qu'il a un fond de paysage, formé de montagnes et d'arbres. La poésie et l'art antiques nous ont rarement montré la nature servant de fond aux scènes de la vie religieuse, héroïque ou familière. On aurait pu croire que les anciens dédaignaient tout ce qui était en dehors de l'humanité. Les peintures de la maison de Livie et quelques autres, assez rares, il est vrai, réhabilitent ces premiers peintres. Le paysage du Polyphème a des lignes réelles qui prouvent que leur auteur consultait la nature.

La *Rue de Rome* est un morceau curieux, quoique moins rare. Il donne une idée très-nette de l'architecture des habitations « aristocrates » de l'époque. Il y a des personnages sur les balcons; une femme et un enfant sont debout au milieu de la rue. Les savants disputent pour connaître l'importance et la signification de ces figures. Pour moi, je n'y vois qu'une scène de la vie ordinaire et

Digitized by Google

des maisons dont les lignes perspectives paraissent assez fantaisistes.

La quatrième planche, à deux compartiments, a une valeur artiste plus sérieuse : ce sont deux groupes de trois figures réunies dans un but mystérieux. Sans doute, il s'agit de questionner les dieux, de forcer les puissances surnaturelles à intervenir dans des questions humaines. Peu importe ! Ce qui intéresse, c'est le style et l'exécution, qui doivent classer le peintre. Les auteurs de la notice, qui ont vu les photographies faites pour la France, disent que « l'exécution en est bien moins fine et moins ferme que l'Io et que la Galathée. » Cela n'empêche pas les figurines d'être d'un galbe pur et d'un goût délicat. Je suis persuadé que MM. Hamon et *tutti quanti* en tireront plusieurs épreuves de fantaisie avant qu'un an se soit écoulé.

Une chose étonnante, c'est que dans ces tableaux grecs ou romains de l'antiquité, on ne trouve pas de composition figurant quelque scène persane ou chinoise des siècles antérieurs. Grecs et Romains se contentaient de leur mythologie et de leur vie sociale, ne faisant à un peuple l'honneur de le personnifier en sculpture et en peinture que quand il était mêlé à leur propre histoire. Aujourd'hui, nous avons la manie de chercher partout, et surtout dans le passé, les sujets de nos tableaux, dédaignant ce qui peut s'étudier et se caractériser *de visu*. Aussi, comme notre art sera curieux et instructif pour nos successeurs du vingt-quatrième ou du vingt-cinquième siècle! Quelle stupéfaction quand on fera remarquer que Leys, par exemple, né au commencement du dix-neuvième siècle, a vécu plus d'un demi-siècle parmi les morts de 1400 à 1500, plongé jusque par-dessus la tête dans les milliers de gravures, représentant des costumes de ces temps que nous ne pouvons plus nous représenter.

Quand les travaux des archéologues ne produiraient que ce résultat, de forcer nos artistes à faire un retour sur eux-mêmes, nous devrions avoir pour eux la plus vive des gratitudes.

E. L.

Digitized by Google

CHANT DE HONTE

DU SOLDAT REVENANT DANS SA PATRIE.

Traduit de l'allemand.

Un ami nous écrit ceci :

« M. Émile de Laveleye a combattu avec raison ce sentiment général de vengeance, de revanche et de représailles qui se manifeste en France depuis la dernière guerre et qui menace de creuser encore l'abîme où l'Empire a précipité le peuple de 1789, de 1830 et de 1848.

Tout porte à espérer que ces sentiments, si naturels après de tels malheurs, ne dureront pas et céderont devant l'intérêt bien entendu de la civilisation moderne. La France n'a pas de rancune de longue durée : M. Marc Dufraisse, en écrivant l'histoire du droit public depuis 1789, le constate à plusieurs reprises, et il est à souhaiter, pour l'Europe et pour l'humanité comme pour la France, qu'elle reste fidèle à cet oubli des injures.

Mais, si la France n'en est pas là, s'il faudra encore bien du baume sur sa blessure pour la cicatriser, bien du bon sens public pour la rendre à une vue plus saine de ses malheurs, bien des espérances de liberté et de progrès pour lui faire abandonner l'ombre pour sa proie véritable qui est le droit, — ce ne sont pas les partisans quand même de l'Allemagne qui peuvent lui reprocher de ne pas se transformer d'un coup de baguette, de ne pas accepter la défaite avec une componction plus prompte.

En effet, en 1815, Napoléon Ier était vaincu, prisonnier; les Bourbons, qui avaient armé la Coalition, étaient restaurés par elle; la France était à terre; l'occupation étrangère campait dans Paris; — on pouvait croire les vainqueurs satisfaits, le châtiment de l'*Épopée impériale* suffisant, les légitimes colères des peuples foulés aux pieds, assouvies; on devait penser que les cris de vengeance partiraient de la nation vaincue, si longtemps mise à ce régime militaire qui, selon un de ses écrivains du XVIe siècle, change un peuple en loup. C'est le contraire qui arriva. Le chant que nous allons traduire déclare que Waterloo après Moscou ne suffit pas; ce n'est pas la victoire que célèbre le poète; il fomente au cœur des vainqueurs, contre les vaincus, des haines qui doivent y couver jusqu'à la véritable vengeance; on dirait que cette rage vindicative va jusqu'à la prophétie et annonce Sedan. La coalition triomphe, la France deux fois envahie est à bas, on a pu la démembrer et elle n'aurait pu résister : Victoire donc! Non pas! le poète chante la

Digitized by Google

honte, la honte du vainqueur qui n'a pas assez vaincu, la honte d'un peuple qui laisse un reste de vie à sa victime.

Écoutez cette poésie terrible, et vous excuserez la France de mettre quelques mois, quelques années peut-être, à maudire ses défaites. Mais, si je traduis et si je vous engage à publier ce cri sauvage, c'est qu'il me paraît, — comme le spectacle de l'ivresse donné aux enfants Spartiates, — de nature à calmer les rancunes françaises, à apaiser l'esprit mauvais qui s'y est emparé des meilleures âmes. Qui voudrait, en effet, avouer de pareilles passions, entonner un semblable cri de honte dans la victoire, et se sentir barbare à ce point?

> Je compris qu'il n'est rien au monde qui guérisse
> Un homme vicieux comme l'aspect du vice.

dit un poète.

Voici ce chant. L'auteur, Frédéric Rückert, était né en 1789, à Schweinfurt. En 1814, il était *privat docent* à Iéna.

CHANT DE HONTE DU SOLDAT REVENANT DANS SA PATRIE.

(Des heimkehrenden Kriegers Schamlied.)

« Il y a six mois que j'ai franchi le Rhin, et j'apportais avec moi d'Allemagne de la colère et de la rage pour des années.

» Avant que j'aie épuisé ma provision, la paix est déjà là; il faut que la colère retourne en Allemagne sans s'être exhalée.

» Allons, voici la frontière; frappe plus doucement, mon pied : Je te salue, ô ma patrie, joyeux, bien qu'avec tristesse.

» Je prends de ton sein la première pierre, et je la lance d'ici vers la France pour qu'elle y soit mon monument.

» Et si sa chute sur le sol gaulois fracasse encore un brin de chaume, je le dis hautement, cela soulagera mon cœur.

» Mais à toi, ô ma patrie, à toi je le dis avec courroux, quelle honte j'ai trouvée sur la terre étrangère, quel outrage m'a été fait.

» Que pendant vingt ans l'insolence de l'étranger t'a foulée avec moquerie, et a sucé ton sang héroïque, tu le sais et Dieu aussi.

» N'as-tu rien senti bouillir, ô mère, dans ta froide poitrine? Moi, ton enfant, j'ai du sang chaud, et j'ai dû le ressentir doublement.

» Aussi, lorsque dans une aurore de flamme, le jour de la vengeance s'est levé, suis-je allé au combat et à la mort pour venger cet outrage.

» Devant mes yeux se dressait comme mon but suprême, le double triomphe : le nid des brigands devenu la proie des flammes, la tête du brigand séparée du tronc.

» Qui m'a fait dévier de ce but? Qui m'a volé mon triomphe? De plus, ma victoire est tombée dans la poussière, et ma lame a été émoussée.

» Je me tenais le front haut à la porte de la ville de proie, j'agitais la torche en menaçant; lorsqu'on tira un rideau devant moi, et je fus là comme ami.

» Et comment pourrais-je être ton ami, ô Français plein de ruse? quand je sens jusque dans la moëlle de mes os que tu es mon ennemi héréditaire.

» Que je heurte le seuil de mon nouvel ami, et que j'entre comme

Digitized by Google

hôte dans sa maison? aussitôt sort de tous les coins la haine comme hôtesse.

» La coupe, qu'il me tend pour boire, il me l'a dérobée à moi-même; et cette main qu'il m'offre, cette main peut-être a frappé la tête de mon père.

» Si je porte mes pas dans les rues, est-ce que ma haine s'apaise? Non! elle me suit, et heurte à chaque pas mon pied contre une pierre.

» Qu'est-ce que cette colonne? Et près de là se trouve Austerlitz! Pourquoi mon souffle n'est-il pas un ouragan? et mon regard un trait de foudre?

» Et ce pont sur un fleuve gaulois, portant le nom d'une ville allemande! Ton pied ne peut-il l'enfoncer, ni ta main le briser?

» Vous me nommez encore les noms de mon déshonneur, et vous me les montrez avec dérision? Vous êtes, en vérité, après comme avant, la grande nation!

» Ils ne veulent pas encore avoir été vaincus, et ils ne le sont pas en effet; ils ne le seront pas avant que, triturée, la France entière ne soit plus qu'une poussière.

» Et toi, magnanimité, avec ta douceur et tes ménagements, as-tu pensé faire cela! Oui, de la magnanimité, à sa place! mais pourquoi en montrer à un pareil ennemi?

» L'ennemi n'est pas dompté, et la patrie n'est pas vengée. Elle est irritée, et lui, voyez, comme il vous raille en face.

» Est-ce qu'il ne t'a pas mis en morceaux, dans sa colère, ô Prusse, l'épée du grand Frédéric? Et toi, ô grenadier d'Autriche, ne t'a-t-il pas arraché la branche du chapeau?

» Comme il gardait dans son sac l'argent qu'il a volé aux Allemands, il a donné volontiers à son hôte, le voleur, un banquet d'adieu pour cela.

» Pour adieu, il a tiré un poignard, et chanté une chanson de moquerie; et vous ne proclamez qu'égards pour le serpent, et que honte pour votre peuple.

» « Pour l'épargner, l'armée se retirera rapidement, à travers le pays! Arrivée sur la frontière, elle fera halte et marchera alors plus lentement.

» O honte! et en traversant les villages, le convoi doit marcher serré; quand un manque, jamais ne manque la conclusion qu'un paysan l'a assommé.

» Ainsi donc, notre marche triomphale se transforme en fuite? Toute la France nous conspue; et toi aussi, Alsace, toi, rejeton dégénéré de l'Allemagne, tu nous railles, ô dernière honte!

» Ne sens-tu pas, ô mère, tressaillir tes membres de pierre? La colère qui parle ici par la voix de ton fils, peut-elle te courroucer? Non!

» Cependant, si tu es irritée contre moi, ferme ton oreille et n'écoute pas mes paroles; car je rapporte ma colère avec moi dans ma chaumière.

» Et je me crie chaque jour, la nuit le rêve me le répète : En France, cours allemand, tu as encore un opprobre à venger! »

FRÉD. RUCKERT.

Digitized by Google

LA LIGUE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ

La *Ligue de la paix et de la liberté* poursuit activement ses travaux. Nous avons donné à nos lecteurs une étude, qu'ils auront remarquée, sur le dernier Congrès de Lausanne, et sur les déclarations de principes qui y ont prévalu. La *Ligue*, aujourd'hui, tourne ses regards vers l'Amérique. Un de ses fondateurs, un de ses membres les plus dévoués, se rend aux États-Unis dans l'espoir d'y soulever des sympathies en faveur de l'œuvre. Voici l'adresse qui annonce au peuple américain sa mission fraternelle :

Au peuple des États-Unis d'Amérique.

Genève, 6 janvier 1872.

Citoyens,

Un des vice-présidents de notre Ligue, M. Amand Gœgg, se rend dans votre pays avec l'intention de le parcourir et de l'intéresser à notre œuvre. Nous vous prions de faire à notre collègue l'accueil que méritent son dévouement et l'importance de sa mission.

Fondée à Genève en 1867, la Ligue de la paix et de la liberté a déjà tenu cinq congrès : à Genève, à Berne, à Bâle, à Lausanne. Pendant trois ans, elle a publié en français et en allemand un journal dont le titre, les *États-Unis d'Europe*, doit attirer à la fois votre attention et vos sympathies. La dernière guerre en a suspendu la publication.

Comme toutes les sociétés de la paix, nous poursuivons l'extinction de la guerre, mais le caractère particulier qui nous distingue, c'est la pensée de fonder la paix sur la liberté politique et sociale, en provoquant la création d'une *Fédération républicaine des nations d'Europe*.

A cette heure même, votre pays donne un grand exemple de la manière dont les guerres peuvent être évitées, en soumettant à un tribunal arbitral l'épineuse question des dommages que lui a causés l'*Alabama*, et en choisissant, d'accord avec l'Angleterre, pour siége de ce tribunal une ville suisse, celle-là précisément qui fut le berceau et qui est le siége actuel de notre Ligue.

Nos efforts visent plus loin ; nous ne voudrions point laisser au caprice des gouvernements le soin de choisir ou de refuser, selon leur ambition ou leur intérêt, la voie éventuelle de l'arbitrage ; nous voudrions introduire entre les peuples les moyens de justice pacifique par lesquels se vident les différends entre simples particuliers ; nous voulons décider les peuples d'Europe, d'abord les plus libres et les plus avancés, à constituer une fédération qui, sans rien enlever à l'indépendance ni à l'autonomie d'aucune des nations unies, leur assurerait, par la création d'un parlement, d'un pouvoir exécutif, d'un tribunal fédéral et même d'une seule armée fédérale, à la fois la sécurité intérieure et extérieure, la paix par la liberté, la seule qui puisse devenir universelle et permanente.

Telle est l'œuvre à laquelle nous nous dévouons, sans avoir recours à d'autres armes que la discussion et la persuasion.

A vous, citoyens, qui, depuis un siècle bientôt, donnez au monde la démonstration pratique des vérités pratiques et morales que nous voulons implanter dans la vieille Europe, nous venons demander fraternel-

Digitized by Google

lement appui et secours. Aidez-nous donc à rapprocher le jour où les étoiles des Etats-Unis d'Europe, flottant librement à côté des étoiles des Etats-Unis d'Amérique, la paix sera définitivement assurée entre les hommes.

Pour le comité central,

J. ROLLANDAY, secrétaire-trésorier. — CH. LEMONIER, vice-président.

BIBLIOGRAPHIE.

BULLETIN GERMANIQUE.

Les livres allemands sont comme les soldats d'Outre-Rhin; quand il n'y en a plus, il y en a encore. Ce serait folie vraiment de vouloir les compter, folie plus grande de prétendre les passer en revue. Notre Bulletin, fût-il hebdomadaire, ce serait encore peine perdue, surtout depuis la guerre. Après un temps d'arrêt assez long, il y a un débordement d'activité dans tous les sens. Cette descente de la Courtille des enfants sérieux et des filles badines de la pensée est dans l'ordre. Nous ne nous en plaindrions pas, si ce n'était que, pour nous, l'embarras du choix s'en augmente.

A tout hasard, commençons par le dernier venu. M. Arnstadt, le recteur du Gymnase de Plauen, a été frappé du mérite singulier du système d'éducation de Rabelais renfermé dans la lettre bien connue de Gargantua à Pantagruel, il en a parlé à ses élèves à la rentrée des vacances en 1865, et maintenant il nous donne sur le même sujet tout un livre, sous le titre mi-français mi-allemand de : « *François Rabelais und sein* » *traité d'éducation mit besonderer Rücksicht der pedagogischen Grund-* » *saetze Montaigne's, Locke's und Rousseau's.* Leipzig, 1872, in-8°. »

Nous partageons de tout point l'opinion de l'auteur. Rabelais mis à nu, dégagé d'un vain fatras, qui n'a été, après tout, qu'un calcul et un déguisement nécessaire, est le bon sens en personne. Les plus grands d'entre ses contemporains n'ont pas pensé autrement que lui. Luther disait : « Le monde a été jeté hors des gonds, c'est en nous occupant » des petits enfants que nous le ferons rentrer dans les voies pres- » crites. » C'est encore, de nos jours, la mission qui s'impose à tous. Si le système d'éducation de Rabelais, appliqué à Henri IV, ne l'a point empêché d'être un profond égoïste, il a fait au moins de lui le meilleur et le plus populaire des rois qu'ait jamais eus la France. Or, ce qui fait de bons rois peut faire de bons citoyens, et c'est pourquoi Montaigne, Locke et Rousseau, trois penseurs si différents à tous égards, se rencontrent pour préconiser une méthode voulant que le corps de l'enfant

Digitized by Google

soit d'abord formé et capable de supporter les assauts de la pensée. Nous n'avons eu qu'un regret en parcourant l'excellent travail de M. Arnstadt, c'est de n'y avoir point rencontré le nom de notre Marnix qui, lui aussi, fit un traité d'éducation dans le même goût, et proclama bien haut cette vérité que s'occuper de l'enfance, c'est fonder l'avenir.

— N'oublions pas Arthur Hantke. Il est mort le 6 août 1870, et son premier ouvrage, — une œuvre posthume intitulée : *Die Chronik des Gislebert von Mons*. Leipzig, 1871, — est un hommage qu'il nous adresse et un service qu'il nous rend. Avec autant de clarté et de sobriété que de sûreté dans sa critique, il a cherché à prouver, contre l'opinion du Recueil des historiens des Gaules et de la France, que nous possédions, non pas un fragment, mais l'œuvre entière de Gislebert de Mons. Le chroniqueur belge n'aurait pas voulu faire autre chose qu'écrire l'histoire du règne du comte Baudouin V. Point important dans le débat, Hantke parvient à fixer l'époque de la rédaction de la chronique. Ces quelques mots suffiront, croyons-nous, pour éveiller l'attention de nos lecteurs.

— Le livre du Dr F.-J. Holzwarth. *Der Abfall der Niederlande nach ungedruckten und gedruckten Quellen*. (La défection des Pays-Bas d'après des documents imprimés et inédits). Schaffhausen. F. Hurter, 1865-1871. 1er vol. et 2e vol., 1re et 2e partie, nous arrêtera davantage.

Le sujet nous y oblige. Depuis le brillant récit de Schiller, qui détourna l'attention de ses compatriotes de Robespierre et de Marat pour la reporter sur Guillaume le Taciturne et le duc d'Albe, on peut dire que notre grande révolution du xvie siècle est restée à l'ordre du jour de l'autre côté du Rhin. Nous ne savons pas un historien de quelque mérite qui ne s'en soit occupé, pas un non plus qui ne soit prêt à protester contre la déclaration récente du baron Kervyn van Lettenhove disant : « L'histoire du xvie siècle est encore à faire. » Cette histoire est faite, et si bien faite que certains auraient le droit de dire que, grâce à eux, il n'en est point de mieux connue. M. Holzwarth — hâtons-nous de le dire — n'est point au nombre de ces derniers. Il n'ajoute rien à la somme des faits acquis; toute son ambition consiste, à ce qu'il paraît, à refaire l'histoire à la manière de Mathias Koch. Pour lui, Philippe II est un prince fidèle à ses serments, Granvelle, un ministre modèle, le duc d'Albe, rien moins qu'un bourreau ; quant à nos patriotes grands et petits, aux défenseurs déterminés de nos franchises communales, il s'en faut de peu qu'il ne dise d'eux, avec les détracteurs contemporains du Taciturne et de Marnix : « Tas de pélés, tas de galeux! » Il les passe tous en revue; aucun ne trouve grâce à ses yeux.

Et c'est pour arriver à ce beau résultat que le gouvernement wurtembergeois a mis par deux fois une bourse de voyage à la disposition de l'auteur, qui a visité en 1867 et 1869 la Belgique et la Hollande! Il dit dans la préface du second volume de son ouvrage (p. 3), qu'un séjour prolongé au milieu de nous lui a permis de visiter nos archives et nos bibliothèques.

Digitized by Google

Etant presque journellement aux archives du royaume, à Bruxelles, nous avons eu la curiosité de vérifier sur le registre des communications la nature, l'étendue et la durée des recherches de cet auteur anti-révolutionnaire. Cette recherche, nous l'avons faite à trois pour plus de sûreté, et nous avons constaté que M. Holzwarth n'avait point mis les pieds, ni en 1867 ni en 1869, à ce dépôt dont l'illustre Ranke a dit : « C'est là que désormais devront aller tous ceux qui voudront écrire sur » le siècle de la Réforme ou sur la guerre de Trente Ans. »

Tant pis pour M. Holzwarth : des lacunes regrettables, des inexactitudes assez fréquentes dans les faits, les dates et les noms, sont les fruits naturels de cette négligence. Il peut connaître fort bien les monuments qui ornent nos places publiques, nos églises surtout, mais à coup sûr il ignore les monuments inédits de notre histoire. L'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, peu riche en ce genre, a seule, paraît-il, fixé son attention. Et il part de là pour chercher à démolir Motley, qui le vaut bien comme style et le dépasse évidemment en érudition et surtout en franchise : « *Cet homme-là*, dit-il p. 215 de son 1er vol., *diffame ce qu'il ne comprend point.* » Nous lui renvoyons le compliment avec preuves à l'appui.

Tout ce qu'il dit de l'Inquisition est à refaire. Son grand argument pour innocenter Philippe II est qu'*il n'innove point*, tandis qu'il change au contraire du tout au tout le caractère de la répression en s'efforçant de soustraire ses sujets à leurs juges naturels, en foulant aux pieds la Bulle d'or, la Joyeuse-Entrée de Brabant et les autres privilèges de nos provinces que son père avait respectés.

Ce qui est plus fort encore, c'est l'assertion du petit nombre des procès criminels pour cause d'hérésie sous Charles-Quint. M. Holzwarth arrive à la demi-douzaine, mais il consent à ce qu'on en ajoute quelques-uns. Nous en avons noté pour notre part deux ou trois cents et nous ne sommes pas au bout. Notre auteur n'est pas plus heureux quand il qualifie « d'acte révolutionnaire, » l'action des réformés d'Anvers et de Valenciennes volant au secours de leurs bourgeois qu'on veut décapiter, brûler et dépouiller de leurs biens. Le seul coupable ici est le roi d'Espagne qui manque à ses engagements les plus solennels.

Tout ce que M. Holzwarth dit du Compromis des nobles est faux, archi-faux. Nous savons aujourd'hui que le P. Strada s'est trompé sur l'auteur de cet acte important et sur le lieu où il aurait été composé. Philippe de Marnix et la ville de Breda n'y sont pour rien. Ce que c'est pourtant que de donner plus de créance à un P. Jésuite si illustre qu'il soit qu'aux historiens modernes ayant à leur disposition des procédés de critique plus sûrs et des sources d'information plus abondantes !

Nous pourrions continuer longtemps sur ce ton, critiquer notre auteur au sujet de la requête des nobles, de sa manière de juger l'émigration ouvrière, de sa pitié pour Philippe II devant sévir contre son fils et héritier don Carlos (v. II, p. 195-218), et qui quitte le chevet de sa femme à l'heure de son agonie sans doute parce que son tendre cœur re-

Digitized by Google

doute les grandes émotions (v. II, p. 219), mais ce serait abuser de la patience de nos lecteurs. Nous croyons en avoir dit assez pour fixer leur jugement sur l'auteur et son livre.

Nous étant trouvé en présence d'un ouvrage tendant à une réhabilitation malsaine, à un dénigrement systématique de tout ce qui dans le passé de notre patrie nous est le plus cher, c'était pour nous un droit et un devoir impérieux d'être sévère.

— Sous un titre qui promet, — *Hellas und Rome* (la Grèce et Rome), Leipzig, 1871, 8°, — le docteur Forbiger nous donne le premier volume d'un ouvrage qui nous rappelle à la fois l'Anacharsis de l'abbé Barthélemy et l'Anténor de Lantier; en d'autres termes, l'auteur qui paraît être pédant de nature comme il l'est de profession, a voulu instruire en amusant, ce qui est fort louable, mais il n'a pu trouver le ton qui convient. Que de livres nous pourrions citer qui sont dans le même cas! Ils portent sur le titre : écrit pour le peuple, et jamais le peuple ne les lira. D'abord parce que le prix de librairie les rend inabordables à la masse des lecteurs, ensuite parce que le peuple a naturellement en horreur les digressions savantes, les annotations et les commentaires qu'il est de mode de rejeter au bas des pages. Nous croyons que M. le docteur Forbiger aurait pu facilement éviter ce double écueil. Comme il n'en est encore qu'à la moitié de sa tâche nous l'engageons à s'occuper davantage, comme son titre semble le promettre, de mettre en parallèle la Grèce et Rome, de nous montrer les contrastes des deux grandes races et des deux grandes civilisations de l'antiquité. Ce sera, ou nous nous trompons fort, le moyen de donner à son sujet, le mouvement et la vie qui lui manquent. Qu'il lise aussi les travaux d'Ampère; il n'est peut-être point de guide meilleur dans la Rome des Antonins. Nous pouvons en parler en connaissance de cause pour avoir eu l'honneur d'accompagner quelquefois le savant français à travers la ville éternelle et avoir appris par lui à la connaître et à l'aimer.

— Le docteur Maasen, qui tout récemment a passé de l'Université de Gratz à celle de Vienne, a publié un livre remarquable, qui sera consulté avec autant de fruit par le journaliste que par l'historien ou le théologien. C'est une histoire des sources et de la littérature du droit canon dans l'occident jusqu'à la fin du moyen-âge. (*Geschichte der Quellen und der literatur des canonischen Rechts im Abendlande bis zum Ausgange des Mittelalters*. Gratz, 1871, 8°.)

Quoi de mieux, en effet, à un moment où conciles et dogmes sont de nouveau sur le tapis, que de savoir comment cette Eglise *ne varietur* s'y prenait aux jours de son enfance, pour les organiser, les diriger et les faire. Le Dr Maasen ne laisse rien de côté. En savant qui connaît son métier et possède à fond la matière, il nous donne l'histoire critique des premiers conciles grecs, gaulois, numides, ibériques, latins, germains et même britanniques, car au début il y en avait un peu partout. L'arbre était jeune alors et portait des fruits en abondance. N'oublions pas cependant de parler des fleurs : elles embaument, elles ont le *parfum* de

Digitized by Google

Rome, c'est tout dire. Ce sont les *capitulæ episcorum*, les lettres échangées entre les papes et les rois francs et de Germanie, et enfin, comme bouquet, la critique des pièces apocryphes de cette époque de piété parfaite et de profonde barbarie.

Ce sont tous là de ces livres que les éditeurs allemands font brocher sans les coudre. On a beaucoup crié contre cette habitude. Elle a du bon cependant. Elle assure le débit, et permet, à ceux qui ne peuvent acheter tout ce qui les intéresse, d'en prendre quelque connaissance sans bourse délier. Aussi, en règle générale, disons-nous : Défiez-vous des livres allemands quand ils sont cousus, à moins toutefois que le nom de l'auteur vous les recommande tout particulièrement.

C. A. Rahlenbeek.

FRANCE

LIVRES SUR L'ENSEIGNEMENT.

Rapport présenté au nom de la commission des Dames chargées d'examiner les questions relatives à la réforme de l'instruction primaire, par Mme Coignet, rapporteur. Suivi d'un appendice par Mme Fanny Ch. Delon. Paris, 1871.

Si nous avons voté l'enseignement, nous aurons assez vécu, disait un conventionnel en 1790.

Notre siècle aura assez vécu lorsqu'il aura organisé l'enseignement. Mais que de progrès a faits cette question dans l'esprit public depuis Lakanal !

Pendant que Paris était assiégé par l'armée allemande, séparé du monde par le blocus, labouré de bombes et menacé de la faim, le maire de la grande cité, Étienne Arago, nommait deux commissions chargées d'élaborer une loi sur l'enseignement primaire. (Arrêtés des 1er et 21 octobre 1870.) L'une était composée de citoyens tels que Pelletan, Vacherot, Henri Martin, Massol, Chaudey, etc.; l'autre était réservée aux dames, comme Mesdames Jules Simon, Carnot, Coignet, Lachaud, Marchef-Girard, Delon, etc.

Dès la première séance, la commission des hommes déclare que l'instruction primaire doit être libre et obligatoire, et que l'instruction donnée par l'État doit être gratuite et laïque.

Le 29 novembre, les deux commissions s'assemblèrent. L'ordre du jour était la lecture d'un rapport sur l'enseignement libre. Le débat se prolongea, l'on s'arrêta à l'idée de demander un rapport sur la même question à la commission des dames, et bientôt les deux commissions s'unirent et choisirent dans leur sein une commission mixte de quatorze membres, sept dames et sept hommes. Mais chaque commission continua à exister, et la commission des dames surtout poursuivit ses travaux. Le rapport que nous annonçons les résume.

On se réunissait au ministère de l'instruction publique, et plus d'une fois les séances furent troublées par le bruit des bombes.

Digitized by Google

Le rapport de Mme Coignet est à la fois philosophique et pratique, radical et applicable.

L'État n'est pas un être à part, supérieur, souverain, ayant une autorité propre, *sui juris;* c'est un simple contrat entre des personnes égales, libres et responsables, contrat dont l'objet est de se garantir réciproquement ses droits individuels. L'individu est la source du droit. Le principe de toute philosophie est l'autonomie de la personne.

Tel est le point de départ. Mais tout aussitôt, la pratique intervient. Tant qu'il y aura des classes mineures, tant que l'initiative privée ne sera pas assez mûre pour satisfaire à toutes les nécessités sociales, l'État ne peut remplir son office d'assurance mutuelle, sans intervenir en faveur des intérêts généraux ou des classes inactives et ignorantes.

L'enseignement primaire est un de ces services que l'État doit à la société. Tel est le premier point; il s'exprime en deux mots : Enseignement gratuit et obligatoire.

La seconde question traitée par la commission des dames est toute morale. Les enfants des deux sexes doivent-ils être réunis? La commission se prononce pour l'affirmative, que Mme Coignet plaide avec un grand sentiment moral.

L'enseignement est libre : troisième déclaration de principe. Et la commission rejette toute inspection du gouvernement; elle ne veut d'autre garantie que le brevet de capacité de l'instituteur. Une minorité importante repoussait même cette condition qui ne fut admise qu'à titre provisoire et à la condition que le jury fût composé par tiers de membres de l'enseignement libre, de membres de l'enseignement de l'État et de membres de la municipalité.

Faisons un pas de plus. L'instruction donnée par l'État doit être laïque, c'est-à-dire s'abstenir dans les questions de dogmes religieux, pratiquer la tolérance des sectes et la fraternité des cultes.

Ces études de principes ne contiennent que quelques pages, hautement pensées, largement déduites. Le reste du travail est consacré à l'application : au nombre et au matériel des écoles, aux directrices d'écoles maternelles, aux instituteurs et institutrices primaires, à leurs traitements, à leurs méthodes, à leurs programmes.

L'esprit qui y règne est le véritable esprit moderne qui veut honorer la science dans l'instituteur, qui veut secouer ce *culte d'une unité factice* qui change les professeurs en automates, et momifie, pour ainsi dire, l'enseignement. Une large liberté de méthode laissée au professeur, pour lui assurer sa pleine activité d'expansion avec sa dignité d'esprit; une grande part accordée aux exercices du corps et à l'habitude du travail; enfin, la nécessité proclamée d'une instruction morale : telles sont les principales idées de ce chapitre.

La plus forte moitié de ce livre est consacrée à un programme des études primaires, tracé par Mme Fanny Ch. Delon.

Ici, les mêmes larges principes sont appliqués à la pédagogie. Mme Delon oppose à la méthode dogmatique la méthode purement ration-

Digitized by Google

nelle la rigueur scientifique, exposée, non imposée aux élèves; aux études fragmentaires, un enseignement synthétique, intégral, embrassant les éléments de tous les ordres de connaissances, enseignement varié et un, s'adressant à l'esprit plus qu'à la mémoire, et formant le cercle entier de l'intelligence, sans la fatiguer en l'écartelant, pour ainsi dire, par des travaux séparés, sans suite et sans cohésion.

L'enseignement moral est compris de même. Pas de sermons; l'influence de l'exemple. Puis, pour préparer l'enfant à une morale théorique exacte, lui faire comprendre que le devoir n'est pas une prescription arbitraire, mais la conséquence nécessaire des lois naturelles, éternelles, immuables, inflexibles. La science lui montre ces lois partout, la conscience lui en fait pressentir l'existence dans l'ordre moral. La philosophie viendra plus tard lui en déduire les principes.

Suit un programme complet des cours primaires; c'est une des plus intéressantes parties de ce livre. L'étude en sera utile à tous ceux qui s'occupent de ces matières, si complexes et si importantes.

Ce livre a été imprimé pendant le siége. La famine et la capitulation de Paris ont dispersé la commission. Étienne Arago n'est plus maire de Paris. Les questions d'enseignement vont être reprises. Mais, si modeste que soit le projet de M. Jules Simon, il y a bien à craindre que l'enseignement ne soit pas même déclaré obligatoire. M. Simon a nettement indiqué l'obstacle dans un Congrès des sciences sociales. C'est une question religieuse, a-t-il dit. Mais, quoi qu'il arrive, ces travaux rédigés au milieu d'une des plus terribles calamités publiques, n'auront pas été faits en vain. Ils marquent les tendances de la France éclairée, et la partie éclairée d'une nation peut être entravée dans le présent; l'avenir lui appartient.

Manuel de l'institutrice, par Mme Pape-Carpentier, M. Ch. Delon et Mme Fanny Ch. Delon. Cours élémentaire, 1re année. Un vol. in-12. 1869.

Le même. Cours élémentaire, 2e année. Un vol. in-12. 1870.

Cours d'éducation et d'instruction primaire, par Mme Pape-Carpentier, M. Ch. Delon et Mme Fanny Ch. Delon. Première année : *Enseignement de la lecture* à l'aide du procédé phonomimique. Un petit vol. — *Petites lectures morales, premières notions de grammaire.* Un petit vol. — *Arithmétique, géométrie.* Un vol. — *Géographie, histoire naturelle.* Un vol.

Deuxième année : *Lectures morales et instructives.* — *Grammaire.* Un vol. — *Arithmétique, géométrie.* Un vol. — *Géographie, premières notions de quelques phénomènes naturels.* Un vol. — *Histoire naturelle. Leçons préparatoires à l'étude de l'hygiène.* Un vol.

Toutes éditions spéciales pour les filles.

En 1856, Mme Ch. Lemonier fondait à Paris une *Société de protection maternelle pour les jeunes filles.*

« Cette Société avait pour but de faire élever gratuitement le plus grand nombre possible de jeunes filles, et de leur enseigner une profession qui leur permît de vivre honorablement. Plusieurs enfants furent placées à Paris, d'autres en Allemagne; mais les fondatrices, n'ayant trouvé, ni en France, ni à l'étranger, une maison qui répondît complé-

Digitized by Google

tement à leurs vues, résolurent, en 1862, de créer elles-mêmes des établissements spéciaux. A cette époque, la Société étendit son cercle d'action et prit son titre actuel de *Société pour l'enseignement professionnel des femmes.*

» C'est alors que fut fondée, 9, rue de la Perle, la première école professionnelle pour les femmes qui ait existé en France. La direction de cette école fut confiée à Mlle Marchef-Girard, une des fondatrices. Il y avait à l'ouverture, 6 élèves, 40 à la clôture de l'année scolaire, 80 à la rentrée d'octobre 1863. Le nombre des élèves continuant à croître, l'école fut transférée dans un local plus vaste, au Marais, 23, rue de Turenne, et à présent (1867), on y compte 205 élèves (1). »

Cette école répondait à un besoin spécial. Il fallut bientôt en créer une seconde, qui fut installée, en 1864, rue Rochechouart, 72, puis, transférée dans un local plus vaste, rue de Laval, 37. Enfin, deux nouvelles écoles ont été fondées en 1868.

Lors du dernier rapport, Mme Jules Simon était présidente de la Société, MMmes Coignet et Millard vice-présidentes. Mme Delon, que nous retrouvons dans ces petits livres avec Mme Pape-Carpentier, est la directrice d'une de ces écoles, et les ouvrages dont nous avons donné les titres sont les premiers essais d'une collection de livres de classe pour ces écoles qui portent encore le nom d'Écoles Elisa Lemonier.

Il est impossible d'analyser ces petits livres, ni le manuel de l'institutrice, qui en fixe la méthode, en explique les intentions, en éclaire le but, en détermine l'emploi.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que la raison et la science y dominent tout ; la raison libre et la science, fille de la liberté. Il n'est plus question d'inculquer à l'enfant, par l'autorité d'un maître remontant à Dieu, par l'emploi d'une mémoire servile et presque brute, des idées reçues de toutes pièces, transmises sans discussion, et presque aussi machinalement enseignées qu'étudiées. Il s'agit de développer toutes les facultés de l'esprit par leur exercice naturel, d'apprendre aux enfants à observer, à voir juste dans l'espace, à lire dans la nature, à comparer les choses et leurs propres impressions, à analyser, à recomposer, à connaître, enfin, au moyen de leur raison et de leur liberté de penser.

La méthode phonomimique de lecture de M. Gosselin n'a pas d'autre dessein, et elle semblerait, à première vue, dépasser le but, si la pratique ne témoignait qu'elle abrége l'enseignement de la lecture, en demandant moins à la mémoire qu'aucune autre méthode. Elle consiste à remplacer les noms des lettres : *bée, cée, dée,* etc, par un geste naturel qui en indique l'articulation. Ainsi, quand on souffle sur sa main, comme pour en chasser une plume légère, on fait, non pas *pée*, mais la véritable manière de prononcer le *p* : *p...e.*

Chaque lettre a ainsi son geste correspondant, et l'élève, dit-on, apprend plus facilement à lire, par ce procédé, qui parle à son imagination plus qu'à sa mémoire.

(1) Prospectus de l'œuvre. 1867.

Digitized by Google

Si nous passons à l'histoire naturelle, nous y trouvons un soin de l'exact, une préoccupation de clarté scientifique, qui appelle la gravure à son aide et qui rend très-intéressants ces petits livres.

Le *Manuel de l'institutrice* dit à ce propos :

« Développer chez l'enfant le sens de l'observation, en attirant ses regards sur les êtres et les choses qui l'entourent, ce n'est que la moitié de la tâche que nous devons nous proposer dans l'étude de la nature. Il faut encore que nous lui apprenions à comparer ces êtres et ces choses, à en apprécier les analogies et les différences : le jugement ne s'exerce que par la comparaison des idées, et la science ne se forme que par le groupement des faits. » P. 210.

Et dès les premières pages :

« Montrons partout l'enchaînement des choses et des idées, la cause dans l'effet, la pensée sous la forme. Ainsi, notre enseignement aura la plus haute portée, puisqu'il développera à la fois chez l'enfant les deux facultés supérieures : l'observation des faits et la recherche des causes. »

Dans les considérations générales qui précèdent son programme des études primaires et qui fait partie du rapport de la Commission des dames, Mme Delon pousse l'idée plus avant encore :

« L'étude des faits lui fournira (à l'instituteur) à chaque instant l'occasion de prouver à l'enfant l'existence de ces lois de la vie universelle et de la vie humaine, en particulier, auxquelles notre devoir est de nous conformer, pour maintenir en notre être physique et moral l'ordre et l'harmonie. »

Telle est la méthode, telle est la haute portée, telles sont les visées qui président à l'enseignement des écoles Lemonier. La science s'y harmonise avec la morale dans une large synthèse. Ces livres ne sont pas en nombre complet. Les *manuels* en indiquent le but. Chaque année, on verra s'ajouter de nouveaux petits livres aux anciens, et la série s'étendra aux branches plus élevées et aux cours supérieurs.

Mais l'esprit est déjà là, entier, saisissant, utile. C'est l'esprit moderne dans toute son indépendance. C'est la philosophie de la liberté mise en pratique dans l'enseignement. Les méthodes pourront s'améliorer, les manuels être corrigés; l'esprit restera; et déjà il commence à passer dans les mœurs avec la pratique ouverte de la liberté de pensée, en attendant de pouvoir passer dans les institutions avec l'instruction obligatoire et laïque.

—

La Bibliothèque rose illustrée. La Bibliothèque des merveilles
Publications de la librairie Hachette et Ce.

L'un des plus grands services qu'on pût rendre à la France était d'ouvrir une carrière utile à sa production littéraire, si abondante et trop attirée par la fortune des théâtres du demi-monde, des romans licencieux et des journaux gouailleurs. Détourner ce fleuve, qui ne roule trop sou-

Digitized by Google

vent que de la boue, pour lui ouvrir un cours paisible et fécond, pour en faire une source vive et pure d'enseignement et de plaisir sain : quoi de plus utile à la fois aux lettres et au public, à l'art et à l'éducation

Les deux collections, bien connues et bien goûtées en Belgique, que nous annonçons, ne sont pas les premières ni les seules qui aient cette tendance. Il n'y a guères d'époque qui n'ait voulu écrire pour les masses et pour les enfants ; le moyen-âge a eu ses bibles de la nature, ses bestiaires, ses volucraires, dans presque toutes les langues ; ainsi que ses romans religieux ou chevaleresques, ses contes mystiques et sa bibliothèque bleue, dans tous les pays. De nos jours, on sent la nécessité de mettre la science exacte à la portée de tous, et des idées saines à la portée des enfants.

Sans sortir de la langue française, ce qui nous mènerait trop loin, rappelons l'*Encyclopédie portative*, de Perron, qui remonte à 1809, la *Science populaire* de Claudius, après 1830, *les Petits Traités publiés par l'Académie des sciences morales et politiques* en 1848, les collections Hetzel et le *Magasin d'éducation et de récréation* de Jean Macé, P.-J. Stahl et Jules Verne.

Rappelons les Revues illustrées, et la *Science pour tous*, et le *Tour du Monde*, etc., etc.

Rappelons qu'en Belgique M. Rogier publiait, avant 1830, une Revue pour les enfants : *Mathieu Laensberg* ; que la Société nationale Méline et C^e^ pour la publication des bons livres, a eu souvent la main heureuse, et que l'*Encyclopédie populaire* et la *Bibliothèque nationale*, publiées sous le patronage d'un gouvernement dont M. Rogier était ministre de l'intérieur, ont au moins publié d'excellents traités de Plateau et de Houzeau, de Moke et de Schayes.

Les deux collections, rose et bleue, de M. Hachette ont des avantages, quelquefois balancés, sur celles qui les ont précédées. Leurs volumes sont plus beaux, illustrés, mais ils coûtent plus cher. La difficulté de ces collections est de ne pas se laisser envahir par des œuvres médiocres, ou par des réimpressions demandées par le faux goût du passé. Il y a de ces livres que le public ne devrait plus trouver en librairie ; mais, s'il les cherche, comment les lui refuser? La loi de l'offre et de la demande s'impose. Il y en a d'autres qui sont presqu'obligatoires par leur sujet, mais qui risquent de vieillir trop vite par la manière dont ils sont traités. Enfin, l'esprit religieux et l'esprit patriotique menacent ces sortes d'encyclopédies, et l'on doit se trouver satisfait s'ils n'y dépassent pas les limites du bon sens.

Les collections Hachette ont dû subir certaines nécessités, mais on peut dire qu'en général, elles en ont triomphé, sont faites avec soin, atteignent le but, sont recherchées des enfants, approuvées des instituteurs et institutrices, aimées des familles. Il n'est guère une famille intelligente, en Belgique, où l'on n'en trouve au moins quelques volumes dans la petite bibliothèque des enfants.

Voici par exemple :

Digitized by Google

Les Merveilles du monde invisible, par W. de Fonvielle ;
L'Optique, par Marion ;
Les Merveilles de la gravure, par G. Duplessis ;
L'Histoire élémentaire des minéraux, par Jean Reynaud ;
Les diamants et les pierres précieuses, par L. Dieulafait.

Quoi de plus utile que les gravures pour laisser dans l'esprit des lecteurs, petits ou grands, l'idée exacte de ces merveilles, invisibles ou qu'on a rarement l'occasion d'avoir sous les yeux. Le premier traité en a 96, le deuxième, 73, le troisième donne 34 reproductions de gravures de maîtres, depuis Marc-Antoine Raimondi jusqu'à Watteau et Callot, en passant par Rubens et Van Dyck, Albert Durer et Rembrandt. *L'Optique* se servait déjà des couleurs. L'*Histoire des minéraux* donne dans des planches coloriées une idée exacte des métaux, des pierres fines et des charbons. *Les diamants et pierres précieuses* n'ont pas moins de 130 gravures.

Joignez à cela des données exactes, historiques, géographiques et techniques, et on comprendra quel intérêt ont ces petits livres, dont chacun ouvre au jeune lecteur un monde nouveau.

Il y a aussi :

Les merveilles de la peinture, 2 volumes, par L. Viardot ;
Les merveilles de la sculpture, par le même.

Puis :

Les glaciers. — Le fond de la mer. — La Houille. — Les météores. — Les volcans. — Les merveilles célestes. — Les métamorphoses des insectes, etc., etc.

La *Bibliothèque rose* rivalise. Tout le monde aime à relire les fables de La Fontaine et Gulliver; ceux qui aiment des traductions du chanoine von Schmid ou les petits romans de M^me^ de Ségur, les trouveront là. Notre préférence est ailleurs. Les voyages et les récréations scientifiques nous semblent plus utiles et plus agréables. Rien n'est plus difficile à faire que des contes pour les enfants ou pour le peuple. On veut être simple, on devient niais. Voyez la *Comédie enfantine*, de M. Ratisbonne, même quand il traduit de l'allemand. Alex. Dumas, Hetzel et Musset eux-mêmes n'ont pas toujours réussi dans ce genre où l'on dit Perrault inimitable, Perrault, le dernier écrivain qu'on devrait mettre aux mains des enfants, et le plus impertinemment niais de tous les conteurs.

Transporter le lecteur dans toutes les parties du monde et même dans les planètes ; lui donner des idées sur la chimie ou sur la physique, par des jeux ou des *récréations*, est plus facile peut-être ; car le fond est sûr et tout créé : c'est la science exacte ; l'auteur n'a à inventer que la mise en scène.

On sait le succès que les œuvres de M. Jules Verne ont dans les écoles. La *Bibliothèque rose* y aspire à son tour. *Voyage autour du Monde*, par M^me^ Ida Pfeiffer — *Voyage à la Mecque*, par le capitaine Burton — *Une année dans l'Arabie centrale*, par Palgrave, etc., etc.

Chaque amateur choisira dans le catalogue ce qui l'intéresse le plus

Digitized by Google

ce sur quoi ses enfants l'interrogent de préférence, et il trouvera toujours, sinon un livre complet, au moins un livre instructif et intéressant.

Pythagore disait déjà qu'il faut faire la guerre à trois choses : aux maladies, aux passions et à l'ignorance. Refaire la bibliothèque de l'instruction et de l'éducation publique ; après les bons livres d'école, donner aux familles de bons livres de lecture, tel est le devoir de chaque époque et surtout des époques de rénovation scientifique et politique comme la nôtre. Ces sortes de travaux ne sont pas seulement de bonnes entreprises, ce sont de bonnes actions.

—

Enseignement scientifique de la langue allemande, esquisse scientifique du cours normal fait à l'École polytechnique à MM. les officiers humanistes, par H. Chavée.

L'étude de la langue allemande ne tardera pas à devenir une nécessité des études en France : après la guerre terminée, le gouvernement le comprit, et notre compatriote M. Chavée ouvrit, à l'amphithéâtre de l'École polytechnique, à la demande du ministre de la guerre, un enseignement scientifique de la langue allemande.

Le professeur part de cette idée, admise aujourd'hui, que la langue *aryaque* est la mère des principaux idiômes de l'Inde, de la Perse et de l'Europe, et il en conclut que l'étude vraiment rationnelle et scientifique de l'une ou l'autre de ces langues, quand on en a une pour langue maternelle, doit être cherchée dans l'unité que la langue étrangère que l'on veut connaître possède avec la langue que l'on connaît; ou autrement, doit avoir pour fondement l'étude de l'unité radicale des deux langues. M. Chavée a abordé aussitôt cette étude à l'École polytechnique, et c'est de ce cours que, conformément à une décision du ministre de la guerre, datée de Versailles, 28 octobre 1871, il publie une esquisse qui en montre l'esprit.

Quel que soit le but qui a inspiré cette mesure du ministre de la guerre, elle ne peut avoir qu'un excellent résultat. Dût-on, en effet, n'apprendre d'abord la langue de Schiller et de Kant que pour faire plus facilement la guerre dans le pays de M. de Bismark, on arrivera tout naturellement à profiter des travaux, des idées et de la science de ce pays, et l'esprit français finira ainsi par fraterniser avec l'esprit germanique.

M. Chavée a dû comprendre cela ; car il n'est pas homme à pousser à l'aveuglement des représailles militaires.

Digitized by Google

SANS ISSUE.

XVII

Un mois s'était écoulé. Léonie m'aimait; je n'en pouvais douter. Mais nulle solution quelconque ne nous apparaissait, soit proche, soit lointaine. Les deux inconnues du problème nous échappaient sans cesse, et il n'y avait pas de raison pour qu'elles ne nous échappassent pas toujours. Léonie perdait même ses vagues espérances au sujet de son fils. Tout d'abord l'idée d'enlever l'enfant nous avait paru facile; connaître le lieu où on le détenait était la grande difficulté. Plus tard, nous ne vîmes plus les choses sous le même aspect, et tant de *si*, de *cependant*, de *mais*, vinrent se mettre au travers de nos combinaisons, que bien souvent nous perdîmes courage. Léonie alors redevenait la malheureuse martyre, la condamnée qu'elle était quinze jours auparavant; mon affection n'avait pas toujours les moyens de la réconforter, et je finissais par me désespérer avec elle.

Le souvenir du premier ami, de l'ami d'enfance, me tourmentait de temps en temps. Pour me rassurer, je parlais de lui; elle répondait avec émotion, mais avec une franchise qui prouvait bien qu'elle n'avait aucune arrière-pensée.

C'est ainsi que j'appris ce qu'elle savait, ce qu'on lui avait appris indirectement : Auguste s'était marié moins d'un an après leur entrevue; elle le croyait heureux, et il n'y avait à cela rien d'impossible, son affection ayant été de celles qui n'ont presque point de consistance. On pourrait comparer ces amours de la première jeunesse aux dents de lait, qui tombent sans laisser de traces, pour faire place aux dents définitives, profondément enracinées.

Je ne me doutais pas, avant de la connaître, que l'amour maternel

Digitized by Google

pût avoir une pareille ténacité, tenir lieu de tout. Je n'avais ni observé ni creusé le cœur de la femme et de la mère; j'avais laissé ma vie s'écouler tout doucement au milieu des banalités ordinaires; je ne connaissais rien; je végétais un peu à la façon des moines, à l'abri des passions, dans une atmosphère tiède et amollissante.

Dans l'intimité de Léonie, un nouveau monde m'apparut. Cette simple provinciale, bourgeoise ignorée, sans ambition aucune, résignée en apparence, contenait un amour si élevé que j'en voyais à peine la cime, si profond que mes regards ne le pouvaient sonder.

Je la vénérais et la respectais autant que je l'aimais. Si le mot *saint* n'avait pas été si souvent employé en mauvaise part, pour désigner des fanatiques cruels ou des malades délirants, il peindrait parfaitement le caractère de Léonie. Sa maternité, son sacrifice, l'injustice qu'elle subissait, sa simplicité en faisaient une sainte. L'aspiration vers son enfant donnait une teinte de mysticisme à son courage; et pourtant il était aussi réel que les autres forces humaines. Elle vivait de cette tendresse cachée, enfouie tout au fond de son cœur, à l'abri des insultes de ses maîtres; tout en elle se mouvait autour de ce foyer et de cette chaleur, comme les pensées autour d'un idéal.

Ce que cette femme a éveillé en moi de sentiments nouveaux, de sensations dont je n'avais même pas le soupçon, de mots et d'idées qui m'étaient étrangers, c'est merveilleux. Elle m'a fait autre, évidemment; elle m'a découvert; je n'existais pas avant de l'aimer; c'est elle qui m'a révélé à moi-même.

Je pense mieux; j'ai des idées plus vastes; j'embrasse les choses d'un regard plus audacieux.

Je conçois mieux le détail et je lui donne son importance naturelle.

Il me semble maintenant qu'un jour je produirai quelque chose, si je puis vivre dans l'intimité de Léonie. J'avais des facultés qui se fussent perdues, ou plutôt qui fussent restées à l'état latent : elle leur a donné le branle, elle a mis le feu en même temps à mon cœur et à mon cerveau. Je sens des bouillonnements précurseurs...

Est-ce que j'aurais seulement été capable de traduire ainsi certaines impressions, de raconter cette histoire, il y a deux mois.

Non; oh! non; personne ne le sait mieux que moi...

Nous en étions donc là ; tour à tour tourmentés par l'impuissance ou réconfortés par une lueur d'espoir. Et tandis que le temps s'écoulait, les rhumatismes de M. Jacob commençaient à lui laisser tous

Digitized by Google

les jours un peu plus de repos. Le mal semblait entrer dans une période de décroissance.

« Nous approchons peut-être du moment où il ira voir l'enfant, » me disait Léonie.

Et moi, je pensais : « Il faudra rentrer à Bruxelles ! »

Je n'en dormais plus ; j'en étais malade ; pardonnez-moi, comme je me le pardonne à moi-même : la nuit, quelquefois, je pleurais. L'idée de me retrouver seul, de la savoir au pouvoir de cet homme dur et de cette femme vulgaire, était un insupportable supplice. Ma pensée enfiévrée se heurtait aux impossibilités comme un enfant à une montagne. Plus j'essayais de franchir les obstacles, en imagination, plus je me meurtrissais.

Tous les soirs je sortais, par raisonnement ; j'aurais fini, en ne quittant pas Léonie, par perdre toute élasticité, tout nerf ; au lieu de courage, je n'aurais plus eu qu'une ardeur fébrile et maladive.

Le grand air et la fatigue corporelle me redonnaient du ton.

Une nuit, j'étais rentré mouillé jusqu'aux os. Je suis bien obligé de donner des détails assez vulgaires, mais qui ont leur importance. J'avais tout de suite ôté mes bottines et les avais déposées à ma porte, comme d'habitude. Puis, craignant un refroidissement, je m'étais rapidement débarrassé de mes vêtements. Ils dégouttaient comme s'ils avaient été trempés dans une mare. L'idée me vint de les descendre à la salle à manger-cuisine pour les faire sécher. Je chaussai des pantoufles, passai à la hâte une veste et descendis, mon bougeoir d'une main, mes habits de l'autre.

Arrivé près de la porte de la cuisine, je déposai mon bougeoir et j'ouvris.

Léonie y était assise ; elle nettoyait des bottines horriblement crottées : les miennes ! Je les reconnus aussitôt.

Elle se leva en poussant un petit cri d'oiseau effarouché.

« Quoi ! lui dis-je, vous, vous !... »

Elle avança vers moi, souriante, sans que son visage marquât le moindre embarras.

« Pourquoi pas ? demanda-t-elle. Vous savez bien que je fais *tout*. Il y a si longtemps déjà ! Pourquoi ne prendrais-je pas autant de soin de vous, mon ami, mon consolateur, que de l'homme qui dort ici au-dessus ?

— Cependant...

— Non ; je vous en prie, ne me tourmentez pas : *Je veux* nettoyer vos souliers. Posez là vos habits : demain ils seront secs. Remontez maintenant.

Digitized by Google

— Je ne sortirai plus ; je ne vous donnerai pas cet ennui nouveau ; vous en avez déjà assez.

— Vous sortirez comme vous en avez l'habitude. Allez, mon ami, ne vous inquiétez pas. C'est un plaisir, je vous le dis. Je suis faite ainsi. »

Elle me donna sa belle main, froide, rouge ; je la baisai avec respect, avec un respect profond.

« Comme je vous aime !

— Oui, je le sens, je le vois ; si mon enfant était entre nous deux, je serais trop heureuse. Allez, reposez-vous et pensez à moi : vous le pouvez et vous le devez. Tâchons d'avoir confiance.

— Retrouvons l'enfant et fuyons avec lui.

— Retrouvons-le d'abord... »

J'aurais tant voulu la prendre dans mes bras, la baiser au front ! Mais je voyais « mademoiselle » espionnant partout. Je me détournai et je m'enfuis. Je ne passerai jamais une plus mauvaise nuit que celle-là.

Comme j'arrivais sur le palier du premier étage, au moment d'entrer dans ma petite chambre, un filet de lumière pâle glissait sur le plancher. A peine si j'eus le temps de me rendre compte de ce que ce pouvait être. Une porte avait été entr'ouverte à côté de la mienne, et on venait de la refermer sans bruit. J'approchai mon œil de la serrure ; il y avait là en effet de la lumière. Quelle chambre était-ce ? Celle de Léonie se trouvait contiguë, vis-à-vis de celle de M. Jacob. Peut-être la chambre de Marguerite... M'avait-elle suivi ?

Cela ne fit que passer dans ma tête ; j'avais bien d'autres pensées à nourrir...

Quand je me levai, le matin, l'image de Léonie nettoyant mes souliers vint immédiatement me tourmenter. Ces souliers étaient à ma porte ; j'allai les prendre avec une sorte de colère, en pensant que Marguerite les voyait là, lustrés par sa « maîtresse, » tous les matins. Évidemment, Léonie venait mettre de l'ordre dans ma chambre, faire mon lit, etc., aussitôt que j'étais occupé au bureau, après le déjeuner ! Je n'avais jamais songé à cela ; je me maltraitai sans pitié ; ce n'était pas assez : je mis moi-même ma chambre en ordre, je rangeai tout, je fis mon lit. Puis je descendis, content d'avoir joué à « mademoiselle » ce bon tour. Naturellement, je ne dis rien à Léonie ; je jouissais en moi-même de sa surprise lorsqu'elle entrerait dans ma chambre.

A midi, quand Louis Limagne s'apprêta pour aller dîner, je le priai de m'acheter une brosse et du cirage. Et comme il me regardait avec étonnement :

Digitized by Google

« Puis-je laisser cirer mes souliers par Mme Jacob, Louis ? demandai-je.

— Et Marguerite ! fit-il.

— Marguerite, mon garçon, est trop demoiselle pour faire des travaux aussi vulgaires...

— La vieille coquine ! s'écria Louis en colère. Comment, monsieur, c'est madame qui cirait vos souliers ?

— Oui ; je le sais depuis hier soir.

— C'est-il Dieu possible ! ! Et moi donc, croyez-vous que je ne sache pas cirer des souliers? Je cire ceux de ma mère et les miens tous les matins. Monsieur, vous me laisserez nettoyer les vôtres, n'est-ce pas ?

— Non pas ; je garderai ce plaisir-là pour moi. »

Il vit bien que j'étais décidé ; il ne dit plus rien. Mais il me considéra avec attendrissement, puis il s'en alla. Arrivé près de la porte, il se retourna : « Je vous monterai de l'eau, » dit-il. Avant que je n'eusse répondu, il avait disparu.

L'heure du dîner venue, j'entrai à la cuisine. Léonie posait la soupière sur la table. Par grand hasard, « mademoiselle » était là. Léonie me fit voir tout de suite, par l'expression de ses yeux, qu'elle était mécontente. Je voulus compléter ma victoire en donnant une leçon à la vieille bonne.

« Madame, dis-je, je ne me suis aperçu qu'hier seulement de votre sollicitude pour mon bien-être : dorénavant, puisque « mademoiselle » — je me tournai alors vers Marguerite — vous laisse faire son ouvrage, je mettrai moi-même de l'ordre chez moi et nettoyerai mes souliers.

— Vous ne ferez pas cela, monsieur...

— J'y suis bien décidé, ne fût-ce que pour rappeler à leur devoir les gens qui paraissent l'oublier... »

Je n'avais cessé de regarder Marguerite ; elle était devenue blême ; ses lèvres minces se serrèrent et un gros pli vertical sépara en deux son front bas. Elle voulut parler ; elle ne put articuler aucun son. Tout à coup, poussant de côté, d'un mouvement brusque, une chaise qui lui barrait le passage, elle nous quitta. Un moment après, nous l'entendions marcher dans la chambre de M. Jacob. Nous nous étions mis à table, et j'écoutais avec une certaine satisfaction la grosse voix de M. Jacob qui sacrait, quand je m'aperçus que le visage de Léonie marquait de la tristesse. Je compris que j'avais fait une sottise.

« Je n'ai pas réfléchi, dis-je en lui tendant la main ; par ma faute on augmentera la dose de persécution mesquine à laquelle on vous a condamnée.

Digitized by Google

— Quand on a affaire à des gens aussi durs, je crois, dit-elle, que le mieux est de fermer les yeux et la bouche, de se montrer indifférent.

— Je m'excuserai...

— Cela ne servirait à rien, dit-elle. Laissons passer ce mauvais moment. »

Puis, après un silence :

« Ce que je faisais, je le faisais avec plaisir.

— Alors?...

— Alors, il ne faut pas vous occuper de ces choses-là, monsieur, répondit-elle en souriant, — si vous ne voulez pas me causer de peine.

— Oh! vous savez bien...

— N'en parlons plus : voulez-vous, mon ami? demanda-t-elle à demi-voix. Dînons, maintenant.

— Et Louis qui voulait vous remplacer!

— C'est un bon enfant.

— Il vous aime, Léonie.

— Je le sais, dit-elle; je voudrais qu'il pût m'aider en quelque chose : il en serait heureux! Quand l'heure sera venue, employez-le. »

Je le promis volontiers. J'étais exaspéré contre moi-même. Si, à chaque fois que j'allais agir, je réussissais aussi bien qu'à cette entrée en campagne, le mieux était de me tenir dans mon bureau et de vivre passivement. Je pris la détermination d'être à l'avenir d'une prudence parfaite. En définitive, qu'étais-je, pour parler comme je venais de le faire? Un étranger ne peut en aucune façon s'immiscer dans les affaires intérieures de son hôte, s'interposer, donner son avis, sans se placer dans une fausse position. J'étais si tourmenté d'avoir attiré sur Léonie la mauvaise humeur de Marguerite, que j'eusse donné plusieurs jours de ma vie pour racheter ma sortie contre « mademoiselle. » Bien certainement, M. Jacob et elle allaient se concerter pour trouver quelque nouveau moyen de troubler leur victime. Les reproches que je me fis à ce sujet amassèrent peu à peu un véritable remords dans ma conscience et surtout dans mon cœur. Je me décidai, aussitôt après mon dîner, à aller m'humilier chez M. Jacob.

Digitized by Google

XVIII

Avant de monter, j'entrai au bureau, pour y prendre certaines pièces que je voulais soumettre à M. Jacob. Louis Limagne était déjà rentré; il m'apportait ma brosse et mon cirage. « Posez-ça là, lui dis-je, et écoutez-moi, Louis... »

Il vint se placer devant moi et attendit. Je réfléchissais et restais silencieux. La durée de ce silence étonnant mon commis, il se hasarda à le rompre.

« Je vous écoute, monsieur.

— Non, repris-je... tout à l'heure... Il faut d'abord que je voie M. Jacob.

— Quand vous voudrez, monsieur...

Je suis sûr qu'en toute occasion, Mme Jacob pourrait compter sur vous.

— Oh! pour ça, oui, répondit-il avec énergie.

— Bon! Je retiendrai cette promesse et vous la rappellerai avant peu. Vous êtes un brave garçon et nous vous aimons bien. »

Il devint très-rouge et baissa les paupières sur ses yeux ardents. Je passai ma main sur sa tête, et en descendant, je lui pinçai l'oreille. Il me regarda; ses yeux étaient pleins de larmes. J'ai rarement vu une physionomie plus expressive, manifestant en même temps de la tendresse et de la colère.

« Vous savez qu'elle est malheureuse, » lui dis-je.

Il fit oui d'un mouvement de la tête, et j'ajoutai : « C'est injuste, Louis.

— C'est monstrueux, monsieur.

— Bien; nous reparlerons de cela tout à l'heure. »

Je montai lentement chez M. Jacob, en essayant de formuler ma première idée et en calculant l'effet qu'elle devait produire. Mais je n'avais rien trouvé quand j'arrivai sur le palier du premier étage; là, j'eus un moment d'hésitation, et ce fut presque malgré ma volonté que je frappai du doigt à la porte de la chambre.

« Entrez! » cria-t-il.

Il était assis dans son fauteuil, mais débarrassé de son emballage. Aussitôt qu'il m'eut vu, il prit un air froid, presque sombre. Contre son habitude, il ne m'offrit pas de m'asseoir, et je restai debout devant lui.

Digitized by Google

« Je vois avec plaisir que vous êtes beaucoup mieux, lui dis-je; avant peu, vous pourrez sans doute descendre, monsieur.

— Je l'espère bien, répondit-il, en mordant ses mots et en fronçant les sourcils.

— Vous trouverez toutes choses en ordre au bureau; je désire avoir la satisfaction de vous entendre me dire que j'ai rempli mon devoir. Mais il est une autre question... Il se pourrait que vous eussiez de moi une opinion défavorable... concernant mon intrusion... peut-être intempestive... en des affaires qui auraient pu ou dû me rester étrangères. »

Je m'embrouillais, je m'embourbais; M. Jacob m'écoutait : une sorte de grimace, qui pouvait au besoin passer pour un sourire ironique, allait et venait sur ses lèvres, comme les flots qui incessamment meurent à la rive. Je continuai.

« Ce matin, je me suis permis de donner une leçon à M^lle^ Marguerite, qui sans doute vous a fait son rapport et s'est plainte à vous. Je reconnais que j'ai eu tort.

— Ah! ah!...

— Oui, monsieur... en un sens. Je vous suis étranger, et ma raison aurait dû me faire admettre les mœurs établies chez vous, comme on les admet chez les peuplades de l'autre hémisphère lorsqu'on va les visiter. Chacun a la liberté d'organiser sa vie comme il l'entend.

— Ah! ah! vous êtes bien honnête de reconnaître ce principe.

— J'ai la dose de bon sens nécessaire.

— Je vous en félicite. Marguerite, en effet, avait trouvé étrange que vous vous fussiez mêlé de certaines choses...

— Encore une fois, monsieur, je reconnais que j'ai eu tort, et je vous fais mes excuses.

— Il était si facile de ne pas vous occuper de mon ménage.

— Certainement, il eût été plus sage... en effet. Mais vous savez, monsieur, on n'est pas toujours maître de ses sensations. Je m'étais aperçu hier au soir que M^me^ Jacob elle-même... contre toutes les règles établies partout... remplaçait la bonne et faisait sa besogne la plus désagréable... et je vous avoue que cette découverte avait froissé en moi des sentiments... naturels, révolté en ma conscience les notions les plus banales de la justice. Vous-même, monsieur, en ces mêmes circonstances, dans une maison étrangère, vous eussiez protesté.., malgré vous, instinctivement, sans vous préoccuper de savoir s'il vous était permis de le faire.

— Non, monsieur.

— Quoi! vous auriez pu voir indifféremment?...

Digitized by Google

— Oui, monsieur, j'aurais pu voir indifféremment. J'aurais même pensé que mon premier devoir était de ne pas voir, et je me serais bien gardé de m'interposer.

— A ce point de vue, j'ai eu tort, je le confesse.

— A tous les points de vue, monsieur, et mon intention était de vous exprimer à ce sujet mon mécontentement.

— Cependant...

— Il n'y a pas de cependant, reprit M. Jacob en se fâchant tout rouge. C'est abuser de l'hospitalité que je vous ai donnée que d'apporter le trouble dans mon ménage.

— Je paierai l'hospitalité, monsieur, lui dis-je ennuyé.

— Je l'espère, sacrebleu ! bien.

— Quant au trouble que je serai sensé avoir apporté dans votre ménage, permettez-moi de vous faire remarquer qu'il existait avant mon arrivée. La confiance de Mme Jacob m'a mis à même de porter à part moi, sur votre façon d'agir à son égard, un jugement qui est loin de vous être favorable.

— Je me moque de votre jugement comme d'une écaille de noix. Je vis comme il me plaît et j'agis comme je l'entends.

— Et moi, monsieur, je vois ce qui existe et je vous condamne.

— Mille tonnerres !.., s'écria M. Jacob en se levant.

— Les gros mots, monsieur, ne m'ont jamais fait peur. Encore une fois, je reconnais que j'aurais pu être plus circonspect ; mais ne vous figurez pas que je me repente d'avoir pris la défense d'une pauvre jeune femme que vous martyrisez depuis des années, avec l'aide de cette mauvaise créature qui joue ici le rôle de maîtresse de maison. Si j'avais les moyens de défendre Mme Jacob autrement qu'en sympathisant avec elle, soyez persuadé que j'en aurais usé depuis longtemps. Malheureusement, mon affection pour elle doit rester impuissante... »

Tandis que je parlais, son visage s'empourprait davantage ; à chaque instant, il essayait de m'interrompre, il balbutiait une ou deux syllabes, les veines de ses tempes se gonflaient, ses mains s'agitaient avec fureur. Mais je crois qu'il était bien plus encore en proie à la peur qu'à la colère. Une atroce pensée traversa mon cerveau comme un éclair, et je l'avais formulée avant d'avoir pu réfléchir : « Une attaque d'apoplexie le tuerait ! »

« Autant vous la haïssez, lui dis-je, en le regardant en face, autant je l'aime. Elle est malheureuse avec vous ; elle serait heureuse avec moi ; et vos lâches procédés sont tellement criminels, que je ne sais si je ne ferais pas une action admirable en vous étranglant à l'instant de mes propres mains. »

Digitized by Google

Et comme je m'avançais sur lui, menaçant, il chancela, devint tout à coup verdâtre, puis pourpre, et s'affaissa dans son fauteuil. Je me précipitai pour le secourir, car le remords avait suivi immédiatement cette action presque involontaire. Je l'eus à peine touché, qu'il me repoussa; puis, il se releva, étendit son bras vers la cheminée, où était un verre d'eau, qu'il prit et vida d'un trait. En buvant, il m'examinait d'un regard d'hyène, troublé et féroce. Quand il eut vidé son verre, il me dit d'une voix étranglée : « Sortez de chez moi.

— Si ce n'était pour l'enfant, j'emmènerais avec moi votre victime. »

Un silence se fit. J'étais dans un état à faire pitié, tout en nage, tremblant d'indignation passionnée, et faisant des efforts inouïs pour me contenir. Je serrais les poings de telle sorte que les ongles m'entraient dans les chairs. M. Jacob ne put supporter mes regards. Il baissa à demi les paupières et parut examiner la chaîne de ma montre. Puis, il détourna la tête, en posant son verre sur la cheminée. Enfin, un mauvais sourire vint errer un moment sur ses lèvres.

« L'enfant! dit-il... Ah ! ah!... il est mort! »

Ces trois mots me frappèrent comme une arme invisible. Je fis un pas en arrière. Il s'était remis à m'examiner en dessous. Je ne sais si ce fut une inspiration, ou si je vis le mensonge dans sa vilaine physionomie.

« Ce n'est pas vrai ! m'écriai-je. Si l'enfant était mort, il y a longtemps que M^me^ Jacob le saurait.

— Pourquoi cela?

— Pour la faire souffrir davantage... »

Il ne répondit point. Je refis deux pas en avant et me retrouvai tout près de lui Sa peur le reprit.

« Puisque nous en sommes là, lui dis-je avec le plus de calme qu'il me fut possible, il vaut autant ne rien vous cacher. Je vais partir bientôt — mais pas avant d'avoir reçu mes instructions de Bruxelles; ainsi, faites toutes vos dispositions à cet égard. Je m'arrangerai, de mon côté, de manière à avoir de vos nouvelles au moins une fois par semaine. Or, monsieur, n'oubliez pas ceci : Si vous augmentez la dose de chagrin qui pèse en ce moment sur M^me^ Jacob, je vous promets, je vous jure que je n'attendrai pas vingt-quatre heures pour venir... moi-même... et par n'importe quels moyens, vous châtier de façon à vous prouver qu'il y a encore au monde des hommes de cœur. Je protégerai votre femme contre vous et votre complice, de loin comme de près. Et dussé-je passer

Digitized by Google

le reste de ma vie à la maison de force de Gand, si vous me poussez à bout, je vous étranglerai — moi-même — avec les mains que voilà, comme un chien enragé. »

Je lui présentai mes deux mains ouvertes, tout près de son visage; et probablement, mes traits exprimaient des sentiments extrêmement vifs, car il recula et faillit tomber, en trébuchant sur son fauteuil. Il devint encore une fois pâle comme du linge. J'en avais assez, j'en avais trop; je ne pouvais guère en dire davantage, sans en venir aux voies de fait. Je tournai donc sur moi-même, et sans plus parler, je sortis.

J'allai me jeter sur mon lit; il me fallut plus d'une heure pour me calmer.

XIX

Quand je descendis au bureau, j'avais un peu de fièvre, je tremblais, je sentais la chair de poule me parcourir de la tête aux talons en moins de deux secondes. Je m'assis auprès du poêle.

J'entendais la plume de Louis gratter le papier; les petits bruits du charbon se gonflant et se consumant dans le récipient en fonte distrayaient seuls ma pensée.

Louis laissa s'écouler un certain temps avant de se hasarder à m'approcher.

Enfin, il vint ouvrir la porte du poêle et soigner le feu. Je levai la tête et le regardai faire. Il paraissait inquiet, comme effaré; ses cheveux ébouriffés se dressaient de droite et de gauche grotesquement. Il me dit tout à coup : « Est-ce vrai, monsieur, que vous partirez bientôt?

— Oui; comment le savez-vous?

— Marguerite est entrée un moment tout à l'heure et m'a annoncé votre départ, d'un air joyeux.

— M. Jacob est presque rétabli; je n'ai plus rien à faire ici, Louis. »

Il ne répondit pas; il tint les yeux baissés, comme s'il contemplait le bout du tisonnier qu'il tenait à la main.

« Et madame? demanda-t-il enfin à demi-voix.

— Asseyez-vous, et causons. »

Il s'assit avec empressement; ses traits marquaient une attention profonde.

« Non seulement elle est malheureuse, lui dis-je, mais sa vie est en péril. Elle mourra de chagrin si nous ne lui venons en aide. On lui a volé son enfant, Louis, et son amour inassouvi la ronge comme

Digitized by Google

une maladie. Elle brûle à petit feu, elle se consume, elle s'éteindra si on ne lui rend pas son fils.

— Son fils, dit Louis comme un écho.

— Sans doute; ne saviez-vous pas qu'elle eût un fils?

— Je n'en ai jamais entendu parler.

— Il a huit ans; on a oublié la naissance de cet enfant, que personne n'a jamais vu, qui est en pension, et qui restera éloigné tant que sa mère vivra.

— On peut donc faire ces choses-là, monsieur?

— Ces choses-là et bien d'autres, quand on est mauvais. Mais nous tâcherons, vous et moi, puisqu'il le faut, d'agir de façon à rendre cet enfant à sa mère. M'aiderez-vous?

— Je le crois bien!

— Mme Jacob croit que M. Jacob va de temps à autre voir son fils. Il faudra, Louis, chaque fois qu'il s'absentera, le suivre à la station et tâcher de connaître sa destination. Cela n'est pas bien difficile. Et même si vous faisiez la connaissance de l'employé qui délivre les coupons, avec un peu d'habileté, hein! vous parviendriez bientôt à me renseigner. Je vais partir dans quelques jours; voici mon adresse. Vous ne perdrez pas une occasion, en agissant avec la plus grande prudence, de savoir ce que je vous demande. Aussitôt que vous saurez, vous m'enverrez un télégramme où il n'y aura que ces mots : « destination, tel village ou ville. » M'avez-vous compris?

— Très-bien, monsieur.

— Répétez-moi ce que je viens de dire. »

Il me prouva que non seulement il avait compris, mais qu'il était doué d'une mémoire extraordinaire, car il me répéta mes instructions mot pour mot.

« Et si je le suivais? me demanda-t-il.

— Il se défiera; il vous reconnaîtra et ne partira pas.

— J'ai la même taille que ma mère; je pourrais mettre ses vêtements. J'aurais l'air d'une jeune fille.

— Oseriez-vous faire cela.

— J'oserai tout ce que vous voudrez, pour madame.

— Eh bien, je me fie à vous; mais ne vous laissez pas entraîner. Je ne vous demande qu'une chose, Louis : connaître le lieu où M. Jacob a caché son fils. Voilà de l'argent; ne craignez pas la dépense, et écrivez-moi un mot aussitôt que vous aurez appris quelque chose. »

Nous étions émus tous les deux. En songeant qu'il fallait quitter Léonie, il y avait en moi je ne sais quelle sensation de vide, comme

Digitized by Google

lorsqu'on va s'évanouir. Je n'avais plus la force de m'indigner et de protester avec véhémence. Ma scène avec M. Jacob m'avait pour ainsi dire épuisé, et il me semblait que plus jamais je ne serais capable de faire une action virile quelconque.

« Je reviendrai au bureau, tous les jours, tant que M. Jacob ne sera pas en état de reprendre son travail, dis-je; mais vous pensez bien, Louis, que je ne puis plus accepter son hospitalité.

— Pourquoi cela, monsieur? » me demanda-t-il avec effarement.

Je lui parlais comme s'il avait été au courant de toutes choses, et il ne savait rien. Je le renseignai autant que c'était nécessaire; je lui dis la scène avec M. Jacob, moins les aveux que la colère m'avait fait faire.

« Si vous quittez la maison, cela va donner à causer dans la ville, monsieur.

— Je ne le crois pas; mon départ est prochain, M. Jacob est guéri, ou à peu près; d'ailleurs, peu importe! Je m'en irai ce soir: vous me procurerez tantôt un commissionnaire pour porter ma malle.

— Oui, monsieur.

— Je partirai après souper.

— Ah! monsieur, madame va être seule avec *eux*.

— Soyez tranquille, Louis, M. Jacob est averti. Je lui ait fait une telle peur qu'il n'osera rien, qu'il se tiendra coi. Allons travailler, maintenant; mais d'abord, répétez-moi encore une fois mes instructions. »

Il n'avait rien oublié. L'auteur des notes que j'avais surprises, et qui donnait la preuve de son esprit d'observation, pouvait m'aider activement, malgré son jeune âge.

XX

Au crépuscule, Louis me laissa seul au bureau, où je restai très-tard à ruminer, sans qu'on vînt me déranger. J'étais plus triste que des mots ne pourraient l'exprimer, plus malheureux que des cœurs sensibles mêmes ne le comprendront. Je ne crois pas que beaucoup d'hommes se soient trouvés en cette situation désolante, de vouloir et de ne pouvoir agir, de se heurter à des obstacles impossibles à franchir ou à tourner, de ne savoir par où attaquer l'ennemi, invulnérable malgré ses torts et son odieuse lâcheté. Des flots d'idées se croisaient dans ma tête sans arriver à un accord quelconque. Désespéré de songer en vain et de calculer sans résultat, je me levai.

Digitized by Google

L'ombre était opaque autour de moi. Je fis éclater une allumette pour voir l'heure : six heures ! Je montai à ma chambre et préparai ma malle. Puis je descendis et me décidai à entrer à la cuisine-salle à manger.

« Mademoiselle » y était seule, assise, occupée de je ne sais plus quel travail. Aussitôt qu'elle me vit, elle se leva ; et comme je restais debout, sans parler, contre la porte refermée, il me sembla qu'elle s'effrayait. Sans réfléchir aucunement, sa vue m'excitant comme le rouge excite un taureau, la colère me monta à la tête avec le sang, et je m'approchai d'elle sans la quitter des yeux. Soyez donc naturellement prudent !

« Vous savez, lui dis-je, que je vais partir. »

Elle fronça les sourcils, sans répondre. Je fis encore un pas en avant.

« Vous n'êtes ni sourde ni muette, repris-je, car vous écoutez aux portes, et vous rapportez ce que vous avez entendu. Écoutez donc bien ceci, mademoiselle Marguerite : J'aurai soin, avant de quitter ***, de faire une visite au juge de paix et au commissaire de police, pour leur apprendre que vous vous conduisez comme une mauvaise créature ; de sorte qu'ils vous feront surveiller. Ensuite, on m'écrira, j'aurai de vos nouvelles plusieurs fois par semaine. Si Mme Jacob, par votre faute, est torturée, si vous continuez à lui faire faire vos travaux les plus vulgaires, si elle cire une seule fois les bottes de son mari, vous entendez, mademoiselle Marguerite, une seule fois, si elle nettoie la cuisine, si vous la laissez enfin vous remplacer, quoi qu'en dise M. Jacob, je vous fais enlever un soir par deux hommes résolus, qui vous porteront en pleine campagne et vous fouetteront jusqu'à ce que vous ne sachiez plus crier... Vous m'avez compris, n'est-ce pas, mademoiselle? Vous pouvez maintenant vous retirer : je n'ai plus rien à vous dire. »

Ces menaces ridicules, sérieusement débitées, — car je crois qu'en ce moment-là je pensais ce que je disais — firent un tel effet sur la vieille bonne, qu'elles la paralysèrent un moment ; elle parut n'avoir plus la force d'échapper au cauchemar que ma colère faisait peser sur elle ; ses lèvres tremblantes balbutièrent quelques syllabes que je ne compris pas. Enfin, tout à coup, ses traits se détendirent et elle se mit à pleurer. Alors seulement elle put parler, d'une voix grêle convulsivement émise ; ses phrases, découpées en courts tronçons, témoignaient assez de sa grande émotion. J'en eus presque pitié.

« Mais, monsieur..... ce n'est pas..... ce n'est pas moi..... Il le veut.....

Digitized by Google

— Ce n'est pas vrai, dis-je en l'interrompant. Vous l'instiguez, ou du moins vous l'approuvez. Vous avez de la haine contre Mme Jacob, malgré sa grande douceur, parce que vous espériez épouser M. Jacob.

— Ah! Seigneur Dieu !... Si on peut dire !... Moi, monsieur!

— Vous, mademoiselle Marguerite. Et n'êtes-vous pas honteuse, ayant de la religion, de faire souffrir ainsi une créature innocente? Si vous aviez un reste de sensibilité, si votre cœur n'était pas sec comme un vieux morceau de bois, est-ce que vous ne conseilleriez pas à M. Jacob de rendre l'enfant à sa mère? Ne faut-il pas être plus méchant qu'une bête fauve pour tenir ainsi ce pauvre enfant emprisonné, pour empêcher sa mère de l'embrasser et de le soigner? Dites, croyez-vous que Dieu permette un pareil crime plus que le juge de paix ?

— C'est monsieur, dit-elle à voix basse... il ne veut pas...

— Il voudrait si vous vouliez.

— Il me mettrait à la porte....si je parlais. Je n'oserais jamais...

— Ah! vous avez peur, maintenant, et vous essayez de faire tout retomber sur M. Jacob. Venez donc avec moi lui répéter ce que vous venez de me dire ici. »

J'ouvris la porte et continuai : « Allons, venez; prouvez-moi que vous n'avez pas menti.

— Monsieur... pardonnez-moi... Je...

— C'est bien, nous verrons comment vous vous conduirez à l'avenir. »

A ce moment, Léonie apparut.

« Vous arrivez à propos, madame, dis-je. Voilà Marguerite qui m'affirme qu'elle ne vous hait pas, et que tout ce qu'elle fait contre vous, c'est par l'ordre de M. Jacob. Je lui ai démontré son inutile et injuste cruauté; dorénavant, elle agira comme une domestique qui sait ce qu'elle vous doit.

— Est-ce vrai, Marguerite? demanda Léonie tout attendrie.

— Je... madame... c'est monsieur qui...

— Vous pouvez racheter tous vos torts passés, en vous conduisant comme une honnête femme, ajoutai-je. Tandis qu'au contraire, surveillée comme vous allez l'être, si vous bronchez... vous savez ce que j'ai dit.

— Si vous le vouliez, Marguerite, dit Léonie éclatant tout à coup en sanglots, mon cher enfant reviendrait ici : nous serions tous si heureux. Je serais votre servante... toujours... Je ne demande qu'à voir mon enfant. N'est-ce pas mon droit? Comment pouvez-vous vous placer sans pitié entre M. Jacob et moi, et l'empêcher de me

Digitized by Google

rendre mon cher enfant? Je ne vous ai pourtant jamais rien fait, Marguerite; je ne vous ai même jamais voulu le moindre mal.

— L'entendez-vous? dis-je hors de moi en prenant Marguerite par le bras. Êtes-vous donc en bois, ou en fer, pour résister à ce que vous venez d'entendre!

— Monsieur, ne me faites pas de mal...

— Allez-vous-en, ajoutai-je en lui montrant la porte, mauvaise bête! Si je ne me retenais... »

Elle s'empressa de sortir; je fermai la porte, puis, je m'approchai de Léonie, dont je pris la main que je baisai avec ferveur. Elle se leva, et sans songer à essuyer son visage couvert de larmes : « Vous allez partir, me dit-elle. Que deviendrai-je?

— Ils n'oseront plus vous tourmenter.

— Mais je ne vous verrai plus; ni vous, ni mon enfant : comment vivrai-je?

— Ne me parlez pas ainsi, Léonie; laissez-moi les forces nécessaires; si vous vous plaignez, je vous emmène. Je vous en supplie, montrez du courage. J'ai de l'espoir, lui dis-je plus bas; avec de la patience et de l'énergie, nous viendrons à bout de vos ennemis.

— Je vous croirais, si vous étiez là pour me soutenir. Mais seule!

— Vous m'écrirez, et Louis vous remettra mes lettres.

— Quand vous ne me verrez plus, vous m'oublierez.

— Jamais, dis-je avec passion, en la serrant contre moi. Je vous appartiens, je suis votre ami, vous pouvez faire de moi ce que vous voulez. Je vous défendrais contre la loi, contre les mœurs, contre le monde entier. J'y succomberais peut-être; je mourrais sans l'ombre d'un regret, si je vous laissais heureuse.

— Que vous êtes bon! Que vous me faites de bien! Mon ami, mon seul ami!

— Chère Léonie!... Espérez. »

Nous oubliions tout. Nous vivions comme si nous avions été seuls au monde. Cette heure d'expansion parfaite nous mit à tous deux un peu de baume au cœur. Un coup de marteau, à la porte de la rue, nous ramena à la réalité douloureuse. On venait prendre ma malle. J'aidai le commissionnaire à la descendre; puis, je rentrai à la cuisine. Le souper était servi. Léonie m'attendait, assise près de la table. Elle voulut absolument me faire manger, bien que toutes ces émotions m'eussent ôté l'appétit, et elle me donna héroïquement l'exemple.

« Promettez-moi, lui dis-je, de m'écrire vingt-quatre heures après mon départ, ne fussent que deux lignes. Je ne puis supporter l'idée d'être sans nouvelles pendant plus longtemps. J'accourrais.

Digitized by Google

— Je vous le promets.

— Bien! maintenant je suis tranquille. »

Une demi-heure plus tard, je partais. J'allai d'abord m'installer à l'hôtel. Puis, je fis une longue course à travers champs, pour essayer de me calmer. Je rentrai à minuit et me couchai. Mais je ne dormis pas pendant une minute. Les yeux tout grands ouverts dans l'obscurité, je tournai et retournai des pensées qui avaient toutes la même cause, sans parvenir à en coudre deux ensemble qui eussent un but pratique. Des drames poignants se déroulèrent dans mon imagination; des scènes de bonheur, fugitives, à peine ébauchées, y succédèrent; j'enlevai plusieurs fois Léonie, accompagnée de son fils, et traversai l'océan, pour aller cacher mon trésor au fond des solitudes de l'Amérique ou de l'Australie. Quand je me levai, j'étais assommé, rompu, désespéré.

XXI

Aussitôt que j'eus dejeuné, je me dirigeai vers la maison de M. Jacob. Il était neuf heures et demie environ. Je donnai un bon coup de marteau sur la porte et j'attendis; on ne vint pas ouvrir. Je frappai de nouveau; même silence et même immobilité. Tout de suite je me sentis pris d'une panique. Je frappai une troisième fois, plus fort. Rien!... La peur me galopa de la plus belle façon; je me mis à trembler; une effroyable pensée soudain envahit mon cerveau : Ils l'ont assassinée! La commotion fut tellement vive que je faillis tomber. Je me retins à la muraille et me tournai vers la rue, avec le vague espoir qu'un secours allait m'arriver. Je reconnus aussitôt Louis qui se dirigeait vers moi. Il accourait; il était hors d'haleine.

« Monsieur, je viens de chez vous...

— J'ai frappé trois fois, Louis; on n'est pas venu.

— Il est arrivé quelque chose; on ne m'a pas ouvert plus qu'à vous.

— Allons chez le commissaire de police. Vite. »

Il prit les devants; je pouvais à peine marcher; c'était comme dans un cauchemar : mes jambes refusaient le service, et des ailes n'eussent pas été de trop.

J'avais vu plusieurs fois le commissaire au café. Il était chez lui.

« Accompagnez-moi chez M. Jacob, lui dis-je; j'ai en vain frappé à sa porte; Louis Limagne avait frappé avant moi; personne n'est venu ouvrir.

— Ils seront tous sortis, monsieur.

Digitized by Google

— A peine si M. Jacob peut marcher; il n'était pas encore hier descendu de sa chambre. »

Il mit son chapeau.

« Voyons cela, dit-il; en effet, c'est assez étrange. »

Nous nous dirigeâmes vers la maison; la distance à franchir n'était pas bien grande, et nos regards portèrent bientôt jusque-là.

« Il y a quelqu'un sur la porte, me dit le commissaire.

— Quelqu'un qui attend qu'on ouvre, sans doute. »

Quel fut mon étonnement en reconnaissant Marguerite, qui causait avec un paysan. Lorsque nous fûmes arrivés près de la maison, le commissaire héla la bonne.

« M., Mme Jacob vont bien, mademoiselle?

— Très-bien, monsieur le commissaire.

— Vous voilà rassuré, dit-il en se retournant vers moi. Bonjour, monsieur.

— Je suis enchanté de vous avoir dérangé pour rien, » dis-je en lui serrant la main.

Louis questionnait déjà Marguerite, qui lui répondait en grondant. Je m'approchai. « J'ai frappé trois fois; pourquoi ne m'a-t-on pas ouvert! demandai-je.

— Apparemment qu'on ne vous a pas entendu, » me répondit-elle d'un ton hostile.

Elle restait au milieu du seuil, me barrant le passage; lorsque je fus tout contre elle, elle ne bougea pas plus qu'une borne. Alors, je la repoussai doucement, mais de manière à la forcer de me livrer passage.

« Vous n'avez pas, je suppose, l'intention de m'empêcher d'entrer? » lui dis-je.

Elle n'eut pas le temps de me répondre. M. Jacob apparut à son tour derrière elle. « Qu'y a-t-il, Marguerite? demanda-t-il de sa grosse voix. Mille tonnerres! ne peut-on être maître chez soi? »

Il me voyait très-bien, mais ne me regardait pas.

« Avez-vous donné l'ordre de me refuser l'entrée de votre maison? dis-je.

— Oui, monsieur.

— Vous savez que je remplis ici une mission officielle, dont je ne puis être relevé qu'officiellement. Jusqu'à ce que l'administration m'ait rappelé, c'est moi qui suis le seul receveur de l'enregistrement de ***. Votre porte ne peut donc pas être plus fermée pour moi que pour vous. Je proteste contre vos procédés.

— Allez au diable, cria-t-il en devenant rouge de colère. Marguerite, fermez-leur la porte au nez.

Digitized by Google

— Essayez cela ! Marguerite, dis-je à mon tour avec la même violence. Je veux bien me retirer, mais non sans que vous sachiez, monsieur, que j'aurais le droit de faire ouvrir le bureau de l'enregistrement par M. le bourgmestre. »

Il rentra dans son bureau, dont il ferma la porte avec fracas, me laissant en face de Marguerite, hésitante, irrésolue, prête à me céder la place.

« Où est madame? » lui demandai-je avec une fermeté qui sans doute lui imposa, car elle me répondit : « A sa chambre.

— Que lui a-t-on fait ?

— Rien.

— Prenez-y garde ! ajoutai-je à demi-voix, mais d'un ton de colère concentrée qui parut la terrifier ; prenez-y garde ! Je saurai tout, et à la moindre nouvelle, vous me verrez arriver... »

Je lui tournai le dos et m'en allai. Louis me suivait en trottinant, car je faisais d'énormes enjambées.

« Monsieur !... »

Je me retournai et il vint se placer à mon côté.

« Madame était à la fenêtre de votre chambre ; je l'ai vue pendant que vous causiez avec M. Jacob.

— Quel air avait-elle ? dis-je en m'arrêtant.

— Bon air, monsieur. Elle m'a fait un signe de la tête et de la main, comme ça.

— Ah ! Louis, quel plaisir vous me faites !... Rentrez chez vous ; ne vous inquiétez pas pour votre place ; je vous en trouverai une, une meilleure, plus tard, à Bruxelles... plus tard, quand nous aurons trouvé l'enfant. »

Je lui donnai la main, puis j'ajoutai : « Vous dînez avec moi, à l'hôtel, à une heure. » Et je m'en allai sans attendre sa réponse.

XXII

On ne peut pas dire que le jeune Limagne fût amoureux de Léonie. Il était attiré vers elle par un sentiment indéfinissable, qui pouvait cependant être comme le bégaiement de l'amour. Mais la preuve qu'il n'avait pas conscience de cette affection, ou du moins de la nature de cette affection, c'est que je l'entraînais dans mon orbe sans difficulté aucune. Nulle jalousie, pas l'ombre de l'envie ; son amour n'était encore que du dévouement héroïque.

Nous dînâmes ensemble, dans ma chambre. Je me décidai à partir le lendemain matin. Je donnai de nouveau mes instructions

Digitized by Google

à cet ami de quinze ans, peut-être plus capable qu'un homme de comprendre le sentiment qui me dominait. Je le rassurai encore une fois quant à son avenir, lui promettant de lui trouver à Bruxelles, avant peu, une place meilleure que celle qu'il venait de perdre par ma faute et pour moi. Quand je le congédiai, il était très-ému.

Je pouvais partir le jour même; je ne me sentis pas le courage de m'y résoudre. A quoi me servait-il de rester? Qu'est-ce que j'espérais? Rien, évidemment. Mais Léonie était à quelques centaines de mètres de l'hôtel; je n'avais qu'à sortir et marcher pendant cinq minutes pour voir la maison qu'elle habitait, et peut-être pour la voir elle-même à l'une des croisées du premier étage. Un hasard extraordinaire pouvait me donner tout à coup le moyen de lui parler une dernière fois. Enfin, je respirais le même air qu'elle. Tant que j'étais à ***, il me semblait que je ne l'avais pas quittée; il n'y avait pas encore séparation réelle et distance infranchissable entre nous.

Je passai mon après-dînée à songer tristement, assis près de la croisée de ma chambre ou me promenant de long en large pour obéir à l'agitation de ma pensée.

Quand l'obscurité fut venue, je descendis au café, je lus distraitement les journaux. Mon hôte vint me raconter mille choses diverses, auxquelles je prêtai autant d'attention qu'à la chanson stridente du serin emprisonné dans sa cage, ou au bruit monotone des voitures roulant sur le pavé des grandes villes. Je lui appris que je partais le lendemain, et il en marqua un regret d'aubergiste bien accentué.

Vers sept heures, je sortis. Sous prétexte de clair de lune, les réverbères communaux n'étaient pas allumés. Or, la lune n'ayant pas encore paru au-dessus de l'horizon, les rues étaient assez sombres. Je parcourus le bourg en tous sens, comme un uhlan éclaireur; je passai plusieurs fois devant la maison de M. Jacob, qui paraissait inhabitée, — comme du reste la plupart des maisons, ce qui donnait à cette petite ville un aspect morne et désolé qui n'était pas fait pour rendre à mon cœur même une ombre de reconfort artificiel. Je ne connais rien de plus pénible que ces situations insolubles, qui ôtent au cerveau, avec le sang-froid, toutes les forces dont il dispose généralement, et ne lui laissent que les moyens extrêmes pour essayer des tentatives désespérées. On a caractérisé depuis longtemps ces sortes de crise par une phrase : « L'âme en peine. » Je vaguais à la recherche d'un inconnu; je rôdais comme un voleur qui n'attend qu'une bonne occasion de faire « un coup. » Un affreux mélange de pensées antipathiques l'une à l'autre, contradictoires, et de ci de là réellement folles, se heurtaient dans ma tête; c'était tout

Digitized by Google

un monde de luttes, le désordre, l'anarchie. J'essayai d'échapper à moi-même en rentrant à l'hôtel.

Les habitués ordinaires étaient réunis dans la salle d'estaminet. On fumait, on jouait aux cartes, on causait. J'étais tout enfiévré ; je m'approchai du poêle en frissonnant. On me salua de quelques phrases banales ; je répondis je ne sais quoi.

Je finis par m'approcher des joueurs et par prendre l'attitude d'un homme qui s'intéresse à « la partie. » Ma pensée, cependant, continuait de galoper à l'aventure. On me parla, je répondis, *je causai,* machinalement. On dit des choses drôles, qui me firent rire, *et j'en dis moi-même.* Je bus deux ou trois verres de bière pour ainsi dire inconsciemment ; j'allumai plus de dix fois un cigare que je laissai toujours éteindre. Enfin, ne pouvant plus résister au besoin de locomotion qui me sollicitait, emporté par ma pensée comme une feuille par un ouragan, je sortis de nouveau.

La lune, dans tout son plein, brillait dans un ciel sans nuage, d'un bleu radieux. La lumière était si vive, qu'on eût pu lire sans difficulté. Dans l'air sec et piquant, point de bruit, si ce n'est le pas lointain d'un passant. Dix heures venaient de sonner. Le bourg dormait déjà.

Je me dirigeai naturellement vers la maison de M. Jacob, qui me parut dormir bien plus profondément que les autres. Je la dépassai, sans cesser de me retourner sur cet impassible bloc de pierres. Du côté de la ville, elle tenait à la maison voisine ; du côté de la campagne, elle était séparée d'une autre habitation par une ruelle étroite, bordée à droite par la muraille du jardin de M. Jacob, à gauche par une haie. Je m'engageai dans cette ruelle, coupée d'ombre et de lumière de telle sorte qu'on eût dit qu'on avait répandu du lait sur une longue bande de sentier noirâtre. Je vois surtout aujourd'hui tous ces détails, qui pourtant ne me semblent pas m'avoir frappé sur le moment. Au bout de la ruelle, je me trouvai dans un chemin d'exploitation à larges ornières. Le jardin de M. Jacob y aboutissait ; là, il se terminait par une haie basse à laquelle le manque de soin avait donné une physionomie tout à fait sauvage. De menaçantes branches d'épines, mêlées à de touffus églantiers sauvages, donnaient à cette clôture une physionomie hostile ; on eût dit d'un gigantesque hérisson sur la défensive.

Je me promenai contre cette haie, séparée du chemin par un fossé plein d'herbe ; la tête tournée vers la maison de M. Jacob, qu'on voyait à travers les grandes pyramides des poiriers sans feuille, je devais ressembler à distance à une sentinelle qui veille sur le sommeil de quelque grand de la terre.

Digitized by Google

Subitement, une idée me vint; je la mis aussitôt à exécution.

Après m'être plusieurs fois blessé aux mains, je franchis la haie.

Le jardin était éclairé vivement partout. Je ne réfléchis nullement que je commettais une imprudence. Je vivais alors en dehors de toutes les idées « reçues, » de toutes les conventions sociales.

« Le tien » n'existait plus pour moi; il n'y avait plus que « le mien, » et ce mien était enfermé dans la maison de M. Jacob. Qu'espérais-je en franchissant cette haie? Rien qui eût revêtu une forme. J'agissais d'instinct; mon cœur me poussait et j'allais devant moi.

J'avançai dans les allées blanches, d'un pas tranquille, quoique mes artères battissent une charge précipitée. Je me rappelle qu'il y avait, tout près de la muraille à hauteur d'appui qui sépare la cour du jardin, quelques ifs taillés en cône pointu, qui figuraient à distance des hommes immobiles. Des ombres mystérieuses s'allongeaient partout; elles semblaient remuer aussitôt qu'on les fixait. A travers la fine brume qui enveloppait les formes, de petites lumières rouges veillaient, regards de la vigilance attentive. La maison de M. Jacob était absolument sombre et muette.

Je descendis les trois ou quatre degrés qui conduisaient à la cour. A gauche, il y avait une sorte de fournil. J'allai me placer, debout, dans son ombre, et de là j'examinai tout autour de moi.

Au-dessus de ma tête, j'avais la fenêtre de la chambre de M. Jacob; plus loin, la croisée qui éclairait l'escalier; plus loin, celle de la chambre de Léonie. Elle se trouvait donc là, derrière cette muraille; une vitre la séparait de moi et je ne pouvais ni la voir ni lui parler. J'inspectai la cour, espérant vaguement y découvrir une échelle. Puis je haussai les épaules. Qu'est-ce que je voulais? Je ne le savais pas moi-même. Si l'échelle avait été là, qu'en aurais-je fait? Je ne suis pas un coureur d'aventures et je n'ai pas l'audace qui caractérise certains héros de roman. Appliquer l'échelle à la muraille, frapper à la croisée, éveiller Léonie, l'effrayer, la compromettre irrémissiblement : non, non, je n'aurais pas eu cette lâcheté. J'étais venu là comme un fou plein d'angoisse, poursuivi par son chagrin, mais sans but et sans espérance. Après une longue et douloureuse contemplation, je partis à regret et, chose incroyable, moins malheureux que je ne l'étais une heure auparavant. Quand je rentrai, on fermait la porte de l'hôtel. Je me couchai et dormis lourdement jusqu'au matin.

ÉMILE LECLERCQ.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

UNE LETTRE INÉDITE DE LAMENNAIS.

M. Van Bemmel, dans une conférence sur *Lamennais*, donnée à l'université de Bruxelles, le 6 mars dernier, a fait connaître une lettre inédite du grand publiciste, éminemment intéressante à beaucoup d'égards. Nous sommes heureux de pouvoir publier cette lettre, adressée à un de nos compatriotes, et qui, écrite quelques semaines à peine après le coup d'État du 2 décembre 1851, renferme des appréciations d'une étonnante justesse. Nous respectons l'orthographe qu'avait conservée l'illustre écrivain, et qui était celle du commencement de ce siècle.

« Paris, 20 février 1852.

» Je n'ai point reçu, Monsieur, votre lettre du 31 décembre. Mieux vaut ne pas écrire que d'écrire par la poste, qui n'est qu'une division de la police, aujourd'hui le premier pouvoir de l'État, si, dans l'absence de toute loi réelle, on peut dire qu'il y ait un État.

» Depuis trois ans, les conspirateurs monarchiques, légitimistes, orléanistes, en majorité dans l'assemblée législative, travailloient à détruire la république, s'aidant pour cela de M. Bonaparte, qu'avec une confiance insensée dans leurs propres forces, ils grandissoient et affermissoient, persuadés que d'un souffle ils le renverseroient, lorsqu'il auroit accompli leur œuvre. De leur côté, les républicains, divisés d'opinions sur les points les plus importans (je parle de ceux en état d'avoir une opinion quelconque), incapables dès lors de suivre une direction commune, n'exerçoient et ne pouvoient exercer dans l'assemblée aucune influence véritable. La bourgeoisie regrettoit les oignons d'Égypte. Le peuple, instruit par les sectaires à tout réduire à une seule question, le boire et le manger, s'enfonçoit rapidement, je ne dirai pas dans le matérialisme, mais dans le bestialisme. Liberté, gloire, honneur, nationalité, nul ne songeoit

Digitized by Google

à ces niaiseries. Tout étoit mûr pour une catastrophe. Une bande de prétoriens achetés au poids de l'or, s'est ruée sur la France dans une nuit funèbre. En quelques heures, le droit, les lois, abîmés dans une mer de sang, disparurent. La force seule régna. Deux cent mille personnes en prison, sans que, pour la plupart, elles sachent même pourquoi; déportations en masses, des villages entiers fuyant dans les bois, le soldat dressé à la chasse des hommes, tout cela pour contenir le pays par la terreur, voilà le régime qu'on dit être l'expression du vœu national. En haut, l'arbitraire le plus effréné; au-dessous, pour appui et pour instrument, le prêtre, le mouchard et l'armée. Pour abréger, je passe sous silence la corruption, le pillage, les dilapidations gigantesques, la fortune publique livrée en proie à l'agiotage, la suspension complette des affaires, la ruine universelle vers laquelle on marche à grands pas, à travers la misère croissante et des souffrances sans nom. Que cette effroyable dissolution de toute société réelle puisse durer, personne ne le pense. Quant à moi, je suis convaincu qu'elle étoit nécessaire pour nous sauver de la mort où nous conduisoit une sorte de putréfaction générale, insensible et lente; pour rompre les mauvaises traditions de tous les partis et le cours fatal des choses, auquel on ne voyait d'autre terme que le retour au passé, soit immédiat, soit à la suite d'une courte mais terrible période d'anarchie; pour ramener, par l'intérêt, l'égoïsme même aux idées de droit et de liberté. Et c'est pourquoi je souhaite que la tyrannie présente subsiste assez longtemps pour que ces effets se produisent, et même que la succession qu'elle laissera, cent fois pire que celle de Louis-Philippe, et qui perdra le pouvoir chargé de la liquider, ne le soit pas par la république. Sa renaissance, certaine d'ailleurs, n'est, à mes yeux du moins, désirable que dans les conditions qui rendront possible son affermissement. J'en crois l'époque peu éloignée, et cette époque coïncidera avec le mouvement formidable, *plus quam civilia bella*, qui dans l'Europe entière décidera la question et terminera la lutte entre la souveraineté des peuples et la souveraineté des rois.

» Il faudrait plusieurs heures de conversation pour développer ce que j'ai pu à peine indiquer ici brièvement; mais c'est tout ce que les bornes nécessaires d'une lettre m'ont permis pour répondre, Monsieur, à la confiance dont vous m'honorez.

» Agréez l'expression de mon dévouement affectueux.

» LAMENNAIS. »

Digitized by Google

LES LETTRES DE JUNIUS.

—

Il y a dans la vie des peuples comme dans celle des individus, des périodes d'un malaise qui se traduit par une agitation fébrile, par une sensibilité extrême. Chez les uns comme chez les autres, ces crises coïncident avec des modifications qui s'opèrent dans l'organisme social ou humain. Si le malade est atteint de quelque vice constitutionnel, s'il se jette affolé dans les bras d'un empirique, c'en est fait de lui : l'homme descend dans la tombe, le peuple s'affaisse et glisse vers l'abîme, où tant de nationalités ont disparu sans retour. S'il jouit, au contraire, d'une constitution saine et vigoureuse, s'il est entre les mains d'un médecin à la fois énergique et prudent, ses forces soigneusement ménagées lui permettent de résister à la souffrance qui le ronge ; le mal cède et disparaît.

Il y a environ un siècle, l'Angleterre était en proie à cette surexcitation maladive. « Le gouvernement, écrivait un contemporain, est à la fois redouté et méprisé, les lois sont dépouillées de leurs terreurs augustes et salutaires. Leur inaction est un sujet de ridicule, leur application un sujet d'horreur. Nous ne savons ni céder, ni contraindre. En haut comme en bas, dans les colonies comme dans la métropole, rien n'est intact, rien n'est entier. La désagrégation et la confusion dominent dans l'administration, dans les partis, dans les familles, dans le parlement, dans la nation, et dépassent le désordre de n'importe quelle époque dans le passé »

Tel est le langage d'un publiciste illustre, de Burke, qui venait d'entrer dans la vie politique, et qui, après avoir recherché l'origine du mécontentement général, dont il était le témoin, nous a laissé une longue et éloquente description du mal, qui minait son pays. Par l'élévation même des idées, par son silence absolu sur les questions de personnes, son ouvrage ne s'adressait guère à la masse des lecteurs.

Un autre champion vint se ranger à côté de lui, la visière baissée, et engagea la lutte contre leurs adversaires communs. Après le combat, il disparut sans se faire connaître, sans vouloir accepter

Digitized by Google

la récompense des fatigues qu'il s'était imposées, des dangers qu'il avait courus, ne laissant après lui dans l'arène que l'arme redoutable dont il s'était servi, un volume de lettres signées du pseudonyme de Junius et portant pour épigraphe une phrase latine : « *Stat nominis umbra.* »

Jamais règne n'avait pourtant été inauguré sous des auspices aussi favorables que celui de Georges III. Ses deux prédécesseurs étaient restés hanovriens de cœur comme ils l'étaient de naissance. Georges Ier n'avait jamais ni parlé, ni écrit la langue anglaise. Il communiquait en latin avec ceux de ses ministres qui ne savaient pas le français. Georges III était né et élevé en Angleterre ; comme il le dit dans sa première proclamation, il se glorifiait du nom d'anglais. Ses prédécesseurs n'avaient pour appui que les whigs ; son père, Frédéric, prince de Galles, mort depuis quelques années, était parvenu à se concilier les tories. La catastrophe qui avait terminé la campagne de Charles-Edouard, avait porté le coup de mort à la cause jacobite, et plus d'un honnête Squire, qui avait passé sa vie à maudire les usurpateurs, se sentait fléchir en voyant ce jeune roi d'un caractère sérieux, d'une religion sincère, d'une vie pure et chaste.

Le gouvernement était entre les mains du duc de Newcastle et de Pitt ; celui-là, chargé de la distribution des places et des offices, s'assurant de la soumission de la Chambre des Communes par les moyens honteux que Walpole avait pu mettre en vigueur, grâce à l'absence de publication des débats ; celui-ci dominant les partis par son ascendant et par son éloquence, sachant discerner et choisir les hommes qui devaient illustrer les armes britanniques, conquérir le Canada et commander aux flottes qui assurèrent l'empire de l'Océan à leur patrie. Hautain et intègre, il se tenait dédaigneusement à l'écart du trafic auquel présidait son collègue. Sa popularité était immense, l'opposition presque nulle.

Peu de temps après l'avénement de Georges, lord Bute, son ancien précepteur et le confident de la princesse douairière de Galles, sa mère, fut nommé secrétaire d'Etat. C'était un personnage plein de morgue, mais d'intelligence fort ordinaire, que son premier protecteur, le prince de Galles, estimait tout au plus apte à devenir envoyé auprès d'une petite cour d'Allemagne. Son entrée aux affaires, peu importante en apparence, fut pourtant le point de départ d'un bouleversement complet du mécanisme gouvernemental.

Depuis la mort de la reine Anne, le souverain avait toujours accepté comme ministres les hommes que lui désignait la confiance des Chambres. Malheureusement, Georges III joignait à un grand fonds d'honnêteté une obstination qui se rencontre souvent chez les esprits bornés comme le sien. Quoiqu'aimant une vie simple, bourgeoise même, il avait une haute idée de la dignité de la couronne, et il lui répugnait de s'incliner devant la volonté de la Chambre des Communes. Son entourage intime, et lord Bute en particulier, avaient travaillé de toutes leurs forces à le confirmer dans ces idées.

Digitized by Google

Comme il était impossible d'en revenir au torysme de la Restauration et de commencer une campagne en faveur de la prérogative du prince, on résolut de tourner la difficulté et d'assurer à l'*influence* les droits que l'on n'osait réclamer pour la *prérogative* royale. Afin d'atteindre ce but, il fallait jeter avant tout la discorde dans les rangs du parti whig, dont toutes les fractions réunies formaient une masse compacte qu'on n'osait attaquer de front. La question de la guerre avec l'Espagne fut soulevée : ce pays venait de signer en secret avec la France le traité connu sous le nom de Pacte de famille. Pitt qui avait eu vent des négociations entre les Bourbons de France et les Bourbons d'Espagne, exigea une déclaration de guerre immédiate : le conseil résista, Pitt se retira. La même tactique fut employée lorsqu'il s'agit d'imposer, sans leur consentement, les colonies de l'Amérique du Nord. En même temps, la coterie qui se désignait elle-même sous le nom des « Amis du Roi, » s'en allait répétant partout qu'il fallait en finir avec la division des hommes politiques en partis ne songeant qu'à s'arracher le pouvoir, qu'il n'était pas du tout indispensable que les membres d'un même ministère fussent unis sur toutes les questions, et qu'il était urgent de mettre un terme à l'autorité insolente que s'étaient arrogée les ministres de Georges I^er^ et de Georges II.

Il serait trop long de suivre pas à pas l'exécution de ce plan ; il suffira de dire qu'en 1768, le roi était enfin parvenu à composer un cabinet selon son cœur, assemblage de médiocrités et d'ambitieux vulgaires qui avaient toujours sacrifié leurs principes à leurs intérêts. Le chef du gouvernement était le duc de Grafton, qui avait commencé sa carrière sous les auspices de Pitt et s'était surtout signalé par l'affectation avec laquelle il avait embrassé la cause d'un homme qu'il persécuta impitoyablement, lorsqu'il eut pris en mains les rênes de l'Etat : John Wilkes, tel était le nom de son protégé, était un de ces débauchés spirituels, un de ces déclassés, bons vivants et sceptiques qu'on rencontre souvent dans les grandes capitales (1). Membre du Parlement et siégeant sur les bancs de l'opposition, il publiait en 1762 un journal, le *North Briton*, qui s'etait donné pour mission de *démolir* lord Bute et d'attiser la haine des Anglais contre les compatriotes du favori de Georges. A la clôture de la session de 1763, il parut dans les colonnes du *North Briton* une critique violente du discours qu'avait prononcé le Roi. Wilkes fut arrêté en vertu d'un *general warrant*, c'est à-dire d'un mandat d'amener lancé sans indication de noms contre les auteurs et les éditeurs, quels qu'ils fussent, d'un écrit séditieux. La légalité de ces warrants était réputée douteuse. Enfermé à la Tour,

(1) L'abbaye de Medmenham, située au sein d'un riant paysage sur les bords de la Tamise, avait été louée par Wilkes et ses amis, qui endossaient, pendant leurs orgies, la robe des moines fondateurs du monastère. Sur la porte était gravée l'inscription : « Fais ce que voudras, » renouvelée de l'abbaye de Thélème de Rabelais ; les murailles étaient couvertes d'épigrammes françaises et latines dans lesquelles le lecteur n'était jamais respecté.

Digitized by Google

Wilkes devint aussi l'idole du peuple de Londres. Conduit devant le lord chief justice Pratt, celui ci, sans se prononcer sur la légalité des *general warrants*, déclara que l'accusé en sa qualité de membre du Parlement, ne pouvait être arrêté hors les cas de félonie, de trahison ou de violation accomplie de la tranquillité publique (*an actual breach of the peace*), ajoutant qu'un libelle peut tout au plus tendre à troubler la tranquillité publique, mais qu'il ne constitue pas une violation de cette tranquillité. Wilkes fut remis en liberté au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. « *Wilkes and liberty for ever* » devint le cri de ralliement de toutes les manifestations populaires.

Cependant, la cour ne se tint pas pour battue. Wilkes ayant imprimé, pour quelques amis, quatorze exemplaires d'un poëme obscène, l'*Essai sur la Femme*, qu'il avait composé en parodie de l'*Essai sur l'Homme* de Pope, les ministres parvinrent à se procurer un de ces exemplaires et commirent la maladresse de charger lord Sandwich, l'un de ses compagnons de débauche, de demander justice à la Chambre des lords, au nom de la morale publique outragée. Tandis que les lords décidaient qu'une requête réclamant des poursuites contre l'auteur de l'*Essai sur la Femme* serait présentée à la couronne, les Communes témoignaient une rigueur égale au rédacteur du *North Briton*. Après une nuit tout entière de débats orageux, elles décidèrent que le n° 45 du journal dans lequel avait paru l'article incriminé serait brûlé par la main du bourreau, et que son auteur serait exclu du Parlement.

Cependant Wilkes, après avoir été blessé grièvement dans un duel, s'était réfugié en France et se laissait condamner par défaut. Il resta à Paris jusqu'en 1768 : telle était la crainte qu'il inspirait que les membres de l'administration whig du marquis de Rockingham se cotisèrent pour lui payer une pension à la condition qu'il ne reparaîtrait pas en Angleterre, où sa présence les eût forcés à choisir entre la faveur du peuple et la confiance du souverain. Lorsque le duc de Grafton arriva au pouvoir, Wilkes revint à Londres, déterminé à obtenir son pardon de la Couronne ou à profiter de la dissolution du Parlement pour tenter un coup d'éclat. S'apercevant bientôt qu'il n'avait rien à espérer de son ancien protecteur, il se présenta aux suffrages de la cité, échoua, mais ne perdit pas de courage et posa sa candidature dans le comté de Midlesex, où il fut nommé avec une forte majorité. Le jour de l'ouverture de la session, une multitude furieuse assiégea les portes de la prison de King's Bench, où Wilkes avait jugé prudent de se constituer prisonnier pour subir la détention à laquelle il avait été condamné et exigea l'élargissement de son favori. Déçue dans son espoir, elle assaillit à coups de pierre les magistrats qui voulaient donner lecture du *Riot act*, et la sommer de se disperser. La troupe dut intervenir et faire usage de ses armes. Le lendemain, le secrétaire pour la guerre *(secretary at war)* écrivait aux officiers et aux soldats, pour les féliciter au nom du Roi.

Digitized by Google

Quelques mois plus tard, Wilkes présentait aux Communes une pétition réclamant sa mise en liberté au nom des immunités parlementaires. Au lieu de l'accueillir, elles lui demandèrent compte d'un écrit séditieux qu'il venait de publier et finirent par prononcer son exclusion de la Chambre, augmentant ainsi une popularité qui venait de se traduire par sa nomination aux fonctions d'alderman du quartier de Farringdon, et qui lui valut sa réélection à l'unanimité dans le comté de Middlesex.

Les journaux de l'opposition ne s'étaient pas fait faute d'exploiter cet ensemble de faits. L'un des plus répandus était le *Public advertiser*, qui avait coutume d'accueillir les articles que lui adressaient des correspondants inconnus. Le 21 janvier 1769, il inséra, entre autres, une lettre signée Junius, dans laquelle tous les ministres étaient attaqués avec acrimonie. Le marquis de Granby, commandant en chef de l'armée, y était traité de courtier en brevets. Un de ses amis, sir William Draper, officier estimé, répondit par un éloge du marquis, éloge qui attira à son auteur une réplique de Junius, dans laquelle il fut lui-même fort malmené. Nouvelle réponse de sir William, nouvelle réplique encore plus foudroyante de son mystérieux adversaire, qui l'étend à ses pieds et lui fait ses adieux d'un ton de pitié arrogante.

« En vérité, vous êtes mon débiteur. Vous trouverez dans les leçons que je vous ai données des instructions qui vous seront utiles pour l'avenir. Elles vous apprendront à régler votre conduite de manière à défier les recherches les plus malicieuses, ou bien, si c'est là un vain espoir, elles vous apprendront à être prudent et à ne pas attirer l'attention publique sur un caractère qui n'échappera à la censure qu'autant qu'il parviendra à passer inaperçu. »

Cette correspondance avait éveillé la curiosité du monde politique. La connaissance intime des régions de la cour et de l'administration qu'elle dénotait chez Junius, sa verve impitoyable, l'art avec lequel les accusations les plus grossières étaient relevées par un style aussi éloquent que précis, tout contribuait à justifier l'impatience avec laquelle chacune de ses lettres était attendue. Aussi reparut-il bientôt dans l'arène, mais pour s'attaquer cette fois au chef même du gouvernement, au duc de Grafton. Par malheur pour ce dernier, sa vie privée, comme sa vie publique, prêtait le flanc à la critique par plus d'un côté. Après s'être divorcé de sa première femme qui avait eu pour amant un neveu du duc de Bedford, il avait pris pour maîtresse une des beautés à la mode de l'époque, qu'il amenait au théâtre, où il lui faisait prendre place à ses côtés, même en présence de la Reine. Puis, pour regagner l'appui des Bedford, il était rentré dans leur famille, en épousant une cousine de celui qui après avoir été l'amant, était devenu l'époux de la première duchesse de Grafton.

Comme homme politique, j'ai déjà fait connaître son empressement à tourner le dos à tous les partis, dès que le sol commençait à céder sous leurs pas. En 1763, il était allé rendre visite à Wilkes,

Digitized by Google

lorsque celui-ci fut conduit à la Tour. En 1769, le ministère, dont il était le chef, fit voter par les Communes, l'annulation de la seconde élection de Middlesex. Nouvelle réélection de Wilkes. Sous l'influence de Grafton, les Communes décident que le colonel Luttrell, le candidat du parti de la cour, qui n'avait eu que 296 voix, représenterait le comté de Middlesex, tout en déclarant que les shérifs avaient accompli leur devoir en proclamant Wilkes, qui avait obtenu 1,143 voix.

« Cette décision a, dit avec raison Junius en s'adressant au duc de Grafton, une conséquence favorable à la cause du peuple, conséquence que vous n'avez pas prévue. Tant que le dissentiment n'a existé qu'entre le ministère et M. Wilkes, sa situation et sa conduite privée, vous ont donné des avantages, dont le souvenir de votre ancienne amitié aurait dû vous empêcher de vous prévaloir. Auprès des hommes religieux, vous aviez une occasion d'exagérer les irrégularités de sa vie passée ; auprès des hommes modérés, vous faisiez valoir les conséquences pernicieuses de l'esprit de faction. Ne considérant que les faits accomplis, ceux-ci n'étaient pas fâchés de voir M. Wilkes exclu du Parlement. Vous avez eu soin d'écarter cette question, ou plutôt vous en avez créé une nouvelle, dans laquelle il ne s'agit pas plus de M. Wilkes que de n'importe quel autre gentleman anglais. Vous avez uni contre vous tout le pays sur une grande question de droit constitutionnel, dont dépend notre existence de peuple libre. Vous avez affirmé, non par des paroles, mais par des faits, que la représentation au Parlement n'est pas déterminée par le choix des électeurs..... Les conséquences de cette violation de la Constitution sont trop évidentes et trop palpables, pour ne pas réveiller les craintes des esprits les plus engourdis. L'expérience vous prouvera que le peuple d'Angleterre ne manque ni de courage, ni d'intelligence, quoi que vous l'ayez traité comme s'il n'avait ni l'intelligence qui comprend, ni le courage qui venge l'insulte..... Continuez à tromper votre maître, en lui représentant sous des couleurs fausses, le caractère et les dispositions de ses sujets. Obtenez un vote vénal (ce n'est là qu'une des fonctions de votre office), mais n'espérez jamais que les francs tenanciers abandonneront lâchement leurs droits, ou qu'une armée anglaise s'alliera avec vous, pour la destruction des libertés de la patrie.

Retournez, mylord, avant qu'il soit trop tard, à ce système insipide et commode, que vous aviez d'abord choisi. Reprenez votre maîtresse ; le titre d'amie que vous lui donnez serait fatal pour elle, car avec vous il aboutit à la trahison, à la persécution ; cédez au peuple ; fréquentez Newmarket (1), s'il n'est plus persécuté, M. Wilkes sera bientôt oublié. Mieux vaut la faiblesse et l'inaction que l'audace et le crime, car il y a loin d'une émeute de la populace à un soulèvement de tout le royaume. Vous vivrez peut-être pour en faire l'expérience, mais aucun honnête homme ne souhaitera que vous lui survivicz. »

Nous trouvons réunis dans ce passage les traits caractéristiques du talent de Junius.

Au commun des lecteurs, il parle de la maîtresse du ministre, du champ de courses où il a gaspillé une partie de sa fortune, du danger qu'il y a de se lier avec un homme qui a toujours été infidèle

(1) Le champ des courses.

Digitized by Google

à ses engagements. Aux esprits élevés, qui aiment à dégager les faits des accidents qui les obscurcissent, il parle un langage élevé, il s'attache à leur prouver que la personnalité de Wilkes n'est plus pour rien dans ce débat, qu'il s'agit d'un des droits les plus importants que la Constitution accorde au citoyen anglais.

Dans une autre lettre, il fait allusion à l'origine de la famille des Grafton, issue d'un enfant naturel de Charles II. Il montre le duc réunissant les défauts de tous les Stuarts, dont il descend : morose et sombre sans religion, débauché sans gaieté, vivant comme Charles II sans être, comme lui, un aimable compagnon et destiné à mourir peut-être comme son père sans laisser, comme lui, la réputation d'un martyr.

Par égard pour la maîtresse, il épargnera l'amant : « Je ne la montrerai pas au public comme vous l'avez fait ; je n'insulterai pas à la mémoire de sa beauté passée. Son sexe, qui seul la rendait aimable à vos yeux, la rend respectable aux miens. » Mais s'il épargne l'amant, il n'épargne ni le ministre ni les partisans de sa politique. Malheur à quiconque s'avise de prendre sa défense ou la défense des mesures qu'il a présentées ; Junius se jette tête baissée sur l'imprudent, et ne lâche sa victime que froissée et meurtrie.

Un des hommes éminents de l'époque, Sir William Blackstone, avait soutenu, au sein des Chambres, la légalité de l'élection du colonel Luttrell, et publié quelques écrits à l'appui de son opinion. Il partait du principe que Wilkes n'étant plus éligible à la suite de son exclusion du Parlement, celui des candidats qui le suivait le premier, était le représentant légal du comté de Middlesex. Junius lui répondit en le mettant au défi de prouver que telle était la loi du Parlement. Dans sa lettre du 19 juillet 1769, il cita un précédent, remontant à 1711 et se rapportant à l'expulsion de Robert Walpole, qui fut réélu et auquel on reconnut le droit de siéger, malgré la pétition de son concurrent. Toute cette lettre est un modèle de raisonnement serré, précis, lucide. Sa polémique avec Sir William Blackstone est, d'ailleurs, sur un ton plus calme que ses attaques contre le premier ministre ; il rend justice à la science de l'auteur des « Commentaires sur la loi anglaise, » sans toutefois parvenir à contenir son penchant pour le sarcasme : « Pour la défense de la vérité, de la loi, de la raison, s'écrie-t-il, le livre du docteur peut être consulté en toute sécurité, mais quiconque cherche à s'emparer par la chicane de la propriété de son voisin (1)

(1) Allusion à l'intervention du docteur, dans une affaire alors toute récente. Guillaume d'Orange avait fait donation à son ami Bentinck, duc de Portland, de domaines comprenant la forêt d'Inglewood. Se prévalant d'un vice de forme, lord Grafton transféra la jouissance d'Inglewood à un de ses adhérents, Sir James Lowther, gendre de lord Bute, et opposa aux réclamations de la famille dépossédée une vieille loi tombée en désuétude, qui n'admettait aucune prescription contre les droits de la Couronne. L'opposition présenta et fit passer un projet, qui fixa à soixante années le terme au bout duquel les droits de la Couronne sont prescrits. On l'appela le Nullum tempus Bill, des premiers mots de la vieille loi exhumée par la Cour : « Nullum tempus occurrit regi. »

Digitized by Google

ou à dépouiller une nation de ses droits, ne doit pas craindre de s'adresser au docteur lui-même. »

Après quelques invectives à l'adresse du duc de Bedford, auquel Junius trace, dans un langage digne et noble, son idéal d'un pair d'Angleterre, et à qui il reproche son trafic, en temps d'élections et sa participation aux négociations qui avaient abouti à la paix de 1763, il revient à la charge du chaste duc de Grafton, comme il l'appelle. Celui-ci venait d'intenter une action contre un adversaire politique, Samuel Vaughan, riche marchand de la Cité qui lui avait offert 5,000 livres sterling d'un emploi auprès de la Cour suprême de la Jamaïque, emploi qui avait déjà été l'objet de marchés semblables. Néanmoins, tout en considérant cette offre comme une insulte, le duc permettait au colonel Burgoyne de vendre une place au port d'Exeter pour le prix de 4,000 livres sterling. Il espérait sans doute que ce marché ne s'ébruiterait pas, mais il avait compté sans Junius : Celui-ci, après l'avoir comparé à une prude qui fait poursuivre un de ses amants, tandis qu'elle sollicite les embrassements d'un autre, lui jette brutalement la vérité à la face et lui demande comment il ose se plaindre d'une atteinte à son honneur, lui qui met la faveur royale en vente. Inutile d'ajouter qu'on laissa prudemment tomber les poursuites contre Vaughan.

A la fin d'une lettre adressée le 12 décembre à son imprimeur au sujet de ce procès, Junius annonçait une pièce capitale. En effet, sept jours après paraissait dans le *Pubilc Advertiser* la célèbre Lettre au Roi, l'une des productions les plus remarquables du pamphlétaire anonyme. S'adressant au souverain lui-même, Junius parle un langage respectueux et ferme. Il renonce aux insinuations, aux sarcasmes, aux invectives. Ce qu'il a à dire, il le dit sans crainte et sans faiblesse ; il parle comme devaient parler ces Pères de l'Eglise qui portèrent la vérité sur les marches du trône impérial et écartèrent du seuil du temple les princes qui voulurent le franchir, l'épée encore teinte du sang de leurs sujets.

Junius suppose qu'il est arrivé au moment dangereux et difficile où il est impossible à la flatterie de continuer à tromper plus longtemps. Cette supposition n'était que la réalité. Sans parler du trouble qui avait envahi l'Angleterre, le différend avec l'Amérique tendait de plus en plus à s'envenimer. La société qui s'était formée de l'autre côté de l'Atlantique sous le nom de *Fils de la Liberté*, voyait tous les jours s'accroître le nombre de ses membres, qui s'engageaient à n'acheter ni à ne vendre aucun article de fabrication anglaise. Les partisans de l'Angleterre étaient exposés aux mauvais traitements de la population et leurs demeures assaillies à coups de pierre ou couvertes de boue. L'Assemblée de Massachusetts avait refusé de voter aucun subside, si les troupes et la flotte royales ne recevaient pas l'ordre de se retirer.

En Europe, le prestige de l'Angleterre avait diminué. La France avait acheté l'île de Corse à la république de Gênes et avait vaincu

Digitized by Google

Paoli, malgré les secours d'argent et de munitions que le gouvernement britannique lui avait envoyés en secret.

Sans doute le ministère avait agi sagement en ne se lançant pas dans une guerre coûteuse et sanglante pour un motif d'une importance aussi secondaire, cependant l'opposition se hâta d'exploiter ce grief et Burke alla jusqu'à s'écrier, avec plus d'emphase que de vérité, « que la Corse devenue province française, était devenue terrible. »

Junius se demande quel serait le langage qu'un honnête homme adresserait à Georges, si celui-ci avait assez de courage pour lui ordonner de s'exprimer librement, et assez de raison pour l'écouter avec attention. Il commencerait, lui semble-t-il, par exposer au Roi que son grand malheur est de n'avoir jamais entendu la voix de la vérité que dans les plaintes de son peuple. Loin de lui l'idée d'accuser les intentions d'un prince bienveillant : le plan d'éducation adopté par la princesse de Galles et mis en pratique par lord Bute, est la cause première de tout le mal. Leur ascendant a tout perdu. Ce sont eux qui ont déterminé le Roi à accorder faveur sur faveur à ses sujets écossais, à ceux qui ont toujours été les premiers à se soulever en faveur des Stuarts. Ce sont eux qui l'ont poussé à renvoyer les serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués de sa famille; ce sont eux qui, à peine arrivés au pouvoir, ont eu hâte de conclure la paix avec la France, l'ennemie naturelle de l'Angleterre; ce sont eux qui ont vendu l'Angleterre à la France.

Junius, on le voit, ne ménage pas les affections de Georges. Certes, il avait raison de lui reprocher la facilité avec laquelle il s'était laissé guider par son entourage, mais, des trois mesures qu'il incrimine, la première seule paraît mériter une critique aussi acerbe. N'y avait-il pas près d'un quart de siècle que le dernier soulèvement des Jacobites écossais avait été écrasé, et n'était-il pas politique de s'attacher les hommes les plus intelligents et les plus influents de ce royaume? Une paix par laquelle la France cédait à l'Angleterre le Canada, la Nouvelle-Ecosse, le cap Breton, le Sénégal et plusieurs Antilles, n'était-elle pas assez onéreuse pour le vaincu et assez brillante pour le vainqueur?

Il y a, dans ces accusations, un excès de sévérité qui ne se rencontre que trop fréquemment dans les écrits qu'inspire la polémique. Bien rares sont les hommes qui savent s'élever au-dessus des rivalités personnelles ou collectives, pour rechercher la vérité sans parti pris d'éloge ou de blâme. Bien rares sont ceux qui comprennent que le premier devoir de l'historien est de rester à égale distance du panégyrique ou du réquisitoire, d'être en quelque sorte l'incarnation de la Vérité. Cette impartialité consciencieuse était assurément le moindre souci de Junius. Il concède donc que le roi a été sacrifié aux préjugés et aux passions de son entourage, mais depuis 1763, la majesté royale s'est abaissée : elle est entrée en lice, elle n'a eu qu'un objet, celui de terrasser Wilkes, le viveur et le pamphlétaire dont la persécution a fait un grand patriote.

Digitized by Google

Toute l'influence du pouvoir exécutif, tous les artifices ministériels ont été employés, mais sans succès. A moins d'un recours à la violence, tous les efforts qu'on fera dans ce sens seront inutiles. Il est vrai que la Chambre des communes a épousé le ressentiment royal; mais en admettant qu'elle continue à se dégrader par sa complaisance, le peuple anglais se soumettra-t-il longtemps au gouvernement d'une Chambre aussi flexible? Le mépris d'un peuple est aussi fatal que sa haine. Le Roi ne peut sortir des difficultés où il s'est jeté, qu'en dissolvant le Parlement et en consultant le pays.

Les passages que je viens d'analyser, sont écrits avec hardiesse, mais empreints de modération dans tout ce qui a trait au prince lui-même. Junius se prépare à plus d'audace : il demande ce qui arrivera si le Roi persistant dans son dessein, le peuple ne borne pas son ressentiment à une exposition respectueuse des torts qu'il a soufferts, si, suivant le glorieux exemple de leurs ancêtres, les Anglais cessent d'en appeler à celui qui n'est que la créature de la Constitution, pour s'adresser à l'Etre suprême, qui leur a donné des droits naturels qu'il serait sacrilége d'abandonner? Il le défie de trouver une partie de ses sujets disposée à lui prêter secours. Les motifs qu'il en donne sont développés avec tant de vigueur que je ne puis résister à la tentation d'en citer un passage qui, mieux qu'un long commentaire, fera sentir toute la force de ce talent nerveux et serré.

« Le peuple d'Irlande a été uniformément pillé et opprimé. En retour, il vous donne chaque jour de nouvelles marques de sa colère. Il méprise le misérable gouverneur que vous lui avez envoyé, parce qu'il est la créature de Lord Bute et ce n'est pas par une confusion naturelle dans ses idées qu'il est si prompt à confondre la personne du Roi avec le honteux représentant qu'il en a reçu.

» L'éloignement des colonies leur rend impossible une intervention active dans vos affaires, quand même elles seraient aussi dévouées à votre gouvernement qu'elles prétendaient jadis être attachées à votre personne. Elles étaient certes disposées à distinguer entre vous et vos ministres. Elles se plaignaient d'un acte de la législature, mais sans en faire remonter la responsabilité plus haut qu'aux serviteurs de la couronne; elles se flattaient de l'espoir que leur souverain serait, sinon favorable à leur cause, au moins impartial.

» Le rôle décisif, personnel, que vous avez rempli contre elles, a réussi à bannir complétement cette première distinction de leur esprit. Elles vous voient ligué avec vos serviteurs contre l'Amérique et savent distinguer entre le souverain et un Parlement vénal d'une part et les sentiments réels du peuple anglais de l'autre. Dans la poursuite de leur indépendance, les Américains vous accepteront peut-être comme Roi, mais si jamais vous vous retirez en Amérique, soyez certain qu'ils vous feront accepter un Covenant que les presbytériens d'Ecosse auraient eu honte de présenter à Charles II. Ils ont quitté leur sol natal à la recherche de la liberté et l'ont trouvée dans un désert. Divisés par mille formes politiques et religieuses, il est un point où ils sont tous d'accord : ils détestent également le luxe d'un roi et la hautaine hypocrisie d'un évêque.

Digitized by Google

» Ce n'est donc pas des affections aliénées de l'Irlande ou de l'Amérique que vous avez quelque raison d'attendre du secours, encore moins du peuple d'Angleterre, qui lutte pour le maintien de ses droits et qui dans cette grande question est partie intéressée contre vous. Vous n'êtes toutefois pas privé de toute apparence de secours — vous avez tous les Jacobites, les « Nonjurors, » les catholiques Romains, les Tories anglais et toute l'Ecosse sans exception. Si je considère de quelle famille vous descendez, le choix de vos amis a été singulièrement dirigé et vraiment, Sire, si vous n'aviez pas perdu l'attachement des Whigs d'Angleterre, j'admirerais votre adresse à tourner les cœurs de vos ennemis. Est-il possible que vous placiez votre confiance en des hommes, qui, avant de vous être fidèles, doivent renier toutes les croyances et trahir tous les principes, se rapportant tant à l'Etat qu'à l'Eglise, qu'ils ont hérités de leurs ancêtres et dans lesquels ils ont été confirmés par leur éducation? des hommes, dont le nombre est si minime que depuis longtemps, ils ont été contraints d'abandonner les principes et le langage, qui sont les marques distinctives de leur parti, et à combattre sous la bannière de leurs ennemis. Leur zèle commence par l'hypocrisie et doit aboutir à la trahison. Ils trompent d'abord — ils trahissent ensuite.

Ce paragraphe s'applique indistinctement aux partisans anglais des Stuarts et du régime de la monarchie pure, et à tous les Ecossais en masse. Le sentiment d'antipathie entre les deux peuples que sépare la Tweed, était fort répandu; en haut comme en bas, les usages d'Ecosse, ses idées, sa pauvreté, jusqu'aux grands écrivains qu'elle a produits, étaient des objets d'une raillerie inépuisable. Aussi Junius entend-il bien ne pas tenir les Ecossais quittes pour si peu, et va-t-il rappeler un des traits les moins honorables de leur histoire nationale :

« Admettons que les Ecossais soient aussi sincères dans leurs protestations que si vous étiez en réalité, non pas un anglais, mais un breton du Nord. Vous ne seriez pas le premier souverain de leur patrie contre lequel ils se soulevaient, ni le premier qu'ils auraient lâchement trahi. Avez-vous oublié, Sire, ou bien votre favori vous a-t-il caché cette partie de notre histoire, où le malheureux Charles (qui lui aussi avait des vertus privées) fuyant l'indignation ouverte et avouée de ses sujets anglais, se rendit à discrétion à la bonne foi de ses propres compatriotes ? Sans chercher appui dans leur affection comme sujets, il ne réclama leur protection qu'en s'adressant à leur honneur de gentilshommes. Ils le reçurent, comme ils recevraient votre Majesté, avec des saluts, des sourires et de la fausseté et le gardèrent jusqu'à ce qu'ils eurent réglé leurs affaires avec le Parlement anglais, puis ils vendirent lâchement leur roi de naissance à la vengeance de ses ennemis. Sire, ce ne fut pas l'acte de quelques traîtres, ce fut la trahison délibérée d'un Parlement écossais représentant la nation. Un prince sage puiserait dans ces faits deux leçons, qui lui seraient également utiles. D'un côté, il apprendrait à redouter la colère pleine de franchise d'un peuple généreux, qui ose ouvertement affirmer ses droits et qui, dans une cause juste, est prêt à rencontrer son Roi sur le champ de bataille. — De l'autre côté, il apprendrait à appréhender quelque chose de bien plus formidable — une trahison servile dont aucune prudence ne peut préserver, contre laquelle aucun courage ne peut défendre. Le sourire insinuant de la lèvre le mettrait en garde contre la gangrène du cœur. »

Digitized by Google

Junius ne ménage pas les compatriotes de lord Bute. J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que la manifestation de cette haine qu'il exhale contre eux, haine qui était partagée par la plupart de ses contemporains, n'était ni rationnelle ni prudente. Les tracasseries en petit et l'oppression en grand sont de détestables moyens de gouvernement : l'exemple de l'Irlande suffit à le prouver.

Après avoir cherché à démontrer au Roi que dans une lutte contre ses sujets d'Angleterre, il ne doit compter ni sur les Américains ni sur les Irlandais, et après l'avoir mis en garde contre la fourberie écossaise et la mauvaise foi des tories, l'auteur de la lettre lui peint l'armée jalousant les priviléges dont il a comblé les régiments de sa garde, et décidée à ne jamais se servir de ses armes pour attenter aux libertés de ses concitoyens. Que faire donc? Un différend a éclaté entre les communes et le peuple, entre les élus et les électeurs, entre les mandataires et ceux qui ont donné le mandat. Le Roi décidera-t-il? Mais il n'est pas immédiatement intéressé dans le litige; son intervention serait odieuse et inutile. Les lords? Ils ne le pourraient sans violer la Constitution. Les juges? Ils ont déclaré à plusieurs reprises que la loi qui régit le Parlement échappe à leur compétence. Laissez donc le peuple décider lui-même, car si vous accordez aux Communes le droit de dépouiller un simple citoyen de ses droits, rien ne les empêchera d'imiter le Long Parlement, de dissoudre la Chambre des lords et de priver le Roi de sa couronne.

Telle est, en résumé, l'argumentation fort juste que Junius oppose aux conseils dangereux que le Roi recevait de son entourage intime. Telle était aussi l'opinion de la partie intelligente de la nation anglaise et de la cité de Londres en particulier.

Junius termine sa lettre par quelques réflexions, dont les unes ne s'appliquent qu'à l'Angleterre, tandis que les autres devraient être méditées par tous les hommes que la fortune ou le hasard de la naissance a placés au faîte de l'édifice politique et social.

« Ces sentiments, Sire, et le style dans lequel ils sont exprimés, vous offenseront peut-être, car ils sont nouveaux pour vous. Accoutumé au langage des courtisans, vous mesurez leur affection à la véhémence de leurs expressions, et vous admirez leur sincérité s'ils ne vous louent que d'une manière détournée.

Ils vous trompent, Sire, ceux qui prétendent que vous avez beaucoup d'amis, dont l'affection est fondée sur un principe d'attachement personnel. Le vrai fondement de l'amitié ne réside pas dans le pouvoir de distribuer des bienfaits, mais dans les conditions d'égalité d'après lesquelles ils sont reçus et peuvent être rendus. La fortune, qui fit de vous un Roi, vous défend d'avoir un ami. C'est une loi naturelle, qui ne peut être violée impunément. Le prince abusé, qui recherche l'amitié, trouvera un favori et dans ce favori, la ruine de ses affaires.

Le peuple est fidèle à la maison de Hanovre, non par une vaine préférence pour cette famille, mais par la conviction que l'avénement de cette famille a été nécessaire au salut de ses libertés civiles et religieuses.

Digitized by Google

Sire, c'est là un principe d'allégiance aussi solide que rationnel : il convient à un Anglais de l'adopter, il est digne d'être encouragé par votre Majesté. Il est impossible que des distinctions nominales nous abusent longtemps. Par lui-même, le nom des Stuarts n'est qu'un objet de dédain; armé de l'autorité souveraine, il devient formidable. Que leur exemple avertisse le prince qui imite leur conduite. S'il se targue de la sécurité de son titre à la couronne, qu'il se rappelle que si une révolution la lui donna, une autre révolution peut aussi la lui reprendre. »

Junius fondait d'assez vastes espérances sur sa lettre : l'ouverture de la session était imminente, les différentes sections du parti whig semblaient prêtes à se rapprocher, et l'on s'attendait à ce que le pouvoir leur fût confié. Cependant, l'heure n'avait pas encore sonné pour eux, car si le duc de Grafton donna brusquement sa démission de premier lord de la Trésorerie, son successeur, lord North, persista dans sa ligne de conduite sans se laisser influencer par les attaques de Chatham à la tribune, ou de Junius dans le *Public Advertiser*.

Cependant, la publication de la lettre au Roi entraîna indirectement un résultat de la plus haute importance. Le ministère résolut de citer en justice l'éditeur, qui comparut devant la Cour du Banc du Roi, présidée par le lord-chief justice Mansfield, l'une des illustrations judiciaires de la Grande-Bretagne. Les attributions du jury dans les procès de presse, étaient assez vagues à cette époque; s'adressant aux jurés, lord Mansfield s'attacha à les convaincre que leur compétence était limitée aux questions de fait, telles que l'impression, la publication et la mise en vente de l'écrit incriminé, et à celle de savoir si le sens de l'article était bien celui qu'indiquait l' « *indictment* » (acte d'accusation), mais qu'il était réservé à la Cour de décider si l'article tombait sous l'action de la loi. Le verdict du jury : « coupable *seulement* du fait d'avoir imprimé et publié, » fut considéré comme un acquittement.

La difficulté fut soumise aux Communes. Burke y prit la défense des droits du jury. Fox, qui devait proposer, vingt et un ans plus tard, la loi qui étendit la juridiction du jury aux questions de droit, soutint la doctrine du gouvernement. Dans la Chambre des Lords, Chatham s'efforça de la réfuter et un magistrat éminent, lord Camden, défia Mansfield de la défendre. Mansfield se tut.

Le rôle que celui-ci avait joué dans cette poursuite, le désigna à la colère de l'irascible pamphlétaire. Son origine écossaise, la sympathie qu'on lui prêtait pour la famille des Stuarts, le zèle qu'il déployait et les talents qu'il avait mis au service de la couronne, tout contribuait à échauffer la bile de Junius, qui ne se fit pas faute de verser des torrents d'imprécations sur le chef de la justice criminelle de son pays. Il analyse sa conduite comme juge, et le dépeint cherchant à fausser l'esprit de la loi anglaise par des emprunts au droit romain.

« Notre langue, lui dit-il, n'a pas de termes de blâme, notre esprit

Digitized by Google

d'idées de haine qu'on ne vous ait appliqués. Des plumes plus habiles que la mienne ont fait une ample justice des mérites divers de votre vie et de votre caractère. Que ce soit mon humble office de recueillir ces douceurs éparses jusqu'à ce que vos sens soient torturés par leur combinaison.

» Permettez-moi de commencer en payant un juste tribut à la sincérité écossaise. J'avoue que je ne suis pas enclin à accueillir avec confiance les protestations de vos compatriotes; lorsqu'ils sourient, j'éprouve une émotion involontaire et me mets en garde contre un mal que je redoute. »

Puis il le montre désertant la cause des Stuarts, mais continuant à défendre les principes qui ont amené leur chute, et se consolant de leur ruine en faisant revivre leurs maximes de gouvernement.

« C'est le moyen, dit-il, par lequel l'intelligence d'un Écossais corrige les erreurs de son cœur. Mylord, je reconnais la vérité de votre défense. J'en découvre les traces dans votre conduite entière. J'aperçois dans toute votre vie un plan uniforme d'étendre le pouvoir de la couronne aux dépens de la liberté de ses sujets. C'est vers ce but qu'ont été dirigées sans cesse vos pensées, vos paroles, vos actions. Au mépris ou par ignorance de la loi commune d'Angleterre, vous vous êtes étudié à introduire dans la Cour que vous présidez des maximes et une jurisprudence inconnue aux Anglais. Les codes romains, le droit des gens, l'opinion des jurisconsultes étrangers sont votre thème perpétuel; mais qui vous a jamais entendu mentionner la grande Charte ou le Bill des Droits avec approbation ou avec respect? Par ces pratiques perfides, vous avez corrompu la noble simplicité et l'esprit de liberté de nos lois saxonnes. La conquête normande ne fut complète que du jour où les hommes de loi normands eurent introduit leurs lois et réduit l'esclavage en système. Ce principe capital vous dirige dans l'interprétation des lois et explique la manière dont vous traitez les jurys. Ce n'est pas seulement dans des questions politiques (le courtisan serait excusable), mais dans toute cause quelconque, que vous mettez votre intelligence à la torture pour restreindre le pouvoir du jury ou pour égarer son jugement. J'en appelle pour la vérité de cette assertion à la doctrine que vous avez exprimée dans le procès de lord Grosvenor. Une action pour conversation criminelle est intentée par un pair contre un prince du sang (1), et vous avez l'audace de déclarer au jury que, pour la fixation des dommages-intérêts, il n'a pas à s'enquérir de la qualité ou de la fortune des parties, que c'est un procès entre A. et B., qu'il ne faut considérer le délit qu'au point de vue de la morale, et ne pas accorder à un pair du royaume des dommages-intérêts plus élevés qu'au dernier des artisans. Sous un gouvernement arbitraire, tous les rangs et toutes les distinctions sont confondus. L'honneur d'un gentilhomme n'est pas plus précieux que la réputation d'un paysan, car, sous des livrées différentes, ils sont également esclaves... »

Junius rappelle qu'en présence de son oubli des règles de la loi anglaise, un autre juge, sir Joseph Yates, a refusé de siéger plus longtemps dans la cour du Banc du Roi, et lui reproche d'avoir gardé en prison pendant deux années un certain Bingley, qui, cité

(1) Le duc de Cumberland, frère du roi.

Digitized by Google

comme témoin, avait obstinément refusé de parler, jurant qu'il ne répondrait que s'il était soumis à la torture. Les doctrines de Mansfield en matière de presse et de compétence des jurys sont examinées ensuite.

La doctrine que vous avez constamment exposée en matière de presse, est un autre puissant témoignage d'un plan préconçu ayant pour but de restreindre le pouvoir légal des jurys et de réserver à l'arbitrage de la Cour des questions inséparables des faits eux-mêmes. Ici, mylord, la fortune est de votre côté. Lorsque vous attaquez la compétence du jury en matière de presse, vous attaquez en réalité la liberté de la presse et blessez d'un seul coup vos deux plus grands ennemis. Dans quelques cas, vous avez réussi, parce que les jurés ignorent trop souvent leurs propres droits et ne sont que trop enclins à se laisser imposer l'autorité d'un chief-justice. Dans d'autres procès criminels, la malice de l'intention est, de l'aveu de tous, autant du ressort du jury que la certitude des faits. Une doctrine différente l'emporte en matière de presse. Pourquoi ne pas l'étendre à tous les crimes? Pourquoi ne pas l'étendre aux crimes capitaux? Je ne vois pas (et j'ose dire que vous êtes de mon avis) pourquoi la vie du citoyen serait mieux protégée contre vous que sa liberté ou sa propriété. Pourquoi jouiriez-vous du plein pouvoir de condamner au pilori, à l'amende et à l'emprisonnement, et pourquoi vous refuserait-on celui de pendre ou de déporter? Avec le génie fertile et l'humeur clémente de Votre Seigneurie, il m'est aisé de concevoir un tel exercice du pouvoir que vous avez, qu'il serait difficile de l'aggraver par celui que vous n'avez pas...

Les maux que Mansfield a infligés à son pays ne sont pas, au dire de Junius, limités à l'interprétation des lois. Il est ministre, et, comme tel, on le consulte souvent. Lorsque la question de l'élection de Middlesex a été soulevée, que la nation était en suspens dans l'attente de son opinion, quel rôle a joué lord Mansfield ? Il s'est tû prudemment et a déclaré aux lords qu'il emporterait son opinion dans la tombe. Le lord-chancelier meurt; on offre sa succession à Mansfield, qui refuse, mais accepte la présidence de la Chambre des Lords et les appointements de cinq mille livres sterling qui y sont attachés (1).

« Dans les affaires publiques, Mylord, la rouerie, quelqu'adroite qu'elle soit, ne conduira jamais avec honneur un homme au terme de sa carrière; comme la fausse monnaie, elle a cours quelque temps et finit par se déprécier; elle ne peut accompagner un esprit éclairé, quoiqu'elle puisse être parfois unie à des talents extraordinaires. Croyez-moi, je suis sincère lorsque je reconnais votre mérite, mais je plains la nature humaine en voyant un homme aussi bien doué descendre à d'aussi viles pratiques. Toutefois, ne laissez pas votre vanité vous consoler trop vite. Je vous l'assure, Mylord, on ne vous admire pas autant qu'on vous déteste. La partialité de vos amis parvient seule à balancer les défauts de votre cœur par la supériorité de votre intelligence; aucun homme instruit, même dans votre propre profession, ne vous estime digne de pré-

(1) C'est le lord-chancelier qui, comme on sait, préside la Chambre des Lords. Il fait partie du cabinet. Quant au grand sceau, il peut être mis en commission, c'est-à-dire confié à des commissaires.

Digitized by Google

sider une cour de droit commun, quoiqu'on avoue que, sous Justinien, vous auriez fait un incomparable préteur. Il est à remarquer (mais j'espère bien que cette coïncidence n'a rien de prophétique, que les lois que vous comprenez le mieux et que les juges, que vous affectez d'admirer le plus, florissaient pendant la décadence d'un grand Empire et ont contribué à sa chute. »

Les reproches que Junius adresse au caractère de lord Mansfield sont mérités : son intelligence naturelle avait été cultivée avec soin, dans l'intimité sa conversation étincelait d'esprit, en public, sa parole était simple, élégante et lumineuse ; mais dans toute sa conduite perçait une circonspection poussée à l'extrême : sans cesse sur ses gardes, il ne se laissa jamais entraîner à une erreur généreuse. Cependant, si Junius flétrit avec raison l'avocat intéressé de la Cour, il n'est pas fondé à attaquer la renommée et l'autorité du jurisconsulte. « Ce grand homme, dit lord Brougham faisant allusion à ces attaques, avait contemplé les défauts et les contradictions de nos lois de l'œil du philosophe, sans se laisser influencer par la routine du praticien. »

De son vivant, lord Mansfield ne manqua pas de défenseurs dans sa lutte contre Junius ; le *Public Advertiser* lui-même leur offrit l'hospitalité. Rien ne put lasser son infatigable ennemi, qui revint à la charge au sujet de la mise en liberté sous caution d'un Écossais accusé de vol. Dans la lettre se rapportant à ce sujet, Junius s'engage à prouver que la loi anglaise ne permet pas d'accepter la caution d'un voleur, s'il est en aveu et s'il a été arrêté en flagrant délit ; il ose défier son adversaire sur le terrain juridique ; il cite Coke, Blackstone, Selden, Hale, et invoque les statuts les plus anciens.

Quelqu'érudition qu'il ait déployée dans cette discussion, sa thèse était fausse, et lorsqu'on s'est demandé plus tard qui était ce mystérieux anonyme, on est parti de ce point pour affirmer qu'il ne portait pas la robe et qu'il ne fallait pas le chercher dans l'enceinte d'une cour de justice.

La première et la dernière lettre à lord Mansfield furent écrites à un intervalle de quinze mois, pendant lequel Junius eut la douleur de voir la discorde éclater dans les rangs des patriotes. La société qu'ils avaient fondée sous le nom de « Défenseurs du Bill des Droits, » fut sur le point de se dissoudre à la suite de querelles, qui éclatèrent dans son sein entre Wilkes et le Révérend John Horne, personnage qui était destiné à acquérir une certaine célébrité et qui faisait alors partie du clergé protestant. On descendit aux personnalités les plus triviales, Horne accusant Wilkes d'avoir mis en gage des habits qu'il lui avait laissés en dépôt, escroqué un poney à son beau-frère et mené joyeuse vie aux dépens de leur Société pendant sa détention à la Tour de Londres. Il consacra treize ou quatorze longues lettres à développer ces accusations. A la faveur de ces dissentiments, un candidat ministériel fut nommé lord-maire, et bientôt lord Grafton rentra au ministère.

Junius avait en vain cherché à étouffer la discorde, qui s'était

Digitized by Google

mise dans les rangs des whigs; il s'était livré à une correspondance avec Wilkes et à une polémique avec Horne, dans laquelle il n'eut pas toujours le dessus et dans laquelle son révérend adversaire se montra de taille à lutter contre lui. Voyant l'inanité de ses tentatives de conciliation, il résolut de se retirer du champ de bataille :

« Si je voyais la possibilité d'unir une fois de plus la Cité, écrivit-il le 5 mars 1872 à son éditeur, je continuerais volontiers à travailler dans ce vignoble. Lorsque M. Wilkes me dira qu'une telle union est proche, je lui donnerai de mes nouvelles. *Quod si quis existimat me aut voluntate esse mutata, aut debilitata virtute, aut animo fracto, vehementer errat.* Adieu. »

Son éditeur ayant renouvelé ses instances, Junius s'expliqua encore plus catégoriquement :

« Si je me remettais à écrire dans l'état où sont les choses, je serais aussi insensé qu'un bœuf s'emportant au travers des rues de la Cité, ou que l'un de vos sages aldermen. J'ai combattu pour notre cause et pour le peuple : on les a délaissés. Je souffre pour l'honneur de mon pays, quand je m'aperçois qu'il ne s'y trouve pas dix hommes prêts à s'allier et à agir de concert sur une question quelconque. Tous sont de même, à la fois vils et méprisables. »

Il tint parole : ces lignes sont les dernières qu'il ait tracées. Avant de rentrer dans le silence, il avait dirigé la publication d'une édition complète de ses Lettres, précédée d'une préface et d'une dédicace au peuple anglais qu'il remercie de la faveur avec laquelle elles ont été accueillies. Il parle de son œuvre avec orgueil :

« Lorsque les rois et les ministres seront oubliés, lorsque la vigueur et le but de la satire personnelle ne seront plus compris, lorsque les conséquences les plus reculées des mesures qu'on a prises seront seules ressenties, on trouvera, je pense, que ce livre renferme des principes dignes d'être transmis à la postérité. »

Ainsi, Junius admire le monument qu'il a élevé; il est bien près de s'écrier, avec Horace, que ce monument sera plus durable que l'airain, et, avec Ovide, que ni la colère des dieux, ni le fer, ni le feu, ni le temps rongeur n'entameront l'œuvre qu'il a édifiée.

Que faut-il penser de cette appréciation? Faut-il y voir la présomptueuse jactance de la médiocrité ou la mâle franchise d'un grand esprit conscient de ses propres forces? La postérité a ratifié l'éloge que Junius se décerne; l'Angleterre a répondu en le mettant au nombre de ses écrivains classiques, en rangeant ses écrits parmi ceux qui vivront le temps que vivra la langue de Shakespeare et de Milton (1).

Si du jugement prononcé sur l'écrivain, nous passons au jugement prononcé sur l'homme et sur le publiciste, nous cessons de nous trouver en présence de la même unanimité.

(1) Cependant, de l'avis de sir Robert Peel, le *Times* a publié, en 1832, des leading articles sur la réforme parlementaire, qui n'étaient en rien inférieurs à ceux que Junius faisait paraître dans le *Public Advertiser*. (Voir lord Stanhope. Histr of England.)

Digitized by Google

Pour juger l'homme, nous sommes arrêtés dès le début par le voile de mystère, dont il ne s'est jamais dépouillé vis-à-vis de personne. En dehors des lettres insérées dans le *Public Advertiser*, sa correspondance avec son éditeur Woodfall, quelques lettres à lord Chatham et celles qu'il adressa à Wilkes au sujet des élections de la Cité sont les seuls faits certains sur lesquels nous puissions asseoir nos recherches. Ses rapports avec Woodfall furent toujours marqués au coin de la bienveillance et de la plus stricte honorabilité. Aussitôt que ce dernier fut poursuivi du chef de publication de la lettre au Roi, Junius le pria de lui faire connaître le montant des frais que lui occasionnerait son procès, afin de les lui rembourser. Tant que durèrent les poursuites, il ne cessa de l'aider de ses conseils et de le guider dans la route qu'il fallait suivre pour échapper à une condamnation. Lorsque les lettres furent mises en vente sous forme d'ouvrage, Woodfall offrit une part des bénéfices à Junius, qui refusa et se contenta de trois exemplaires, dont un richement relié suivant son désir.

A côté de ces traits honorables, nous en rencontrons d'autres, qui dénotent une impétuosité vindicative, prompte à éclater. Junius apprend-il que le célèbre acteur Garrick a tenté des démarches pour percer son incognito, il lui envoie le grossier billet que voici :

« Je suis très exactement informé de vos impertinentes recherches et des avis que vous avez eu la bassesse d'adresser à Richmond, ainsi que du triomphe et de la joie extrême avec lesquels on les a reçus. — Écoute-moi, vagabond. — Occupe-toi de tes pantomimes ou sois assuré que tu auras de mes nouvelles. Ne te mêle plus de ce qui ne te regarde pas, vil délateur! Il est en *mon* pouvoir de te faire maudire l'heure où tu as osé t'occuper de

JUNIUS. »

Dans ses invectives, l'écrivain ne respecte ni l'âge, ni le rang, ni la puissance, et pénètre sans hésiter dans le sanctuaire de la vie de famille. J'ai déjà signalé ses attaques contre le duc de Grafton ; en écrivant au duc de Bedford, il va encore plus loin, rappelle qu'il a été cravaché par un « attorney » campagnard en plein champ de courses de Lichfield, et raconte en propres termes qu'après la mort de son fils unique, le duc n'a eu rien de plus pressé que de dresser un inventaire minutieux de la garde-robe du défunt, comprenant jusqu'à ses pantoufles, et d'en empocher jusqu'au dernier denier. Lançant ses traits du fond d'une retraite impénétrable, le soin de sa dignité aurait dû imposer plus de modération à Junius, et si nous sommes prêts à excuser l'indignation qui s'empare d'une âme honnête à la vue du vice et de la médiocrité alliés et triomphants, nous devons faire nos réserves sur ce penchant à déchirer sans merci la réputation d'un ennemi politique.

Comme publiciste, Junius appartient à la vieille école anglaise. Ce n'est pas l'homme des révolutions radicales s'appuyant sur quelque principe abstrait. Il aime à citer les titres jaunis par les siècles des antiques libertés de sa patrie, et, quoiqu'il se défende

Digitized by Google

d'être légiste de profession, le reproche le plus acerbe qu'il dirige contre lord Mansfield, c'est d'introduire trop d'équité dans ses jugements et de trop négliger le droit coutumier anglais. Bien que la personne du Roi lui soit devenue odieuse, il est à cent lieues d'être républicain :

« Je suis, dit-il, plus enclin à admirer les tendances libérales et l'honnêteté que le jugement sain de tout homme qui, dans un pays de l'étendue de l'Angleterre, préfère une forme républicaine de gouvernement à une monarchie tempérée et limitée comme la nôtre. Je suis convaincu qu'elle n'est pas le système le plus sage en théorie et qu'elle n'est pas praticable en Angleterre. » « Un gentleman anglais, ajoute-t-il avec raison, peut se distinguer aussi utilement et aussi honorablement par sa fermeté républicaine qu'un citoyen de Rome, d'Athènes ou de Lacédémone. »

Il maintient le droit qu'avait la métropole de taxer les colonies américaines, tout en avouant l'inopportunité de l'exercice de ce droit. Il maintient de même la légalité du recrutement des marins par la « presse. » La Société des Défenseurs du Bill des Droits réclamait, par ses manifestes, l'établissement de parlements annuels (leur durée était de sept ans), et la réforme parlementaire par le retrait de la franchise électorale aux petits bourgs à nomination (*nomination boroughs*) plus connus sur le continent sous le nom peu flatteur de bourgs pourris. S'il se fait fort de prouver que la durée des parlements devrait être restreinte de sept à trois années, et s'il consent à marcher de conserve avec les réformateurs jusqu'à ce point, il n'entend à aucun prix le dépasser, et ne s'effraie pas outre-mesure des pratiques odieuses et corruptrices, grâce auxquelles des hommes médiocres obtenaient un siége à la Chambre Basse. L'amputation sur une aussi vaste échelle le fait reculer : il craint qu'en voulant le réparer, on ne mine le vénérable édifice de la Constitution anglaise, et trouve infiniment plus sage le projet de lord Chatham, qui respectait les petits bourgs, mais augmentait le nombre des membres à élire par les comtés. Nul n'a le droit, d'après Junius, de reprendre par une loi générale des franchises ou des priviléges qui ont été conférés. Il ne voit pas non plus la nécessité de donner des députés aux grandes villes manufacturières et commerciales, qui en étaient privées et qui venaient de faire leurs premiers pas dans la carrière merveilleuse qu'elles ont parcourue depuis. Si le commerçant et le manufacturier veulent être représentés, ils n'ont, de l'avis de Junius, qu'à devenir propriétaires et francs tenanciers, afin d'être admis aux élections de comté.

Auprès de bien des gens, Junius passera pour un conservateur convaincu. Cependant, sur trois points essentiels, il a combattu pour la cause libérale, avec un dévouement que rien ne parvint à ébranler, sans jamais céder un pouce de terrain, sans jamais regarder un instant derrière lui. Jamais la vénalité n'a été flagellée d'un bras plus impitoyable. Jamais la liberté de la presse, la liberté des élections, le pouvoir des jurys n'ont eu de champion plus ardent;

Digitized by Google

pour eux, il épuise les ressources d'un art consommé. Malheur à l'audacieux qui s'avise de leur faire violence : Junius est là ; tour à tour sarcastique et véhément, parlant tantôt le langage simple et lucide de la raison, tantôt celui de l'éloquence la plus haute, il lui barre résolument le passage. Au milieu du fracas de la lutte, son sangfroid ne l'abandonne pas. Son œil cherche l'endroit vulnérable de son adversaire et dirige des coups qui vont droit au cœur. A la veille de sa retraite, il excite encore ses concitoyens à résister avec ténacité à toute tentative envahissante du despotisme royal ou ministériel.

« Laissez-moi vous exhorter, vous conjurer, s'écrie-t-il dans sa dédicace, de n'endurer aucune atteinte à la Constitution, quelqu'insignifiante qu'elle vous paraisse, sans opposer une résistance déterminée et opiniâtre. Un précédent en crée un autre. Ils s'accumulent et constituent la loi. Ce qui hier n'était qu'un fait sera demain une doctrine. Les exemples justifient les mesures les plus dangereuses ; s'ils ne s'adaptent pas aux circonstances, l'analogie y supplée. »

Cette ardeur à embrasser la cause des opprimés, cette clairvoyance à laquelle rien n'échappe, sont les véritables titres de gloire de Junius. Quel que soit l'homme qui s'est caché sous le nom du fondateur de la liberté romaine, quels que soient les mobiles qui l'ont animé, sachons rendre justice à ses qualités éminentes ; souhaitons que chaque fois qu'un nouveau Georges III s'efforcera d'arracher à ses sujets des lambeaux des libertés qu'ils ont héritées ou conquises, un nouveau Junius se dressera devant lui, implacable et menaçant.

E. Castelot.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

LA CHANSON DU FONDEUR.

Comme ces noirs démons auxquels, étant enfant,
Je songeais, la terreur dans l'âme,
Au fond d'un antre obscur, dans un air étouffant,
Chargé de fumée et de flamme,
Je passe tous mes jours, n'ayant d'autre soleil
Que la lueur de la fournaise
Où le métal fondu bout, ardent et vermeil,
Retenu par la terre glaise,
Et sentant sous mes pieds, comme un pavé d'enfer,
Le sol tressaillir par saccades
Quand, aux moules béants, un long ruisseau de fer
Tombe en effrayantes cascades.

Toujours, par la fatigue implacable, tordu,
Je fais, intacte, ma semaine,
Et quand l'âge viendra, j'aurai déjà perdu
Presque toute apparence humaine.
Car du liquide feu, jaillissant du fourneau,
Souvent je subis les morsures;
Déjà, par tout mon corps, il a jaspé ma peau
De brûlantes éclaboussures;
Et peut-être demain, quelque creuset fatal,
Rompant la chaîne qui l'attache
Et répandant sur moi son horrible métal,
Tout à coup finira ma tâche!

Digitized by Google

Mais je chéris la peine et les dangers nombreux
Que sans cesse il faut que j'affronte ;
Je suis heureux d'offrir mes membres vigoureux
Aux tatouages de la fonte,
Et de ne respirer que les vapeurs de feu
Rampant, lourdes, sous les toitures,
Et de n'apercevoir un instant le ciel bleu
Que par d'étroites ouvertures,
Parce que — toute peine ou labeur rapportant —
Je me dis toujours en moi-même,
Quand le travail est dur, que j'augmente d'autant
Le bien-être de ceux que j'aime.

FÉLIX FRENAY,
ouvrier doreur sur bois.

Bruxelles, 6 mars 1872.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

—

HENRI LE HON.

Le 31 janvier dernier s'éteignait à San-Remo, en Italie, un homme qui avait su se conquérir, grâce à des aptitudes brillantes et variées, un rang distingué dans l'art, dans la science et dans la littérature. Ancien professeur à l'École militaire, et major pensionné, Henri Le Hon était l'un de nos bons peintres de marine; il avait publié plusieurs œuvres littéraires, s'était occupé de travaux spéciaux très-estimés sur certaines parties de l'histoire naturelle et de la géologie, avait surtout réussi à mettre l'étude des sciences naturelles et physiques à la portée du plus grand nombre, et préparait en dernier lieu un travail scientifique, d'une haute valeur, sur les *Poissons tertiaires* de la Belgique, qui, sans nul doute, eût été sa gloire.

Henri-Sébastien Le Hon naquit le 21 janvier 1809, à Ville-Pommerœul (arrondissement d'Ath, Hainaut), où son père était alors notaire. Les dix premières années de sa vie s'écoulèrent à la campagne, dans un vieux château moyen âge, où, privé de tout compagnon de jeu, il passait ses journées à fureter dans les tours en ruine et à grimper sur les toits ou le long des gouttières. Le manoir était tellement isolé qu'il était devenu un jour la proie des brigands connus sous le nom de « chauffeurs, » et que le notaire Le Hon avait eu les pieds brûlés avant que l'on eût pu venir à son secours.

Cette scène épouvantable, devenue tradition et presque légende dans la famille, et surtout cette enfance aventureuse, un peu sauvage, laissèrent de profonds ressouvenirs dans l'imagination, d'ailleurs impressionnable, du jeune Le Hon. D'autre part, des études

Digitized by Google

fort incomplètes, le livrant en quelque sorte à lui-même, provoquèrent chez lui un esprit d'observation et d'analyse dont il sut tirer plus tard le plus grand parti. Alors déjà il se sentit attiré vers la nature, et comme artiste épris des beautés extérieures, et comme investigateur patient et infatigable.

A 16 ans, après quatre années passées au collége de Mons, il fut placé à Bruxelles dans une maison de commerce. Cette carrière, peu conforme à ses goûts, fut brusquement interrompue par la révolution de 1830. L'un des premiers il se distingua par son ardeur pour la cause nationale. A Amsterdam, où il se trouvait alors, il commença par organiser un club patriotique belge ; puis, revenu à Bruxelles, il prit le fusil et alla combattre à Dieghem avec les gardes qui composaient le poste du Palais-de-Justice, et qu'il avait déterminés à le suivre. Le 26 septembre, à la grille du Parc vers la place Royale, il soutint pendant plus d'une heure, avec quelques volontaires, le feu dirigé sur ce point par l'ennemi. Il fut nommé sous-lieutenant, puis lieutenant bientôt après, assista au siége de la citadelle d'Anvers, et fut décoré de la croix de fer.

Le Hon, devenu capitaine en 1836, ne tarda pas à quitter le service actif pour se consacrer à l'enseignement, ce qui était pour lui une véritable vocation. Nommé en 1838 professeur à l'École militaire, il remplit ces fonctions pendant vingt-six ans, et propagea, en dehors de ses leçons, par des publications et des conférences, les sciences auxquelles il ne tarda pas à s'adonner activement. Il reçut, le 14 janvier 1855, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, et fut promu au grade de major honoraire en prenant sa pension de retraite.

Quelques essais de pastel, exposés à Bruxelles en septembre 1833, avaient été pour lui un délassement et une distraction dans ses études. Étant en garnison à Ostende en 1834, il fit la connaissance de Francia et commença à peindre à l'huile des tableaux de marine. La même année déjà, il exposait deux de ces tableaux à Anvers et, depuis, jusqu'en 1860, tous les salons de peinture reçurent quelques-unes de ses œuvres. Il remporta, en 1842, une médaille en vermeil à Bruxelles et, en 1854, une médaille d'or, à Bruxelles aussi, pour le tableau intitulé « le Canal de Slykens. » De 1860 à 1870, il abandonna à peu près complétement l'art pour la science, mais en 1871, la nécessité de varier ses occupations, afin de trouver au moins une sorte de repos relatif, que son besoin d'activité se refusait à chercher dans l'inaction absolue, lui fit reprendre la peinture. Une foule de ces dernières œuvres sont restées inachevées.

Digitized by Google

Les souvenirs de son enfance inspirèrent ses premières tentatives littéraires. Les *Chauffeurs* et un *Soldat de la Grande Armée* furent publiés en feuilletons dans l'*Émancipation* en 1839 et 1840. Beaucoup d'autres écrits, rentrant dans la littérature proprement dite, parurent dans divers recueils périodiques. Nous ne citerons que ses notes de voyage sur l'Italie et sur la Suisse, qui furent insérées dans la *Revue trimestrielle* (2me série, volumes III, IV, VI et XII). Tout le monde se rappelle encore l'allure rapide et charmante de ces notes, en parfait rapport avec la vivacité d'impressions de l'auteur.

Parmi les ouvrages qui eurent le mérite bien rare et bien précieux de répandre la science, de la faire comprendre et aimer dans toutes les classes de la société, nous indiquerons un *Aperçu de Chimie* et surtout l'*Astronomie, la Météorologie et la Géologie mises à la portée de tous*, livre qui a eu six éditions. On pourrait ranger dans cette catégorie l'*Homme fossile*, qui a eu deux éditions, mais il y avait là des recherches vraiment scientifiques, particulièrement en ce qui concerne les cités lacustres de la Suisse. Ce dernier travail semble avoir servi de type et de modèle à l'*Homme primitif*, de M. Louis Figuier, qui lui est du reste de tout point inférieur.

Le Hon ayant adopté le système d'Adhémar sur les révolutions de la mer et les déluges périodiques, publia en 1861 un volume intitulé : *Périodicité des grands déluges résultant du mouvement graduel de la ligne des apsides de la terre*. Cette œuvre eut deux éditions, mais Le Hon lui-même la fit suivre bientôt d'un complément rectificatif sous le titre de : *Influence des lois cosmiques sur la climatologie et la géologie*.

En 1858, il avait remporté une médaille d'or à l'Académie royale de Belgique, pour son travail sur les *Crinoïdes*, fait en collaboration avec M. de Koninck. Plusieurs autres publications, d'une véritable et haute importance scientifique, l'occupèrent depuis lors. Ce fut d'abord une *Note sur les terrains tertiaires de Bruxelles, leur composition, leur classement, leur faune et leur flore*, insérée en 1862 dans les Bulletins de la Société Géologique de France; puis une *Description succincte de quelques espèces animales et végétales fossiles des environs de Bruxelles*, en collaboration avec M. Nyst. En 1866, Le Hon mit à profit un long séjour qu'il faisait en Italie, près de Naples, pour écrire une *Histoire complète de la grande éruption du Vésuve en* 1831, et accompagna ce beau travail d'une carte de toutes les laves du Vésuve depuis le seizième siècle jusqu'aujourd'hui.

Enfin, le 10 février 1871, il livrait à la publicité les *Prélimi-*

Digitized by Google

naires d'un mémoire sur les poissons tertiaires de Belgique, mémoire auquel il mettait la dernière main lorsque la mort vint le frapper. Chargé de mettre en ordre certaines collections du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, Le Hon avait voulu dignement remplir sa tâche dans le groupe de naturalistes que M. Édouard Dupont s'occupe de constituer. Il avait réuni les éléments de cette immense étude sur les poissons tertiaires de Belgique, lorsque des recherches aussi laborieuses, en dépit de l'ardente activité dont il avait donné tant de preuves durant toute sa carrière, déterminèrent un épuisement nerveux auquel il succomba, après plusieurs mois de souffrances aiguës.

Peu de temps auparavant il écrivait encore à l'un de ses amis, celui précisément qui lui consacre en ce moment ces quelques souvenirs, une lettre de tournure toute familière, où se rencontraient ces paroles devenues aujourd'hui navrantes :

« Il faut avouer que notre passage éphémère ici-bas est une mauvaise plaisanterie. On passe la plus belle partie de sa vie en études ardues et en pensums ; puis viennent les inquiétudes d'une carrière à se faire... Enfin, quand on a acquis quelque science des hommes et des choses, il faut penser déjà à préparer ses paquets pour le grand et dernier voyage. L'homme doit s'en aller quand il pourrait produire de grandes choses. C'est triste. Je me sens en conscience, dans ma modeste sphère, capable plus que jamais de travaux d'une certaine importance, et il faut que je m'arrête... »

Eugène Van Bemmel.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Enseignement primaire obligatoire. Rapport fait par M. de Haerne à la Chambre des représentants, au nom de la section centrale, sur la proposition de M. Funck.

> En toute chose la privation se fait sentir; elle amène le besoin, le désir, la demande. Il en est précisément le contraire en fait d'instruction : plus on en manque, moins on en cherche. DE GÉRANDO.

Ce rapport contient des enseignements.

La question est avant tout religieuse. Mais lorsqu'au premier Congrès des sciences sociales, tenu à Bruxelles en 1862, M. Jules Simon se hasarda de dire : « Le fond de la difficulté, c'est la question religieuse, » de nombreuses protestations s'élevèrent, et des libéraux même crurent devoir contredire l'orateur.

Nous sommes en progrès depuis 1862. Le rapport de la section centrale est un long aveu, avec les preuves historiques et tous les détails imaginables à l'appui ; il nous crie à chaque page : Religion! et l'idée de l'auteur peut se traduire dans ce dilemme : En tout pays où « la paix règne entre l'Église et l'État », où il y a « accord parfait, concours sympathique » de toutes les influences, « à la tête desquelles se trouve incontestablement la religion », l'instruction obligatoire a été possible, a porté fruit, peut durer ; car « la religion lui a imprimé une *consécration pour faire de l'école une dépendance du temple, et de l'enseignement une branche du culte* ». Mais partout où « les idées modernes » règnent, où « la liberté absolue de religion » livre l'enseignement à la merci des sectes, comme « il n'y a pas d'éducation sans religion », le système a échoué ou n'est pas admissible. La majorité étant religieuse, les mœurs y répugnent, et la politique recule : c'est un danger pour la Foi.

Voyez l'Allemagne. L'esprit de Frédéric-le-Grand y gagnait les instituteurs. En 1795, on leur enjoint de « faire de leurs élèves des chrétiens». Le « mécanisme de l'obligation scolaire » y est aujourd'hui « comme

Digitized by Google

enchevêtré dans les usages religieux », et l'enseignement, « dépendance du culte », y est en même temps « un rouage de la machine gouvernementale, une branche de la police ». L'honorable rapporteur résume d'un mot les résultats du système : « Les Allemands, dit-il, ont appris *à obéir* dans leurs écoles *confessionnelles* ».

En Suisse, c'est comme en Prusse : « L'enseignement primaire y est profondément imprégné de l'esprit du christianisme *dogmatique*, ce qui le rend *populaire* aux yeux d'une nation chrétienne. *Cela suffit* pour qu'on subisse la coërcition sans trop de répugnance. »

La religion fait accepter la contrainte.

Le rapporteur va chercher loin ses preuves : La volonté de l'empereur de la Chine « étant assimilée à celle du Ciel », il en conclut que « le sentiment religieux est au fond de l'obligation scolaire, même chez les Chinois. »

Mais là où « l'harmonie » entre les deux puissances n'existe plus, la coërcition, contraire à la liberté, est opposée aux mœurs. Les populations ne se laisseront pas contraindre, et le législateur n'oserait faire une loi opposée au sentiment religieux.

En Amérique même, les écoles publiques sont « loin d'être populaires ». « Bien que christianisées par la lecture de la Bible, la prière et les hymnes religieux, » elles sont « regardées comme trop peu *dogmatiques* ».

Donc, là où la religion domine, on peut rendre l'enseignement obligatoire, car il est en bonnes mains. Mais forcer les masses à s'instruire sans savoir au profit de quelle idée, de la liberté peut-être, c'est trop dangereux, et plus d'une fois un député du peuple s'est levé pour déclarer qu'il préférait au danger de voir ses enfants instruits sous toute autre direction que celle de l'Église, la *liberté de l'ignorance !*

La conclusion est contraire à l'obligation mais elle est bien un peu contradictoire. « C'est l'atmosphère religieuse qui *donne la vie* au système scolaire partout où il a quelque succès « dit le rapporteur. Admettons cela un instant. Si cela est, la loi de 1842 ne donne-t-elle pas ce caractère religieux à nos écoles. Pourquoi ne s'y fie-t-on pas pour « donner la vie » au système ? Pourquoi ? C'est que depuis 1842 nos écoles sont « périodiquement menacées de désorganisation », elles sont devenues « un élément de l'esprit de parti qui divise le pays » ; ne nous y fions pas. Imposer cette loi aux libéraux soit, mais s'y appuyer pour décréter l'obligation, c'est dangereux. — « L'obligation coercitive sans la religion reste stérile. » D'autres en concluraient que la religion doit la rendre féconde. Le rapporteur s'échappe par une tangente habile. « La religion sans la coercition suffit : elle a produit les résultats les plus brillants ! on atteindra le but en développant le régime scolaire établi par la loi du 23 septembre 1842. »

Autant dire : *Non possumus !*

Digitized by Google

∴

L'obligation, cependant, n'est pas une arme nouvelle ; elle est aussi vieille que la religion et que la monarchie. L'enseignement chrétien a toujours été imposé par de rudes peines. On peut même généraliser et dire en principe :

TOUTE PUISSANCE QUI RÈGNE EXIGE CE QU'ELLE CROIT UTILE, DÉFEND CE QU'ELLE CROIT DANGEREUX A SA CONSERVATION, QU'ELLE APPELLE L'ORDRE.

De sorte qu'on peut juger un régime par ce qu'il impose, et par ce qu'il défend.

L'antiquité, sans mépriser l'esprit, estimait surtout les forces physiques, si nécessaires à une époque où presqu'aucune invention n'y suppléait, ni pour le travail ni pour la guerre. La force physique était obligatoire.

Le christianisme place le but de cette vie dans l'autre. Il exige tout ce qui est nécessaire *au salut*.

Un des grands arguments contre l'obligation est que la sanction est difficile, et la moindre pénalité effraye des gens qui trouvent naturel qu'on leur inflige l'amende pour de légères contraventions ou la prison pour un soufflet. Ni les païens, ni les chrétiens n'ont eu de ces scrupules. La mort pour les enfants rachitiques et pour les hommes lâches, le divorce pour la stérilité, voilà la loi païenne. La sanction catholique est plus terrible : c'est, pendant la vie, l'interdiction de toute existence, et après, la mort éternelle. Point de catéchisme : point de baptême aux premiers temps, et aujourd'hui, point de première communion, point de confirmation, point de mariage, ni d'absolution à l'heure de la mort, ni d'enterrement religieux; c'est-à-dire nulle paix avec la terre ni avec le ciel, point de bonheur dans ce monde ni dans l'autre. L'ignorant religieux est un damné là-haut ; ici-bas, un paria ou un hérétique : excommunié, repoussé de la communauté, toujours persécuté, souvent brûlé.

Les grands princes catholiques ont toujours prêté main-forte à l'Église ; depuis Charlemagne, qui condamne au jeûne et au fouet les laïques qui ne savent pas le catéchisme (Capit. Anseghise, V. 95), jusqu'à Louis XIV, qui oblige, sous peine d'amende, les réformés à envoyer leurs enfants au catéchisme orthodoxe jusqu'à l'âge de 14 ans (déclaration de 1698), et qui donne à son clergé l'autorisation d'enlever aux hérétiques les enfants de 7 ans pour les instruire (1670). On sait que l'Église a le droit immémorial, reconnu par tous les théologiens, de voler les enfants baptisés pour les élever chrétiennement.

Cet enseignement obligatoire se réduit à peu de chose, il est vrai. C'est que l'Église se contente de la soumission ; ne veut pas instruire, mais sauver les hommes, ne forme pas des citoyens, mais des chrétiens. Pratiquer lui suffit. Bienheureux les pauvres d'esprit. Les humbles ici-bas feront les saints là-haut. En dehors du sacrifice de la liberté de

Digitized by Google

penser, *peu de chose après tout*, elle n'exige presque rien. Les connaissances qui sont de *nécessité de moyen* se bornent à deux points : 1° croire en un Dieu rémunérateur; 2° après une promulgation suffisante de l'Evangile, croire, au moins implicitement, à Jésus-Christ. Les mystères de l'Incarnation et de la Trinité ne sont même pas obligatoires, au sentiment de nombreux docteurs, et, pour d'autres. ce n'est pas un péché mortel de ne point savoir par cœur le *Pater* et le *Credo* (1).

Mais les bornes que l'Église met à son enseignement font mieux juger de ses tendances, sans prouver rien contre le principe de l'obligation, qui n'en est chez elle que plus étroit et plus sévère. Si elle n'exige rien de plus, c'est qu'elle méprise tout le reste et a peur de l'instruction.

Ce que l'Église a défendu serait plus long à énumérer. Il faudrait le demander au gibet et au bûcher, à la roue et à la fosse; des milliers de martyrs répondraient qu'il n'est pas une science, ni une liberté, pas un effort de l'esprit humain, ni un secret de la nature, qu'elle n'ait jugés hostiles à son Dieu, dangereux à son pouvoir. L'*Index* continue ces hautes œuvres. C'est toujours le principe, mais appliqué jadis contre la vie humaine, aujourd'hui contre la pensée. Pendant dix-huit siècles, l'Église a tenté d'imposer à l'humanité l'obligation du catéchisme et l'obligation de l'ignorance.

La *liberté de l'ignorance* est un progrès.

* * *

« Un chrétien ne peut sans impiété apprendre ni enseigner la grammaire, » disait déjà saint Grégoire le Grand. Et, en 1598, le règlement des écoles de Bruxelles, défendait encore aux instituteurs « d'apprendre la lecture, l'écriture ou les éléments de l'arithmétique aux domestiques et aux servantes, sans une permission spéciale du chapitre de Sainte-Gudule. »

Le concile de Malines, cité par M. de Haerne, explique clairement le but :

« L'éducation doit préparer la *discipline* du chrétien, afin que les hommes les plus grossiers participent quelque peu à la vérité de la doctrine et à la *nécessité de l'obéissance, avant d'y être forcés par des peines.* C'est pourquoi le concile, considérant que le travail de l'éducation sera *plus facile* et ses fruits plus abondants, si la jeunesse s'habitue *dès ses plus tendres années* aux principes de la religion, a statué, etc. »

Façonner l'homme dès le berceau pour plus de facilité, quand sa raison n'existe pas et que son sentiment est une cire molle; — le discipliner par l'instruction à l'obéissance, pour n'avoir plus à le contraindre par l'Inquisition : c'est assez clair. M. de Haerne a déjà dit : apprendre de la religion à obéir.

(1) Liguori, *Theologia moralis*, t. II.

Digitized by Google

Le concile de Malines promulguait ainsi les prescriptions du synode de Cambrai. Philippe appliqua ces principes à son tour; voici son programme d'études :

« 6. Le principal office des maîtres et maîtresses sera d'apprendre aux enfants tout le contenu du petit catéchisme ou sommaire de la doctrine et institution chrétienne, comme en premier lieu et devant toutes choses, leur enseigner la forme et manière de faire le signe de la croix, puis après, l'oraison dominicale, la salutation angélique, les douze articles de la foi, tant en latin comme en français.

» 7. Davantage, les dix commandements de la loi, les cinq commandements de l'Église, les sept sacrements, les sept péchés capitaux, les sept vertus contraires, les sept œuvres de miséricorde spirituelle et les sept œuvres de miséricorde corporelle et autres points de foi contenus au dit catéchisme. »

On enseignera ensuite la civilité et la piété chrétiennes, l'art de faire la révérence devant le Saint-Sacrement, la manière d'assister dévotement à la messe, etc.

Pour le reste, c'était un danger qui exigeait des précautions :

« Art. 8. Et quand les disciples sçauront les choses susdites, les maîtres les pourront alors, et *non devant*, apprendre à lire et à écrire, *s'ils les trouvent capables de le faire*. »

Le but de l'instruction obligatoire est le même aujourd'hui. « Le défaut d'assistance aux instructions religieuses... donne lieu aux mêmes poursuites, est suivi des mêmes peines, » dit l'art. 14 des Instructions du gouvernement autrichien, du 18 mars 1845.

« Il ne faut donner aux enfants d'idées que celles *qui conviennent aux hommes de leur état*, n'éveiller chez eux de sentiments que ceux qui sont *propres à cette classe de sujets*. Avant tout, il faut agir sur leur volonté, afin qu'ils s'habituent à *respecter l'autorité*, disent d'autres instructions.

« Les prêtres surtout sont chargés de ce soin, » dit à ce propos M. Saint-Marc Girardin.

M. de Haerne aurait bien dû faire connaître à la Chambre et au pays un des catéchismes politiques de l'instruction obligatoire. Celui-ci, par exemple, qui vient d'Autriche :

« D. Pourquoi faut-il donner une bonne éducation aux enfants?
R. Pour en faire de bons chrétiens et des sujets honnêtes.
D. Celui qui n'a point de religion peut-il faire un sujet honnête?
R. Celui qui n'a point de religion ne craint pas Dieu et celui qui ne craint pas Dieu ne peut pas faire un sujet honnête.
D. Que doivent les sujets à leur souverain?
R. La vénération.
D. Quel est le devoir d'honnêtes sujets vis-à-vis de la patrie?
R C'est de lui offrir en sacrifices leurs droits et leurs forces. »

Sacrifier leurs droits! Le rapporteur dit la même chose en d'autres termes, quand il soutient que l'esprit du christianisme *dogmatique* rend l'enseignement populaire et la contrainte supportable.

Digitized by Google

∴

La Réforme surgit. Luther demande l'obligation de l'enseignement, au nom des mêmes principes :

« Un père pêche contre Dieu s'il n'élève pas ses enfants *dans sa connaissance et dans sa crainte*, dit-il.

» Si de nos jours, les citoyens instruits et *formés au bien* sont rares, à qui la faute si ce n'est à vous magistrats qui avez laissé grandir la jeunesse comme la futaie des bois.

» Il s'agit d'une guerre redoutable, celle contre le diable qui cherche à s'emparer des empires ! »

M. de Haerne a spécifié nettement les caractères de l'obligation en Allemagne : « Dépendance du culte et branche de la police, » a-t-il dit.

On dit aujourd'hui : « Unité d'éducation nationale ! » C'est le mot légal, l'expression laïque.

« Il n'est pas admis en Allemagne, dit M. Rendu qu'il soit loisible à un père ou à un patron dont le fils ou l'apprenti suit les leçons de l'école, de priver l'un ou l'autre de l'enseignement religieux. »

M. Venedey, en 1840, exposait déjà quel était cet enseignement religieux et l'on a pu alors résumer ses griefs en ces termes : « L'instruction doit se borner aux premières notions de la religion, à la lecture, au catéchisme de Luther *appris par cœur*, à quelques passages de la bible et à quelques couplets religieux *appris aussi par cœur*, etc., etc. »

Ce qu'on défendait était dans le même esprit : Tout chrétien devant lire la bible, et pour cela savoir lire, l'enseignement consacré par le protestantisme est plus étendu. Mais ce sont les rois qui l'ont établi : le but ne diffère pas.

M. De Haerne a négligé de citer le rescrit du 24 juillet 1822 qui dit : « Ayant appris que, dans le but, irréprochable en soi, de compléter l'éducation des paysans, on a *dépassé les bornes* dans lesquelles l'éducation *doit être renfermée*, tant à cause de l'*état actuel* du peuple que *de sa destination propre*, nous recommandons aux professeurs comme exemple à suivre, le cours de M..... »

Il néglige aussi cette prescription de l'ordonnance du 6 août 1833 : « Il faut prendre garde que les élèves ne se lient trop étroitement et ne se distinguent au moyen de signes particuliers de peur que l'école ne devienne *le berceau de sociétés secrètes*. »

Les peuples protestants sont fiers à juste titre des résultats de l'enseignement obligatoire. M. De Haerne leur dit qu'ils sont dus à l'*absolutisme* « dont on a continué à subir sans répugnance les usages par habitude » et à la religion qui était assez populaire, (sans doute parce qu'elle était plus nouvelle) pour que cet absolutisme *enchevêtrât* l'enseignement dans le culte.

Dépendance du culte, branche de la police ! ces deux caractères sont encore dénoncés dans des documents récents. Au mois de novembre 1868, le magistrat et le conseil communal de Kœnigsberg adressaient à la

Digitized by Google

Chambre de Prusse une pétition qui peut se résumer en un mot : L'école ne doit plus être « un appendice des institutions ecclésiastiques », et en 1871, une Ligue de l'enseignement s'est fondée en Allemagne, sous la présidence de M. Schulze-Delitzsch ; son but, les fondateurs le spécifient dans leur programme : ils veulent lutter contre l'absolutisme de l'État et combattre le dogmatisme de l'église officielle.

∴

La raison et la liberté ont d'autres traditions que la religion et l'autocratie.

A presque tous les siècles, quand le nombre des écoles est augmenté, quand les études étendent leur programme, c'est par l'effet d'une de ces *violences laïcales* dont un pape se plaignait déjà en 1162 et que les Ligues de l'Enseignement s'efforcent d'exercer aujourd'hui. On ne sait pas combien il a fallu de petites révolutions, de contestations montant d'une obscure commune jusqu'à Rome, de pressions ou d'escarmouches populaires, pour briser les rets de l'orthodoxie.

La première conquête fut la création d'écoles, même au pouvoir du clergé ; la seconde fut la liberté des écoles, et, après le droit d'étudier, le droit d'enseigner ; la troisième est l'indépendance du contrôle ecclésiastique, l'enseignement de tout ce qui est nécessaire à la vie du citoyen. Ensuite... mais nous n'en sommes pas là.

La Révolution moderne ne manqua pas de proclamer les principes. En Allemagne comme en France, en 1848 comme en 1793, la démocratie élève la position des instituteurs, élargit le cadre des études, y ajoute les droits et les devoirs civiques, et déclare l'enseignement libre, laïque, gratuit, obligatoire.

La démocratie agit comme elle pense. Aspirant à fusionner toutes les classes en un seul peuple de citoyens, elle ne veut plus de priviléges : la science pour les uns, pour les autres une instruction conforme *à leur destination sociale.*

« Tous les citoyens indistinctement, dans une société bien ordonnée, ont le droit de réclamer l'instruction, *comme une propriété commune* », dit Talleyrand. (Séance du 31 octobre 1790.)

Un autre représentant du peuple pense que la lecture, l'écriture, le calcul et le catéchisme ne suffisent plus, et il demande qu'on « agrandisse le cercle des connaissances du peuple ». (7 mars 1790.)

Le décret du 5 nivôse an II déclare l'enseignement libre, public et obligatoire, il veut que le programme comprenne « les éléments des connaissances absolument nécessaires à former les citoyens. »

La loi du 28 brumaire an III stipule qu'on enseignera aux élèves :

1. A lire et à écrire, et les exemples de lecture leur rappelleront leurs droits et leurs devoirs.

2. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la constitution de la République française.

Digitized by Google

3. On donnera des instructions élémentaires sur *la morale* républicaine, etc.

L'article 15 dit : La loi ne peut porter atteinte au droit qu'ont les citoyens d'ouvrir des écoles particulières et libres, etc.

En l'an VII, un représentant conclut à l'assujettissement des élèves à la fréquentation des écoles jusqu'à ce qu'ils aient acquis les connaissances requises *pour exercer les droits du citoyen*...

La constitution de l'an IV avait dit de même : Liberté d'enseigner et obligation de s'instruire.

Robespierre va plus loin :

« D'après le principe que l'enfance reçoit aisément l'impression de l'habitude, je voudrais qu'il ne lui fût pas parlé de religion, précisément parce que je n'aime point dans l'homme ce qu'il a toujours eu jusqu'à présent : *une religion d'habitude*. Je regarde ce choix important comme devant être *l'acte le plus refléchi de la raison*. » (13 juillet 1793).

En effet, la démocratie exige tout ce qui doit former les citoyens, mais elle croit à la liberté de penser : « Si les peuples apprennent à penser, ils apprennent à être libres, » dit Lakanal; elle proclame la liberté de l'enseignement, et elle n'interdit que ce qui porte atteinte à la liberté de l'homme, dans l'enfant ou dans la société.

*
* *

Cependant, cet esprit de la démocratie ne pouvait être sans alliage. L'exemple de plusieurs siècles de despotisme devait peser sur les premiers essais de liberté. « Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents, » avait dit Danton. En l'an VII (24 nivôse), Du Plancher demande, 1° Que nulle personne autre que les instituteurs nationaux ne puissent enseigner les éléments de la morale. 2° Qu'aucun établissement particulier d'instruction ne puisse recevoir de jeunes citoyens, avant l'âge de 12 ans. Le 1er ventose, Santhonay demande que l'instruction primaire soit partout *uniforme*. On dit aujourd'hui : L'unité d'éducation nationale.

L'an VI (9 frimaire), Garnier de Saintes avait dit : « Si le législateur *ne s'empare pas* de la génération qui croît, la révolution se trouvera arrêtée d'un demi siècle. »

C'est le mot du concile de Malines. C'est le principe du despotisme. S'emparer des enfants pour faire des hommes à l'image du gouvernement, au lieu de savoir que les enfants s'appartiennent à eux-mêmes, au lieu de laisser les hommes se développer librement selon leurs facultés et de se fier, comme Lakanal, à la liberté de penser.

Le but restait toujours grand : on voulait faire des citoyens, « créer un peuple » avait dit Michel Lepelletier; on voulait refaire les mœurs publiques : « Le trône est renversé; il en reste un à détruire — disait Gauthier de Calvados dans le Conseil des Cinq-Cents, qui avait déclaré que la commission d'instruction aurait tous les jours la parole, — c'est celui sur lequel l'*immoralité* est assise. » (22 mars 1778.)

Digitized by Google

***

Mais cet esprit autocratique ne pouvait prévaloir. Lorsqu'en 1848 la démocratie reprend la parole, c'est pour affirmer la liberté.

Le projet, présenté à l'assemblée constituante de France par le ministre de l'instruction publique, contenait les dispositions suivantes :

ART. 1er. L'enseignement primaire comprend :
1° La lecture, l'écriture, etc., etc. ;
2° La connaissance des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen ; le développement des sentiments de liberté, d'égalité, de fraternité ;
3° Les préceptes élémentaires de l'hygiène et les exercices utiles au développement physique.....
ART. 2. L'enseignement primaire est obligatoire pour les deux sexes.
ART. 3. Il est donné dans les écoles publiques, dans les écoles privées, et dans l'intérieur des familles.
ART. 6. Dans les écoles publiques l'enseignement est gratuit.

L'assemblée de Francfort adopte en 1849 les articles suivants :

« La science et son enseignement sont libres.
» *Le droit à l'éducation* et à l'instruction générale *de l'homme et du citoyen* est garanti à la jeunesse allemande par un nombre suffisant d'établissements convenables.
» Personne ne peut laisser les enfants confiés à ses soins sans le degré d'instruction déterminé pour les écoles primaires.
» L'enseignement et l'éducation sont soumis à la surveillance de l'Etat et ENLEVÉS A LA SURVEILLANCE DE L'ÉGLISE.
» Aucune rétribution ne sera payée pour l'enseignement dans les écoles primaires et dans les écoles inférieures d'arts et métiers.....

L'Allemagne allait plus loin que la France : elle voulait fonder l'école purement laïque, qui existe en Hollande depuis 1806.

***

Mais la révolution n'est pas triomphante, elle milite encore. Pour les classes régnantes, les déclarations de principes sont autant de déclarations de guerre. Il n'est pas de violences ni de ruses qu'on n'ait déchaînées contre la Démocratie. Quand on ne peut plus dompter les peuples par la force, on les prend aux piéges du patriotisme national, de la gloire militaire ou de la grandeur de la patrie. La lutte est terrible, elle dure toujours. Entre la proclamation d'une idée et son application dans la société, il y a bien des orages et des abîmes.

Las de souffrances et de combats, les peuples ont essayé de conjurer la foudre, de jeter un pont sur l'abîme ; un armistice est intervenu pour tenter de réaliser, par la paix, des progrès qui avaient déjà coûté tant de sang, pour remplacer la guerre des rues par les discussions du forum, pour soustraire l'œuvre de la civilisation aux éventualités du droit du plus fort et la remettre à la souveraineté du bon sens. Ce pacte d'al-

Digitized by Google

liance s'appelle le régime constitutionnel, (monarchique ou républicain) ; le principe qui y préside est la liberté.

Le libéralisme est un des principes de la vie moderne ; il porte le rameau d'olivier et dit aux peuples : « La liberté est féconde ; laissez-lui le temps de produire ses fruits de justice. Elle vous donnera tous vos droits, lentement, mais sûrement. » Ainsi compris, le libéralisme pouvait faire l'œuvre de notre époque qui eût béni son bienfaiteur.

Un de ses premiers, un de ses plus faciles devoirs était l'enseignement. Aux questions économiques on a pu objecter l'opportunité, quoiqu'il ne soit pas permis de perdre une heure quand la misère et la mort menacent. Aux questions d'enseignement, il n'y a rien à objecter ; toute opposition est une subtilité, toute temporisation une concession à l'ennemi, tout déni de justice une trahison.

Mais il est rare qu'un parti au pouvoir comprenne sa raison d'être et voie encore clairement son principe. Le libéralisme, en fait et comme parti régnant, ne fut généralement partout qu'une coalition entre l'aristocratie financière et l'Église, contre le peuple, ouvriers et petits bourgeois. Le contrat, signé en vue de rendre la révolution pacifique, a engendré la peur des plus pacifiques réformes. Du pont on veut faire une prison ; de l'étape une borne, du mouillage un port fermé. L'armistice loyal est déloyalement interprété en sacrifices pour les uns, en suprématie pour les autres. On veut la paix à tout prix ; on oublie pourquoi elle fut signée. On ne songe qu'à la conservation ; on ferme les yeux au progrès. Proclamer : la liberté des cultes, et faire des lois nouvelles, relever d'anciens arrêts en faveur d'une Eglise, — la liberté du vote, et corrompre, inféoder, ou tromper les électeurs, — la liberté de l'enseignement, et livrer l'enseignement au clergé, sans oser le rendre obligatoire ; que de défaillances et de trahisons : j'ai décrit le faux libéralisme.

Le principe de l'obligation ne laisse pas cependant que d'être largement pratiqué par ce parti qui oublie ses principes pour bien des plagiats du despotisme. Tandis que les États-Unis et l'Angleterre rendent la vie civile de plus en plus libre, mille réglements de détail font sentir à l'Européen combien est doux le joug de la liberté. Que d'obligations lui sont imposées par l'amende, par la prison, ou autrement : le témoignage en justice, le serment, le jury, la patente, l'impôt, le livret, la milice, le vaccin. L'ignorance du moindre arrêté d'un bourgmestre est punie comme la contravention volontaire, et pour cela l'instruction est obligatoire !

Le principe du gouvernement représentatif est le règne de l'opinion publique, la discussion des intérêts, le vote exprimant la volonté du pays, toutes choses qui supposent l'instruction. Mais l'instruction n'est pas jugée nécessaire ; l'électeur ne doit pas savoir lire ; il suffit qu'il paie le cens. Le catholique, qui nous parle du salut de notre âme, nous impose le catéchisme ; le libéral, qui nous parle de nos libertés civiques, n'enseigne pas le catéchisme du citoyen.

Digitized by Google

Que de choses aussi défendues au peuple ! Nulle loi ne veille à ce qu'il ne manque pas de pain ou de travail : une loi lui interdit de mendier, une loi lui défend d'être ouvrier ou domestique sans un livret; qu'il ait faim, qu'il réclame justice ou travail, la peur prend le législateur; vite, il faut que la liberté soit réglée. L'art. 1781 est là, et la prison est faite pour protéger la société constitutionnelle. Mais parle-t-on d'interdire au peuple l'ignorance, sa liberté devient sacrée, la loi recule et n'ose..., sauf à emprisonner ou à mitrailler cet ignorant malgré lui, le jour où son ignorance devient dangereuse.

Pour être conséquent et loyalement constitutionnel, il faudrait moins d'entraves et plus de franchises, moins de charges et plus de droits, moins de police et plus d'écoles, moins de lois d'autorité et plus de garanties de liberté. Mais que diraient les classes privilégiées dont l'entente est nécessaire contre les classes inférieures? Que deviendraient le trône et l'autel, le ministère et l'évêché, si le libéralisme osait être libéral?

De là, pour ne pas sortir de l'instruction publique, l'article 7 de la loi sur l'enseignement primaire, l'article 8 de la loi sur l'enseignement moyen, la convention d'Anvers et la liberté de l'ignorance !

Sur tous ces points, comme l'a bien dit M. Em. de Laveleye, « la loi belge viole les principes de la Constitution de la Belgique. »

J'ai dit qu'on pouvait juger d'un régime par ce qu'il ordonne et par ce qu'il défend. Qu'on en juge.

* * *

Les principes, cependant, devraient lever tous les doutes; ils se trouvent dans le Code civil lui-même.

La liberté est un droit qui ne souffre de limite que le droit d'autrui. Or, à valeur égale, le droit du mineur prime la liberté du majeur, et dans l'espèce, l'éducation est bien plus un droit positif pour l'enfant qu'une liberté négative pour les parents; le droit du père de ne pas instruire son fils ne peut être comparé au droit des jeunes générations à s'instruire dans l'âge des études.

La société, en outre, a autant d'intérêt que l'enfant. Si l'avenir matériel et moral de l'homme dépend en grande partie du développement de son intelligence, la paix de la société, la conservation, la prospérité des États ne sont pas moins intimement liées à l'instruction des masses. Un peuple doit être éclairé pour rester libre. La décadence intellectuelle amène bientôt la dégradation morale, et la décadence matérielle les suit à grands pas. Les nations, comme les individus, ne vivent pas seulement de pain, mais d'idées et de justice. Le droit à l'éducation est donc doublement supérieur, et par son sujet qui est mineur, et par son objet, qui est à la fois individuel et social. Quand le droit de l'individu, plus saint chez l'enfant, se trouve complétement d'accord avec le droit

Digitized by Google

de la société, la justice et la vérité y mettent leur sceau; il n'est rien qui puisse prévaloir, pas même la liberté de l'ignorance!

La civilisation a ôté depuis longtemps au père le droit de mort violente sur ses enfants; des lois modernes lui ôtent le droit de les tuer lentement, ou d'entraver leur développement physique, par de mauvais traitements, par une exploitation prématurée de leurs forces naissantes; pourquoi ne lui ôterait-on pas aussi le droit de mort intellectuelle et de dégradation morale? Les enfants ont déjà le droit à la vie du corps, que n'ont-ils aussi le droit à la vie de l'esprit?

La loi intervient pour protéger la fortune des enfants; ils ne peuvent être déshérités que dans une certaine mesure; le père peut être soumis à un conseil judiciaire, s'il est *prodigue* et menace de les ruiner; il peut, en mourant, donner à la mère un conseil spécial pour sauvegarder leur fortune. Sont-ils orphelins, la loi leur donne de nouveaux parents et règle strictement les devoirs des tuteurs, devoirs estimés si haut que la loi exclut et destitue de la tutelle *les gens d'une inconduite notoire*. Pourquoi la loi n'interviendrait-elle pas de même en faveur d'un droit plus élevé, d'un intérêt plus grand que la fortune?

Le père qui ruine la santé de ses enfants est mis en prison; le père qui ruine leur fortune est mis en tutelle; le père qui ruine leur intelligence reste impuni. Le père est armé contre le fils rebelle; l'enfant reste exposé, sans défenseur, à des parents crétins.

Je me trompe; la loi parle : « Les époux contractent ensemble, *par le fait seul du mariage*, l'*obligation* de nourrir, d'entretenir et d'*élever* leurs enfants, » dit le code civil (art. 203), et pour remplir ce devoir, social autant que conjugal, les parents sont armés de nombreux droits.

On dit bien l'*élève* du bétail; mais quand on parle des hommes, le mot *élever* a une autre signification. Chaque fois que le code emploie le substantif au lieu du verbe, il n'a pas besoin de commentaire; *l'éducation* était si bien dans la pensée du législateur qu'il continue à la femme séparée de biens, la même obligation de concourir aux *frais d'éducation des enfants communs* et de les supporter entièrement, s'il ne reste rien au mari (1448); qu'il fait entrer dans le passif de la communauté les frais *d'éducation* et d'entretien des enfants (1409), et qu'il exempte du rapport dans les successions les mêmes frais de nourriture, d'entretien, *d'éducation* et d'apprentissage (852). Cette fois, on ne peut plus équivoquer; le mot est prononcé; nourrir, entretenir, *élever :* nourriture, entretien, *éducation;* le sens est clair.

On retrouve le même principe ailleurs : En donnant aux parents la jouissance des biens personnels de l'enfant jusqu'à l'âge de dix-huit ans, le code leur impose, au nombre des charges de cette jouissance : *la nourriture, l'entretien et l'éducation des enfants, selon leur fortune* (385). L'énumération de l'art. 203 reparaît ici tout entière; l'*obligation* conjugale devient une charge pécuniaire. Voilà encore le droit à l'éducation... en faveur de l'enfant riche. Proclamé d'une manière générale à l'art. 203, il est ici spécialement stipulé comme un privilége de la fortune.

Digitized by Google

Le projet du code civil de la Convention disait de même : « Le père qui a reconnu un enfant... doit contribuer... à la nourriture, à *l'éducation* et l'entretien de cet enfant (t. IV, art. 7).

Le code Napoléon a été rédigé dans une époque trop brûlante encore des principes de la Révolution, pour que les idées de l'ère nouvelle n'y fussent pas déposées en germe. Il suffirait de les y voir et de les féconder. L'éducation obligatoire s'y trouve sans conteste. Mais quarante années de *liberté* n'ont pas suffi pour qu'on interprétât dans son véritable sens le code qui porte le nom d'un despote.

Ce ne sont pas seulement les principes de la Charte belge, c'est l'esprit du code civil qui est méconnu par les lois de la libre Belgique.

.
. .

La sanction pénale n'est pas une question futile aux yeux des amis de la liberté; quand on a pour principe de secouer autant que possible les lisières du pouvoir, on ne peut légèrement en créer de nouvelles. Mais l'obligation de l'instruction doit être considérée comme transitoire de sa nature, destinée à être rarement applicable, à devenir de moins en moins nécessaire, à se détruire elle-même enfin par ses propres effets.

Quelle contrainte plus paternelle que celle qui ne vise à d'autre succès que de se rendre inutile !

Si l'on voulait emprunter une sanction au riche arsenal de pénalités des peuples *libres*, le législateur n'aurait que l'embarras de choisir. Pour le mariage, l'État exige que l'époux ait satisfait à la milice, et l'Église, qu'on sache le catéchisme. Exiger qu'on sache lire, serait-il donc plus immoral?

On exige de l'électeur qu'il ait payé un cens au fisc du pays. Exiger qu'il ait payé sa dette d'instruction à lui-même et à sa famille, serait-il plus arbitraire?

Mais la question n'est point là. Le rapport de la section centrale nous apporte ici de bons enseignements.

Après la question religieuse, la seconde idée qu'on y rencontre presque à chaque page est presque niaise, à force d'être vraie. Le rapporteur répète et répète sans cesse, que sans de bonnes écoles et de bons instituteurs, le régime obligatoire reste sans effet et n'est qu'une lettre morte. Mais il en conclut que la coaction est inutile, et qu'il est impossible de songer à l'introduire en Belgique, vu l'insuffisance d'écoles et d'instituteurs.

Il serait plus logique de conclure à l'augmentation de notre personnel enseignant et de nos maisons d'écoles; et c'est ici qu'apparaît la première, la plus grande utilité du principe de l'obligation. Car ce n'est pas tant aux citoyens qu'il faut l'imposer qu'au gouvernement. Décréter l'enseignement obligatoire, c'est décréter un impérieux devoir pour l'État et le pays, bien plus que pour les pères de famille ; c'est ordonner que des écoles soient bâties, que des instituteurs soient formés. « Donnez-nous

Digitized by Google

avant tout de bonnes écoles, en nombre suffisant, » dit un rapport de Pensylvanie de 1870. Qui nous donnera cela? Les ouvriers le demandent eux-mêmes : en 1855, les représentants des *Trades-Unions* d'Angleterre proposèrent que l'enseignement fût déclaré obligatoire; la pétition réunit plus de 50,000 signatures; ces perturbateurs demandaient qu'on fît face à la dépense par un prélèvement sur leur salaire. L'*Internationale* a aussi publié plusieurs rapports favorables à ce principe.

L'enseignement est donc le but, le but supérieur; mais si les gouvernements ne font pas assez d'écoles et si le législateur refuse de décréter l'obligation d'en faire, comment rompre ce cercle vicieux et percer cette impasse? Une déclaration de principe ne créera pas d'un coup de baguette un bon enseignement, on le sait; mais elle forcera l'État à agir; plus il manque d'écoles et d'instituteurs, plus la coaction est utile, plus il faut se hâter de dicter au gouvernement son devoir. L'obligation doit être proclamée surtout contre les lenteurs de l'administration, contre les fins de non-recevoir des ministres.

Le devoir des pères est d'instruire leurs enfants, le devoir des citoyens est de s'instruire. Mais c'est d'abord à son propre devoir qu'il faut songer avant de l'imposer aux autres. Le devoir, le strict devoir d'un État, de son gouvernement, de ses législateurs, est de mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

Le rapporteur suppute ce qu'il en coûterait pour établir l'enseignement obligatoire en Belgique, et il ajoute : « Le pays pourrait, *sans se ruiner*, ajouter cette charge à celle qu'il supporte déjà pour l'instruction. » C'est tout ce que le pays doit savoir. Que la coaction soit utile ou vaine, qu'importe! Le pays peut supporter les charges nécessaires pour instruire tous les Belges. S'il ne le fait pas, il est coupable; si ses gouvernants s'y refusent, ils le trahissent; si les Chambres ne l'ordonnent pas, elles ne représentent que l'ignorance!

Le rapporteur ajoute que cela ne peut se faire en un jour. Qui donc demande des tours de prestidigitation à la loi? « Il faudrait environ trois ans pour former tous ces instituteurs, » dit-il. En veut-on dix, qu'on prenne dix années. Mais que l'on commence! Décréter l'obligation, c'est commencer!

La conclusion de cette partie du rapport devrait au moins être une augmentation annuelle de dix millions pour le budget de l'enseignement primaire. « Le pays pourrait, sans se ruiner, supporter cette charge ». Et qu'aurait à répondre la section centrale si, en conséquence de son rapport, on proposait à la Chambre un article semblable à celui qui fut adopté par l'assemblée de Francfort, en 1849 :

« Le droit à l'éducation est garanti à tous les citoyens par un *nombre suffisant* d'écoles et d'instituteurs? »

Digitized by Google

∴

Serait-ce aussi une fin de non-recevoir que la question sociale, si souvent mêlée à ce débat? Nous nous défendons de le penser. Il n'est aucun intérêt capital de notre époque qui ne rentre dans la question sociale ou qui n'en soit envahi. C'est là un des caractères du XIXe siècle; on ne peut y fermer les yeux sans danger.

Sachons donc gré au rapporteur, d'avoir dit avec M. Kennedy : « Le mauvais état des écoles provient surtout de nos vices sociaux. Donnez-nous de meilleures habitations, de meilleures habitudes, introduisez une meilleure manière de vivre parmi les pauvres, procurez-leur une meilleure nourriture, et bientôt nous aurons de meilleures écoles partout. »

Sachons gré au rapport de nous avoir montré que « le développement de l'industrie (telle qu'elle existe) et du paupérisme, rend plus irrégulière la fréquentation des écoles. »

Le rapporteur s'explique résolument. L'enseignement obligatoire sans la réglementation du travail des enfants, lui semble impossible, et il va jusqu'à avancer qu'il eût été préférable que l'opposition présentât, à la fois, deux projets de loi sur cette double question.

La section centrale se rencontre ici avec la *Ligue de l'enseignement*, qui, dans son *Projet d'organisation primaire*, a inscrit un dernier article, pour établir en principe la réglementation du travail des enfants.

Le rapport ne s'arrête pas là. La question, dit-il, « se complique *avec* celle de la nourriture et de l'existence même, à laquelle les enfants ont *au moins autant de droit* qu'à l'instruction ! »

C'est parler d'or. Mais le droit à l'existence suppose autre chose que le droit d'être exploité, épuisé, abâtardi, crétinisé par l'ignorance et par un travail prématuré, au-dessus de ses forces.

Il est des gens plus conséquents, ce sont ceux qui pensent que l'instruction émanciperait le peuple de la religion et du salariat, et créerait une armée de démocrates à satisfaire en politique, une légion d'ouvriers à payer plus largement. Le mot a été prononcé : Il faudrait doubler le salaire du travail agricole, et augmenter, pour compenser la perte du travail des enfants, le prix de revient des produits industriels.

Il serait à souhaiter qu'on osât parler ainsi à la Chambre et au pays. Car il n'est que deux moyens de combattre l'enseignement : ou cette politique odieuse d'exploitation,—ou des fins de non-recevoir qui affirment le principe bien plus qu'elles ne le repoussent, et qui ne peuvent refuser d'organiser ce droit à la *propriété commune* de la science, qu'en faisant appel à la question sociale et aux droits supérieurs du peuple.

Mais, encore une fois, il faut commencer l'œuvre du devoir par un bout. Toutes les questions sont « connexes »; soit ! abordez celle qui vous semblera la première à résoudre. Nous ne chicanerons pas. Mais commencez ; commencez donc !

Digitized by Google

Sinon, cette politique qui oppose l'ignorance du peuple à son droit de vote, et le manque d'écoles, le besoin de travail, le droit de vivre au droit de s'instruire, serait aussi dangereuse que déloyale.

Pour notre part, si la majorité que représente la section centrale perçait l'impasse en faisant assez d'écoles pour que l'enseignement n'eût jamais besoin d'être déclaré obligatoire, combattait le paupérisme de façon à ce que les écoles fussent peuplées sans contrainte, assurait aux enfants le droit de vivre, assez largement pour qu'ils pussent, après le pain du corps, digérer le pain de l'âme, prouvait qu'en trois ans on peut créer assez d'instituteurs et que le pays peut sans se ruiner bâtir assez d'écoles, nous préférerions cela de beaucoup ! Mais tant que nous ne verrons pas les cléricaux et les doctrinaires, si bien d'accord contre l'obligation scolaire, se mettre à l'œuvre pour la rendre inutile, nous trouverons bonne, libérale, patriotique toute proposition qui mettra la chambre en demeure de faire son devoir en imposant d'abord à l'Etat l'obligation d'enseigner !

Si c'est l'absolutisme qui a habitué les peuples à l'obligation, la liberté a plus de devoirs, et de plus grands. « En renversant la tyrannie, disait Lakanal, la première chose à faire est de répandre les lumières (9 Brumaire an III).

Ce rapport est suivi d'une note énergique de la minorité, rédigée par M. Guillery. CH. P.

Le droit de punir, par ÉMILE DE GIRARDIN.

Ce livre repose sur une confusion. L'auteur annonce cette thèse : « *liberté de tout faire.* » Il la répète constamment. Il en parle comme s'il la traitait. Mais il ne la traite pas. Ses arguments et sa conclusion se rapportent à cette autre thèse : « *abolition des peines afflictives.* » Il propose de remplacer les peines afflictives par cette peine unique : *la publicité donnée à la condamnation.*

Ce dernier système a été défendu, depuis longtemps, par des philosophes et même par des criminalistes. Il ne manque pas de bons arguments pour contester l'utilité des peines afflictives : or, il est de principe qu'une peine cesse d'être légitime quand elle n'est pas utile. En fait, les peines afflictives vont s'adoucissant à mesure que les mœurs s'adoucissent : il n'est pas impossible que les mœurs permettent un jour de trouver une sanction suffisante aux lois pénales dans la seule déclaration de culpabilité et dans les conséquences morales d'une pareille condamnation.

Quoi qu'il en soit, ce système n'est pas neuf, tandis que M. de Girardin semble avoir eu en vue de produire une nouveauté. Il a pris, dans de nombreux livres, les arguments contre les peines corporelles, et il y a mis l'étiquette : *liberté de tout faire*, qui fournit la nouveauté. La foule s'arrête, ébahie. Celui qui pénètre dans le livre est désappointé, comme dans les théâtres forains où l'on ne tient pas les promesses de la porte.

Digitized by Google

M. de Girardin écrit comme s'il croyait lui-même à la logique de ses idées.

A la page 307, il caractérise son système avec précision :

« Le jour, dit-il, où la publicité, telle qu'elle peut être constituée, fera luire la » lumière dans cette nuit qu'on appelle *la société*, l'on n'aura plus besoin ni d'écha- » fauds, ni de bagnes, ni de maisons de force et de correction, ni de code pénal, ni » de jury.

» Alors le devoir de la justice sera extrêmement simple, car il se bornera à ins- » crire que tel individu a commis, tel jour, en tel lieu, tel meurtre, tel vol, tel faux, » ou tel autre acte condamné par la conscience publique. »

Ainsi, la justice inscrira le crime commis, et cependant il n'y aura ni code pénal, ni jury!

Ce M. de Girardin nous ferait, en vérité, une jolie société!

1° Avant que quelqu'un inscrive que j'ai commis tel crime, ne me donnerez-vous pas quelqu'un qui *juge* que le fait est constant? Vous ferez donc des tribunaux.

2° Ce juge prononcera-t-il sans examen? Dans cet examen agira-t-il comme il lui plaît? Fera-t-il, à sa guise, les interrogatoires, les auditions de témoins, les saisies? Ne me donnerez-vous pas des garanties de défense, des délais, des formes? Vous ferez donc des procès et un code d'instruction criminelle.

3° Ce juge nommera-t-il meurtre, vol ou faux tout ce qu'il lui plaira de nommer ainsi? Déclarera-t-il condamné par la conscience publique tout ce qu'il voudra, en imaginant des qualifications à son gré? Pourra-t-il se servir d'expressions vagues, comme *crimes honteux*, *forfait aux mœurs*, *crime contre nature?* Condamnera-t-il l'*inceste*, le *sacrilége*, *etc.?* Estimant que votre femme est morte des chagrins que vous lui avez causés, pourra-t-il inscrire que vous avez *tué* votre femme? Estimant qu'un marchand vend trop cher, pourra-t-il prononcer que ce marchand a commis une *escroquerie?* Pourra-t-il prononcer qu'un écrivain, ayant été indécent, a commis un *outrage à la pudeur;* qu'ayant été illogique et de mauvais conseil, il a commis un *abus de confiance*. Si vous n'admettez pas cet arbitraire monstrueux, vous *spécifierez* donc les délits, vous en préciserez les éléments ; vous ferez donc un code pénal.

Conçoit-on qu'un homme sensé écrive à trois lignes d'intervalle qu'il n'y aura plus ni jury, ni code pénal, et que cependant on inscrira les délits commis?

Cette inscription sera un devoir *extrêmement simple.* Pourquoi? La justice fait-elle autre chose que répondre à cette question : « *L'accusé est-il, oui ou non, coupable d'avoir commis tel crime?* » En quoi la suppression de certaines peines modifiera-t-elle la terrible difficulté de cette besogne?

Voyez comment on fait un livre :

On prend une thèse évidemment juste : *la société doit prévenir les délits par l'instruction publique.* On en prend une seconde, discutable, mais pour laquelle des livres nombreux et sérieux fournissent les matériaux : *l'abo-*

Digitized by Google

lition des peines afflictives. Puis on en imagine une, à soi, bien extravagante : *liberté de tout faire*.

La première fournit des idées vraies. La seconde fournit la couleur scientifique, la troisième fournit le pittoresque. On mêle. On a du style, les antithèses surprenantes, les mots énergiques. Le long de 348 pages, on promène les crimes de la société, toujours éclairés de la torche : liberté de tout faire. On fait des repos, au moyen de nombreux et longs extraits d'ouvrages de jurisconsultes, étonnés de se trouver là. Sur la couverture de son livre, on place une image du Christ en croix, ce qui est extraordinaire, et au fronton on écrit ceci :

« La liberté avait conquis le droit de penser et à peu près conquis le droit de » dire et d'imprimer ce qu'elle pense ; elle était incomplète ; il manquait à sa plénitude le *droit de faire*, sans autre limite que la raison exercée par le raisonnement. C'est ce droit dérobé que j'ai voulu lui rendre, en enlevant à l'esclavage » humain son dernier anneau. Si le succès, si lointain qu'il soit, couronnait mes » efforts, quelle plus glorieuse tâche aurait jamais été accomplie ! Ce serait l'humanité replacée sur sa base, etc. »

L'auteur a en France une grande notoriété. Il est vraisemblable que son livre se vend par milliers d'exemplaires. Certes, la science juridique compte, dans ce pays, assez d'illustres représentants, pour n'avoir pas à craindre d'être amoindrie par un fait de ce genre. Il n'y a lieu, en aucune façon, de le juger comme une œuvre de jurisconsulte. Mais il est utile de le juger au point de vue du journalisme et des mille idées que la presse française lance chaque jour dans le public. A côté de ces publications qui conduisirent Paris à la Commune, à côté de ces innombrables petites feuilles où le cynisme a remplacé l'esprit et le goût, où un jargon de mauvais lieu a remplacé la langue française, voici ce qu'on appelle la grande presse, voici l'œuvre d'un écrivain que le gros des lecteurs, en France, considère comme sérieux, et qu'un travail incessant tient mêlé à toutes les questions politiques. Il dit au début que la question qu'il traite le poursuit depuis vingt ans : « Depuis 1850, dit-il, il ne » s'est point passé un jour sans que je lui aie fait subir mentalement un » nouvel interrogatoire, etc. » Puis, il jette dans la consommation française des idées comme celles-ci :

« Si l'ancienne société ne peut vivre sans la conservation des peines corporelles, eh bien ! qu'elle périsse, et que ce soient là son châtiment et son expiation ! que la servitude pénale ait le même sort que l'esclavage antique et le servage féodal, etc. (Page 49).

Si le vol n'était pas puni, ce qu'aurait impunément dérobé le voleur pouvant lui être impunément dérobé, quel avantage aurait-il à voler ? Aucun, absolument aucun, puisqu'il n'aurait volé à plus faible ou moins adroit que lui, que pour être volé, à son tour, par plus adroit ou plus fort que lui. Ce serait de l'ineptie. (Page 6).

Peut-on vaincre la misère en commençant par la séparer en misère imméritée et en misère méritée, puis, en misère accidentelle et en misère héréditaire et invétérée ? Ma conviction profonde à cet égard est que pour gagner certainement la bataille, il suffirait de la livrer résolument, en regardant devant soi et non en arrière de soi. (Page 8).

Digitized by Google

Si l'homme n'a pas le droit de punir, à quel titre la société l'aurait-elle et l'exercerait-elle? (Page 32. — Le chapitre II est entièrement consacré à démontrer que la société n'a pas le droit de punir).

Plongez au fond du problème de la misère, vous mettrez la main sur le problème de la pénalité. (Page 394).

L'excitation des passions populaires peut ne pas être dans l'intention de l'auteur; elle n'en est pas moins dans le fait du livre. Les réflexions justes sur la liberté, sur le droit, sur l'instruction, sur les préjugés et les abus, y sont amalgamés, de si étrange façon, avec les sophismes et les fausses conclusions, que le lecteur en est dérouté. Les accusations contre la société y sont exprimées en termes si violents et si généraux, que l'ignorant et le criminel doivent conclure que la société est cause de tous les crimes et de toutes les misères. Si le lecteur est disposé au radicalisme, il prononce que la société n'est pas autre chose qu'une grande criminelle qu'il faut bouleverser et détruire. Si le lecteur est conservateur, il confond la liberté elle-même avec les extravagances qu'on débite autour d'elle. Ainsi, d'une part, le peuple se corrompt par la grande presse, comme par la petite; et, dans les sphères plus élevées, radicaux et conservateurs apprennent également à voir faux, se remplissent d'une colère égale et sont également préparés aux violences.

A une époque et dans un pays où M. de Girardin serait un seul individu, le mal n'irait pas loin.

Mais quand les M. de Girardin sont nombreux, quand la logique et le ton de celui-ci ressemblent à la logique et au ton des autres, quand celui-ci est un chef écouté, sinon parmi les hommes d'État, au moins dans la presse et dans le public, alors le phénomène est significatif. Comment espérer que le bon sens conduira la politique, quand, du milieu même des désastres accumulés par une guerre et une émeute insensées, on voit sortir tant de polémiques de sophistes, tant de discussions haineuses, tant de mots violents? Le suffrage universel livre les décisions suprêmes à une population rurale qui compte dans ce que le monde actuel a de plus ignorant. Une longue prospérité industrielle a affolé la classe moyenne de jouissances matérielles. Un gouvernement a systématiquement favorisé le relâchement des mœurs. Le gros de la nation est indifférent aux faits sociaux. Ceux qui s'en préoccupent sont disposés, les uns aux plus folles aventures, les autres aux plus sinistres réactions. C'est à pareille époque et dans un pareil milieu que l'on voit surgir la mise en accusation de la société punissant les crimes, et la proposition de supprimer les tribunaux et le Code pénal!

M. de Girardin, parlant de son idée, dit (page 13) :

« Quoi qu'il en soit, je tiens à y avoir attaché mon nom avant de mou» rir. Après moi, l'idée semée par moi, j'en suis certain, germera, pous» sera, fleurira, fructifiera, etc. »

Il est à souhaiter qu'elle le fasse sans hâte, surtout en France.

P. T.

—

Digitized by Google

Le Congrès de Spa, nouveaux voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique, par Justin ***. Tome V et dernier. — Liége et Bruxelles, 1872, in-18. — Prix des 5 volumes : 10 francs.

Quand, au mois de juillet 1870, nous avons parlé des quatre premiers volumes du *Congrès de Spa* dans la *Revue de Belgique*, nous prédisions presque l'apparition du cinquième volume pour l'an de grâce 1874. Mais voilà que l'auteur nous donne un démenti formel et se plaît à dérouter nos calculs, en devançant de deux années l'époque fatale. Nous n'aurons garde de nous en plaindre et nous ne regretterons pas de passer pour faux prophète. Nous avons lu ce cinquième volume avec le même plaisir que les précédents, et nous avons été désarmé. Si nous osions encore nous servir d'une expression, que nous rougissons aujourd'hui d'avoir employée en 1870, nous dirions que le nouveau volume de M. Justin *** n'est pas moins bien réussi que ses aînés. Mais après le discours du bourgmestre de Spa, nous ne l'osons plus. « Il est passé, dit en effet ce digne magistrat, il est passé le temps où mon brave journal, annonçant l'*André Chénier* d'Edouard Wacken,.... disait : « Certains passages sont bien réussis. » Bien réussis!... comme on dirait d'un ouvrier verrier qui vient de souffler une bouteille : La bouteille est bien réussie. » Nous ne voulons certes plus comparer le *Congrès de Spa* à une bouteille, ni M. Justin *** à un ouvrier verrier.

Il y a donc un discours du bourgmestre de Spa, nous dira-t-on? Oui, sans doute. Tout congrès commence par un discours d'ouverture; il est par conséquent tout naturel que le Congrès de Spa débute par un discours, et que ce discours soit prononcé par le bourgmestre. Seulement, il faut ajouter que ce bourgmestre n'est pas un bourgmestre ordinaire; et la preuve, nous la puisons dans son discours, où, avec une verve et une bonhomie charmantes, il ne craint pas de rompre une lance en faveur de la littérature nationale. C'est un morceau qui mériterait d'être reproduit en entier par tous les journaux vraiment belges, ce qui n'est pas beaucoup dire. Il renferme en effet d'excellentes vérités, à l'adresse du public indifférent d'abord; « car la Belgique est ainsi faite, qu'elle sait se passer de lecteurs; aucuns disent qu'elle se passerait d'auteurs sans trop de désespoir (c'est le bourgmestre de Spa qui parle); à l'adresse des journalistes ensuite (ceci est peut-être dangereux, parce qu'il n'y a pas que les poètes qui soient *genus irritabile)*; puis à l'adresse des critiques, enfin à l'adresse de nos écrivains franco-belges, poètes et prosateurs. Bref, il y en a pour tout le monde; aussi ne sera-t-il pas reproduit. Force sera au lecteur curieux, s'il y en a, de recourir au livre lui-même; car c'est en vain qu'il chercherait ce document mémorable dans les Archives communales de Spa; il y est, mais tout au fond d'un carton étiqueté d'une façon indéchiffrable : *Histoire littéraire de Spa*, et ce carton est masqué par deux autres, par deux cartons de poids, par deux cartons énormes, derrière lesquels tous les autres disparaissent, comme par une sorte d'enchantement, et étiquetés,

Digitized by Google

l'un : *la Roulette*, l'autre : *le Trente et Quarante*, en belles et grandissimes lettres moulées.

Le *Congrès de Spa*, après avoir débuté par un aussi éloquent discours, poursuit fructueusement sa marche. M. Jules Mélicord, de Commines, nous fait entendre un doux et amoureux prélude sur son Eugénie et *le Château d'Amblève*. A son tour, le comte Argant de Mirapoil le remplace; un singulier comte, qui fustige d'importance ses confrères en blason, et, prenant pour thème : *les Barons d'Amblève*, commence par dire :

« Au siècle où nous vivons, un conseil héraldique
A quoi peut-il rimer si ce n'est à bourrique?
Et pourtant je suis comte et très-comte, vraiment;
Mais de mon vieux blason je me soucie autant
Que d'un vieux chien galeux. »

Tout le reste est sur ce ton-là. On comprendra que nous n'osions pas recommander cet échantillon de poésie débraillée d'un pareil aristo-voyou aux cent dix nobles nouvellement brevetés et patentés (y compris le baron Kervyn, pas de Lettenhove), dont notre heureux pays s'est enrichi depuis 1870. Après les vers un peu épicés du noble comte, le bourgmestre président du Congrès, en homme avisé, éprouve le besoin de recourir à une honnête prose, et fait défiler devant nous Henri Conscience, Léon l'historien (une vieille connaissance pour les lecteurs des volumes précédents), un philanthrope qui fait une sortie contre les architectes, de prison bien entendu, J.-B. Nothomb, Alph. Wauters, Tiberghien, Alph. Le Roy, Coomans, Ch. Faider, Kervyn de Lettenhove, Gachard, un botaniste-amateur, qui se moque des noms savants donnés à certaines plantes. A tous ces personnages, connus et inconnus, succède le professeur Corvus, qui traite fort vilainement le poète Virgile, et prouve que, dans sa première églogue : *Tityre, tu patulæ*, etc., il n'a été qu'un vulgaire traducteur. Nous invitons tout spécialement notre savant ami, Max. Veydt, à ce régal de haute critique littéraire; mais nous lui prédisons que, s'il veut défendre le cygne de Mantoue contre le professeur Corvus, il y perdra son latin.

On sait que tous les congrès, économiques, pacifiques, hygiéniques, scientifiques, juridiques, statistiques, géographiques, etc., etc., fournissent l'occasion de délicieuses excursions. Il y a même des esprits chagrins qui prétendent que c'est là le plus clair de leur besogne, et des esprits grincheux qui insinuent que les congrès ont été inventés uniquement pour permettre à certaines personnes de faire de petits voyages aux dépens des contribuables. Il est clair que le Congrès de Spa ne pouvait pas déroger à d'aussi saines traditions, sauf la dernière, par exemple. M. Justin *** en profite pour nous raconter, avec son humour habituel, comment on fit une grande et belle excursion dans la vallée de l'Amblève. Nous nous amuserions bien avec MM. Alfred Nicolas, Léon et leurs compagnons de voyage à visiter la grotte de Remouchamps, la roche Menhir et les ruines du château d'Amblève, et à discourir avec eux; mais nous avons hâte de retourner au Congrès, où tant de choses

Digitized by Google

doivent encore se passer. Nous allons assister de nouveau à un défilé de prosateurs et de poètes belges; parmi les premiers figurent E. De Laveleye, E. Dognée, Roulez, Laforêt, Ferd. Loise, L. Hymans, Aug. Visschers, Ad. Borgnet, Sylvain Van de Weyer, Lucien Jottrand, F. Laurent; parmi les seconds, Weustenraad, Van Hasselt, Potvin, Siret, A. Le Pas, Louisa Stappaerts, Ad. Mathieu. A la suite de cette pléïade vient un ancien magistrat que l'auteur ne nomme pas (serait-ce parce que son nom ayant quatre *g*, il devrait l'appeler *un homme âgé?*) et qui prononce quelques bonnes paroles sur l'indépendance de la magistrature. Puis, lord Bird, un grand seigneur anglais se présente, et avec le flegme et la bonhomie britannique, prend les oiseaux sous sa protection, pour terminer par l'éloquente péroraison que voici : « Gentlemen, j'ai fini. Ceux qui détruisent les petits oiseaux sont de grosses bêtes. » Ce petit *speech* bien senti nous a remis en mémoire certain discours prononcé jadis au sein du Conseil provincial du Brabant par l'illustre auteur de la *Légende du rossignol* et de *Maître corbeau*, qu'on s'étonne de ne pas rencontrer au Congrès de Spa en aussi bonne compagnie. Pour clôturer la troisième séance de ce fameux Congrès, M. Léon l'historien, armé poète par la main des amours, chante *la Roche Menhir*, M. Gaspard, le secrétaire de M. Alfred Nicolas, chante *le Pied de saint Remacle*, et M^me^ Pétronille chante, mais chante réellement, non plus au figuré, *le Batelier d'amour*.

Après une séance aussi bien remplie, nous laisserons de côté une savante dissertation de M. Léon l'historien sur les *fagnes;* nous n'irons pas au bal, bien que nos amis y trouvent ample matière à réflexion sur le nombre infini des décorations et des gens décorés, sur la célébrité des gens de guerre, sur l'étiquette des cours, etc.; nous n'ébruiterons pas les amours de M. Léon l'historien et encore moins l'équipée peu conjugale de MM^mes^ Perpète Dianon, de Dinant, et Jean Van Saxum, de Dixmude. Nous préférons nous rendre de suite à la quatrième séance du Congrès, où Ed. Fétis, Van Bemmel, le procureur général Leclercq, le premier président Tielemans, Emile de Borchgrave, Félix Nève, Benoît Quinet, Ph. Lesbroussart, De Decker, Ant. Clesse, Loomans, Th. Juste, J. Van Praet, Thonissen, sont successivement évoqués. Mais la séance est quelque peu troublée, d'abord par un apôtre de la grande liquidation sociale, puis par une dissertation sur la musique naturelle et la musique de professeur, de M. Contrefa, professeur au Conservatoire de Stavelot. Nous doutons fort que la dissertation de M. Contrefa soit du goût de beaucoup de ses collègues des conservatoires de Bruxelles, Liége, Gand et Anvers. Pour notre part, nous aimons mieux le discours de maître Agrifende (une vieille connaissance encore des premiers volumes) sur la religion, qui occupe à lui seul la séance suivante du Congrès. Il est vrai que ce discours, vraiment éloquent et vigoureux, ne sera pas non plus du goût de tout le monde; il mérite d'être conspué par les néo-catholiques, courbés sous la férule du Vatican, aussi bien que par les matérialistes et les athées, ces « demi-penseurs. » Il n'en renferme pas moins de bonnes vérités fort bien dites. Aussi fait-il sérieusement

Digitized by Google

réfléchir Alfred Nicolas et le fidèle Gaspard, qui, pour opérer une diversion, entreprennent avec leurs compagnons habituels une petite excursion à Theux, y assistent à la fin d'un sermon du curé de l'endroit, et l'entendent prêcher la concorde et la tolérance, ce qui ne s'entend pas tous les jours.

La sixième séance s'ouvre le lendemain ; malheureusement la grande matinée musicale de la signora Tiraforte fait une rude concurrence au Congrès, si bien que la salle ressemble à un désert et que le président du haut de son fauteuil prononce ces mots mémorables : « Messieurs, Saint-Jean a la parole. » Saint-Jean étant occupé ailleurs, quelques honnêtes prosateurs, à défaut des poètes, tous enrhumés, se dévouent ; ces prosateurs, ce sont Schuermans, Stecher, l'abbé Namèche, Altmeyer, Dewalque, Jules Borgnet, Ch. Le Hardy de Beaulieu, Brialmont, le général Guillaume, Troisfontaines, Polain, De Fré. Malgré tout, la signora Tiraforte l'emporte et la séance est levée brusquement. Mais gare à la signora : Alfred Nicolas lui garde rancune et dans la septième séance il fait une vigoureuse sortie contre l'épizootie musicale de notre temps. Quand il s'est un peu calmé, il revient à la poésie et à ses wallonnades et il lit trois pièces de vers, d'une nature bien différente, mais ayant chacune leur mérite : *Le Paysan*, *Le Désert de Marlagne* et *César*. La signora Tiraforte, qui paraît bonne personne après tout, rappelle à Alfred Nicolas que la poésie et la musique sont sœurs, parvient à se concilier son amitié et finit par chanter en plein Congrès un chant patriotique de notre poète sur la Meuse. Nous arrivons ainsi à la clôture du fameux Congrès. M. Alfred Nicolas est couronné, M. Léon l'historien se marie et Gaspard renonce définitivement à la politique,

Nous le demandons : N'est-ce pas un charmant Congrès que ce *Congrès de Spa* et ne regrette-t-on presque pas d'en voir la fin ? N'est-il pas heureux que M. Justin *** ait eu l'heureuse idée d'en transmettre les annales à la postérité ? Qui mieux que lui se serait acquitté d'une semblable tâche, avec autant de bonhomie, d'esprit, de bon sens, de naturel et d'enjouement ? C'est un petit monument élevé en l'honneur de notre littérature nationale ; aussi nous ne doutons pas qu'il ne rencontre l'accueil le plus favorable de la part des amis des lettres belges et tout le monde sait combien ils sont nombreux. Nous espérons bien qu'avant « de tourner le dos à la compaignie, » M. Justin *** nous communiquera encore quantités de choses curieuses, qui se trouvent dans son portefeuille et qui n'ont pu trouver place dans les cinq volumes du *Congrès de Spa*.

F. V. M.

Digitized by Google

UNE LÉGENDE D'OUTRE-RHIN.

—

GEORGE VOIGT. — *Die deutsch Kaiserfrage.* — München, 1871. — Abged. aus Sybel's Historische Zeitschrift. Oscar von Redwitz. Das Lied vom neuen deutschen Rein. — Berlin, 1871. 1 vol. in-12°.

A en croire certaines gens, on dirait, en vérité, que l'Allemagne n'existe que depuis hier. Comme si la grosse voix du canon avait été nécessaire pour appeler sur elle l'intérêt sympathique des uns, l'attention jalouse des autres! Comme si sa force et sa gloire résidaient uniquement dans le succès de ses armes!

Pour nous, pour tous ceux que la passion n'entraîne point, qui jugent en toute circonstance, d'une pensée claire et froide, ce qui se passe sous leurs yeux, la meilleure force et la plus grande gloire de l'Allemagne sont dans sa bonne conscience et sa bonne volonté, dans son amour viril du travail et de l'étude, dans son inébranlable confiance en ses destinées.

Nous devons beaucoup à son exemple et ne saurions nous résoudre à être injuste envers elle. Comme Belge, nous ne pouvons oublier qu'il y a quatre-vingts ans à peine, notre fortune politique était encore intimement liée à la sienne.

Mais combien de nos compatriotes y a-t-il qui s'en souviennent? Et pourquoi leur mémoire est-elle si courte? C'est bien simple. Si les Allemands n'avaient point été de beaucoup les plus doux, les plus humains de tous les maîtres étrangers que nous avons eus, s'ils avaient promené la dévastation et la ruine dans nos provinces, on parlerait d'eux au foyer domestique, comme on parle encore des dragons de Louis XIV, qui sabraient nos paysans et des sans-culottes, qui importèrent chez nous la guillotine, et nous prirent, en revanche, nos meilleurs livres, nos plus célèbres tableaux, nos plus belles statues. Il en a toujours été, il en sera toujours de même. Nous oublions facilement le bien, mais nous faisons dans nos souvenirs la place large au mal, et notre ingratitude va souvent jusqu'à n'avoir d'autre excuse que notre ignorance ou notre stupidité. C'est ainsi que nos pères chassèrent, en 1790, les Allemands, pour des motifs analogues à ceux qui les poussèrent à se débarrasser des Hollandais, en 1830.

L'empereur Joseph II, nous jugeant plus intelligents que nous ne l'étions alors, avait ordonné la fermeture des couvents, la suppression des confréries, des pélerinages et des processions en dehors des églises. Le clergé et la noblesse — nous en avions encore une, à ce qu'il paraît, dans ce temps-là — ruèrent le peuple sur les Allemands, ou, pour mieux dire, sur les Autrichiens. Le roi Guillaume Ier, à qui cela aurait dû donner à réfléchir, se posa à son tour en réformateur. Il voulut sécullariser l'enseignement public et rendre obligatoire l'étude du flamand, deux choses également bonnes en principe. Cette fois, le clergé s'appuyant sur les populations wallonnes et sur l'étranger, eut raison des Hollandais, comme il avait eu raison des Allemands, et son nouveau triomphe nous ravala au rang de colonie française, nous força à subir des humiliations cruelles, à trembler sans cesse pour notre nationalité.

Les récents et merveilleux succès des armes et de la politique d'outre-

Digitized by Google

Rhin nous ont enfin délivrés de cette honte et de cet éternel cauchemar de l'annexion. C'est là une des raisons qui nous a poussé à y applaudir. Ce n'est pas la meilleure pourtant. En dehors du cercle étroit de nos intérêts et de nos affections, il y a le monde, il y a l'humanité avec de plus hautes, de plus sérieuses exigences. C'est en nous mettant à ce dernier point de vue que nous nous félicitons surtout que 1870 ait pu achever l'œuvre que 1813 avait ébauchée. La rapidité même du changement qui s'est opéré tout autour de nous ne nous a point surpris. Nous nous y attendions. Une nation de penseurs, nous disions-nous, qui sait ce qu'elle veut et où elle va, qui n'a qu'un seul et unique but devant les yeux, qui ne précipite rien, qui a appris à attendre, à attendre patiemment, et dans l'attente à se préparer à l'action, cette nation-là est plus capable qu'aucune autre de surmonter tous les obstacles, d'atteindre à l'accomplissement de tous ses vœux. Seulement, le procédé, pour être recommandable, n'est point commode à suivre. Il exige dans l'application un héroïsme tranquille, modeste, dont les races à la bonne conscience, encore fraîches de cœur et saines de corps, sont seules capables. De là vient que ceux qui ne possèdent plus ou qui n'ont jamais possédé ces qualités ne les soupçonnent guère chez les autres et sont exposés à de fâcheuses surprises.

« Ces Allemands, » avons-nous entendu dire et répéter, « n'ont pu nous vaincre que grâce à la science qu'ils nous ont volée. »

Triste, puérile et menteuse consolation que celle-là. La science des Allemands est bien à eux. Sans devoir rien emprunter à personne, ils ont nombre de fois obligé la race latine de s'écrier avec les Romains tonsurés du moyen âge : *Omne malum ab Aquilone.* Pas seulement sur les champs de bataille de la force brutale, mais sur ceux de la pensée. Sur ces derniers surtout. Voyez-les aujourd'hui en Bavière, en Silésie, en Autriche même, quand le reste du monde se tait, courbe la tête ou revient humblement sur ses pas, ils restent fermes, indomptables; ce que leur raison, leur dignité, leur intérêt bien entendu leur commandent de repousser, ils le repoussent fièrement, sans forfanterie toutefois comme sans hésitation et sans crainte. Le vieil esprit de Luther est sur eux. Ils ne vont cependant point, comme au seizième siècle, attacher leurs thèses aux murs d'une obscure cathédrale, ils font mieux : ils vont les clouer aux portes mêmes du Vatican. Qui répondra au défi? Qui relèvera leur gant? Personne, croyons-nous. C'est une question d'empereur pour le moins, et le don Quichotte de la papauté n'est plus en mesure d'y répondre. Tant mieux pour la pauvre France; cela la sauve d'un ridicule qui s'ajouterait fort mal à propos à la somme assez grande de ses malheurs. Le fanatisme religieux abandonné ainsi à lui-même peut encore donner de graves embarras à l'Allemagne. On s'y attend, et l'on prend des mesures en conséquence. Il n'est plus capable cependant, comme autrefois, de l'ensanglanter pendant trente ans, de la déchirer par lambeaux et de planter sur ses ruines les bannières de cinquante ou soixante principicules aussi impuissants les uns que les autres, mais se croyant tous, de bonne foi, issus de la cuisse de Jupiter. Les anciens Hapsbourg, fondateurs du Saint-Empire héréditaire, amis et serviteurs des Jésuites, auteurs du système de l'unité dans l'esclavage par la compression sous toutes les formes, ne sont plus là pour y aider. Leurs descendants et successeurs le voudraient, qu'ils ne le pourraient pas. Cela devait être ainsi tôt ou tard, même sans la Prusse, par la seule force des choses. Dès 1647, à la veille de la paix de Munster, Rusdorff ou Chemnitz — on ne sait trop lequel des deux — en avait déduit les

Digitized by Google

motifs dans un pamphlet resté célèbre. Ces motifs subsistent dans leur entier. Un empereur d'Allemagne doit être gibelin ; s'il se fait guelfe, il déserte la mission de sa race, il devient pour ses peuples un étranger, pis que cela, un ennemi. Et voilà comment et pourquoi le sentiment national, se tournant contre les Hapsbourg, en revint à la légende de Frédéric Barberousse qui n'est point mort et doit reparaître un jour ou l'autre pour rendre à l'empire d'Allemagne ses anciennes limites et son ancienne splendeur.

L'origine de cette légende est incertaine. Son mérite le plus singulier, à notre avis, est de n'avoir pas seulement une signification germanique, mais européenne. L'Italie la redit si elle ne l'invente pas. Comme le Dante, la plus splendide incarnation de son génie, elle passe à cette occasion, et peut-être à sa suite, d'un camp dans l'autre. On sait que le Dante, aux jours de sa jeunesse, avait cru à la papauté, à sa mission libératrice et s'était donné au parti guelfe corps et âme. Devenu homme, il vit clair et renversa ses idoles. L'esprit sybillin, le don prophétique ou de seconde vue ne l'abandonnèrent plus. Son *Enfer*, sa *Divine Comédie* en témoignent. Pour lui, comme dans la légende de Frédéric Barberousse, le salut du monde est en dehors de la papauté et du catholicisme, et l'indépendance de l'autorité temporelle la seule garantie de sécurité et de progrès.

Les temps changent, les hommes changent avec eux, mais les deux pouvoirs hostiles, le temporel et le spirituel, après maintes rencontres et des fortunes diverses, demeurent en présence. Et voilà comment et pourquoi dans toutes les occasions où une question d'affranchissement se présente, notre vieille légende reparaît. La Prusse s'en servit souvent et avec bonheur. Pour grandir sous ses premiers rois aux dépens de l'Autriche, pour faire face, sous Frédéric le Grand, à l'Europe entière et, enfin, après avoir été vaincue par Napoléon Ier pour revivre encore. Cette dernière fois cependant notre légende, afin de se populariser plus sûrement, revêtit la forme poétique. C'était en 1813, alors que tout Allemand était soldat, que Koerner, Buchner, Schlegel et Arndt, pleins de patriotisme et de confiance chantaient le réveil, annonçaient la revanche. Rückert, plus modeste ou plus clairvoyant qu'eux tous, se contenta de célébrer l'empereur de la légende, de l'opposer au César gaulois, au chef de la race latine dont l'étoile pâlissait. Il le fit en ces termes :

L'empereur Frédéric dit le vieux Barberousse, habite sous la terre un palais enchanté.

C'est une erreur de croire qu'il est mort. Il goûte, bien vivant, un doux repos au fond de son palais.

Il a pris avec lui la splendeur impériale ; avec lui elle reparaîtra quand le temps sera venu.

Le siége sur lequel il est assis est d'ivoire, la table sur laquelle il s'appuie est de marbre.

Sa barbe n'a point la couleur du chanvre, elle a des reflets flamboyants. En croissant, elle a passé à travers la table sur laquelle repose son menton.

Il penche la tête comme on fait en songe ; sa paupière se soulève avec effort, et, à de longs intervalles, d'un signe il appelle auprès de lui l'un de ses pages.

Toujours dormant il lui dit : « Petit, va-t-en voir devant le palais si les » corbeaux voltigent toujours autour de la montagne. »

« Et si les vieux corbeaux n'ont cessé de tournoyer, je dois pendant » cent ans encore poursuivre mon sommeil enchanté. »

Digitized by Google

Deux ans plus tard, après Waterloo, le poëte s'aperçut que l'heure du réveil n'avait pas sonné pour le vieil empereur, et, dans sa mauvaise humeur il écrivit le *Chant de honte du guerrier rentrant dans ses foyers.* En effet, les Allemands du Nord, trahis par leurs compagnons d'armes, restaient chargés de toute la haine de la France sans compensation aucune, et se trouvaient dans le cas d'être provoqués de nouveau et d'avoir à recommencer, seuls peut-être, une terrible et sanglante besogne. L'événement a prouvé que Rückert avait raison. Ce qu'il voulait et demandait, en 1815, était juste et légitime, et il n'y a point pour nous dans son « *Chant de honte* » un seul mot de reproche qui ne soit au-dessous de la vérité.

La France avait été vaincue; il fallait qu'elle s'en souvînt. Au lieu de cela que fit-on? On laissa à la France ses limites de 1792, ses divisions territoriales, sa forte centralisation, et, en même temps, on relâcha encore les faibles liens qui rattachaient les uns aux autres les États de la Confédération germanique. On récompensait donc les vaincus, et l'on châtiait les vainqueurs dans ce sens qu'on les humiliait, qu'on laissait chez eux une porte ouverte à la trahison. Les protestations les plus vives se firent entendre, même dans les États de second ordre auxquels on accordait mal à propos le droit de conclûre des alliances particulières. C'est que les Allemands rêvaient le rétablissement du vieil empire de Barberousse, et que cette idée, pour la réalisation de laquelle ils avaient fait les efforts les plus étonnants peut-être que l'histoire ait jamais enregistrés, faisait peur aux représentants des grandes puissances. Metternich, Nesselrode, Talleyrand et Castlereagh se trouvèrent d'accord pour la repousser.

L'excuse de leur résistance, celle au moins qu'on avouait, était la nécessité de maintenir l'équilibre européen; celle qu'on n'avouait point, était la conviction que le peuple allemand, fidèle à son génie traditionnel, ne voudrait point se donner un maître, mais un chef militaire, et que ce chef devait être nécessairement gibelin, c'est-à-dire protestant, d'après le langage moderne. Cette dernière condition excluait la candidature de l'Autriche et reportait sur la Prusse toutes les chances de l'élection. L'Allemagne attendit une occasion de prouver qu'en effet ses sympathies étaient toutes de ce côté, et que la diplomatie ne pouvait point se vanter de s'être jetée victorieusement à la traverse de son développement historique, de la réalisation de sa légende bien aimée. Elle n'attendit pas longtemps. L'année 1817 amena le troisième jubilé séculaire de la Réformation; on avait à peine fêté les autres, on célébra celui-ci avec un enthousiasme qui tenait du délire. De cette fraternisation spontanée sortit de grandes choses. Le sentiment religieux n'y fit point tort à la politique. Au contraire. On alla peut-être même trop loin dans ce sens. Ce que nous avons toutefois à constater ici, c'est qu'à la Wartbourg d'Eisenach, — ce château fort qui servit de retraite à Martin Luther, — comme à l'assemblée de Forcheim, tenue en 1077, on décréta un monde nouveau. Les étudiants d'Iéna, de Gœttingen et d'ailleurs le mirent en refrains en attendant mieux. Le vieil empereur légendaire ne fut point oublié. Il eut sa chanson.

Puis, vint une réaction formidable amenée par l'assassinat de Kotzebue, le célèbre écrivain vendu à la Russie. Un long silence se fit. La légende de Barberousse se réfugia dans le monde de la littérature: Louis Uhland et Jacques Grimm s'en occupèrent. Il ne fallut rien moins que les événements de 1830 pour la rejeter dans les agitations de la rue. Cela se fit d'une façon tout à fait imprévue. Ces mêmes Alsaciens, qui

Digitized by Google

protestent aujourd'hui contre leur annexion à l'Allemagne, lui portaient alors le plus vif, le plus touchant intérêt. Aux cris de : Vivent les États-Unis d'Allemagne! vive l'Allemagne grande et libre! ils traversèrent en grand nombre le Rhin. Le drapeau noir, rouge et or du vieil empire germanique flottait à leur tête, des rubans aux mêmes couleurs ornaient leurs boutonnières, et leurs poches étaient bourrées de traductions de la constitution républicaine française de 1793. Pourquoi celle-là plutôt que tout autre? Sans doute parce que la main qui les poussait n'avait point à sa disposition de meilleur argument en faveur d'une revendication de la rive gauche du Rhin.

Cette revendication au nom de la France, franchement exprimée par les excursionnistes alsaciens de 1831 arrêta net le succès de leur propagande révolutionnaire. Quand on y revint plus tard, il suffit du chant de Becker commençant par ces mots : *Ils ne l'auront point, notre Rhin libre et allemand!* pour faire rentrer au fourreau l'épée de la France. Cette épée follement chevaleresque qui naguères intervenait dans toutes les querelles, dont la pointe avait touché au cœur tant de nations et menacé le reste du monde, n'était plus terrible qu'aux Arabes du désert africain. On la vit, sous Louis-Philippe, reculer devant la Russie, la Prusse et l'Angleterre, abandonner à la honte ou à la défaite les Belges et les Polonais. Son prestige avait disparu. Son châtiment devait suivre.

C'est le moment, d'après Hoffmann de Fallersleben, l'auteur bien connu des *Horae belgicæ*, où le jeune Michel Allemand — nom dérisoire que les libéraux d'outre-Rhin donnaient alors à leurs compatriotes d'après eux trop patients ou trop apathiques — découvrit par hasard la retraite de Frédéric Barberousse, toujours dormant, toujours assis sur son fauteuil d'ivoire devant sa table de marbre. Il lui jeta force petits cailloux sans parvenir à le réveiller.

Le grand tumulte de 1848 n'y réussit pas davantage. La Prusse, à ce moment, avait à sa tête un prince qui, par la tournure de son esprit, était plus capable que personne de comprendre Barberousse et de jouer son rôle. On lui offrit sa couronne; il la refusa.

Aujourd'hui, cependant, que Guillaume Ier, le frère de ce trop modeste candidat à la dignité impériale, a ceint ce diadème si longtemps disponible, le moment est venu de se demander si l'accomplissement de la légende germanique est un danger pour le reste du monde. Nous ne le croyons pas. Le droit de haute tutelle européenne passant des mains de la France à celles de l'Allemagne nous enlève aux fâcheuses surprises, aux actes irréfléchis, aux folles réactions. De ce fait seul que, pour la première fois, un pouvoir protestant aura le grand mot à dire, tout découle. Les principes sauveurs du self-government, de l'individualisme et de la décentralisation sont de son côté, et il saura les faire prévaloir. Ceux qui prétendent le contraire calomnient l'Allemagne; ils la calomnient sans preuves, sans la connaître.

Quelques-uns, me dira-t-on, sont des esprits fort distingués. Nous en convenons volontiers, mais, par malheur, le ressentiment de la défaite les aveugle. Il faut leur laisser le temps de se calmer. Ils connaîtront alors qu'ils ont mal jugé leurs vainqueurs et que les vrais barbares ne sont pas ceux qu'on pense.

C. A. Rahlenbeek.

Digitized by Google

Œuvres complètes de Colins.

SOUSCRIPTION POUR LA PUBLICATION DE CET OUVRAGE : APPEL DES ÉDITEURS.

Les personnes qui, en Belgique, s'occupent parfois de philosophie et de science sociale n'ignorent pas, pensons-nous, que, depuis un certain nombre d'années, une nouvelle école socialiste a fait son apparition.

Suivant cette école, toutes celles qui l'ont précédée n'ont jamais enseigné que l'erreur, tandis qu'elle connaît la vérité, la vérité tout entière.

Voici, en quelques mots, ce qu'elle affirme, et ce qu'elle est en mesure, dit-elle, de prouver.

En philosophie : Ce qui sent, chez l'homme, est immatériel, éternel. Et la sensibilité n'appartient qu'à l'homme.

En religion : Il existe, pour chaque sensibilité, une série d'existences reliées entre elles de telle sorte que chacune serve, simultanément : 1° de lieu de récompense et d'expiation, relativement à celles qui l'ont précédée ; 2° de moyen de préparer son sort futur, dans les existences qui la suivront.

En politique : Les différentes fractions de l'humanité ont été régies, jusqu'à ce jour, par la souveraineté de la force, sous quelque déguisement qu'elle se soit présentée. Mais, à présent que l'examen lui a arraché son masque, il est nécessaire, personne ne voulant obéir à la force brutale, d'introniser la souveraineté de la raison.

En économie sociale : Le paupérisme croissant parallèlement au développement des richesses, d'après tous les économistes, et l'instruction se répandant de plus en plus, l'ordre va devenir complétement impossible, si l'on ne réorganise la société de façon que ce soit le bien-être de tous qui augmente proportionnellement à l'accroissement des richesses.

Ce résumé de la nouvelle théorie sociale inspirera, peut-être, une sorte de répulsion : ses affirmations sont, en effet, en grande partie, l'opposé de ce qu'enseigne la science actuelle. Et nous en aurions déjà trop dit, si nous nous adressions à des esprits prévenus, esclaves des préjugés, n'acceptant que ce qui cadre avec leurs idées. Mais il s'agit du bonheur de l'humanité, et ceux qui s'y intéressent ne repousseront pas, sans un mûr examen, un système philosophique et social par cela seul que, de prime abord, les solutions qu'il indique ne leur sembleraient pas rationnelles.

Exposons donc, en deux mots, les solutions indiquées par la nouvelle école.

1° Pour ce qui regarde le côté moral de la question sociale, il faut démontrer à tous la réalité de la succession des existences, la réalité des peines et des récompenses ultravitales ; de façon que chacun sache que l'honnête homme n'est pas un sot ;

2° Pour ce qui regarde le côté matériel du problème, il faut faire entrer le sol à la propriété collective, de sorte que chacun puisse toujours avoir, à sa disposition, de la matière pour exercer son activité.

Jusqu'à présent, l'école dont nous parlons est restée fort peu nombreuse. C'est là, du reste, le sort qui attend toute doctrine nouvelle, quand elle surgit trop tôt, et surtout lorsqu'elle se met en opposition

Digitized by Google

avec les idées générales et les préjugés de l'époque dans laquelle elle apparaît. Mais la vieille société est à bout, — aveugle qui ne le voit pas ; — et le moment approche où il faudra reconstruire à nouveau l'ordre social.

Pourquoi ne pas y songer de suite? Pourquoi ne pas étudier, dès à présent, alors que les circonstances en laissent la possibilité, les solutions que l'on propose? Vaudrait-il mieux, par hasard, attendre que l'on se trouve dans un de ces moments de trouble et d'anarchie comme la lutte imminente entre la bourgeoisie et le prolétariat ne peut tarder à en faire renaître?

Le chef de la nouvelle école socialiste, Colins, est un compatriote. Il a laissé de nombreux ouvrages, qui ont paru successivement de 1848 à 1861, dont la totalité est épuisée, et des manuscrits plus nombreux encore.

Fruit d'une longue et laborieuse carrière, ces œuvres renferment la solution de toutes les questions qui, sous le double rapport individuel et social, intéressent au plus haut degré l'humanité entière.

Il s'agit de publier la collection complète des œuvres de Colins. C'est une entreprise d'une immense importance, au point de vue moral d'abord, ensuite au point de vue matériel, car il ne s'agit de rien moins que de l'impression d'environ 40 volumes in-8° de 400 pages chacun.

Les éditeurs s'adressent aux amis de l'humanité, à quelque parti qu'ils appartiennent, quelle que soit la couleur de leur drapeau, pour les convier à concourir à cette œuvre de dévouement. Il ne s'agit plus en effet, de nos jours, de protéger telle ou telle forme gouvernementale, telle ou telle marche politique ; c'est l'existence même de la société qui est mise en question, et qu'il faut sauvegarder. Et il est du devoir de tous ceux qui se disent intelligents, qu'ils soient conservateurs, réformateurs ou révolutionnaires, de s'enquérir des mesures à prendre dans ce but.

Aux conservateurs, l'étude de ces œuvres prouvera que ce n'est pas tout que de vouloir maintenir l'ordre ; il faut encore que ce maintien soit possible, et ce n'est plus le cas, aujourd'hui, avec notre organisation sociale.

Aux réformateurs, elle montrera que, s'il est parfait de vouloir changer cette organisation sociale, puisqu'elle ne peut plus servir à l'existence de l'ordre, la première chose à faire, avant de changer quoi que ce soit à ce qui existe, c'est de savoir ce que l'on mettra à la place, et surtout de ne pas essayer d'y mettre des choses absurdes.

A tous enfin, cette étude indiquera d'une manière claire et précise quel est le mal, quel est le remède, et comment il faut l'appliquer.

La publication des œuvres complètes de Colins commencera aussitôt que le placement d'un certain nombre d'exemplaires sera assuré.

On souscrit à la collection complète, au prix de 5 francs le volume, chez Gougy, libraire, rue Bonaparte, n° 20, à Paris.

Digitized by Google

SANS ISSUE.

XXIII

Le lendemain matin, une pensée me vint qui me redonna l'espoir de voir encore une fois Léonie avant de partir : je n'avais pas payé ma pension à M. Jacob.

Un quart-d'heure plus tard, je frappais à sa porte. On ouvrit immédiatement. Marguerite, en me voyant, recula d'un pas. J'avançai en demandant à parler à M. Jacob. Elle m'introduisit, sans parler, dans le salon où elle m'avait fait entrer à mon arrivée.

J'attendis là dix minutes, très-ému, invoquant le hasard, espérant des choses folles, quelque événement, quelque cataclysme qui mettrait tout sens dessus dessous et rapprocherait Léonie de moi. Ah! maintenant je puis bien affirmer qu'il n'y a rien de tel que l'amour pour rajeunir un homme! J'attendais un miracle; ce fut M. Jacob qui apparut.

Chose étonnante, il souriait; il me salua avec une sorte de bonhomie gracieuse, mais sans parler.

« Avant de partir, lui dis-je, je désire, monsieur, régler nos comptes. Si vous voulez avoir l'obligeance de me dire ce que je vous dois...

— Oh! ça ne pressait pas, répondit-il en se frottant les mains. Asseyez-vous, monsieur... »

Je m'assis tout de suite. J'aurais voulu avoir une attaque de paralysie quelconque, pour demeurer chez lui malgré lui. Il continua.

« Vous êtes resté chez moi trente-six jours; à cinq francs par jour, et j'espère que vous trouverez ce prix raisonnable, cela fait cent quatre-vingts francs. Mais je ne comprends pas pourquoi vous êtes si pressé : j'aurai aussi à vous payer vos tantièmes ..

Digitized by Google

— Nous réglerons cela, dis-je avec une certaine vivacité, en pensant que je serais peut-être appelé à faire un voyage à ***, plus tard.

— C'est comme vous l'entendez.

— Voici, monsieur, cent et quatre-vingts francs. »

Il prit mon argent et l'emporta en disant : « Je vais vous faire un reçu. » Dans son empressement, il laissa ouverte la porte du salon. Je le suivis et jetai autour de moi, dans le vestibule, des regards ardents. Hélas ! je ne vis même pas flotter un bout de la robe de Léonie. Je rentrai, pour n'être point surpris espionnant. M. Jacob m'apporta mon reçu. Je me levai. Je n'avais plus rien à faire dans cette maison, dès qu'on ne me permettait pas d'agir en liberté. M. Jacob se frottait les mains, sans parler, tandis que je serrais son reçu dans mon portefeuille. Je levai les yeux sur lui et le considérai fixement ; sans doute il s'attendait à une attaque quelconque, à la reprise des hostilités, car il était horriblement gêné. La vue de son visage hypocrite et grossier me fit monter le sang au visage ; tandis qu'il détournait les yeux, je lui dis :

« Mme Jacob se porte bien, monsieur ?

— Oh ! oui, très-bien, répondit-il avec un empressement vil, en souriant de nouveau.

— N'aurai-je pas le plaisir de lui présenter mes respects avant de partir ?

— Ah ! sans doute... je comprends bien... mais vous savez, le ménage...

— Je suis persuadé que je ne la dérangerais pas, qu'elle ne vous en voudrait pas si vous la priiez de venir me serrer la main ; le ménage ne souffrirait pas, ne souffrirait pas du tout, parce que vous me donneriez l'occasion de remplir un devoir de politesse et de gratitude.

— Vous savez, monsieur... elle n'est pas habillée, et les femmes ont des idées...

— Il serait plus digne de vous et de moi, monsieur, de me dire qu'il ne vous convient pas que je fasse mes adieux à Mme Jacob. Mais, ajoutai-je en le prenant par un bouton de sa redingote usée et souillée, vous n'avez de courage que pour torturer une pauvre femme inoffensive. Quand vous vous trouvez devant un homme, la peur vous galope, et vous ne vous mettez en colère que lorsque vous êtes certain de l'impunité.

— Mais, monsieur... vous êtes chez moi... vous m'injuriez chez moi.

— Je ne vous injurie pas, dis-je en le lâchant et en me conte-

Digitized by Google

nant; je vous dis des vérités désagréables. Je vais rentrer à Bruxelles, monsieur, j'y vais rentrer avec la plus triste opinion de votre cœur et de votre intelligence. Ma première occupation sera de consulter un homme de loi, pour savoir si un mari, un père a le droit de torturer sa femme et de lui enlever son fils. Pour peu qu'on me donne une lueur d'espoir, vous aurez de mes nouvelles. En attendant, monsieur, je vous conseille de vous conduire plus humainement envers Mme Jacob, car je me suis ménagé des intelligences dans votre maison et je serai mis au courant de tout ce qui s'y passera. Vous voyez que j'agis loyalement...

— Mais, en vérité, monsieur, me dit-il en devenant pourpre, cela ne s'est jamais vu. De quel droit?... vous vous mêlez de mes affaires... Est-ce que je vous connais... seulement? »

Je crus qu'il allait avoir une attaque d'apoplexie, tellement la lutte qui se livrait en lui entre sa couardise et sa rage était violente. La même mauvaise, mais naturelle pensée, me revint : « S'il pouvait être foudroyé... » Je lui répondis : « Monsieur, je considère comme un devoir sacré de défendre un chien ou un cheval, dans la rue, contre les brutalités de son maître. C'est le même sentiment qui me range chez vous du côté de l'opprimé. Vous êtes averti; je n'ai plus rien à ajouter. N'oubliez pas seulement que je serais capable d'une action criminelle, si vous poussiez à l'extrême mon indignation. Mon affection pour Mme Jacob est au-dessus de toutes les craintes et de tous les calculs. Ne l'oubliez pas!... »

Je lui plantai, comme un couteau, mon dernier regard au fond de sa vilaine conscience, et je sortis sans ajouter un mot, le laissant pétrifié à sa place. Ah! la méchante bête, et que j'aurais eu de plaisir à lui écraser, en ce moment-là, la tête sous un coup de talon!

Je sentais, en le menaçant, que je resterais, quoique éloigné, l'ami et le défenseur de Léonie; c'était une sorte de consolation, de penser que mon ombre la protégerait encore.

Du reste, je ne mentais aucunement; j'aurais donné ma vie, comme on donne un sou à un pauvre, pour qu'elle fût heureuse...

Je rentrai à l'hôtel. On porta ma malle à la station. Vers onze heures, j'y arrivais moi-même. La première personne que j'aperçus fut Louis Limagne, se promenant, en battant la semelle, devant le guichet. Aussitôt qu'il m'eût vu, il vint à moi. Je lui donnai la main.

« Quand il s'agira de connaître le secret de M. Jacob, lui dis-je à demi-voix, il faudra plus de circonspection. »

Il sourit, d'un air intelligent; il ne se donna même pas la peine

Digitized by Google

de protester. Je pris mon billet; nous entrâmes dans la salle d'attente et nous nous assîmes à l'écart.

« Si j'avais à faire savoir quelque chose à Mme Jacob, comment vous y prendriez-vous pour lui remettre ma lettre? lui demandai-je.

— Elle va à la messe, » me répondit-il simplement.

L'église, en province comme à Bruxelles, a en effet ainsi plusieurs destinations; je n'y avais pas songé.

« C'est parfait, dis-je; et comment arriverez-vous, sans éveiller l'attention et l'inquiétude de M. Jacob, à connaître le lieu où il a interné son enfant?

— Je crois, monsieur, que je le connais déjà.

— Et vous ne me dites rien! m'écriai-je en me levant sans le vouloir.

— J'ai été pour vous voir à l'hôtel; on m'a dit que vous étiez sorti et que vous partiez par le train de onze heures et demie. Je suis venu vous attendre.

— Parlez, parlez vite.

— Je connais le garçon de bureau de la station, monsieur. C'est un jeune homme d'ici. Je l'ai vu hier soir, comme je le vois quelquefois, dans une maison bourgeoise où je vais jouer aux cartes. Nous avons causé, et de fil en aiguille je l'ai amené à me parler de M. Jacob. Je lui ai demandé, sans avoir l'air de rien, si le receveur voyageait quelquefois. « Oui, m'a-t-il répondu, tous les trois mois à peu près nous le voyons arriver. Et c'est toujours pour aller à Mons. » — « Tiens, dis-je, pour qu'il ne se doute de rien, il y a probablement des propriétés. »

— Allez me chercher un billet pour Mons, Louis, dis-je.

— Monsieur, le train ne va pas par là. »

L'enfant avait raison. Après avoir réfléchi un moment, je me décidai à rentrer d'abord à Bruxelles. A tout hasard, il était bon d'avoir une pièce officielle constatant mon identité. Je partis donc, non sans avoir marqué ma reconnaissance à mon jeune ami et sans l'avoir prié de me tenir au courant de tout, de m'écrire tous les jours, même quand il n'aurait rien à me dire.

Le lendemain dans la journée, j'arrivais à Mons. Mon directeur me croyait toujours a "" ; j'avais donc quelques jours de liberté.

Digitized by Google

XXIV

En partant pour Mons, je n'avais aucun plan arrêté. Je comptais agir selon les renseignements à prendre sur les lieux. Je n'ai pas beaucoup d'imagination ; je suis un homme pratique et positif, et le rôle de héros de roman ne me conviendrait pas du tout. Aussi mon intention était de tâter le terrain avec le plus de précaution possible, afin de n'avoir pas le désagrément de tomber dans quelque illégalité.

A l'hôtel où je descendis et où je me fis donner une chambre, je questionnai, en déjeunant, le garçon qui me servait.

« Avez-vous des pensionnats, à Mons ?

— Un très-bon, monsieur.

— Un, seulement ?

— Il y en a un autre, mais on n'y met que les enfants des petits bourgeois. L'autre a la confiance des « grandes familles. »

Je le fis causer ; il me donna les détails qu'il avait recueillis de droite et de gauche, en bavardant avec les voyageurs. Évidemment, si M. Jacob avait placé son fils dans un des deux pensionnats, ce n'était pas celui des « grandes familles » qui avait eu ses sympathies.

Je me décidai à aller tout de suite sonner à la porte de l'établissement des petits bourgeois.

Le directeur me reçut immédiatement. J'avais, en chemin, composé mon entrée en matière, un mensonge que je considère comme innocent et dont je porte la responsabilité fort allègrement.

« Monsieur, dis-je à mon auditeur en lunettes, on m'a recommandé votre maison, et mon intention est de vous confier un de mes neveux. C'est M. Jacob, receveur de l'enregistrement à ***, qui m'a fait votre éloge ; je suis venu pour avoir quelques détails supplémentaires. »

Je glissai ainsi, avec une sorte d'indifférence, sur le nom de M. Jacob, dans l'idée de ne point effaroucher le maître de pension, au cas où on lui aurait fait des recommandations toutes particulières ; j'allongeai encore mon entrée en matières, de façon à laisser ce nom dans une pénombre, tout à l'arrière-plan. En effet, il n'y eut pas la moindre émotion, la moindre attention de caractère inquiétant dans la physionomie du directeur. Il me débita son boniment avec une bonne grâce sereine et de ce ton de pédagogue que tout le monde connaît. Ni lui ni moi ne prononçâmes plus le nom de

Digitized by Google

M. Jacob; nous étions enchantés l'un de l'autre quand je le quittai.

Certain de ne pas avoir éveillé d'inquiétude, je rentrai à l'hôtel, montai à ma chambre et écrivis les lettres suivantes :

« L'enfant est à Mons, dans le pensionnat de M. P... Partez le plus tôt possible, sans vous inquiéter de ce qu'on pensera chez vous. Au besoin, demandez de l'argent à Louis Limagne, en passant par chez lui. Je suis persuadé que M. Jacob, par prudence très-réfléchie, n'a fait aucune recommandation particulière au directeur. Présentez-vous hardiment comme la mère; dites que vous avez fait une longue maladie, qui vous a privée de votre fils pendant des années. Demandez à dîner avec lui à l'hôtel et enlevez-le. Je vous attendrai chez moi, rue des Longs-Chariots, n° ..., avec la plus grande anxiété. Là, nous conviendrons de tout. »

Je cachetai ce billet, je mis l'adresse de Mme Jacob, et je le glissai sous une enveloppe à l'adresse de Louis Limagne, à qui j'écrivis :

« A tout prix, faites tenir le billet ci-joint à Mme Jacob le plus tôt possible. »

Et je signai.

Je repris le train du soir pour rentrer à Bruxelles.

Le surlendemain, dans la matinée, mes premières angoisses finirent. Je reçus une lettre de Louis.

« Monsieur, j'ai réussi. Je suis allé le soir même, habillé en fille, et à l'insu de ma mère, demander Mme Jacob. Personne ne s'est douté de rien. Marguerite m'a fait entrer dans la salle à manger, où étaient M. et Mme Jacob. D'abord, j'ai eu diablement peur, car enfin on pouvait me reconnaître. Voyant qu'on me regardait comme si on ne m'avait jamais vu, j'ai repris mon aplomb et j'ai joué mon rôle avec plaisir. On m'avait dit en ville, où je venais chercher un service, que Mme Jacob désirait une femme de chambre, et je venais me présenter. M. Jacob s'est tout de suite mis dans une grande colère et Marguerite m'a appelé coureuse et fainéante. J'ai insisté, tout en fixant Mme Jacob de manière à attirer son attention. Elle ne disait rien, pendant qu'on me maltraitait. Elle finit par douter, par devenir curieuse, puis inquiète. Tout à coup je m'aperçus, à un mouvement extraordinaire dans sa physionomie, qu'elle me reconnaissait. Il était temps; M. Jacob s'était levé; Marguerite me poussait par les épaules vers la porte. Madame alors dit : Pourquoi tant insister, ma fille? Vous entendez bien qu'on n'a pas besoin de vous. Elle vint à moi. Allez, dit-elle, vous serez plus heureuse ailleurs. Je me décidai alors à sortir, monsieur. Madame me suivit pour me reconduire, et cela ne parut pas extraordinaire, puisque c'est elle

Digitized by Google

qui d'ordinaire fait l'ouvrage de la servante. Dans le vestibule, elle me demanda tout bas : Est-ce bien vous, Louis? Oui, madame. Vite, qu'y a t-il? Une lettre. Donnez! Je la lui mis dans la main. Ah! monsieur, comme je tremblais! Mais que j'étais content! Je sortis immédiatement, en emportant son merci comme une récompense bien au-dessus du service que je lui avais rendu. Que va-t-il se passer, maintenant? Si je pouvais encore être bon à quelque chose, ne m'oubliez pas... »

Suivaient quelques lignes affectueuses.

Les quarante-huit heures qui s'écoulèrent ensuite furent des plus douloureuses que j'aie passées en ma vie.

Enfin, le onze février, vers sept heures du soir, une voiture s'arrêta à ma porte. Il avait beaucoup neigé; il faisait un froid humide et pénétrant. On entendait à peine les bruits de la rue, amortis par l'épais tapis dont le pavé était recouvert. On sonna. Je me précipitai à ma croisée et vis le dessus de la voiture. J'eus une seconde de défaillance; puis je courus à ma porte, je l'ouvris et je descendis l'escalier en moins de temps que si j'avais eu des ailes. J'étais « certain » que c'étaient Léonie et son fils qui arrivaient.

On venait d'ouvrir la porte de la rue, et j'entendis la voix douce et tremblante de ma bien-aimée qui demandait : « M. Loiseau est-il chez lui?

— Oui, oui, m'écriai-je, il y est; le voici; il vous attendait. Entrez, madame. »

Elle sortit de voiture, portant son fils dans ses bras.

Je n'oublierai jamais l'expression de son visage quand elle parut dans le rayon de la lampe que tenait la bonne; non, dussé-je vivre deux cents ans, je ne pourrais oublier cette image sublime de la mère heureuse.

« Montez, lui dis-je, montez! Venez vous réchauffer un instant. Je vous conduirai tout à l'heure à l'hôtel. »

Elle monta. Bientôt nous nous trouvâmes seuls dans mon petit salon, où flambait un beau feu, ce même salon où je vis aujourd'hui de son souvenir et où j'écris ces impressions à la fois pénibles et délicieuses. Je la vois encore, là, dans ce fauteuil, avec son enfant sur les genoux, me regardant, embrassant son fils, pleurant doucement, me disant des choses qui me navraient et me transportaient, me racontant son aventure par des phrases coupées et désordonnées, revenant sans cesse à son fils, qu'elle ne cessait de caresser. Il n'y a pas de poète au monde capable de rendre cette scène-là.

Tout s'était passé à Mons le plus simplement du monde. Comme

Digitized by Google

je l'avais pensé, M. Jacob avait agi de façon à ne donner aucuns soupçons au maître de pension, ne se doutant pas que jamais sa femme, timide et paralysée comme il la connaissait, osât faire une démarche quelconque de sa propre autorité. Et, en effet, il avait fallu ma présence à ***, et mon immixtion audacieuse dans un ménage qui m'était étranger, pour en arriver à ce résultat extraordinaire.

L'enfant paraissait effaré. Il était fort délicat, blond pâle, avec une petite figure rose et blanche. Elle le plaignait en des termes et d'une voix qui me troublaient jusque tout au fond des entrailles. Je dus plusieurs fois me lever et faire quelques pas pour pouvoir comprimer mes sanglots. Pendant cette heure, je ne pensai pas une seule fois à moi.

Tout à coup une idée cruelle me vint.

« Vous avez faim tous les deux! Vite, partons. D'ailleurs, vous serez plus en sûreté à l'hôtel qu'ici. »

La voiture attendait à la porte; elle nous emporta hôtel de ....., au centre de la ville. C'est un hôtel peu connu et dont le nom ne retentit jamais dans les gazettes; on y est parfaitement bien. Nous y dînâmes ensemble, dans une douce quiétude. L'enfant, dégourdi, causa un peu. Léonie ne cessait de le questionner; elle eût voulu tout savoir, toute sa vie, en un moment, jour par jour, minute par minute. La vie sèche et dure de la pension, qui apparaissait au travers du récit naïf de l'enfant, torturait la mère rétrospectivement.

« Est-ce que cela n'était pas horrible, me demandait-elle, d'avoir un enfant et de ne pas le connaître? Pendant huit ans je l'ai désiré et je n'en suis pas morte... »

Notre situation était trop extraordinaire pour que je puisse rendre un compte bien net de nos paroles. Notre cœur et notre esprit se trouvaient dans un désordre qui ressemblait à une fièvre. Moi, j'étais heureux comme personne ne l'a jamais été.

Cependant, après deux heures d'épanchements merveilleux, le sentiment de la réalité nous revint. Nous étions assis près du foyer. Léonie me dit soudain, après un moment de silence : « Je ne pourrai jamais m'acquitter envers vous, mon ami.

— Je l'espère bien, dis-je, et j'espère aussi que la reconnaissance ne vous pèsera pas trop.

— Je voudrais maintenant vous donner des preuves de cette gratitude; elle ne me pèsera qu'autant que je ne pourrai la manifester. S'il ne vous fallait que mon affection...

— Ce serait mille fois plus que je ne mérite; car le hasard seul m'a fait triompher.

Digitized by Google

— Je bénis le hasard, et vous... »

Si l'enfant n'avait pas été là... Mais sa présence me troublait, m'ôtait ma certitude, ma fermeté; je ne sais comment exprimer cette gêne, très-naturelle je pense, et qui eût retenu des hommes plus audacieux que moi. Comment nous concerter sur l'avenir, avec cet enfant entre nous? Qu'allait-il penser du compromis fait entre cette mère inconnue et cet étranger? Comment jugerait-il une action qui l'arrachait à son père? En définitive, il ne connaissait que son père, il n'avait que lui dans le cœur avant l'enlèvement dont il venait d'être en quelque sorte la victime. Je savais fort bien que l'enfant ne pensait pas ainsi, n'approfondissait pas les choses; il voyait tout comme dans un rêve. Mais ma conscience était pénétrante. « Que faire? » dis-je à haute voix, en adressant cette question à moi-même.

Léonie me regarda, puis baissa les yeux.

« A quoi pensez-vous? me demanda-t-elle. Vous avez l'air bien soucieux.

— Nous causerons demain, répondis-je en me levant. Vous avez besoin de repos; l'enfant s'endort. Demain, nous prendrons un grand parti; nous règlerons l'avenir. »

Je lui tendis la main; elle se leva, et, sans déposer son fils sur le plancher, me passa un bras autour du cou.

« Je ferai, dit-elle, tout ce que vous me direz de faire. »

Je l'embrassai; j'embrassai l'enfant, longuement, douloureusement. Ils étaient à moi; je n'avais qu'à le vouloir et m'expatrier. Car pour les garder, — les deux ne faisant qu'un, — je devais mettre l'océan entre le possesseur légitime et nous. Je sortis plein d'angoisse et rôdai dans la ville pendant une partie de la nuit. Je devrais haïr beaucoup un homme pour le condamner à passer une nuit pareille.

Ceux qui me connaissent savent que je n'ai rien d'un héros; mes qualités et mes défauts sont d'un homme ordinaire; il a fallu Léonie pour allumer en mon cœur cette flamme qui m'éblouit moi-même. J'ai été élevé bourgeoisement, par un père et une mère sérieux, probes, qui ont conservé les traditions des temps passés. De sorte que leur morale — étroite sans doute — est devenue ma morale et que je n'ai jamais pu me débarrasser de ce que bon nombre de modernes nomment des préjugés.

Cela étant, ma tête, pendant toute cette nuit, fut un champ de bataille et une fournaise. Je n'ai pu rien vouloir, je n'ai pas conclu, je ne me suis décidé à rien. Mon amour plaidait, ma conscience plaidait, et je servais de volant à ces deux raquettes inflexibles.

Digitized by Google

« Prends Léonie, c'est ton bien, tu l'as conquise, » disait mon cœur. « Jamais, répondait ma conscience, la société ni la loi ne te pardonneront cette grande faute, si tu as le malheur de n'écouter que ton sentiment personnel. » Autour de cette idée principale se groupèrent des centaines de questions secondaires, dont quelques-unes banales, qui toutes, chacune à son tour, m'ébranlèrent de l'un ou de l'autre côté. Je me trouvais dans la situation d'un homme honnête et pauvre, tout à coup placé devant un trésor appartenant à quelque monstrueux avare, et qui serait tenté par cette pensée : « Il y a là de quoi rendre heureux tout un village — et moi-même; je n'ai qu'à prendre, » et qui resterait hésitant entre ce bien à faire, qui doit commencer par un crime, et le remords à venir.

Abandonner ma position, quitter la Belgique, ne plus revoir jamais mes vieux, les chers vieux dont je suis le seul amour, cela se pouvait, non sans déchirement. Mais ce n'est pas tout : il fallait prendre la responsabilité de deux existences, il fallait veiller sur elles et les défendre contre toute attaque; il fallait leur donner l'aisance, puisque je les arrachais à l'aisance, je devais me mettre en garde, et rester en garde sans repos, contre l'opinion publique, même en Amérique ou en Australie, toute aventure comme la nôtre finissant toujours par être connue. Mais quel courage sa présence ne me donnerait-elle pas? Était-il possible que je me trouvasse jamais en face d'obstacles infranchissables? Un seul de ses regards me ferait traverser le feu; rien ne me résisterait.

Oui, on dit et on pense ces choses-là; l'amour rend l'imagination si puissante qu'il semble que rien au monde ne soit impossible; on soulèverait le monde : c'est le levier d'Archimède.

Illusions perfides, auxquelles il faut résister, me disait la froide raison. Vous ne soulèverez rien, malheureux, rien que l'improbation universelle, par les clameurs des méchants et des sots. Il n'y a pas de ligne tortueuse où la conscience puisse passer sereinement. Tout ce que votre égoïsme aux abois vous conseillera en cette situation ne sera que sophismes misérables.

Cependant, en l'état des choses, n'ai-je pas raison? Ne fallait-il pas rendre cet enfant à sa mère, arracher la femme à la brutalité et à l'injustice du mari? Y a-t-il là l'ombre seulement d'une faute?

Non, non; l'action est généreuse — tant qu'elle ne sert pas à notre propre bonheur, tant qu'elle n'a pas pour résultat réel la fin de nos propres souffrances.

Mais si je l'abandonne, si je la rends à son mari, elle retombe sous ce joug insupportable, on lui reprend son enfant, et elle meurt.

Digitized by Google

Cherchez, trouvez un moyen, écoutez votre conscience, restez honnête.

Mais moi ! moi ! je serai malheureux...

C'est possible, c'est probable ; peut-être même l'ennemi aura-t-il l'indélicatesse de vous railler en son for intérieur, sinon à haute voix et en public. Les libertins et les hommes d'esprit vous accableront de leurs sarcasmes. C'est la loi. On n'est pas irréprochable sans beaucoup souffrir. L'état social est organisé contre les instincts trop personnels. Solidarité n'est pas seulement un mot. Si les lois sont mauvaises, faites-en faire de meilleures ; en attendant, subissez celles qui existent. Il y a le divorce...

Ah ! si j'avais su alors ce que je sais aujourd'hui ! Comme j'aurais agi de moi-même, malgré l'effroi que l'idée de « comparaître » jetait dans la pauvre âme de Léonie.

Le combat dura plusieurs heures. Il continua dans mon lit. Quand je m'endormis, l'aube blanchissait mes croisées.

XXV

Je fus réveillé en sursaut par un coup frappé sur la porte de ma chambre et par la voix de la bonne, qui disait : « M. Loiseau, il y a quelqu'un pour vous. »

Je sautai à bas de mon lit.

« Faites-le entrer !

— Il est entré, monsieur ; il est au salon. »

Je me mis à me vêtir rapidement, en criant : « Je viens tout de suite. » J'étais tout ahuri ; machinalement, je tournai la tête du côté de ma montre, accrochée à la cheminée. Il était dix heures. Cela me rendit maussade. Je commençai, tout en m'habillant, un monologue : « Qui est-ce encore, ce fâcheux? Il y a des gens qui ne savent rien faire à propos... »

En dix minutes, j'étais présentable. J'entrai dans mon salon et me trouvai en face de M. Jacob. La surprise m'ôta tout mon sang-froid. Je ne balbutiai même pas ; je restai muet, mais cela ne dura qu'un moment. J'avançai une chaise, le visiteur s'assit et je m'assis de mon côté.

« Monsieur, me dit-il d'une voix étranglée, ma femme... est partie.

— Je le sais bien, monsieur.

— Vous savez où elle est, monsieur Loiseau ?

— Oui.

Digitized by Google

— Est-ce... est-ce vous qui... est-elle venue vous rejoindre?

— Non, monsieur. Mais avouez que si elle vous avait quitté pour suivre quelqu'autre... un amant... sa faute serait bien pardonnable. Vous l'avez traitée comme on ne traiterait pas un chien. »

A ce moment, il me sembla que M. Jacob était fort troublé, mais je n'en fus aucunement touché.

« Oui, dit-il, peut-être bien. . J'ai vécu si longtemps vieux garçon! Mais où est-elle allée? Je ne lui veux pas de mal...

— Il faudrait lui vouloir du bien : c'est un devoir.

— Oui, oui; depuis qu'elle est partie, je me suis repenti; qu'est-ce qu'on va dire, monsieur? Je serai ridicule et déshonoré à-tout jamais.

— Si ce n'était que cela!

— Quoi! Qu'y a-t-il? N'est-ce pas assez qu'elle m'ait quitté?

— Elle vous a repris son fils... »

Je n'achevai point. L'impression que ces quelques mots firent sur M. Jacob m'épouvanta. Il se leva comme si un ressort l'avait poussé, retomba assis, devint blême et ferma les yeux. A sa manière, cet homme aimait. J'en eus pitié, pitié profonde.

« Rassurez-vous, dis-je d'une voix moins hostile : tous deux sont encore en Belgique, bien portants.

— Oh! monsieur... monsieur...

— Mme Jacob a usé d'un droit naturel, au moins aussi respectable que votre droit légal, repris-je. Vous avez agi comme un bourreau sans entrailles en séparant la mère de l'enfant, et j'ai aidé la mère à reprendre possession du pauvre petit être abandonné. N'avez-vous donc jamais songé, monsieur, que vous punissiez l'innocent en frappant celle que vous croyiez coupable, et qui est aussi pure que lui? Votre cœur, qui s'est troublé en pensant que votre fils pouvait vous être enlevé pour toujours, est-il donc si aveugle que la vérité la plus douloureuse ne l'ait pas attendri un seul instant depuis huit ans?

— Monsieur... monsieur Loiseau, je ferai pénitence; elle sera maîtresse, seule maîtresse; elle fera tout ce qu'elle voudra : mais qu'elle revienne, qu'elle revienne avec l'enfant...

— Quelle confiance peut-elle avoir en vous?

— Elle fera ses conditions...

— Elle est loyale et pure; vous la tromperez : quand l'enfant sera là, vous la remettrez sous le joug.

— Non, non! Je le jure, je le jure... sur la tête du petit... sur l'évangile... Je ferai tout ce qu'elle voudra. Je suis vieux... Je ne peux plus vivre seul... L'enfant est à moi aussi...

Digitized by Google

— Et vous renverrez Marguerite? »

Il reçut comme un choc électrique et me regarda d'un air effarouché. Son front se plissa et ses doigts parurent se remuer tout seuls, comme si un courant d'agitation leur communiquait tout à coup une vie nouvelle, d'une nature spéciale.

« Jamais, ajoutai-je, Mme Jacob ne rentrera dans une maison où votre ancienne maîtresse donne des ordres et se fait servir par elle. Jusqu'à ce que je sois certain que vous serez pour elle ce que doit être un mari, c'est-à-dire un défenseur, elle restera dans la retraite où elle s'est rendue par mon conseil. Choisissez, choisissez à l'instant même, monsieur : ou renvoyer Marguerite sans rémission, ou perdre sans espoir votre femme et votre fils. »

Le combat fut court, mais rude. Il dut faire les plus grands efforts pour ne pas se livrer à des paroles violentes et peut-être à quelque action désespérée.

« Vous ne pouvez pas, dit-il... Vous n'avez pas le droit... Je m'adresserai à la justice... »

Il s'était levé; je l'imitai.

« Je nierai tout, monsieur. Je mentirai pour sauver la mère et l'enfant. Je ne relève en ce moment que de ma conscience, et les lois n'ont point de prise sur moi. »

Il se rassit en poussant un profond soupir.

« Ah! dit-il, vous avez raison; j'ai tort de résister : aussi bien, c'est un service que vous me rendez...

— Alors, monsieur?...

— Je souscris à tout, à tout! Dictez-moi les conditions.

— Et qui me répondra de votre sincérité?

— Le renvoi de Marguerite...

— Vous pouvez la reprendre. J'ai une meilleure idée que celle-là : Mme Jacob va placer son fils, votre fils, dans une nouvelle pension que vous ne connaîtrez pas, et où elle ira le voir — seule — tous les huit jours. Il y restera une année; et si vous avez rempli tous vos engagements, il vous sera rendu.

— Un an, monsieur Loiseau! C'est bien long...

— Il y a huit ans que Mme Jacob attendait son premier baiser.

— Eh bien... oui... je consens.

— Vous allez donc repartir pour ***; vous donnerez congé à Marguerite — mais vous comprenez bien, un congé absolu, sans pitié. Faites-lui, si vous voulez, une petite pension, ou donnez-lui une somme d'argent, car cette femme vous a aimé à sa manière. Demain, dans la journée, Mme Jacob ayant mis son fils à l'abri, je vous l'amènerai, j'en fais la promesse solennelle. Devant moi, vous

Digitized by Google

vous réconcilierez avec elle et je resterai juge de la manière dont vous tiendrez votre parole... »

Il consentit à ces dures conditions, non sans avoir essayé de m'attendrir. Mais je fus d'autant plus inflexible que je me martyrisais moi-même en le torturant. Il partit dans un état réellement piteux. Il restait au fond de ce cœur sec et rigide un petit coin dont un enfant pouvait trouver le chemin. Cela me prouve qu'il n'y a pas d'homme complétement méchant, pas plus qu'il n'y en a d'absolument juste.

Je le suivis jusqu'au coin de la rue de la Madeleine, sans qu'il s'en aperçût; de loin je le regardai disparaître dans la rue de la Colline. Je revins alors sur mes pas; tout d'une traite, en courant presque, j'arrivai bientôt à l'hôtel, où Léonie m'attendait avec inquiétude.

Je l'eus en quelques instants mise au courant de ce qui venait de se passer. Elle m'écouta sans m'interrompre, en proie à des émotions extrêmement vives. Quand j'eus fini, elle pleura.

« Me séparer encore de lui! dit-elle en serrant son fils sur sa poitrine. Vous ne me le rendez que pour me le reprendre.

— Oh! vous!... vous allez me faire ces reproches!...

— N'y a-t-il donc pas d'autre moyen?

— Si, dis-je, en lui prenant la main, tout abandonner et fuir dans l'autre hémisphère. Aller à l'aventure et commencer une nouvelle existence en Chine ou au Cap de Bonne-Espérance. Dites, Léonie, voudriez-vous cela? Livreriez-vous cet enfant délicat à tous les hasards d'une vie pleine de périls et de misères? Sans lui, tout est possible, et je suis à vous; avec lui, je dois me sacrifier; tout autre que vous pourrait me déclarer sot ou pusillanime... »

Elle m'interrompit.

« Pardonnez-moi, mon ami; vous avez raison; guidez-moi : je ne puis que m'abandonner à votre sagesse...

— Dites à mon désespoir et à mon impuissance, Léonie; c'est à eux que je dois ce que vous nommez ma sagesse : ne pouvant vous garder, je veux au moins vous faire une vie supportable. Sortons, sortons d'ici! En public, je me contiendrai forcément. Ici, seul avec vous, je deviendrais fou. »

Je ne pus me retenir, je sanglotai tout haut, au grand effroi de l'enfant. Léonie le conduisit dans sa chambre, dont elle ferma la porte, et revint aussitôt. Elle s'assit près de moi, me découvrit le visage, essuya mes larmes, me prit la tête à deux mains et m'embrassa avec une effusion passionnée.

« N'oubliez jamais que je suis à vous, Paul, me dit-elle; je vous

Digitized by Google

appartiens comme j'appartiens à l'enfant que vous m'avez rendu. Vous êtes mon maître et mon ami ; quand vous me direz de venir, je viendrai — je viendrai avec mon fils ; nous fuirons où vous voudrez. Vous avez raison, il vaut mieux que je rentre chez mon mari ; vous m'aurez donné la paix et je pourrai élever mon enfant en toute sécurité. Je vous aime pour cela, comme je vous aime sans cela... Un temps viendra, j'espère, où je serai libre, où j'aurai le droit de vous consacrer mon existence. Nous sommes encore jeunes tous deux. Ma pensée paraîtrait peut-être horrible à d'autres ; vous la comprendrez et ne la trouverez pas criminelle... »

Je crois qu'elle me calma plutôt par le son de sa voix que par la signification des mots qu'elle prononçait. D'ailleurs, j'étais honteux de ma faiblesse. Je me levai ; je me secouai ; je la pris dans mes bras et lui parlai comme un homme — mais comme un homme qui aime. Puis j'eus enfin le courage d'appeler l'enfant, que je coiffai et habillai moi-même pour sortir. Il fallait lui trouver un pensionnat. Je n'hésitai pas un instant, et Léonie m'approuva tout de suite : nous décidâmes qu'il resterait à Bruxelles et nous prîmes nos mesures en conséquence.

XXVI

La journée s'écoula rapidement. Nous étions fort tristes, et l'enfant paraissait s'ennuyer entre deux personnages si peu disposés à être jeunes avec lui. Vingt fois, jusqu'au moment où je quittai Léonie pour rentrer chez moi, je fus sur le point de tout braver, de passer par-dessus l'opinion, d'oublier l'enfant, et de me résoudre à vivre pour moi seul, en me cachant à l'étranger avec la femme que j'aimais. Je suis certain que Léonie n'eût pas hésité un moment. Dès l'instant que je me fusse décidé à rompre avec les mœurs et à faire le sourd à ma conscience, dès que mon affection eût agi en despote inflexible, Léonie m'aurait suivi sans faire une observation. Je voyais dans ses yeux, j'entendais dans le son de sa voix qu'elle était à moi sans arrière-pensée, qu'elle se considérait comme mon bien, en dehors et malgré les préjugés et les lois.

Cette certitude me rendait malheureux au delà de toute expression. Je ne crois pas que jamais homme tourmenté en tous sens par ses propres sensations et par ces scrupules que j'ose qualifier d'honnêtes, se soit trouvé si près de la chute, et si souvent, pendant le cours d'une journée.

Je dois tout dire ; je ne veux pas me faire autre que je ne suis.

Une des pensées qui combattirent mes sentiments personnels

Digitized by Google

avec le plus de succès fut celle-ci : c'est à l'enfant que je dois l'abandon absolu de Léonie. Elle m'aime, j'en suis convaincu ; mais elle aime surtout l'homme qui lui a rendu son fils. Il y a autant de reconnaissance que d'amour dans sa tendresse. Elle est de ces femmes qui élèvent le dévouement, l'abnégation et la gratitude jusqu'à la passion.

On pouvait voir cette vérité dans la façon dont Léonie serrait son enfant contre elle, dans le ravissement profond qu'exprimaient ses yeux lorsqu'elle le regardait.

Quoi qu'il en soit, et quels que soient les différents mobiles auxquels j'obéis, l'enfant fut conduit à sa nouvelle pension dès le lendemain matin. Léonie, quand elle l'eut quitté, pleura beaucoup, en me demandant pardon de ne pouvoir se contenir.

« J'ai peur, me disait-elle ; si je le perdais de nouveau, maintenant surtout que je l'ai tenu dans mes bras, j'en mourrais.

— Soyez tranquille, dis-je, je veillerai sur lui. »

Elle en mourrait ! Ah ! que j'avais raison de bien peser mes résolutions, avant de les mettre en œuvre ! C'est lui qu'elle aimait en moi ; j'étais surtout le sauveur de son fils !

Ayant reconduit Léonie à l'hôtel, où elle pleura longtemps encore cette nouvelle séparation, je me souvins que le facteur m'avait remis une lettre au moment où je sortais de chez moi, vers huit heures. Je l'ouvris machinalement, sans regarder d'où elle me venait ; c'était Louis Limagne qui m'écrivait. Je lus sa lettre à Léonie. Je l'ai conservée comme la première.

« Monsieur, il y a eu du bruit cette après-midi chez M. Jacob. J'y étais ; M. Jacob est venu m'avertir en revenant de Bruxelles et je l'ai suivi immédiatement au bureau. Pour vous dire tout ce que je pense, je suis presque certain qu'il a voulu m'avoir parce qu'il avait peur de Marguerite, à cause de la commission qu'il voulait lui faire. A peine était-il entré (elle nous avait ouvert la porte), qu'il s'écria tout de suite : Il faut faire votre paquet ; vous n'êtes plus à mon service, comme s'il se fût dépêché de se débarrasser d'un poids trop lourd à porter et qu'il eût jeté dans un coin. Qu'est-ce que ça veut dire ? demanda aigrement Marguerite. Est-ce que vous êtes fou ? Entrez seulement bien vite et venez manger ; le dîner vous attend. Je n'ai pas faim, a répondu M. Jacob, et je ne veux pas dîner. Mais je veux que vous alliez apprêter votre coffre. Il faut être partie d'ici avant le soir. Elle ne répondit pas et devint horriblement laide. M. Jacob, sans plus rien ajouter, monta l'escalier. Quand il eut disparu, elle se tourna vers moi : Qu'est-ce que c'est que tout ça ? dit-elle. Je répondis que je ne savais rien, et j'entrai au bureau.

Digitized by Google

Un moment après, la porte étant restée entr'ouverte, j'entendis un grand bruit au premier étage : c'était Marguerite qui donnait de rudes coups de pied à une porte, probablement celle de la chambre où se tenait M. Jacob. Et elle criait, disant : Venez donc vous expliquer, venez. Non, vous êtes trop lâche pour cela ! Vous ne savez faire du mal qu'à ceux qui n'ont ni bec ni ongles pour se défendre. Et cela dura ainsi un quart-d'heure, tant qu'elle eut le souffle. Puis un grand silence se fit. Je sortis du bureau, et, en prenant toute sorte de précautions, je montai jusqu'au premier. Il n'y avait plus personne sur le palier. Comme je restais là à examiner et à écouter, dans l'idée de vous écrire après, M. Jacob ouvrit tout doucement sa porte. Je n'eus pas le temps de dégringoler, et il me vit. Elle est partie, Louis? me demanda-t-il à voix basse. Oui, monsieur. Allez vite me chercher le commissaire; je ne veux pas d'esclandre. Je ne me le fis pas dire deux fois, monsieur. J'étais dans la rue aussi vite que M. Jacob était rentré dans sa chambre. Je restai assez longtemps absent, d'abord parce que je ne trouvai pas tout de suite le commissaire, ensuite parce qu'il voulait absolument savoir pourquoi on le faisait appeler. Enfin, il me suivit; j'avais laissé la porte contre, je la poussai. Tout de suite nous entendîmes des interjections et des blasphèmes et comme le bruit d'une lutte. C'était au premier. Montez vite, dis-je au commissaire. Il monta, et moi derrière lui. Je ne sais comment Marguerite avait fait pour attirer M. Jacob hors de sa chambre; peut-être qu'elle avait parlé doux; mais ce qui est certain, c'est qu'elle avait eu une nouvelle explication, que probablement M. Jacob ne céda pas, et que Marguerite se vengea à sa manière. Elle le tenait au collet et lui administrait une correction de première classe, tapant de la main et du pied avec une fureur bestiale. M. Jacob se défendait comme il pouvait, mais il paraissait tout prêt à crier grâce. Notre arrivée était plus qu'indispensable. Le commissaire délivra le pauvre homme, qui alors, se sentant soutenu, parla très-haut, accusant Marguerite d'avoir voulu l'assassiner, etc., etc. Ma lettre est déjà bien longue. Je n'ai plus qu'à ajouter que le commissaire assista au départ de Marguerite, et qu'après M. Jacob nous fit boire une bouteille de vieux bourgogne, de derrière les fagots, comme il a dit... »

Cette lettre fut une diversion. Léonie cessa de pleurer, soupira, me regarda, rougit.

« Voilà comme il est ! dit-elle.

— C'est un poltron comme la plupart des gens qui abusent de leur pouvoir. Nous le tiendrons par sa poltronnerie, et vous le dominerez quand vous voudrez, Léonie. »

Digitized by Google

Elle ne me répondit pas ; je vis bien qu'elle avait honte d'être la femme d'un homme aussi méprisable. Encore à ce moment, je n'avais qu'à faire un signe, ouvrir mes bras, elle était à moi. Est-ce de courage que, moi aussi, j'ai manqué? Non, non ; Léonie le sait bien et me rend justice ; je n'en demande pas davantage.

Nous partîmes pour ***, vers une heure. A deux heures et demie, nous arrivions à destination. M. Jacob, averti par le télégraphe, nous attendait à la station ; je l'y avais fait venir pour empêcher les bonnes langues de la ville de donner carrière à toutes sortes de suppositions. Nous montâmes dans l'unique voiture du bourg, qui nous déposa bientôt sur le seuil de la porte du bureau de l'enregistrement. Je trouvai Louis réinstallé ; M. Jacob m'annonça qu'il l'avait repris « pour me faire plaisir. » On nous apporta à dîner de l'hôtel. Comme tous les avares qui une fois se mettent à dérailler, M. Jacob avait commandé un repas presque somptueux. On eût dit qu'il voulait racheter, par cette prodigalité miraculeuse, ses erreurs et ses torts passés. Louis dîna avec nous. On comprendra que ce fut un repas étrange, tout plein de malaise, froid comme une fausse réconciliation. Il ne fut pas un seul moment question de Marguerite.

Quand il eut dîné, Louis rentra discrètement au bureau. Je pensai que l'heure était venue de parler.

« Vous me rendrez cette justice, monsieur, dis-je sans transition aucune, que je n'ai pas agi en ennemi. Je n'ai pensé qu'à Mme Jacob ; je n'ai voulu que la soustraire, même par la force, à sa fausse position. Vous reconnaîtrez que la présence d'une ennemie dans sa maison n'était pas supportable pour une femme qui n'avait commis nulle faute ; vous ne nierez pas qu'au point de vue du sentiment et de la raison, madame eut le droit de jouir de la vue de son fils. Il y a des circonstances, enfin, où l'on se trouve entraîné à agir illégalement, sans se montrer pour cela personnel ou déloyal.

— Je pense, dit-il en balbutiant un peu, que ce qui est fait est fait, et que nous n'avons plus qu'à oublier le passé. J'ai suivi vos instructions...

— Et vous tiendrez la parole donnée ?

— Bien certainement. Seulement, je crois qu'il était inutile de... d'éloigner l'enfant... Entre nous deux, il serait mieux...

— Il faut à madame un gage, jusqu'au jour où elle sera persuadée que vous ne lui voulez plus de mal.

— Soit !... fit-il avec un soupir, en fronçant le sourcil. Mais sa vie ne sera pas plus gaie que la mienne dans le tête-à-tête auquel vous nous condamnez. Cela n'est pas aussi raisonnable que vous

Digitized by Google

vous le figurez. Ni madame, ni moi, ne serons d'humeur bien agréable ; nous n'aurons rien à nous dire, nous resterons pour ainsi dire étrangers l'un à l'autre, car vous ne pouvez pas exiger que je change de nature... »

Il avait ruminé ce discours, car il lui donna un développement assez considérable. Il avait raison ; mon amour et mon sentiment d'équité s'étaient trompés en cela : si je laissais Léonie seule avec son mari, je la condamnais à un nouveau supplice. Je l'examinai deux ou trois fois d'un regard rapide, pendant que son mari parlait : il y avait de l'anxiété dans sa physionomie ; ses sourcils redevenaient douloureux. Tout de suite, je pris une résolution.

« En effet, dis-je, je n'avais pas réfléchi. L'enfant est un trait d'union naturel, indispensable ici surtout.

— Il est si délicat, dit Léonie avec élan, il a tant besoin d'être aimé !

— Il couchera dans la chambre de sa mère ; elle l'élèvera comme elle l'entendra, dit M. Jacob. Puisque vous avez voulu jouer le rôle de la providence, ajouta-t-il avec une teinte d'ironie, jouez-le jusqu'au bout, monsieur.

— Nous pourrions l'aller prendre demain matin, dit Léonie en me suppliant du regard. »

Je n'avais plus rien à opposer à cette demande. Il fut convenu que M. et M^me^ Jacob iraient chercher leur fils au pensionnat où nous l'avions conduit le matin même, qu'ils dîneraient tous avec moi et qu'ils reviendraient à *** par le train du soir.

Ainsi, mon dernier espoir était anéanti ; je me berçais de l'idée de voir Léonie tous les huit jours : cette compensation de tant de sacrifices m'échappait encore...

XXVI

J'abrège ce récit. Au lieu de me calmer, il renouvelle mes pensées les plus tristes. Il me semble parfois qu'en tout ce qui s'est passé, il n'y a eu qu'une dupe et un souffre-douleur : moi ! Pourtant, j'ai agi en galant homme...

Je veux terminer brièvement ; j'ai hâte de dire mes dernières réflexions. J'en connaîtrai mieux la valeur quand je les aurai écrites.

L'enfant rentra donc — ou plutôt entra enfin chez son père. Une lettre rassura le maître de pension de Mons. Je me retrouvai seul vis-à-vis de moi-même, dans une sorte de néant ; j'entendis vivre autour de moi comme si j'avais été en léthargie. Je repris mes habi-

Digitized by Google

tudes et mon travail au ministère. A me voir, on ne croirait pas qu'une révolution m'a transfiguré, car, en vérité, à l'extérieur, je suis toujours le même Paul Loiseau qu'on connaît à Bruxelles depuis quatorze ans.

Il y a deux mois que je n'ai plus vu Léonie.

Elle m'a écrit deux fois : une première, le surlendemain de l'arrivée de son fils à ***; une seconde, il y a onze jours.

Ses lettres sont loyalement affectueuses. Elle me considère comme son sauveur, presque comme son Dieu. Tout ce qu'elle m'écrit prouve à l'évidence qu'elle m'aime véritablement et que sa grande espérance est notre réunion dans l'avenir, dans un avenir prochain.

Elle me parle de son fils avec une tendresse touchante et qui m'émeut profondément; elle me dit son bonheur et elle rapporte ce bonheur à moi; sa gratitude pour moi prend des accents presque passionnés. Elle m'affirme que M. Jacob se conduit bien envers elle et qu'elle n'a rien à lui reprocher; je sais bien que de ce côté elle ne me dit pas tout, et que sa position est toujours inférieure à celle qu'elle devrait occuper; je sais bien aussi qu'elle supportera tous les mauvais procédés de son mari — un sournois égoïste et lâche — sans m'en rien dire, parce qu'elle considère son existence actuelle comme la réalisation d'un idéal, lorsqu'elle la compare à son existence passée; je sais enfin qu'elle est perdue pour moi jusqu'au jour, peut-être, hélas! bien éloigné, où M. Jacob n'existera plus. Cependant, je n'ai qu'un mot à dire pour que Léonie abandonne tout, vienne me rejoindre et soit à moi. Telle est la situation.

Suis-je un sot ou simplement un honnête homme? Il y a des jours où je me considère comme un imbécile dont tout le monde s'est joué; je n'ai qu'à me trouver en la société de quelques célibataires railleurs, de ceux qui ne voient dans la femme qu'un jouet, un instrument de plaisir. Leurs sarcasmes m'irritent contre moi-même, et je suis prêt à regretter ce que j'ai fait.

Cependant, supposons que j'aie agi suivant la coutume ordinaire; supposons que Léonie soit aujourd'hui ma maîtresse. Avec un peu d'adresse, de ténacité et beaucoup de libertinage, il ne m'était pas difficile de triompher, étant à ***, de cette pauvre créature si cruellement délaissée. La belle avance! Qui sait si, en ce moment même, je ne me repentirais pas déjà, et si elle ne serait pas doublement malheureuse. En ne pensant qu'à moi et à la satisfaction du moment, j'eusse commis la même sottise que tant d'autres, je me fusse placé dans une position fausse, une terrible responsabilité eût pesé sur moi qui pouvait amener de graves complications. Ma

Digitized by Google

bêtise, comme diraient des hommes d'esprit, a eu au moins pour résultat de rendre un fils à sa mère et de donner un bonheur relatif à une femme extrêmement malheureuse. Cela me console ; c'est un baume sur mon cœur. Il n'y a que les cyniques qui puissent faire fi des satisfactions morales.

Aujourd'hui, je me complais dans mon chagrin, je l'aime et ne voudrais pas l'échanger contre l'humeur sereine des gens qui ont à peu près tout ce qu'ils désirent.

Une chose me tourmente de temps à autre ; je dirai tout, je n'ai pas peur d'être méprisé ou plaint, puisque je suis mon seul confident.

Je vois le jeune Limagne à la fenêtre de son bureau, suivant des yeux Léonie, nourrissant une tendresse précoce qui, peu à peu, prendra un caractère sérieux. Je suis jaloux de cet enfant. Je lui trouverai une place à Bruxelles, en attendant qu'il puisse entrer au ministère. Quand il sera ici, je me sentirai plus tranquille, et lui-même me saura gré plus tard de l'avoir arraché à cette dangereuse contemplation...

Il faut croire que l'amour est un sentiment qui se présente sous bien des physionomies différentes et dont les causes sont extrêmement nombreuses. Certains hommes sont pris par la beauté des formes, par l'admiration; d'autres par l'esprit, d'autres par la tendresse. Chez moi, l'amour a commencé par la pitié. Il est possible que je n'aurais eu que de l'amitié pour Léonie si je l'avais trouvée satisfaite dans son intérieur. Qu'importe, après tout ! Que fait le germe ? Je ne suis pas un naturaliste, pour remonter jusqu'aux causes premières.

Quoique je passe mon existence à regarder au dedans de moi, j'ai la conviction que l'activité bruyante de tous ceux qui m'entourent ne représente pas aussi bien la vie que ma torpeur apparente. « Je souffre, donc j'existe, » cet axiôme est peut-être plus vrai que celui du philosophe. Je méprise, dans ma misère, les gens qui se contentent des petites satisfactions de l'amour-propre ou des plaisirs purement sensuels ; je déclare que les animaux ne leur sont pas de beaucoup inférieurs.

Un vague espoir me soutient. Si je puis, dans quelques années, lier mon existence à celle de Léonie, j'aurai bientôt oublié les douleurs d'aujourd'hui. Cette attente suffit pour me garantir du désespoir.

Je rumine une lettre à M. Jacob ; je veux aller à "", au printemps. Je ne passerai certainement pas toute l'année sans voir Léonie plusieurs fois. Après les preuves d'abnégation que j'ai don-

Digitized by Google

nées, je ne pense pas qu'il soit encore possible de se méfier de moi. Voir Léonie, dîner à la même table qu'elle, emporter au fond de mon cœur son image rafraîchie, après m'être réchauffé au doux rayonnement de ses yeux et à la lumière de son sourire, ce me serait un si grand reconfort !

Enfin, il faut que je lui demande son portrait — une carte photographique — que je puisse avoir toujours sur moi, et qui soit mon talisman au jour où la désespérance deviendrait trop sombre ..

FIN.

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

THÉODORE KOERNER.

—

Il est certains noms qui semblent avoir le privilége de personnifier toute une époque et de concentrer le souvenir d'une génération entière dans leur rayonnement glorieux. Pour parvenir à ce rare honneur où n'atteignent pas les plus grands eux-mêmes, il faut que le même homme unisse en lui le génie et l'héroïsme, dans une alliance indissoluble; il faut que le cœur échauffe l'esprit de son feu sacré, comme l'esprit doit éclairer le cœur de son irrésistible lumière; il faut enfin qu'un seul mortel ait reçu de la nature, dès le berceau, les qualités qu'elle se plaît d'ordinaire à disséminer sur un grand nombre, et qu'il soit, pour ainsi dire, un abrégé vivant de tout ce que sa patrie et ses contemporains ont eu de généreux, de désintéressé, d'idéal. Le génie sans l'héroïsme ne produit qu'un Gœthe ou qu'un Béranger, grands esprits lumineux, mais froids; la poésie unie à la foi patriotique enfante un Théodore Koerner.

Certes, les fées bienfaisantes qui président à la naissance des hommes doivent se trouver bien rarement réunies près du même berceau, et les dieux jaloux refusent sans doute à la terre le bonheur de posséder souvent de ces mortels plus grands que les dieux mêmes, puisque les annales de l'humanité comptent si peu de ces existences fabuleuses et presque divines. Ou plutôt ne faut-il pas croire que la faute en est à nous-mêmes, et que ces types idéals de notre nature paraîtraient plus souvent parmi nous, s'ils y trouvaient un milieu qui fût digne d'eux, un air qu'ils pussent respirer? Si une époque se juge d'après les hommes qu'elle produit et qui sont, suivant la belle expression d'Emerson, ses représentants devant l'humanité, quel jugement faudra-t-il porter sur les époques, sur les pays qui, au plus solennel moment de leur existence, ne trouvent pas un homme à opposer au destin, pas une voix pour pleurer les malheurs de la patrie, pour lui adoucir l'amertume des revers, en l'arrachant aux horreurs de la réalité, en la berçant dans les riants mensonges de la fantaisie? La poésie est la conscience des peu-

Digitized by Google

ples. Bien des nations, en effet, sont tombées sous l'invasion sans qu'il s'élevât parmi elles un poète qui les vengeât du moins par les triomphes éclatants de sa parole. Les exemples, je pense, sont assez nombreux pour que je puisse me dispenser d'en citer : ce que j'en dis ici n'a pour but que de combattre certaines théories fatalistes, qui, niant tous les droits de l'individualité humaine, ne voient dans la poésie, comme dans toutes les autres grandes manifestations de l'intelligence créatrice, que le produit nécessaire de certains milieux et de certaines circonstances données. L'histoire des nations, à ce compte, se réduirait à la combinaison de quelques formules qu'il suffirait de connaître pour dégager aussitôt la mystérieuse inconnue de nos destinées, pour découvrir le secret de tous les événements et le dernier mot de la Providence. Tâche trop facile et trop simple, vraiment! A côté de ces prétendus systèmes scientifiques, combien doit paraître plus philosophique et plus vraie la théorie de Schiller, qui laisse tant de place à la liberté humaine, tout en respectant dans l'histoire la part de Dieu, ou, comme on dit aujourd'hui, du Destin! Selon cette théorie, appliquée dans le *Guillaume-Tell* avec une merveilleuse splendeur poétique, il faut, pour que les grands événements s'accomplissent, la rencontre de toutes les causes extérieures et aveugles avec la volonté libre et consciente d'un homme de génie ou d'énergie, dont les intérêts se combinant avec ceux du Destin font éclore le fait historique.

En ramenant aux proportions de notre sujet cette idée si grandiose et si féconde, je dirai aussi que pour faire éclore un Théodore Koerner il ne suffit pas que la patrie ait à repousser une invasion étrangère, ni que l'esprit national soit porté au plus haut degré d'enthousiasme et d'exaltation patriotique : il faut de plus qu'il se trouve un homme qui porte en lui tous ces grands et nobles sentiments, illuminés et échauffés par le feu de la poésie. Ces rencontres sont rares : tantôt, l'homme est tout trouvé, mais les circonstances manquent, et le poète guerrier descend inconnu dans la tombe, parmi tant de Milton et de Cromwell endormis, comme dit Gray, dans les cimetières des villages; tantôt, au contraire, les circonstances sont solennelles et grandioses, mais, par un jeu de la destinée, il ne se produit pas d'homme qui soit à leur hauteur. Plus rarement qu'on ne pense, l'aveugle destin se réunit avec la spontanéité humaine pour enfanter le héros digne de la situation.

Cette rencontre fatidique eut lieu en 1813, quand l'Allemagne tout entière se levait contre l'invasion française. Les circonstances étaient imposantes, l'homme n'y manqua point, et Théodore Koerner surgit, tenant d'une main la lyre, de l'autre l'épée, jeune, beau, enthousiaste, semblable à un de ces demi-dieux de l'antiquité, qui ne sont que les types embellis d'une humanité meilleure.

Digitized by Google

I

Ce favori des muses et des fées semblait prédestiné dès sa naissance à une vie supérieure à celle du vulgaire, exempte de tout ce que la lutte quotidienne offre souvent de trivial et de mesquin. Né à Dresde, le 23 septembre 1791, il eut pour père un des hommes les plus remarquables de son temps, ami intime de Schiller et de Gœthe, et qui occupait un rang éminent dans la magistrature de son pays. Sa mère, Dorothée Stock, fille d'un des graveurs les plus habiles et les plus renommés de son temps; sa tante, femme d'esprit et de talent, et qui demeurait chez les parents de Théodore; une société choisie qui se rassemblait le soir dans la maison paternelle, voilà le milieu dans lequel grandit et se développa l'enfant privilégié. Les côtés vulgaires de la vie n'effleurèrent jamais sa brillante et heureuse imagination, et son attention ne fut jamais distraite des images idéales et de la contemplation du beau par les appels de la vie positive et par les soucis de la réalité. C'est par un chemin semé de fleurs qu'il entra dans l'existence, et, à mesure qu'il avançait, il semblait qu'une main discrète lui débarrassât la voie de toutes ses épines, pour le conduire brillant et radieux au but que lui marquait la destinée. Il ne fut point pourtant un enfant prodige; il n'eut point cette précocité étonnante qui ne révèle le plus souvent qu'une organisation maladive du cerveau, et qui, par une loi fatale, conduit bientôt à l'hébêtement ou à la mort. Sous la sage direction de son père, ses facultés naturelles s'épanouirent chacune en son temps comme une fleur; on put remarquer en lui une grande prédilection pour les sciences naturelles, pour les mathématiques, pour l'histoire; l'étude des langues, quoiqu'il ne la négligeât point, avait pour lui moins d'attraits, mais pour le français il montra de bonne heure la plus grande antipathie. Ne reconnaissez-vous point là le pressentiment de sa destinée future? Il avait beaucoup de goût pour le dessin, et il jouait de la guitare avec habileté. C'est ainsi que cette imagination facile et compréhensive s'attachait sans effort à tous les arts et en exprimait la saveur, comme l'abeille qui vole de fleur en fleur pour composer son miel. En même temps, son éducation physique n'était point négligée : son père, pénétré de cette vérité si peu comprise que le développement du corps entre pour moitié dans l'éducation d'un homme, faisait apprendre à son fils la natation, l'équitation, la danse et l'escrime, et le jeune Théodore excella bientôt dans tous ces arts, mais particulièrement dans le dernier. Ne fallait-il pas que de bonne heure il fût rompu au jeu de l'épée, pour qu'il se trouvât prêt quand l'appellerait la voix de l'archange vengeur? Il grandit ainsi, partageant son temps entre les exercices qui embellissaient son esprit et ceux qui fortifiaient ses muscles : admirable éducation à laquelle les Grecs ont dû tous leurs poètes et tous leurs héros. L'ami de Gœthe et

Digitized by Google

de Schiller pouvait-il faire autrement que de tremper l'âme et le corps de son enfant dans ce grand fleuve limpide de l'antiquité, dont les ondes, comme celles du Styx, rendent l'homme invulnérable? Théodore Koerner devait alors ressembler à un de ces beaux éphèbes grecs comme nous en admirons encore dans la statuaire, et sans doute Platon l'eût reconnu pour un des siens. C'est à lui que pouvait s'appliquer à la lettre la définition que donne du poète le divin fils d'Ariston : *chose légère, ailée et sacrée*. Il voltigeait alors au-dessus de la vie comme le papillon au-dessus des fleurs. Il apprenait à en connaître l'un après l'autre tous les parfums, à en savourer toutes les délices. L'étude, les arts, les exercices du corps, la vie de famille, la conversation habituelle avec une société d'élite, la perspective d'un avenir brillant et infini, les premiers tâtonnements de sa poésie naissante, telles étaient les seules choses qui remplissaient cette charmante adolescence. Sous le titre de *Jugendscherze*, ses éditeurs nous ont conservé plusieurs des petites pièces qu'il composait entre douze et quinze ans. Elles respirent la grâce, la gaieté, l'abandon ; cette facilité et cet enjouement rappelleraient presque Ovide, mais notre Koerner eut dès l'abord la sensualité en moins et la virilité en plus. Elles nous initient à cette existence toute dorée, toute riante, de l'enfant comblé des dons les plus précieux de la fortune, et adoré des siens sans en être gâté. Il avait une de ces natures communicatives et sympathiques qui lui ouvraient tous les cœurs. Les jeunes amies de sa sœur, qui se réunissaient fréquemment dans la maison, avaient fait de lui un compagnon et un confident, et Théodore n'était pas indifférent à l'amitié qu'elles lui témoignaient. Il apprit dans cette société délicate à se préserver, dès l'enfance, des rudesses et des aspérités qui sont souvent si choquantes dans l'étudiant allemand, et qui le dégoûtèrent lui-même quand plus tard il les vit de près à l'Université de Leipsig. Ainsi, alliant l'élégance et la galanterie françaises au sérieux et à la profondeur germaniques, il arriva au seuil de la jeunesse comme il est donné à peu d'hommes d'y arriver. Contre le débordement des passions sensuelles, si impérieuses à cet âge, il était protégé par la délicatesse de sa nature, par une éducation tout esthétique, par les nobles aspirations de la poésie. La fortune de ses parents le mettait à l'abri du besoin pendant tout le cours de ses études ; jamais le masque hideux de la pauvreté n'offensa ses yeux, et il ne devait pas même un seul jour connaître la gêne, cette hôtesse lugubre qui vient s'asseoir si souvent au foyer du poète La science, la poésie, la patrie allemande, étaient les objets de son culte passionné. Remarquez ce trait particulier de son génie, qu'à une imagination riche et féconde comme en ont les artistes, il joignait, à un rare degré, le don des sciences exactes, embrassant ainsi, comme en se jouant, les deux extrémités du domaine où se meut l'activité intellectuelle. Très-peu de poètes ont été ainsi favorisés : parmi les plus grands eux-mêmes, on ne connaît guère que Gœthe dont la tête puissante ait pu contenir à la fois la fantaisie la plus libre et la science la plus sévère. Séduit par le côté poétique de l'étude des mines, Koerner

Digitized by Google

se livra avec enthousiasme à cette carrière, qu'il alla apprendre à Freiberg. Les deux années qu'il y séjourna comptent parmi les plus riantes et les plus laborieuses de sa vie. En même temps, le cercle de ses relations s'étendait : après avoir passé toute son enfance dans sa famille et sous la direction de professeurs particuliers, il se trouva transporté soudain dans le monde des étudiants, où il ne tarda pas à nouer des amitiés solides. Il avait surtout une prédilection pour un de ses camarades, nommé Schneider, jeune homme plein de cœur et de talent, mais que des malheurs avaient assombri. Par un effet de cette singulière loi des contrastes qu'il est plus difficile de nier que d'expliquer, cette sombre fleur, comme dit un biographe de Koerner (1), attira le brillant papillon, et leur union ne fut rompue que par la mort tragique de Schneider, qui se noya dans un exercice de patins, jeu qu'il aimait avec passion.

Cette mort fit une profonde impression sur l'âme du jeune poète, et c'est à partir de cette époque qu'on voit ses idées prendre un tour de plus en plus sérieux et élevé. Pour avoir toujours été le favori du bonheur, Koerner n'en avait pas l'esprit moins prêt aux grandes pensées et aux réflexions solides. On chercherait vainement en Allemagne de ces types d'*enfants du siècle* qui, dans la présomption de la jeunesse, font litière de tout ce que la vie a de grave et de sérieux, et, le front couronné de roses, s'enivrent à la coupe des délices. Koerner y buvait, mais ne s'y enivrait pas. Il savait jouir du bonheur en homme, avec la même dignité qu'il aurait mise à supporter l'adversité. A Freiberg, pendant l'intervalle des réjouissances, des excursions savantes, des soirées dans la bonne société, il composait savez-vous quoi? Un *Manuel du chrétien*, ou recueil de prières, qui devait être écrit en vers et en prose, et que sa fin prématurée l'empêcha d'achever. En deçà du Rhin, à son âge et avec son talent, on aurait fait des chansons grivoises et des poésies sensuelles. C'est en 1810, en partant de Freiberg, qu'il publiait son premier volume intitulé : *Knospen, les Boutons*. Le titre est bien choisi : l'ouvrage offre en effet l'idée la plus exacte de ce qu'était alors notre poète de dix-neuf ans, pareil à une fleur qui n'est pas encore épanouie et dont le parfum et la beauté se devinent déjà. Il n'entre pas dans mon plan d'examiner ici la valeur intrinsèque de ce premier essai, qui dès lors, à travers des tableaux pleins de grâce et de fraîcheur, faisait deviner cette mâle énergie et cette résolution énergique dont plus tard s'inspira *la Lyre et l'Épée*. Aux universités de Leipsig et de Berlin, qu'il visita successivement, selon la coutume allemande, Koerner poursuivit le cours de ces fortes et larges études qui aujourd'hui sont indispensables à l'artiste, s'il veut produire une œuvre qui soit marquée, comme le veut Horace, au coin de son époque. La philosophie et l'histoire l'occupaient particulièrement; et quoique les soirées littéraires, où il était fort assidu, lui dérobassent une notable partie de son temps, il en trouvait

(1) Tiedge, un des écrivains les plus élégants de l'Allemagne, et à qui j'emprunte la plus grande partie de ces détails biographiques.

Digitized by Google

encore pour suivre à l'amphithéâtre les leçons d'anatomie, ouvrant ainsi son esprit à toutes les sciences et recevant à la fois par tous les côtés les impressions du monde réel et les visions du monde idéal. En août 1811 enfin, il arriva à Vienne. Cette ville, qui fut de tout temps comme un grand et délicieux jardin public pour l'Allemagne entière, était alors le rendez-vous d'un grand nombre d'illustrations dans la science et dans l'art. La raideur et l'austérité germaniques s'y adoucissaient sous un ciel plus doux, qui rappelle celui de l'Italie; les charmes d'une société intelligente et cultivée y retenaient plus d'un voyageur, venu là pour quelque temps, et qui ne pouvait se détacher de ce séjour enchanteur. C'est là que commença pour notre poète une vie de félicité et d'ivresse comme il est à peine accordé aux plus ambitieux d'en rêver une semblable. C'est là qu'il respira l'existence à pleins poumons, et qu'il en savoura tout le parfum. Il était alors dans la fleur de sa jeunesse et de sa beauté : sa vingtième année allait sonner. Le destin semblait se complaire à jeter sur sa tête toutes les faveurs à la fois. C'est que ses jours étaient comptés, et que son bonheur devait être aussi rapide que complet. Tels, dans l'antiquité, les condamnés à mort, se voyaient, à la dernière heure, entourés de toutes les jouissances de la vie, comme si la société, avant de les envoyer au supplice, avait voulu leur payer en une fois tout ce qu'elle leur devait encore de bonheur.

Koerner avait dès l'enfance montré les plus rares dispositions pour la poésie dramatique : le séjour de cette intelligente capitale, la présence d'un théâtre excellent, la société distinguée qu'il fréquentait, et surtout les aspirations de plus en plus tumultueuses de son âme, qui s'ouvrait à la vie et à la passion, développèrent bientôt en lui ces premiers germes. Il s'essaya dans tous les genres : la comédie, le vaudeville, l'opéra, le drame bourgeois et la haute tragédie. Lorsqu'il quitta Vienne, il avait livré au public et fait représenter quinze pièces, dont la plupart se distinguent par les plus brillantes qualités, et dont deux au moins, *Iring* et *Rosamonde*, peuvent être regardées presque comme des chefs-d'œuvre. Il possédait cette étonnante facilité de versification grâce à laquelle il aurait pu dire, comme Euripide, qu'il n'avait plus qu'à écrire sa pièce, dès que le sujet en était trouvé et mûri dans son esprit. Les encouragements, les applaudissements du public ne lui manquèrent pas. Enfant gâté de la fortune, comme il se nomme lui-même quelque part, il ne connut jamais l'amertume d'un échec, ni ces cruelles blessures d'amour-propre qui aigrissent le caractère sans corriger le talent. Le public l'idolâtrait; la cour l'entourait d'honneurs et le nomma même son *poète dramatique*, ce qui lui assura désormais une position indépendante et enviable entre toutes. Chose remarquable! il n'avait point d'ennemis, et ses premiers succès ne lui firent point d'envieux. Tous semblaient reconnaître unanimement son droit à la gloire et au bonheur. Les meilleures maisons de Vienne lui étaient ouvertes; il fréquentait surtout celles de Guillaume de Humboldt et de Frédéric Schlegel, tous deux non moins illustres par leur propre mérite que par celui de leurs frères. Par-

Digitized by Google

tout il ne trouvait que des admirateurs ou des amis. Un jour, un prêtre catholique dont il avait fait la connaissance pendant une soirée lui adressa une belle pièce de vers où il le nomme son fils, et où il lui prédit *que l'extraordinaire lui réussira toujours.* (Lettre à ses parents, du 21 novembre 1812.)

Il devient amoureux d'une adorable personne qu'il ne désigne dans sa correspondance que sous le nom de Toni, qui est aussi celui de l'héroïne d'un de ses drames, et dont il fait sa fiancée. L'amour, l'amitié, la poésie occupent tous ses instants. Il nage dans la félicité; lui-même s'en aperçoit et s'en glorifie. Plusieurs fois, dans ses lettres à ses parents, il signe *votre heureux Théodore* (18 avril 1812; 23 septembre 1812). Autre part, il leur écrit :

« Si je vous avais encore autour de moi, je crierais volontiers au temps de s'arrêter, car on ne saurait être plus heureux et plus content que je ne le suis à présent. Chacun a ainsi à cueillir dans la vie les fleurs de son printemps : et vive Dieu ! mon bouquet est loin d'être le moindre, et votre amour est pour moi comme le lierre toujours vert au milieu des autres fleurs. » (6 juin 1812.)

Et dans une autre lettre :

« Jamais encore un 23 septembre (c'est l'anniversaire de sa naissance) ne m'a trouvé si heureux. Je me sens enlacé dans les chaînes de l'amour; toutes les fleurs dont vous avez cultivé en moi les boutons sont écloses pour un éternel printemps, au soleil de mon plus sacré sentiment et sous les baisers de ma Toni. *Je défie quiconque peut se vanter d'être plus heureux que moi.* » (23 septembre 1812.)

Quels cris du cœur! Et comme dans ces effusions lyriques on sent palpiter et bondir d'aise une âme tout entière qui se réjouit de la vie! Où est le mortel qui a pu pousser un pareil cri au ciel? Et quel est le téméraire qui oserait relever le gant de Théodore Koerner?

« Je mets au défi, répète-t-il textuellement une autre fois, celui qui peut dire qu'il est plus heureux que moi. » (21 novembre 1812.)

Je ne connais pas de lecture plus intéressante que cette correspondance avec ses parents, trop courte, malheureusement, mais où se révèle dans tout son charme cette splendide et sympathique nature de poète. Il les initie à toutes ses joies, il leur dépeint son amour avec la candeur d'un fils et la délicatesse d'un artiste.

« Le 17, pensez à moi; c'est à pareil jour que j'ai vu pour la première fois ma douce bien-aimée : *meine süsse liebe Braut.* (13 juin 1813.)

Ce sont des tendresses ravissantes, ce sont les épanchements d'un cœur trop plein de sa félicité, et qui éprouve le besoin de la répandre autour de lui. Ses succès dramatiques, l'accueil bienveillant qu'il reçoit dans le haut monde, les perfections nouvelles qu'il découvre chaque jour dans sa fiancée, ses projets d'avenir, tout cela coule de sa plume et de son cœur sur le papier, et sa pensée semble devancer sa parole pour tout raconter à ses parents. C'est son père qui, en littérature comme dans tout le reste, est son plus intime confident :

Digitized by Google

« Je voudrais savoir au juste, lui écrit-il, si c'est dans le genre comique ou dans le genre tragique que je vaux le mieux. Ici, la plupart me disent que c'est dans le premier; pour moi, je crois que c'est dans le dernier, quoique j'aie trouvé que la plupart des jeunes poètes se croient à tort plus d'aptitude pour le genre tragique, quand même il est tout à fait opposé à leur nature (1). (22 février 1812.)

C'est son père encore qui revoit ses manuscrits et y corrige au besoin les fautes de style et de versification. (Lettre du 29 mars 1812.) Bon nombre de ces lettres sont datées de Döblingen, charmant village près de Vienne, où Théodore était allé passer une partie de l'été. Il y vivait en pleine nature, laissant entrer dans son âme par tous les pores les sensations délicieuses et le parfum des champs.

« Je travaille toujours au jardin, écrit-il à ses parents (6 juin 1812) d'où je vous écris aussi cette lettre. Un bosquet de châtaigniers répand autour de moi la fraîcheur nécessaire; ma guitare est suspendue derrière moi à un arbre et m'occupe dans mes moments de repos. J'ai enfin appris aussi à me lever tôt. »

Tel est ce ravissant bavardage du poète, frais et ininterrompu comme les gammes du rossignol. On se repose à la fois l'esprit et le cœur à parcourir ces pages qui semblent écrites d'hier, et qui vous font entrer de plain pied dans l'intimité des natures les plus exquises, les plus nobles et les plus généreuses qui aient honoré l'humanité.

C'est à cette existence enchantée, c'est à cette vie qui semble tout entière filée d'or, c'est à ces affections de famille, à ces amitiés précieuses, à cette faveur du public, à ces baisers de l'amante, c'est à ce bonheur prodigieux enfin et dépassant tout ce qu'on oserait rêver, que Théodore Koerner s'arracha un jour, volontairement et sans regrets, pour aller, loin de tous ses amis, se faire tuer, à vingt-et-un ans, au coin d'un bois, sous la balle perdue d'un tirailleur français.

II

On a souvent dit que le bonheur amollissait l'homme et le rendait incapable des grandes actions. Cela n'est vrai que de certaines natures trop faibles pour supporter le poids de la prospérité, et qui fléchissent sous ce fardeau comme un enfant sous les armes d'un guerrier. Mais les âmes d'élite boivent la félicité comme un vin généreux qui les fortifie sans les enivrer, qui décuple l'intensité de leur élan, et qui les rend prêtes à payer largement à la société et à Dieu ce qu'elles leur doivent en échange de leurs faveurs. L'héroïsme est naturel à ces natures; elles le portent, si j'ose ainsi m'exprimer, comme un fruit magnifique qui n'est jamais plus beau que quand l'arbre a reçu du sol la nourriture la plus abondante et les sucs les plus féconds. Théodore appartenait à

(1) Voir une très-intéressante réponse de son père du 27 février 1812.

Digitized by Google

cette race privilégiée. On se tromperait fort si l'on ne voyait dans son dévouement que le résultat d'une exaltation de jeune homme, d'une imagination échauffée par des mots sonores et par des mensonges poétiques. Certes, l'enthousiasme soulevait puissamment sa poitrine, et il se jeta dans la lutte avec toute l'impétuosité que donnent la poésie et la jeunesse. Mais sous ces bouillonnements extérieurs vivait une conviction profonde, éclairée par la plus haute raison et par la plus sereine intelligence. Ce n'est pas du jour au lendemain, et sans réflexion, qu'il courut se jeter au-devant d'une mort certaine. Longtemps il avait couvé son projet ; il avait compté les larmes que son départ arracherait à sa mère et à sa fiancée ; il avait envisagé tout ce qu'il abandonnait à jamais, et, après ce profond regard jeté sur sa vie passée, il avait senti sa résolution grandir et devenir irrésistible. Nous assistons dans sa correspondance aux progrès qu'elle fait tous les jours dans son esprit, et rien de plus touchant que la manière dont, plusieurs mois à l'avance, il cherche à y préparer ses parents. Comment faire pour amortir l'effet de ce coup fatal à la pauvre mère? Il lui insinuera d'abord son intention en termes voilés ; il y reviendra à plusieurs reprises, il soulèvera peu à peu le voile ; enfin, lorsqu'il s'agira de prononcer le mot terrible, c'est à son père qu'il s'adressera, sentant qu'il n'oserait demander un pareil sacrifice à sa mère. On dirait que les mots de ses lettres tremblent encore, et que les caractères frémissent sur le papier. Le 20 janvier 1813, il écrit à ses parents :

« Je me réjouis de la vie heureuse que vous menez. Puissiez-vous ne pas penser autrement dans six semaines ! »

Le 27 janvier :

« Un moment solennel de ma vie s'approche. Soyez convaincus que vous ne me trouverez pas indigne de vous, quelle que puisse être l'épreuve. »

Le 6 mars, à sa mère :

« L'avenir peut accumuler entre nous tous les obstacles, et entasser des murailles de la Chine ; mes pensées s'envoleront par dessus ces barrières jusqu'à ma mère bien-aimée. »

Enfin, le 10 mars, il adresse à son père cette lettre immortelle, que tous les jeunes gens devraient apprendre par cœur plutôt que l'histoire de Mucius Scévola ou le discours de Régulus au Sénat :

« Cher père,

» Je t'écris cette fois à propos d'un projet qui, j'en ai la ferme conviction, ne pourra ni te surprendre ni t'effrayer... L'Allemagne se lève ; l'aigle prussien, par ses hardis coups d'aile, éveille dans tous les cœurs dévoués l'espérance que la patrie allemande deviendra libre, au moins dans le Nord. Mon art soupire après une patrie : laisse-moi être son fidèle disciple. Oui, cher père, je veux devenir soldat, je veux avec joie sacrifier l'heureuse et paisible existence que j'ai gagnée ici, pour me conquérir une patrie, fût-ce au prix de mon sang. Ne parle pas de témé-

Digitized by Google

rité, de légéreté, d'impétuosité aveugle. Il y a deux ans, ces mots auraient pu être vrais, mais maintenant que je sais quelle félicité peut mûrir dans ce monde, maintenant que toutes les étoiles de mon bonheur font briller sur moi leur plus doux éclat, maintenant, j'en prends Dieu à témoin, c'est un sentiment plein de dignité qui m'anime, c'est la conviction puissante qu'aucun sacrifice ne peut être trop grand pour le plus grand bien de l'homme, pour la liberté de la patrie ! Peut-être ton cœur prévenu par l'amour paternel (*dein bestochenes väterliches Herz*) te dira : Théodore est destiné à une plus haute mission ; dans un autre domaine, il aurait pu rendre des services plus considérables ; il a une bien plus grande dette à payer à l'humanité. Mais, mon père, voici mon idée : Devant la mort pour la patrie et pour l'honneur de sa nation, personne n'a trop de mérite, beaucoup en ont trop peu ! — Si réellement Dieu m'a donné un esprit plus qu'ordinaire, qui sous tes soins a appris à penser, en quelle occasion pourrais-je le faire mieux valoir? Une grande époque veut de grands cœurs, et si je sens en moi la force de devenir rocher dans cette tempête des peuples, il faut que je coure au combat, il faut que j'oppose ma poitrine au tumulte des flots déchaînés.

Irais-je, lâchement inspiré, psalmodier mes hymnes de triomphe derrière mes frères victorieux? Ecrirais-je des œuvres pour la scène comique quand je me sens la force et le courage de dire aussi mon mot dans la tragédie qui se prépare? Je sais que tu auras mainte inquiétude à subir, et que maman va pleurer. Puisse Dieu vous consoler, mais je ne puis vous épargner cette douleur ! (*Ich kann's euch nicht ersparen !*) Jusqu'à présent, je me vantais d'être l'enfant gâté de la fortune (*des Glückes Schooszkind rühmt' ich mich bis jetzt zu sein*), elle ne m'abandonnera pas non plus maintenant. — Risquer ma vie, c'est peu de chose ; mais la risquer couronnée de toutes les fleurs de l'amour, de l'amitié, de la gloire, jeter loin de moi la douce persuasion où j'étais de ne vous causer jamais ni inquiétude ni angoisse, voilà un sacrifice dont la grandeur ne peut être comparée qu'à celle de la cause qui le réclame. Samedi ou lundi, je pars d'ici, etc. »

Ainsi, dans sa décision irrévocable, il abandonne ce séjour de délices où il a été bercé sur les genoux du bonheur ; il tourne le dos à ce paradis terrestre d'où personne ne le repousse, où les bras d'une amante désespérée s'enlacent autour de son cou pour le retenir, où il laissera toutes ses joies, toutes ses ivresses, toutes ses extases. Il part, après avoir réfuté un à un tous les ingénieux sophismes qui auraient pu plaider contre sa volonté, et qui auraient suffi pour rassurer une conscience moins haute. A ceux qui lui diront qu'il a une autre et plus belle mission à remplir, il répond que personne n'est trop bon pour la mort, et il s'en va, rejetant loin de lui, dans l'enthousiasme de son dévouement, le plus splendide héritage de bonheur qui ait jamais été le patrimoine d'un mortel. Et surtout, notez-le, il se garde de faire des phrases ; il ne se pose pas en martyr ou en héros, il fait son devoir simplement et sans paroles. Plus tard, dans la fougue de l'action, quand les chants

Digitized by Google

écloront tous les jours sur ses lèvres, jamais un seul mot d'allusion à la grandeur de son sacrifice : il ne chantera que la patrie et la liberté, et ne parlera de lui qu'en accompagnant son nom de ces deux mots magiques.

Rien ne vient refroidir la chaleur de son dévouement ni ébranler l'énergie de sa résolution : dans les brumes du Nord, sous ces pluies fines dont les gouttes semblent vous tomber sur le cœur, dans les marais et les bruyères du Mecklembourg, où la grande cause qu'il a embrassée paraît presque se dépouiller de toute poésie, pour ne s'offrir à ses yeux que sous ses aspects les plus pénibles, jamais un instant il ne connaît le découragement et la défaillance. Une chose l'afflige et le tourmente : c'est de ne pouvoir prendre part à toutes les rencontres, et de devoir souvent passer de longues semaines dans des postes d'observation, où il n'y a ni dangers à courir ni lauriers à moissonner. « Dois-je donc mourir en prose? » s'écrie-t-il, et il invoque les combats et les luttes sanglantes, et, tous les jours, sans relâche il se rue dans l'action et se précipite dans la mêlée avec la fièvreuse ardeur d'un *berserkir* antique. On dirait qu'il sent au-dessus de sa tête le souffle enflammé des sombres walkyries de la guerre, et qu'il est poussé en avant par le fouet de leur courroux. Il regarde sa journée comme perdue lorsqu'elle s'est écoulée sans être marquée par un fait d'armes.

Voilà comment s'est transformé le beau et doux jeune homme qui, quelques semaines auparavant, ne vivait que d'amour, de poésie et de gloire. C'est que du fond des jardins d'Armide, le héros a entendu tout à coup le cri strident de la patrie en détresse; l'ombre de la grande Allemagne frémissante et terrible a surgi devant ses yeux, appelant ses fils à son secours et se débattant contre l'étranger; et, sans retard, il a crié : Me voici !

Il part; il s'engage comme simple chasseur dans le corps franc commandé par le major von Lützow (19 mars); il rejoint son corps à Breslau, et assiste peu de jours après à la bénédiction du bataillon dans une église de village : il la décrit d'une manière saisissante dans une de ses lettres. Dès son arrivée, ses chants guerriers se répandent parmi ses frères d'armes; lui-même commence dès lors cette vie active et agitée du soldat. Après avoir eu le bonheur de revoir pour une dernière fois ses parents, dans une mission qui lui avait été confiée pour la Saxe, il vient retrouver ses camarades qui, le 29 avril, le proclament lieutenant, et sa destinée se précipite. Il le sait, mais que lui importe? Ce qu'il lui faut désormais, c'est la lutte à outrance, jusqu'à ce que l'ennemi soit expulsé du sol allemand.

« Mon cœur, écrit-il à M^me^ de P..., une de ses amies de Vienne, bat violemment dans ma poitrine chaque fois que je vois seulement briller un fusil. Dieu ! quelle grande et magnifique époque !

(Zolten, 22 mars 1813.)

Et ceci n'est point un aveugle enthousiasme. De même que dans sa lettre à son père, il raisonnait son dévouement et en exposait les mo-

Digitized by Google

tifs, de même ici sa sereine raison a embrassé d'un coup-d'œil toute la grandeur de la cause et toute l'étendue du sacrifice, et les a trouvés dignes l'un de l'autre.

« Quand on a rejeté loin de soi la vie, et que ce qui vous en est encore laissé chaque jour, on le regarde comme un don gracieux dû à la munificence du destin, alors s'évanouit devant les yeux, comme un brouillard, la vie positive avec toutes ses exigences et toutes ses relations, et votre résolution et vos vœux se présentent lumineux à votre esprit.

(Steinbach, 13 avril 1813.)

Toute cette correspondance est pleine de l'impatience du combat, et de la hâte de s'immoler : Koerner se sent entraîné par la force irrésistible du destin. Une de ses lettres est écrite la veille d'un combat : c'est peut-être la dernière, dit-il, et elle est gaie, tranquille, confiante, comme s'il la datait de sa chambre de Vienne ou de sa charmille de Doblingen. Autre part, il mêle à sa vie ardente et tumultueuse d'à présent le doux souvenir de la vie paisible et riante dont il jouissait là-bas ; mais ces souvenirs n'ont rien d'amer ; on voit qu'ils lui sont doux, au contraire, et qu'il aime à les évoquer. Il vit comme dans un rêve perpétuel, au milieu de l'extraordinaire et de l'impossible. La poésie déborde à flots de son cœur : ce n'est qu'un long cri d'enthousiasme et un appel incessant aux armes, une exaltation indicible. Il court au-devant de la mort : il joue avec elle, il la supplie avec des tendresses d'amant ; elle recule, on dirait qu'elle hésite à serrer dans ses bras ce beau jeune homme adorable tout nourri d'amour et de poésie ; mais il s'irrite, il la brave, il frappe son masque décharné avec son vers retentissant et ferme comme un gantelet d'acier. Que de fois il l'a vue ainsi face à face ! Parfois elle semble étendre la main vers lui et le saisir à demi ; puis soudain elle le lâche aussitôt. Jeu tragique et terrible ! « Demain, écrit-il, nous attendons les noces de la mort. » Il croit aux pressentiments. La veille d'un combat, se trouvant aux côtés de son major dont il était l'adjudant, il voulait faire franchir à son cheval une des tombes fraîches dont la plaine était couverte : l'animal s'abattit sur ses deux pieds de devant près du tertre. Le major se moque de lui, et lui dit *de chasser la poésie de la vie réelle ;* à son tour il veut franchir une tombe, et le même accident arrive à son cheval. Quelques heures après s'engage le combat de Kitzen, où Lützow faillit périr, et où Théodore, criblé de blessures, ne dut son salut qu'à la vitesse de sa monture. Mis en déroute par des forces supérieures, les chasseurs francs se débandent ; Koerner se sauve dans un bois, où un camarade panse sa blessure. En ce moment ils voient fondre sur eux une troupe de Français. « En avant le 4e escadron ! » crie Koerner au fond du bois. L'ennemi tourne bride et s'enfuit au galop. Souffrant cruellement de ses blessures, Koerner est transporté, pendant la nuit, dans la maison d'un paysan, où il reçoit les premiers soins ; puis il parvient, avec mille dangers, à s'introduire dans la

Digitized by Google

maison d'un ami dévoué, à Leipsig, encore occupé par les Français. A peine convalescent, il repart pour son corps, après avoir passé par Berlin, où il serre une dernière fois la main de ses anciens amis. A dater de ce temps, il ne cesse de combattre tous les jours. Le 26 août, il se trouvait en observation dans un bois, où il composa son dernier poème, *le Chant de l'Épée*, qu'il écrivit sur son carnet et qu'il lut à un de ses compagnons. Un engagement eut lieu de nouveau : c'était sur la route de Gadebusch à Schwerin; l'ennemi fut débusqué dès le matin, et Koerner fut un des premiers qui se lancèrent à sa poursuite. Mais de nombreux tirailleurs français, du fond du bois, harcelaient les vainqueurs. Koerner tomba au milieu de la victoire, sous une balle qui, après avoir traversé le cou de son cheval, lui entra dans le bas-ventre et lui fit immédiatement perdre connaissance. Il expira dans les bras de ses amis désespérés, et fut enterré sous un chêne, près du village de Wobbelin, où l'on voit aujourd'hui son monument funèbre. Le chêne, gigantesque et majestueux, recouvre de ses rameaux une pierre tombale, surmontée d'une lyre et d'une épée. A côté de lui est endormie sa sœur Emma, qui ne put pas supporter sa perte et le suivit bientôt dans le tombeau. Un grillage de fer entoure les deux sépultures où repose le couple fraternel uni dans la postérité comme dans la mort. Ce fut le destin de Koerner de conquérir ainsi des cœurs que sa perte laissait vides et inconsolables. Un de ses amis et compagnons d'armes ne voulut pas lui survivre : il se fit tuer sous les balles françaises quelques jours après, et mourut en s'écriant : « Koerner, je suis à toi ! »

Théodore Koerner n'avait pas vingt-deux ans quand il mourut.

III

Faut-il maintenant examiner son œuvre, cet incomparable recueil intitulé *la Lyre et l'Épée*, qui, plus que toutes ses autres productions, lui a marqué une place glorieuse et immortelle parmi les demi-dieux de la poésie? Faut-il essayer de citer, à des étrangers et dans une langue étrangère, ces strophes haletantes et passionnées, plus faites pour être chantées que pour être lues, et que vous ne comprendrez pas si, par le cœur, par le souvenir, vous ne vous mettez à l'unisson des sentiments enflammés qui les dictaient? La poésie, a dit quelqu'un, est intraduisible. Oui, à moins que vous ne fassiez un effort pour compenser, par votre imagination, les pertes que subit l'original en se dépouillant de son riche et ample vêtement naturel pour s'emprisonner dans les langes étroites et pauvres d'une langue étrangère. C'est là la part d'activité du lecteur qui parcourt une traduction.

Aussi, je demande un peu de cette initiative à ceux qui voudront bien jeter les yeux sur ces pages. Je ne puis leur donner que les mots : qu'ils se représentent ces vers harmonieux entonnés en chœur par des centaines de voix, pendant les solennels silences des repos nocturnes, ou

Digitized by Google

dans les tumultes effrénés de la lutte; qu'ils se figurent toutes ces poitrines frémissantes, ces fronts inspirés d'une sublime colère, ces yeux pleins de larmes, ces voix où l'on sentait bondir les âmes, et ces mains serrant convulsivement la garde des épées en les entrechoquant avec un cliquetis sonore, tandis que l'on chantait des chants comme celui-ci :

LE CHANT DE L'ÉPÉE.

Épée, à ma gauche, pourquoi brilles-tu si gaiement? Tu me regardes avec amitié : j'y trouve toute ma joie. Hourrah !

— « Je suis portée par un vaillant cavalier, et voilà ce qui me rend si gaie. Je suis la défense d'un homme libre; voilà ce qui fait la joie de l'épée. Hourrah ! »

Oui, ma bonne épée, je suis libre, et je t'aime du fond du cœur, comme si tu étais ma fiancée bien-aimée. Hourrah !

— « A toi ne l'ai-je pas donnée, ma brillante vie d'acier? Ah ! que ne sommes-nous unis ! Quand prendras-tu ta fiancée? Hourrah ! »

A l'aurore de nos fiançailles, la trompette solennelle nous conviera; quand les canons hurleront, alors je prendrai ma fiancée. Hourrah !

— « O divins embrassements ! Je les attends avec ardeur! Mon fiancé, viens me prendre, ma couronne sera pour toi. Hourrah ! »

Pourquoi ce cliquetis dans ta gaîne, ma brillante, ma joyeuse épée d'acier, sauvage, ivre de batailles; mon épée, pourquoi ce cliquetis? Hourrah !

— « Ce cliquetis dans le fourreau, c'est que je soupire après le combat, c'est que je suis sauvage et ivre de batailles. Voilà pourquoi ce cliquetis. Hourrah ! »

Reste dans ta chambrette. Que viens-tu faire ici, ma bien-aimée? Reste dans ta chambrette : j'irai te prendre bientôt. Hourrah !

— « Ne me fais pas longtemps attendre ! O beau jardin d'amour, plein de roses d'un rouge sanglant, plein de morts épanouies. Hourrah ! »

Sors donc du fourreau, ô joie des yeux du cavalier ! Dehors, mon épée, dehors ! Viens, je te conduirai à la maison nuptiale. Hourrah !

— « Ah ! qu'il fait beau au dehors ! Dans le joyeux cortége de la noce, comme brille aux rayons du soleil l'éclat virginal de l'acier. Hourrah ! »

En avant, hardis lutteurs, en avant, cavaliers allemands ! Si votre cœur n'est pas assez réchauffé, prenez la bien-aimée dans vos bras. Hourrah !

D'abord, à votre gauche, elle n'a fait que briller dans l'ombre; mais c'est à votre droite que Dieu l'a confiée et la fera resplendir. Hourrah !

Donc, pressez sur vos lèvres la bouche d'acier de la fiancée, toute brûlante d'amour! Malédiction sur quiconque abandonne sa fiancée. Hourrah !

Maintenant faites chanter la bien-aimée, et que les étincelles en jaillissent. L'aurore de la noce commence à poindre. Hourrah, fiancée de fer, hourrah !

Digitized by Google

Voilà le chant du cygne de Théodore Koerner. Comme ceux d'André Chénier, ces vers furent écrits à la dernière heure, sous la dictée de la mort et au seuil de l'éternité. La fusillade éclatait tout autour de lui, et les échos profonds de la forêt se renvoyaient les bruits des décharges, lorsqu'il en écrivait les dernières strophes. C'est par ce coup de tonnerre que se clôt le recueil de la Lyre et de l'Épée : digne couronnement de l'œuvre! Ne croyez pas pourtant que vous n'y trouverez autre chose que ce mysticisme guerrier et cette fougue exubérante. Dans le même volume se pressent les émotions et les sentiments les plus divers ; l'âme du poète y a déposé jour par jour l'inspiration du moment, toujours vraie, toujours grandiose. Ici, ce sont les adieux à Vienne, à la ville enchanteresse, à tout ce qu'il y laisse de cher; là, les appels frémissants à la jeunesse, les hymnes de gloire à la Prusse et à sa dynastie, sur lesquelles, avec sa foi prophétique de poète, il compte pour l'avenir de l'Allemagne. Tous les mille épisodes de la vie guerrière y sont célébrés tour à tour : tantôt il chante la bénédiction des drapeaux, tantôt il entonne la strophe qui doit retentir sur les champs de bataille. Hymnes, prières, élégies, appels aux armes, il faudrait tout citer. Partout on sent circuler la même flamme impétueuse ; dans tout le recueil, pas une strophe, pas un vers qui ne jaillisse et brûle comme la lave encore enflammée d'un volcan en éruption.

« Ne me méconnaissez pas, ô génies de ma vie, dit-il dans ses adieux à Vienne. Ne méconnaissez pas l'impulsion profonde de mon âme. Ce n'est pas en vain que j'ai eu tant de rêves généreux; ce que naguère j'ai tant de fois célébré dans mes chants, une mort inspirée pour mon peuple et pour la liberté, laissez-moi la conquérir moi-même aujourd'hui, et me ceindre de cette couronne.

» Certes, je pourrais me tresser des couronnes plus faciles, que j'aurais gagnées au prix de mes chansons joyeuses ; mais un cœur droit bat gaîment pour le droit. Laissez-moi conquérir une patrie pour cet art que j'ai cultivé avec la passion de ma jeunesse, dût-il m'en coûter le plus pur de mon sang. Encore ce baiser, et quand même ce serait le dernier! Il n'y aura pas de mort pour notre amour! »

Mais ces accents imprégnés de tendresse et inspirés par la bien-aimée vont faire place à des cris plus mâles. Écoutez cette voix stridente :

« Debout, mon peuple! Les feux des signaux fument; dans le Nord éclot la splendide lumière de la liberté. Tu dois plonger l'acier dans le cœur de l'ennemi : debout, mon peuple! Les feux des signaux fument; la semence est mûre; moissonneurs, ne reculez pas! Le suprême, le dernier salut est dans l'épée ; enfoncez-vous le javelot jusqu'au fond de votre cœur fidèle ; ouvrez un passage à la liberté. Lavez la terre, lavez votre patrie allemande avec votre sang.

» Ceci n'est pas une guerre entre couronnes; c'est une croisade, c'est une guerre sainte. Droit, mœurs, vertu, foi, conscience, voilà, ô peuple allemand, ce que le tyran a arraché de ton sein : sauve tout cela avec

Digitized by Google

la victoire de ta liberté! Les gémissements de tes vieillards te crient : Réveille-toi; les décombres des cabanes maudissent la race des brigands; le déshonneur de tes filles crie vengeance, l'assassinat de tes fils crie jusqu'au ciel! »

Qu'ils arrivent tous, sans distinction, puisque personne n'est trop bon pour la mort, et qu'ils ne peuvent donner que leur sang à la patrie! Malheur à quiconque hésite ou recule!

« Le peuple se lève, la tempête éclate; où est le lâche qui met ses mains sur ses genoux? Honte à toi, poltron, qui te caches sous le foyer parmi les vieux et les fillettes! Tu n'es qu'un vil et misérable avorton : une vierge allemande ne t'embrassera pas, un chant allemand ne te réjouira pas, le vin allemand ne te réconfortera pas. — Trinquez tous, homme pour homme, quiconque peut brandir le glaive. »

Et la chanson continue ainsi, sarcastique, irritée, opposant les mille dangers et les rudes épreuves du volontaire qui part pour défendre sa patrie, à la mollesse du trembleur qui reste chez lui, et passe sa vie dans les coulisses des théâtres ou aux tables de jeu des cabarets. Mais qu'importe ce misérable? Pour un qui reste, il en est cent qui se lèvent et qui ne demandent qu'à marcher à l'ennemi. C'est pour ceux-là qu'il faut des chants et des hymnes; c'est pour ces vaillants frères d'armes que chaque jour il trouve des accents nouveaux :

« Debout, chasseurs, alerte! alerte! Décrochez la carabine du mur : le brave lutte contre le monde entier! A l'ennemi! Au combat! Debout pour la patrie allemande!

» De l'Occident, du Nord, du Sud et de l'Orient, nous accourons poussés par l'éclair de la vengeance : de l'Oder, du Weser, du Mein, de l'Elbe, du Rhin paternel, et de la vallée du Danube.

» Mais tous ensemble nous ne sommes que des frères, et voilà ce qui gonfle nos courages. Nous sommes unis par les liens sacrés de la langue; nous sommes unis par le même Dieu, par la même patrie, par le même fidèle sang allemand.

» Ce n'est pas pour la conquête que nous avons quitté le foyer paternel; c'est la plus infâme tyrannie que nous voulons combattre dans la joyeuse mêlée : voilà ce qui vaut du sang!

» Vous qui nous avez fidèlement aimés, que le Seigneur soit votre bouclier, si nous payons de la vie notre entreprise; car la liberté est le plus précieux des biens, eût-elle cent vies pour enjeu.

» Donc, gais chasseurs, alerte! alerte, malgré les pleurs de la bien aimée! Dieu nous protégera dans cette juste lutte : au combat! La mort ou la victoire! Alerte, frère, sus à l'ennemi! »

L'époque, le pays, l'occasion, les passions qui enflammaient le peuple, tout était fait pour rendre ces vers irrésistibles. On les chantait partout, on les chante encore; ils sont comme un talisman pour celui qui les entonne. Que de fois il revient sur le même thème! Que de fois il varie les accents de sa voix poétique pour conduire ses frères à la victoire!

Digitized by Google

CHANT DES CHASSEURS NOIRS.

Au combat! Au combat! Les esprits de la vengeance nous appellent; debout, peuple allemand! Au combat, au combat! Haut flottent les bannières qui nous mèneront au triomphe!

Petit est notre nombre, mais grande notre confiance dans le Dieu juste. Là où des anges bâtissent notre fort, méprisons les artifices de l'enfer.

Ne faites pas de grâce! Et si vous ne pouvez lever l'épée, contre vos bourreaux, étranglez-les sans remords. Vendez chèrement la dernière goutte de votre sang; la mort nous délivrera tous.

Aujourd'hui, sous le sombre costume des vengeurs, nous portons encore le deuil de nos courages éteints; mais si l'on vous demande ce que signifie ce rouge : il signifie le sang des Francs (1).

En avant avec l'aide de Dieu! Un jour, sur les cadavres de nos ennemis, se lèvera l'étoile de la paix; alors nous planterons la bannière blanche de la victoire sur les bords du Rhin affranchi.

En parcourant ces vers où respire toute la frénésie et tout l'acharnement guerrier des anciens Germains, on se croit transporté à vingt siècles de distance, à ces époques fabuleuses où les combattants enivrés se précipitaient dans la mêlée en appelant à grands cris la pâle mort, où la vapeur du sang montait épaisse dans les airs, où les noirs corbeaux planaient en sombres nuages sur le champ de bataille en attendant leur proie, où les cruelles walkyries aux yeux hagards, dans leurs chars sanglants traînés par des chevaux furieux, poussaient les uns contre les autres les murs vivants des guerriers. Relisez l'hymne de victoire d'Athelstan à Brunan-Burgh, et les fragments des anciens scaldes, et vous admirerez comment, en dépit des siècles, en dépit du christianisme et de sa civilisation, cette race énergique est restée fidèle à elle-même dans ses sauvages emportements et dans sa fougue indomptable. Théodore Koerner est un vrai Germain : c'est l'âme d'Hermann qui palpite en lui, et c'est Wodan, le dieu de ses ancêtres, qui lui inspire ses chants et son courage. Quel contraste avec le charmant éphèbe grec, avec le bel adolescent que nous avons vu naguère, à Vienne, radieux de jeunesse et de beauté, couronné de fleurs, et tenant en main sa lyre enchantée, comme l'Arion des statues antiques! Il a oublié ses anciens dieux, et les muses souriantes, et le blond Apollon, et le chœur harmonieux des grâces; le bruit des épées entrechoquées est aujourd'hui la seule mélodie qui plaise à son oreille; l'épée est sa fiancée, l'épée est son dieu, comme chez ces peuplades barbares qui l'enfonçaient en terre, et s'agenouillaient devant ce symbole de la destruction et de la mort.

Mais si la rage héréditaire des combats l'emporte à un si haut degré,

(1) Les chasseurs de Lützow portaient une tunique toute noire avec un collet rouge.

Digitized by Google

s'il atteste si bien son origine par la véhémence de ses passions, une chose l'élève au-dessus de la foule qui partage ses transports et sa haine : la poésie. Du haut des sphères sublimes de l'art, il entrevoit par delà les champs de bataille, l'avenir glorieux de la patrie, où rayonnera la paix que lui et ses frères acquièrent aujourd'hui au prix de leur sang. Il a confiance dans la justice de Dieu et de sa cause, dans l'énergie du peuple allemand, dans les destinées glorieuses de sa race. Grande et libre sera l'Allemagne de la Baltique au Danube; il le promet à ses compatriotes, et il leur offre sa vie comme gage de ses promesses. Qu'importe qu'aujourd'hui la patrie languisse écrasée sous le pied du tyran! Plein de tendresse, il la console, il la ranime, il lui montre de loin l'inévitable avenir, et au milieu de la désolation universelle, il écrit ces magnifiques paroles :

CE QUI NOUS RESTE.

Ce qui nous reste, quand s'écroulent les colonnes de l'Allemagne, quand la voix des dieux nous trompe, quand les blessures de l'humanité ne trouvent point de vengeance, et que les plus saintes espérances sont mensongères, quand en vain l'impétueuse jeunesse se rue contre le cachot de la patrie, et que le peuple, avec une vertu digne de Sparte, entasse vainement cadavres sur cadavres; ce qui nous reste, quand, malgré notre droit, nous grinçons des dents en face de la perfide fortune, et que les vils esclaves du tyran souillent de meurtres le temple de la liberté; ce qui nous reste, quand inutilement notre sang s'évapore sur la tombe de l'Allemagne, et que l'étoile de la liberté, l'étoile de la vie allemande descend à l'horizon de notre ciel!

Ce qui nous reste? Ah! ne nous vantez pas la fontaine de la science, ni les bords pacifiques du domaine des arts. Pour les esclaves, il n'y a pas de soleil : l'art veut une patrie. . . . . .

Il y a encore une vertu allemande, qui, toute puissante, un jour rompra nos chaînes. Que la tyrannie aujourd'hui brise nos temples, peu importe! Peuple allemand, tu as pu tomber, mais fléchir, jamais!... Il n'est point de mort pour la volonté!

Mais cet avenir triomphant que devinait son généreux esprit, ses yeux ne devaient point le voir. Il disparut au milieu de la lutte, emportant du moins au tombeau la joie de ce glorieux réveil et la conscience d'y avoir vaillamment contribué. Et son exemple ne fut pas inutile. Par ses actes non moins que par ses chants, il ranima plus d'un courage éteint, rassura plus d'un esprit découragé. Il fut comme le génie protecteur de l'Allemagne; il apparut un instant au milieu des batailles, comme chez les anciens on voyait parfois l'un des divins jumeaux, Castor ou Pollux, se montrer parmi les combattants, puis disparaître, après avoir assuré la victoire. Ainsi disparut Théodore Koerner; mais, comme les dieux, il laissa derrière lui une longue trace lumineuse qui ne s'effacera plus.

Digitized by Google

Tel fut ce poète privilégié que la main bienveillante des puissances supérieures conduisit à travers toutes les délices et à travers toutes les gloires de la vie. Enfant, il se vit dès le berceau entouré de tout ce qui prête du charme à l'existence : éducation forte et brillante, amitiés illustres, heureuses qualités naturelles et sourires de la fortune. Jeune homme, il connut plus tôt et mieux que les autres les ineffables plaisirs de la science, les suavités et les tendresses de l'amour. Poète, il se vit, avant d'être homme, élevé aux plus hautes cîmes de la gloire ; la popularité le combla de ses faveurs à un âge où les autres n'ont pas encore de nom. Enfin, pour couronner cette vie à laquelle rien ne manquait, il eut le bonheur suprême de tomber, les armes à la main, en défendant contre l'invasion le sol sacré de la patrie, et de sceller de son sang les convictions inébranlables qui avaient été l'âme inspiratrice de sa poésie. Devant cette prodigieuse existence, où l'idéal a été réalisé autant qu'il peut l'être ici-bas, on se prend à rêver involontairement sur le grand mystère des destinées, et on cherche à pénétrer la cause des différences innombrables et infinies qu'elles créent entre les mortels. On comprend alors autrement que les faiseurs d'élégies ou les pleureurs qui aiment à s'en prendre incessamment au Destin, pourquoi des existences aussi radieuses sont tranchées subitement par une mort qui semble d'abord injuste. Ceux qui ont épuisé en quelques années toute la somme des jouissances, et qui ont vidé d'un trait la coupe des délices que d'autres savourent pendant toute leur vie, ceux-là, par la conséquence la plus juste et la plus naturelle, n'ont plus rien à faire qu'à mourir. Ils ont réuni et condensé dans le plus court espace toutes les félicités, ils ont remplacé par l'intensité la durée de la jouissance, et une année dans le cours rapide de leur existence compte plus qu'un lustre dans la vie tranquille et sans secousse du bourgeois. Trois fois heureux sont-ils quand, comme Théodore Kœrner, ils peuvent trouver dans leur mort même le plus grand des bonheurs qui leur ont été mesurés, et qu'ils entrent dans l'éternité par la porte resplendissante de la gloire ! Admirons-les, mais en reconnaissant, sous les faveurs dont ils sont comblés, la main de cette puissance suprême qui distribue à tous une part égale, sinon semblable, dans le vaste héritage de la vie. Dans la balance éternelle du Créateur, tous les mortels ont le même poids, et c'est ainsi que, selon la grande parole de Milton, *les voies de la Providence se justifient aux yeux des hommes*.

GODEFROID KURTH.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

LE CIEL.

La terre et ses métamorphoses,
La mer et ses gouffres mouvants,
Offrent de merveilleuses choses
A l'œil ébloui des savants;
Mais les profondeurs étoilées,
Mais les immensités criblées
D'astres aux flamboyants essieux,
Ont plus de merveilles encore
Pour celui dont l'esprit explore
L'espace illimité des cieux.

Le centre de notre système,
Soleil aux feux éblouissants,
Paraît d'abord. Astre suprême,
Qui verse la vie en tous sens,
Dans sa course ardente et splendide,
A travers l'éther ou le vide,
Il entraîne des légions
D'astéroïdes, de planètes
Et de radieuses comètes
Qu'il habille de ses rayons.

Puis, l'astre aux yeux mélancoliques,
La lune au rayon pur et doux;
Puis, tous ces mondes fantastiques
Qui se meuvent autour de nous :

Digitized by Google

Mercure, que dans sa fournaise
On voit luire comme une braise
Qu'attisent les fleuves de l'air;
Vénus à la blanche lumière
Qui, soir ou matin, noble et fière,
Étincelle dans le ciel clair.

Puis Mars apparaît, sombre et rouge,
Dardant un sinistre rayon,
Ainsi que la vitre d'un bouge
Qu'éclaire un obscur lampion.
Comme la terre, il a des plages,
Des bois, des monts et des orages,
Et vers ses pôles désolés
Fument des océans de glace,
Dont on peut à travers l'espace
Distinguer les flots congelés.

Après, suit l'anneau gigantesque
Qui, collier d'astres sans pareil,
Ainsi qu'une riche arabesque
Se déploie autour du soleil.
De loin, dans sa vague lumière,
Il semble un amas de poussière
Chassé par les vents inconstants,
Et dont le moindre corpuscule
Est un univers qui circule
A travers l'espace et le temps.

Ici l'énormité commence.
Par quatre lunes entouré,
Voici Jupiter, globe immense,
Qui s'offre à notre œil effaré.
Plus loin, Saturne, tu gravites,
Entraînant tes huit satellites
Et tes anneaux tourbillonnants.
Plus avant dans l'éther sans borne,
Uranus, monde pâle et morne,
Glisse dans les cieux rayonnants.

Mais, enfouis dans les ténèbres,
Là-bas, tout là-bas, dans la nuit,
Quels sont ces deux globes funèbres
Où jamais un jour pur ne luit?

Digitized by Google

Ce sont et le blême Neptune
Et l'astre que l'on croit sa lune.
Tous deux dans la brume effacés,
Sombres, livides, effroyables,
A des distances incroyables
Roulent, lugubres et glacés.

Soudain, ô nature sublime,
Une comète aux crins épars,
S'élançant du sein de l'abîme,
Vient épouvanter les regards.
Elle grandit, vole, grondante,
Et, telle qu'une nue ardente,
Inonde le ciel de clarté ;
Puis, comme atteinte de vertige,
Se replonge, effrayant prodige,
Dans l'effrayante immensité !

Derrière les brillants pilastres
Dont nous sommes environnés,
Au-delà de cette mer d'astres
Dont les hommes sont étonnés,
Tournent encor, mystérieuses,
Les innombrables nébuleuses,
Groupes de soleils dévorants,
Qui sont, au fond des étendues,
Des molécules confondues
Dans des groupes encor plus grands !

O ciel vaste, en vain tu dérobes
Tes mille secrets à nos yeux,
Notre esprit à travers les globes
De l'espace vertigineux
S'en va, soulevant tous les voiles,
Peser les brûlantes étoiles
Au fond de tes gouffres vermeils,
Et mesurer tes plaines bleues,
Où tant de milliards de lieues
Séparent entre eux les soleils !

FÉLIX FRENAY.

Digitized by Google

LES GRAS ET LES MAIGRES.

—

CE QUI ARRIVA AU BOURGMESTRE NICOLAS SNOECX
APRÈS AVOIR ACHETÉ A JACOBS HAMERAS L'ÉCHEVIN LA GRAVURE

DE

MAITRE PIERRE BREUGHEL.

(Conte fantasque.)

A peine le bourgmestre Nicolas Snoecx eut-il poussé la porte derrière laquelle brillait la lumière, qu'il se demanda comment il pénétrerait dans la salle. Certainement il y avait une porte, et il est probable que les gens qui étaient en ce moment dans la salle n'en avaient pas trouvé d'autre pour entrer; mais cette porte était tellement étroite que Nicolas Snoecx n'y put passer de face, ni même de trois-quarts. Il lui vint alors la pensée que, puisque la porte ne voulait pas s'élargir, c'était à lui de s'amincir, et il le fit en retenant son haleine. Par malheur, il ne la retint pas assez longtemps; au moment de passer sous la porte, il voulut respirer une bonne fois, et son ventre se gonfla d'air.

Or, ce ventre, qu'il avait rondelet, demeura pris entre les montants de la porte, par devant et par derrière, et il ne lui fut plus possible de reculer, ni d'avancer. Non, vraiment, il était si bien emboîté dans les boiseries qu'il pouvait faire aller ses jambes dans tous les sens, à droite et à gauche, en haut et en bas, comme un mannequin de loques, sans toucher la terre du pied. Dans cette extrémité, Nicolas Snoecx poussa un si profond soupir que son ventre se dégonfla comme par enchantement; il est vrai que la petite tonne en demi-lune qu'il avait coutume de porter devant lui — c'est

Digitized by Google

son ventre qu'il faut entendre — lui remonta aux joues qui se mirent à gonfler autant que s'était dégonflé le ventre.

— Holà ! hé ! quelqu'un ! s'écria le bourgmestre Nicolas Snoecx.

Il vit avec plaisir qu'on l'avait entendu, car un homme tellement long qu'on ne savait où il finissait, et tellement maigre qu'on ne savait où il commençait, vint à lui avec empressement.

— Qui que vous soyez, dit le bourgmestre Nicolas Snoecx, homme ou fantôme, laissez-moi me mettre à table à vos côtés.

— Bien le bonjour, Mynheer Nicolas Snoecx, lui répondit l'homme d'une voix si menue que la voix d'un enfant au ventre de sa mère eût à côté semblé sonner de la trompette.

Et aussitôt les hommes et les femmes qui étaient dans la chambre se mirent à crier :

— Bien le bonjour, Mynheer Nicolas Snoecx !

La joie qu'éprouva le bourgmestre Nicolas Snoecx, d'être connu de ces bonnes gens ne l'empêcha pas de remarquer l'effet étonnant que produisaient leurs voix sur son oreille. Elles étaient toutes pour le moins aussi menues que la voix de l'homme qui l'avait tiré par les jambes pour le faire entrer, et il les entendait venir de si loin qu'on eût dit qu'elles sortaient de derrière les portes de la ville, à une grosse heure de là.

Il ne douta plus que les voix n'eussent une grande course à faire, quand il remarqua que les gens de la maison ouvraient la bouche, sans qu'il en sortît de suite un son, et ils l'avaient déjà fermée de longtemps, quand tout à coup les minces et lointaines petites voix se faisaient entendre. Mais Nicolas Snoecx avait faim, et ce n'était pas pour étudier le parler des gens qu'il frappait à une telle heure et par une pareille nuit à la porte de cette maison misérable.

— A table ! cria-t-il, j'ai faim !

A peine eut-il dit ces paroles, que les hommes et les femmes firent d'horribles grimaces, en se bouchant les oreilles, et deux enfants qui se promenaient dans des écuelles tombèrent la face contre terre, comme si le tonnerre eût éclaté dans la chambre.

— Oh ! oh ! s'écria le bourgmestre Nicolas Snoecx d'une voix plus forte encore, qu'est-ce ceci ?

Alors les vaisselles se mirent à s'entrechoquer sur la table, et une marmite frappa si fortement du pied la planche du dressoir où elle se trouvait qu'elle sembla vouloir s'envoler.

— Qu'est-ce ceci ? répéta le bourgmestre Nicolas Snoecx, mais très-bas, de peur que ce qu'il y avait à manger dans la maison ne s'encourût par la porte.

Et il y avait bien de quoi se poser la question que se posait le

Digitized by Google

gros, gai et influent bourgmestre, car il ne s'était jamais rien vu de pareil.

Au milieu de la chambre était une petite table ronde, qui eût été à peine assez grande pour le repas d'un enfant, et pourtant, autour de cette table, il y avait cinq personnes.

Nicolas Snoecx ne le crut pas d'abord, et il compta quatre fois, la première fois en lui-même, la seconde fois à demi-voix, la troisième fois sur ses doigts, et la quatrième fois en crachant à terre, de manière à compter le nombre des gens par le nombre de plaques blanches qu'il avait crachées; mais il eut beau compter, rien n'y fit. Ils étaient vraiment cinq autour de cette petite table, et deux étaient assis sur des escabeaux, tandis que les trois autres étaient debout.

Nicolas Snoecx était certain qu'ils étaient cinq, bien que, de l'endroit où il se trouvait, il ne vit distinctement que le dos des trois personnes qui étaient debout. Mais ces personnes étaient si maigres qu'il put sans difficulté voir de l'autre côté de la table, en regardant à travers leurs dos comme à travers de l'eau claire. Il remarqua très-bien huit mains qui se plongeaient jusqu'au coude dans un chaudron de saucisses et de pommes de terre, et les doigts de ces huit mains se tordaient autour de ce qu'ils avaient saisi, comme des crampons de fer. Il remarqua aussi les deux dîneurs qui étaient assis de l'autre côté de la table et qui faisaient monter à cinq le nombre des êtres vivants postés en ce moment autour de la table, bien qu'il n'y eût, à la vérité, que huit mains dans le chaudron.

Le bourgmestre Nicolas Snoecx se mit un peu sur le côté pour mieux voir, et regarda à travers les côtes de la femme, car il y avait une femme, et d'aigre trogne, parmi les mangeurs qui étaient debout. Il sut alors qu'il n'y avait que huit mains dans le chaudron parce qu'un personnage à cou décharné serrait de la main gauche des pommes de terre contre sa poitrine, et qu'un autre, dont les bottes étaient si larges qu'il s'en eût pu faire des justaucorps, enfonçait de sa main droite dans son gosier l'extrémité d'une saucisse. Or, c'étaient justement cette main droite et cette main gauche qui manquaient dans le chaudron pour que chacun y eût les deux mains. Et Nicolas Snoecx n'eut pas de peine à remarquer que si l'homme aux grandes bottes avait dans la gorge une saucisse dont on voyait très-bien frétiller le petit bout, car il l'avait mangée vivante, l'homme au col décharné avait dans la sienne une pomme de terre avec ses racines, sa tige et son demi-arpent de terrain.

— Voilà de plaisantes gens, dit Nicolas Snoecx. Ils mangeront bientôt la table avec la maison.

Digitized by Google

Et en même temps, il jetait un œil de convoitise sur un pain de seigle qui était sur la table, piqué d'un couteau, bien qu'il vît de suite que le seigle dont ce pain était fabriqué n'avait point eu d'engrais depuis plus de six ans. Il regarda encore à droite et à gauche dans la salle pour savoir s'il ne trouverait pas quelque chose de mieux que le pain de seigle. Et il vit à sa droite un manteau de cheminée où pendaient une arête de hareng-saur et trois oignons réunis en botte par la queue. Dans l'âtre rougissait un feu, mais il y avait plus de fumée que de feu, et une crémaillère dentelait la fumée de ses crans en pointes de scie. Au crochet de la crémaillère pendait une marmite, dans la marmite tournait une cuillère, à la cuillère tenait une main et la main s'agitait au bras d'un pauvre hère, assis sur un escabeau à deux pieds qui risquait à chaque moment de le mettre dans le feu. Et dans la marmite un chat bouillait; mais il était si vieux, si maigre, si dur à cuire qu'on l'entendait ronronner d'aise, en lavant le dessus de ses oreilles, bien que de gros bouillons de fumée sortissent de sa gueule et de son nez, car il avait bu l'eau dans laquelle on l'avait mis bouillir. Le pauvre hère qui tournait la cuillère et le chat, était couvert de lambeaux par où sortaient ses coudes et ses genoux, et ses os étaient tellement pointus que la muraille se trouait rien qu'à les regarder.

Près de lui, un vieil homme, assis sur son séant, cassait à coups de marteau un jambon terriblement dur, oui, et c'était le jambon qui cassait le marteau. Une femme, accroupie dans un berceau d'osier, dessinait avec son corps l'angle d'une paire de ciseaux, et certainement elle eût coupé en deux son nourrisson, si, au lieu de le tenir dans ses jambes comme elle le faisait, en lui donnant à sucer le biberon, elle l'eût mis contre sa poitrine. C'était son autre enfant, assurément, le sale petit garçon en chemise qui s'était coiffé d'un chaudron en fer et passait sa langue sur la graisse qui s'était figée au fond, car le chien en avait laissé, et il était, à présent, en train de ronger la jambe de l'homme qui avait avalé une saucisse; mais l'os était si dur à croquer que l'homme ne s'apercevait pas que le chien lui mangeait les jambes.

Après un instant d'attention, le bourgmestre Nicolas Snoecx fut persuadé que ce qu'il avait pris pour un chien était une chienne, et on lui voyait dans le ventre ses trois petits couchés l'un près de l'autre, la tête dans les pattes; et l'un était blanc, l'autre noir, le troisième blanc et noir. Nicolas Snoecx reporta ensuite ses yeux sur les dîneurs et s'aperçut qu'ils n'avaient pas cessé de tenir leurs mains dans le chaudron aux pommes de terre, de peur qu'en les relevant pour manger ce qu'elles contenaient, l'un ou l'autre ne

Digitized by Google

s'avisât de dévorer ce qui resterait dans le chaudron. Ils avaient tous la trogne aigre, serraient les dents et se regardaient dans les yeux, comme s'ils eussent été sur le point de s'entre-manger.

Le bourgmestre Snoecx vit alors une chose nouvelle, c'est que la peau collait sur leurs joues comme du vieux parchemin, tant elle était sèche, ridée, tirée, tendue et jaune. Il fut bien étonné quand il s'aperçut que leur peau était véritablement ce qu'elle paraissait être et qu'il y avait à l'envers, du côté de l'os, des caractères à demi effacés, qui ressemblaient très-bien aux jambages des parchemins si audacieusement volés, il y a deux ans, dans les archives de l'hôtel de ville. Et chose bizarre, il vit sa signature, sa propre signature à lui, Nicolas Snoecx, avec sa cocarde de traits de plume entortillés, sur le nez de l'homme qui tournait le chat dans la marmite. Quel autre eût pu tracer le beau dessin de ce parafe semblable à un bois touffu, tellement touffu qu'il n'y avait que lui, Nicolas Snoecx, pour savoir comme il était possible d'y faire entrer un nom? C'était sa signature : il n'en pouvait douter.

— Si encore ils me donnaient une belle tranche de bœuf marinée dans du jus brun, je serais content de leur laisser ma signature, pour leur marquer ma bonne humeur; mais il n'y a rien à manger dans cette triste hôtellerie, et il ne se passera pas une heure qu'ils ne se dévorent l'un l'autre, tant que la chienne dévore le dernier qui restera et que les petits de la chienne dévorent à leur tour leur mère.

Voilà ce que le fin bourgmestre Nicolas Snoecx se disait, en considérant un vieux dressoir découpé à jour par les souris, sur lequel il venait de voir s'arrondir tout à coup de beaux jambons gras et une poularde de fête qui lui mettaient l'eau à la bouche. Il s'approcha sur la pointe des pieds et tendit la main pour attraper la poularde et les jambons; mais au même moment, la poularde et les jambons s'encoururent comme s'ils eussent eu le diable au corps, et il s'aperçut alors que ce qu'il avait pris pour une savoureuse réalité était seulement l'ombre des jambons et de la poularde qu'il avait dans la tête.

En retournant à sa place, il remarqua que tous les visages s'étaient tournés vers lui, et voici maintenant qu'ils riaient, comme si quelque chose était survenu qui les dût mettre en gaîté. Ils se frottaient les mains et ce frottement produisait le bruit de couteaux qu'on aiguise. L'homme dont le nez était orgueilleusement enrubané d'un parafe, enlevait sournoisement du feu la marmite avec le chat et la mettait sur le côté, tandis qu'une vieille femme allait chercher à la muraille une cornemuse qui y était pendue à un clou. Elle prit la cornemuse, défit la corde qui retenait dans la panse le

Digitized by Google

dernier souffle du joueur à qui les braves gens l'avaient volé et s'assit dessus, afin d'en faire sortir du vent. Mais elle avait si peu de force qu'elle eut beau pousser, le vent ne sortit pas ; chacun s'assit dessus à son tour, et à la fin un petit vent en sortit qui ranima le feu.

— C'est aujourd'hui jour de festin, dit la bande. Le bourgmestre Nicolas Snoecx mangera et boira avec nous.

— Bien volontiers, dit le bourgmestre Snoecx. Mais qu'avez-vous à m'offrir?

Alors les maigres gens s'approchèrent de lui et lui firent mille caresses, et en même temps il sentait qu'ils le tâtaient du bout des doigts comme pour voir s'il était assez gras. Ils se regardaient entre eux, et leurs regards exprimaient la joie de posséder un si excellent morceau. Ils le priaient de s'asseoir et le chatouillaient dans l'estomac, dans le dos et dans le creux des mains, afin de faire rebondir ses grosses joues, comme il le faisait quand il riait. Et ils se le montraient l'un à l'autre pour savoir par quel côté ils commenceraient à le manger, lorsqu'il entendit tout à coup sortir de la cornemuse une voix qui disait :

— Nicolas Snoecx, ils vont vous manger, comme ils auraient fait de moi, si j'avais été aussi gras que vous l'êtes, bourgmestre Nicolas Snoecx.

Le bourgmestre Snoecx entendit de suite que la voix qui avait ainsi parlé sortait de la cornemuse.

La vieille femme mit aussitôt le pied sur la cornemuse, mais il en sortit un si grand vent, que la vieille femme se retourna, la peau en dedans, ce qui la fit paraître plus laide encore. Et la cornemuse continua :

— Sors d'ici, Nicolas Snoecx. Je suis la voix de Nathaniel Berschouffazzi, qu'ils ont laissé mort sur le chemin de la ville, après l'avoir forcé à pousser son dernier souffle dans sa cornemuse. La cornemuse que tu vois là est la cornemuse du malheureux Nathaniel Berschouffazzi, et elle leur sert de soufflet afin d'alimenter leur feu quand ils ont un bon morceau à mettre à la broche.

Les gens de l'hôtellerie entrèrent alors en fureur et voulurent châtier la voix qui avait ainsi parlé : mais la voix leur joua un bon tour. Elle courut se placer de bouche en bouche, et les dîneurs, croyant l'attraper, se battirent entre eux à coups d'escabeaux et de chaudrons.

— Las! se dit le bourgmestre Nicolas Snoecx. Il n'est rien de bon ici pour moi, et le mieux est de m'en retourner pendant qu'ils se querellent.

Digitized by Google

Il gagna la porte sur la pointe des pieds, en les regardant du coin de l'œil; mais tout le monde est à son affaire et les coups pleuvent dru comme grêle. Le voilà donc qui s'amincit, retient son haleine et pousse son ventre entre les montants de la porte. Ouf! Tout à coup, les dîneurs s'aperçoivent qu'il va leur échapper et se précipitent vers lui en aiguisant leurs os comme des couteaux.

Si le bourgmestre Nicolas Snoecx fût demeuré de sang-froid, il serait sorti intact de cette bagarre; mais il se démena à tort et à travers, comme un homme qu'on a fait sortir de sa peau. Et il sortit positivement de la sienne.

Quand Nicolas Snoecx se trouva sur la route noire, il promena ses mains le long de son corps pour voir s'il ne lui manquait rien. Il remarqua alors qu'il lui manquait son ventre rondelet, dont Gertrudis Snoecx, sa femme, se montrait si heureuse : il l'avait laissé aux mains des Maigres en sortant de sa peau.

— Hein ! s'écria-t-il, qu'ai-je emporté de chez ces affreuses gens?

— Ma voix, s'écria la cornemuse de Nathaniel Berschouffazzi qui s'était accrochée à son cou.

— Et de quoi me servira ta voix, si je n'ai plus mon joli ventre de bourgmestre?

— Écoute, Nicolas Snoecx. Fais-moi rendre justice, à cause du crime que les Maigres ont commis sur moi, et tu pourras mettre ma voix dans ta poche, afin qu'elle te serve aux prochaines élections. Est-ce dit?

— Bien, dit Nicolas Snoecx. Mais qui me rendra mon ventre?

— Bonsoir, dit la cornemuse, j'ai sommeil. Voici l'hôtellerie des Gras.

Et le bourgmestre Nicolas Snoecx vit dans la nuit noire une grande lumière qui sortait de dessous une porte, et une odeur de bonne cuisine s'en échappait en même temps. Il frappa deux petits coups à la porte, puis deux moins petits, puis deux très-forts. Mais on faisait un tel vacarme de l'autre côté de la porte, qu'il entra sans que personne lui eût dit d'entrer. Il eût bien voulu crier encore : « Holà ! hé ! quelqu'un ! » comme quand il était entré chez les Maigres; mais depuis qu'il avait perdu le ventre qui faisait son orgueil, il avait peur qu'on ne reconnût plus le bourgmestre Nicolas Snoecx, et il n'osait élever la voix. Il est vrai de dire que la porte était spacieuse et qu'il n'eut pas besoin de crier à l'aide pour pénétrer dans la salle du festin.

Il y avait grand monde dans la salle, mais de dire combien de personnes, Nicolas Snoecx ne l'aurait pu, tant chacun était pressé

Digitized by Google

sur son voisin. Il vit tout d'abord devant lui une énorme table, si large qu'elle remplissait la chambre d'un mur à l'autre, et la table était chargée d'assiettes et de plats. Non, jamais le bourgmestre Nicolas Snoecx n'avait rêvé tant d'assiettes et de plats, et cette abondance de vaisselle, comme aussi la figure des dîneurs, lui fit voir qu'il était chez des gens de bien. Assurément, il n'est au monde que gens de bien pour avoir trognes aussi fleuries, mines aussi lippeuses, panses aussi rebindaines, mentons aussi gorgias, nez aussi cardinalisés et joues aussi grassouillardes que ceux qu'il trouva réunis autour de la bonne et friande table.

Près de l'un des bouts de la table, une cheminée à manteau se dressait dans la rougeur d'un grand feu nourri de bûches sèches qui petillaient gaillardement. L'âtre flamboyait et une myriade d'étincelles trouait de paillettes d'or la fumée qui montait en tournoyant. Et la flamme rouge et bleue, comme un joli serpent, se tordait autour d'une crémaillère au crochet de laquelle pendait un énorme chaudron; une traverse en fer, engrenée dans l'un des crans de la crémaillère, supportait encore à ses bouts deux autres chaudrons non moins énormes. D'épais bouillons s'échappaient des chaudrons, en forme de petits nuages ronds qui s'empourpraient à la lueur du feu, et Nicolas Snoecx remarqua très-bien qu'ils dessinaient en l'air de grasses figures de cochons de lait, d'agneaux farcis, de dindes truffées et d'oies aux marrons.

Sous les chaudrons, des broches enfilées de poulardes, de lapereaux, de quartiers de bœuf et de gigots de mouton, tournaient aux mains d'une grosse et blanche maritorne qui semblait faite de brioche, tant elle était appétissante. Et des broches coulait un joli sang rose qui grésillait à travers les flammes et tombait dans des casseroles qu'un chat, rond comme une boule, léchait sur le côté. Le chat, vraiment, était si rond, avec des côtes si dodues et une frimousse si engageante, que la maritorne le regardait par moments en soupirant, comme si elle eût voulu le tourner à la barre de sa broche. Sur le manteau de la cheminée, des chapelets de boudins et d'andouilles se nouaient en guirlandes brunes qui luisaient, et des jambons, noirs de fumée, dormaient à des crampons, au nombre de quinze, pêle-mêle avec des pièces de bœuf salé, du lard et des saucissons à l'ail. Et dans l'âtre, il y avait aussi des jambons, du petit salé et des langues de bœuf qu'on avait mis sécher avant de les fumer au genêt et au sapin. Des grils, des poëles, des marmites, des casseroles, des pinces, des broches, des scies, des haches, des couperets, des lardoirs, des cuillers, des passettes, des bassines, des chaudrons, garnissaient le restant de l'âtre, sans

Digitized by Google

compter d'immenses lèchefrites que le feu faisait paraître sanglantes. Le bourgmestre Nicolas Snoecx était bien aise de voir la bonne mine de cette cuisine, et il entendait distinctement la chanson des poulardes et des lapereaux qui grésillaient à la broche. C'est de bonheur, pensait-il en les voyant se dorer de couches vermeilles, qui se rembrunissaient petit à petit. Et le feu écrêtait de lueurs vives qui scintillaient, flambaient et s'éteignaient, la belle batterie de cuisine polie comme des miroirs.

Alors Nicolas Snoecx regarda le plafond, et il y vit cinquante jambons, soixante langues de bœuf et tant de chapelets de saucissons qu'il n'aurait jamais pu les compter. Ces jambons, ces langues et ces saucissons répandaient sur les poutres enfumées de grosses ombres qui, chose singulière, dessinaient absolument la figure des gens de bien qui étaient à table. Et, en vérité, rien n'était plus propre à chasser la mélancolie que les lunes et les fromages de Hollande qui servaient à ceux-ci pour voir, sentir et manger les mets qu'ils avaient devant eux. Leurs bouches ressemblaient à la bonde d'un tonneau, leurs yeux à des broches où tournent des chapons, et leurs nez à des lèchefrites juteuses. Le nombre de mentons qui cascadaient en étages le long de leur poitrine formait des échafaudages de chair sur lesquels, comme l'eau des fontaines qui coule de vasque en vasque, se répandaient les graisses et les sauces, par filets abondants. Ils étaient tellement gras que la chaleur de l'âtre les faisait fondre comme du suif de chandelle, et tellement tendres qu'ils rôtissaient sans s'en apercevoir, du côté où le feu était le plus ardent. L'un d'eux, qui tenait les jambes et les bras ouverts, faute de les pouvoir fermer, ressemblait à un cochon de six mois qu'on aurait habillé, et un chien le léchait par derrière, dans le cou, à cause de ses beaux plis semblables aux frisures d'une collerette. Son voisin avait reposé son ventre sur la table pour n'avoir pas la peine de le porter, et il sentait par moments avec inquiétude s'il s'y trouvait encore de la place, bien qu'il eût déjà consommé pour sa part un cochon de lait, un demi agneau, une oie grasse, douze gelinottes, dix pluviers, quinze bécasses et trois cent soixante-quinze alouettes, car les alouettes lui tombaient toutes rôties dans la bouche, et elles étaient dressées à ce métier. Un autre avait passé autour de son corps un chapelet d'andouilles si long qu'il faisait trente-quatre fois le tour de ses reins, mais il avait déjà mangé les trente-deux premiers tours, et il se dépêchait de manger le restant pour pouvoir recommencer. Un moine, qui jetait des regards furibonds sur les poulardes à la broche, mordait à belles dents dans un jambon, par passe-temps, et il tenait dans la main droite le

Digitized by Google

jambon, tandis que de sa main gauche il ouvrait le bec d'un pot de bière dont il buvait de temps à autre de larges rasades. Derrière le moine gras, une ombre maigre grimaçait sur le mur, avec des cornes sur la tête et une queue dans le derrière; c'était l'ombre du diable, mais sa queue était une queue de cochon qui se tirebouchonnait en frétillant. La grosse femme de son voisin tira tout à coup la queue de cochon, et le bréviaire sortit aussitôt de la poche du moine, car la queue de cochon était l'ombre du signet que le moine mettait dans son livre à la page où il lisait ses matines.

Le bourgmestre Snoecx se sentit une grande admiration dans l'âme pour la grosse femme, car il n'en avait jamais vu de si grosse, lorsqu'il s'avisa d'une femme bien plus grosse encore, qui donnait le sein à son enfant. Ce qui passait par sa robe ressemblait plutôt à une mamelle de vache, et il en jaillissait une fontaine de lait sous les doigts du marmot, dont les joues étaient au moins aussi grosses que le sein de sa mère.

Et Nicolas Snoecx pensait en lui-même que si cette grosse femme joufflue eût mis ses cottes par-dessus sa figure, par mégarde, il n'y eût eu là rien que de très-vraisemblable, tant les deux demi-lunes qui s'arrondissaient à ses joues étaient charnues. Près de cette matrone gorgiase, deux marmots engraissés au pain et au lait s'étaient cachés au fond du pétrin plein de farine, et mangeaient de la pâte aux œufs et aux corinthes. Un chien, debout sur ses pattes et la queue droite, rongeait un os, et il était si ballonné qu'il ne savait plus se coucher, ni tourner la tête, ni lever la patte, ni remuer la queue; mais on lui avait attaché des roulettes aux pieds, et il se roulait de droite et de gauche. Le bourgmestre Nicolas Snoecx prenait un plaisir extrême à voir la bonne chère qu'on faisait dans l'hôtellerie, et il se fût volontiers mis à la table, à côté d'aussi gais compagnons. Mais il ne savait où se mettre, la table étant entièrement prise, et dans les coins mêmes, il y avait des ventres énormes sur de petites jambes qui occupaient toute la place. Et pourtant, quelle tentation que cette table sur laquelle couraient des marcassins, des agneaux, des cochonnets, des poulardes, baignés de sauces rousses et gentiment troussés. Les petits cochons le regardaient de leurs yeux demi-clos et lui faisaient de légers sourires du bout de leur grouin rosâtre. Il les regardait et leur souriait aussi, pendant qu'à ses oreilles retentissait un grand bruit de mâchoires s'ouvrant et se fermant, et qu'il entendait le glou-glou sonore des liquides filtrant à travers les gosiers, comme à travers des robinets.

— Ça, à boire, dit-il en frappant la table du poing. Je suis le bourgmestre Nicolas Snoecx

Digitized by Google

Alors les Gras se regardèrent entre eux, et il lui sembla que les poulardes, les jambons, les cochons de lait et tout ce qui était aux murs, à la broche, sur la table et ailleurs, le regardait aussi des pieds à la tête. Puis les hommes se mirent à rire, et il lui sembla que les poulardes, les jambons, les cochons de lait et tout ce qui était aux murs, à la broche, sur la table et ailleurs, riait aussi. Le maître de la maison, avec son grand couteau pendu dans la ceinture, vint à lui et lui dit :

« Le bourgmestre Nicolas Snoecx a un joli petit ventre rond, et tu n'en as pas. Tu n'es pas le bourgmestre Nicolas Snoecx.

— Maigre mine, sors d'ici, s'écrièrent en même temps les Gras d'une voix tellement grasse qu'elle fondait de suite dans l'air, à la chaleur du feu.

— Tu n'as que faire ici, car c'est grasse cuisine, dit encore le maître de la maison. Et il se mit à pousser Nicolas Snoecx du côté de la porte, en le battant avec sa cornemuse.

— Hé ! qu'est-ce ceci ? dit tout à coup la voix de Nathaniel Berschouffazzi.

Le maître de la maison, entendant que la cornemuse parlait, se mit à souffler dedans en gonflant ses joues, qui se tendirent comme des vessies, et il riait en s'écriant de son côté :

— Hé ! qu'est-ce ceci ?

Une nuée de rats se précipita de la cornemuse et tomba sur les poulardes, les jambons et les cochons de lait, qui furent dévorés en un instant.

— Nicolas, dit tout à coup Gertrudis, en tapant doucement à petits coups le ventre du bourgmestre, il fait grand jour.

Et le bourgmestre Nicolas Snoecx, s'étant mis sur le flanc, vit sa grasse petite femme en cornette, sur son séant, dans le bon lit moëlleux qu'il avait acheté pour leur mariage. Il passa délicatement la main sur son estomac et s'aperçut avec joie que son petit ventre rond n'avait pas disparu.

— M'est avis, ma femme, que maître Pierre Breughel m'a joué cette nuit un fort joli tour.

Or le bourgmestre Nicolas Snoecx, qui aimait les belles estampes du bon temps, avait acheté la veille, à Jacobs Humerus l'échevin, la gravure des *Maigres* et des *Gras*, de Pierre Breughel, surnommé Pierre le Drôle.

CAMILLE LEMONNIER.

14 décembre 1871.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

LA GLOIRE.

— A MON FILS. —

I

Franz, il est deux genres de gloire,
Comme il est deux sortes d'amour.
L'une est pure dans sa victoire
Comme un beau jour.

Parvenir ! ah ! l'honneur qui tombe
Tombe toujours avec ce mot !
Nous parvenons tous à la tombe,
Plus tard, plus tôt.

Mais l'amour vrai, puissant mobile,
La noble Gloire, guide sûr,
Connaissent le but : vivre utile
Et mourir pur.

Quand un homme a vu cette fée,
Le front de grandeur revêtu,
Offrant au lutteur le trophée
De la vertu,

Digitized by Google

Quand il a compris son Sésame
Qui du devoir ouvre l'Eden,
Il ne peut plus livrer son âme
Au joug mondain;

Il garde en sa candeur première,
Il active au vent de l'honneur,
Ce qu'il porte au front de lumière,
De flamme au cœur;

Il veut, loin du fat qui se grime
Pour suivre un tortueux chemin,
Être homme, dans le sens sublime,
Le sens humain.

Car l'amour de cette immortelle,
Douce comme un astre caché,
Fière comme Diane et belle
Comme Psyché,

C'est, pour une âme possédée
De ce magnanime pouvoir,
La fécondité de l'idée
Et du devoir;

C'est la puissante idolâtrie
Du bien, du beau, du vrai, du grand;
L'ardeur de servir sa patrie
En l'illustrant;

C'est le culte de la science
Qui fait le martyr, le vainqueur;
C'est l'éclat de la conscience
Dans un grand cœur!

Et qu'importe, en cette genèse
Où l'homme se crée à nouveau,
Un or vil, une croix niaise,
Un sot bravo?

S'il meurt, ne sculptez point son buste,
Arrière à l'orateur sans tact,
Silence au prêtre : il vécut juste,
Il meurt intact.

Digitized by Google

II

L'autre est la rage de paraître,
La vaniteuse au front étroit,
La vierge folle qui veut être
Montrée au doigt,

La fille de joie et de ruse,
Qui croit faire admirer de tous
Sa gorge faite de céruse,
Ses faux bijoux.

Fils, garde-toi de la syrène;
Quand un homme tombe en ses lacs,
Il perd toute noblesse humaine,
Tout cœur, hélas!

Il devient, au contact profane,
Quelque chose de malfaisant,
De pire que la courtisane :
Un courtisan.

Dût sa mère tendre la joue,
Dût sa femme tendre la main,
Dût son père lécher la boue
Sur son chemin,

Il suit l'infâme séductrice
Qu'on nomme Popularité;
Il foule aux pieds toute justice,
Toute bonté;

De sa personnalité vaine
Les grelots bruissent toujours;
Ne touchez pas à cette reine
Des carrefours!

Il devient creux, sonore, comme
Une outre qui se gonfle au feu;
Pire encore : il cesse d'être homme,
Il se fait dieu.

Digitized by Google

Sa gloire avec art exploitée
Met tous les badauds à genoux ;
Quiconque en doute est un athée,
Est un jaloux.

Le semeur du bien, humble et blême,
Pâlit devant sa mission,
Lui, rayonne et triomphe : il sème
L'ovation.

Tous les échos de sa patrie,
Dès qu'il se tait, se sentent veufs ;
Le moindre orgue de barbarie
Dit ses ponts-neufs.

Le grand homme ! a-t-il la colique ?
Son journal en prend le hoquet.
Boit-il ? il vous laisse en relique
Le gobelet.

Avec Pierrot, dans la cuisine,
Le grand homme ! on parle de lui ;
Au ciel même de la voisine,
Son nom a lui.

Un encens préparé l'enivre
Quand il marche le nez au vent ;
Il se sent déjà se survivre,
De son vivant !

S'il meurt, quelle douleur nous navre !
L'homme, sa dignité, ses mœurs,
N'était plus en lui qu'un cadavre
Chargé d'honneurs ;

N'importe ! Au convoi qui l'honore,
Discours, pétarade, bouquet,
Rien ne manque : on se sent encore
Chez Bilboquet.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

UN AMI DE BOILEAU.

—

ÉTIENNE PAVILLON.

Magnæ pallor amicitiæ.

JUVÉNAL.

Dans le siècle brillant et pompeux où M. Nicolas Boileau-Despréaux, historiographe de Sa Majesté, rendait ses oracles en matière de goût et composait son *Ode sur la prise de Namur*, il s'est trouvé quelques pauvres rimeurs, vivant de madrigaux et d'épîtres dédicatoires, qui eurent, par une faveur toute spéciale de la fortune, la chance insigne de déplaire au grand poëte. Avaient-ils par hasard marché sur son pied sacré; avaient-ils négligé, dans leurs vers, de lui casser plusieurs encensoirs au visage, — ou bien encore, leur père leur avait-il légué, à défaut d'autre chose, un nom à rime significative, — du coup, la gloire leur était acquise : le « législateur du Parnasse » les enchâssait dans un de ses vers les mieux frappés, les plus magnifiques, et les voici en route pour l'immortalité! La postérité conserve leur nom, s'occupe d'eux, s'intéresse à eux; puis, poussée par un sentiment de pitié et de curiosité, elle se met un beau jour à les étudier impartialement, elle leur trouve des beautés cachées, des charmes secrets, elle les venge... Heureux mortels!... Faret, Tabarin, Pradon, Scudéri, Benserade, l'abbé de Pure et tant d'autres, dont le nom est inséparable de celui du maître, vous voilà aussi célèbres que lui-même! La renommée, que vos nombreux écrits n'auraient pu vous conquérir, l'inimitié du poëte vous l'a value... Heureux mortels!

Mais malheur aux amis de Boileau! Malheur à ceux qui conser-

Digitized by Google

vèrent ses bonnes grâces ! Malheur aux poëtes qu'il ne maudit pas !... Boileau fut cruel envers ses amis : il n'en parla point, il ne prononça jamais leur nom dans ses vers, un seul excepté, Molière ; mais lui n'en avait pas besoin. De là, pour tous les autres, l'oubli, le dédain. Les douceurs passagères d'une liaison si distinguée furent achetées par eux au prix de leur gloire future ; et vraiment, c'était payer trop cher un tel honneur, quelque grand qu'il fût. Qui se souvient encore d'eux aujourd'hui ? Qui sait leur nom ? Qui connaît leurs ouvrages ? Hélas ! bien peu ! Il faut la main pieuse et la sollicitude d'une âme charitable pour les tirer de l'abîme où les années les avaient ensevelis, et leur rendre la part de célébrité qu'une amitié illustre leur avait dérobée.

Étienne Pavillon est un de ces infortunés, et certes l'un des plus injustement éprouvés ; car, au milieu des billevesées plus ou moins fades composant le bagage d'un *poëtereau* à cette époque, il se trouve des choses amusantes, des pensées originales et vives, de la grâce et du style, qu'il serait cruel de laisser périr, surtout dans un temps où le vieil esprit français du XV^e^ et du XVI^e^ siècle avait disparu, où la langue de Rabelais était oubliée et allait être remplacée par un langage maniéré, sans sel, sans gaîté, sans franchise.

Un écrivain pourtant n'a pas oublié le pauvre Pavillon ; lui seul peut-être nous en a parlé et nous a conservé sa mémoire, perdue au milieu des innombrables personnages qui s'agitent sous le règne du Roi-Soleil : cet écrivain, cet homme de cœur, ce grand satirique, — c'est le duc de Saint-Simon ; il lui a consacré quelques simples lignes, écrites au courant de la plume, mais qui valent les plus brillantes notices :

« Pavillon, neveu du célèbre évêque de Pamiers, si connu dans les affaires du Jansénisme et de la régale, mourut vieux à Paris, où il était de l'Académie des Sciences et des Inscriptions, assez pauvre et point marié. C'était un homme infirme, de beaucoup d'esprit et fort agréable, qui avait toujours chez lui une compagnie choisie mais excellente, où allaient même des gens considérables, un fort honnête homme et qui fut fort regretté (1). »

Donc, voilà un poëte malade, pauvre, honnête ; il fut aimé, il fut regretté : cela n'est-il pas suffisant déjà pour que l'on s'intéresse à lui, pour que l'on s'en occupe ? Ces quelques paroles de Saint-Simon, données à la mémoire d'un malheureux, parmi les récits des exploits de tant de coquins du temps, ne nous attirent-elles pas vers celui qui les a inspirées ?...

(1) Mémoires de Saint-Simon, édit. Hachette, tome III, ch. 15.

Digitized by Google

Parlons donc de Pavillon, feuilletons ses deux volumes d'œuvres diverses, cherchons s'il ne se trouverait pas quelques perles dans ce fumier d'Ennius ; en un mot, agissons avec lui comme l'on fait avec une nouvelle connaissance dont on veut savoir le caractère : car il n'y a pas longtemps que j'eus le plaisir d'entrer en relations avec lui. Hier, Pavillon était encore un étranger pour moi ; lorsque j'entendis prononcer son nom bizarre, je me mis à sourire d'un air de défiance. Cependant j'eus la curiosité de voir ce qu'un Pavillon de cette espèce pouvait bien avoir fait. Je parvins à me procurer son recueil de Poësies, Lettres et Mélanges (1). C'est ainsi qu'il me fut présenté et que j'entrai en conversation avec lui ; je ne lui avais jamais parlé ; il ne venait de m'être révélé que par un certain petit titre excessivement fripon et gaillard, dont nous parlerons plus loin, échappé à la bouche éloquente d'un professeur aimable et savant (deux épithètes qui s'accordent bien rarement ensemble).

Tout d'abord, je fus ébloui par la quantité prodigieuse de notices, d'éloges en prose et en vers, de discours et d'extraits de discours prononcés en son honneur dans différentes académies : — car, remarquez-le bien, lecteur, Pavillon fut de l'Académie ; ce qui montre que la qualité d'immortel ne résulte pas indispensablement de celle d'académicien. — Tout cela tient 87 pages du I^er^ volume, mais ne nous donne, malgré toutes sortes de louanges et de lieux-communs sur le caractère de l'auteur, que fort peu de renseignements sur sa vie.

Étienne Pavillon naquit à Paris, en 1632. Son père, voulant lui procurer une éducation solide, l'envoya chez son oncle, l'évêque d'Alet, lequel avait pris part aux travaux de saint Vincent de Paul et se distinguait comme prédicateur et comme janséniste ardent. Là, il se mit à étudier avec soin les Écritures et les Pères de l'Église, dont, par parenthèse, et quoi qu'en disent ses contemporains, il paraît avoir peu profité dans ses ouvrages. Bientôt, il revint ; il fut envoyé à Metz, en qualité d'avocat-général au Parlement de cette ville. Quoique jeune encore, il s'y fit remarquer comme orateur et comme jurisconsulte. Tout enfin lui présageait un avenir brillant, lorsque des revers de fortune vinrent frapper sa famille ; de riche qu'il était il devint presque pauvre, et il ne lui resta qu'un petit revenu, juste assez pour lui permettre une aisance modeste, sans luxe ni grand apparat. Il se vit forcé de vendre sa charge d'avocat-général et de renoncer à la magistrature, « où, ajoute naïvement l'abbé Tallemant, l'on ne peut s'élever que par des biens considérables. »

(1) OEuvres d'Étienne Pavillon. — Amsterdam, 1747 (2 vol. in-18).

Digitized by Google

On le voit, à cette époque, il fallait être plus riche pour remplir une fonction que pour ne rien faire. Les temps sont changés, grâce au ciel !

Pavillon se retira à Paris, où les lettres, la poésie occupèrent ses loisirs. Il se plut, surtout dans ses dernières années, à réunir chez lui une société d'hommes spirituels et distingués, parmi lesquels figuraient les hauts personnages du temps. C'est alors qu'il se lia d'amitié avec Boileau-Despréaux, Bossuet, Furetière et autres écrivains remarquables. Dans cette illustre compagnie, il n'était pas le dernier à briller : son esprit, sa science, qui rendaient sa conversation fort agréable, étaient connus et admirés de tous. En outre, ce qui ne nuit jamais, « Pavillon était bien fait, de grande taille, d'une mine avantageuse et qui imposait par elle-même et par un air de gravité bien entendu. » Ces qualités, ajoutées à la droiture de caractère qui le distinguait, lui attiraient l'estime des honnêtes gens et le faisaient rechercher des beaux esprits. On explique ainsi les éloges que Saint-Simon lui décerne : les grands cœurs se connaissent et s'apprécient.

Malgré tous ces beaux titres à l'admiration de la postérité, je dois avouer, ami lecteur, que ma confiance n'était pas grande lorsque j'ouvris le précieux recueil d'Étienne Pavillon ; loin de me laisser toucher par tant de belles phrases académiques exaltant la gloire de nos héros, je fus plus défiant que jamais : les boniments enthousiastes des marchands de la foire me revenaient à l'esprit avec une persistance fâcheuse. « Cela sent l'éditeur, me disais-je ; vous êtes orfèvre, M. Josse ! »

Je voulus juger par moi-même... Peu à peu, ma défiance s'évanouit ; je déridai mon front sévère, et bientôt, la lecture de ce style à la fois gracieux, délicat et légèrement *poivré* versa dans mon cœur une douce quiétude : j'étais vaincu !... Mais aussi, le moyen de résister aux plaidoiries insinuantes d'un avocat général, d'un jeune et galant magistrat du XVII^e^ siècle ? Pavillon gagnait sa cause avec une grâce, avec une aisance extrême.

Ses arguments sont de bonne qualité, bien choisis et surtout habilement disposés ; l'éditeur a eu soin de placer les meilleurs dans le premier volume, pour l'emporter d'emblée.

Cela commence galamment et *magistralement*, tout ensemble, par des *Lettres patentes* à un des amis de l'auteur, « *portant permission de faire ce qui lui plaira en sa maison de la Selle ;* — « Nous, dans la débauche générale du Mardi-Gras, par les suffrages jurés des femmes veuves et pucelles, qui composent la joyeuse société de la rue .., avons élu, reconnu et proclamé.,., etc. » — Cette entrée

Digitized by Google

en matière fait prévoir ce que sera le reste, et dissipe la crainte qui pourrait nous tourmenter, d'avoir affaire à un disciple du pieux évêque d'Alet. Rassurez vous, ô lecteur ; la morale de Pavillon n'est point trop austère ; s'il n'a pas fréquenté la cour de Louis XIV, il a vécu, en revanche, dans celle de son oncle, et un prélat français du XVII^e^ siècle n'est pas fort à redouter sur ce chapitre. De plus, notre poète reçoit le meilleur monde, à qui il n'aspire qu'à plaire ; il connaît à fond l'élégant Voiture, il suit ses traces : c'est un de ses meilleurs élèves. Et puis, Pavillon est célibataire ; Pavillon sait ce qu'il en coûte de se marier ; étant peu fortuné, il s'est abstenu du luxe d'avoir une femme ; il s'est montré sage. Aussi, voyez son bonheur ! Il nargue les imbéciles qui se sont laissés prendre : « Le mariage étant un divertissement que les honnêtes gens prennent communément..., » écrit-il à une demoiselle ; puis, il ajoute, avec des airs de moraliste : « De tous les dieux, l'hymen est le plus incommode et celui qui publie le plus hautement la honte de ses esclaves... Pour moi, je ne vois rien de si cruel pour la société et de si contraire au droit des gens, que le mariage d'une belle personne (1). »

Il ne prend pas toujours un ton aussi tragique. Mademoiselle de Pelissari se marie avec M. Warthon : Oh ! comme le voilà joyeux ! comme il s'amuse à leurs dépens ! Pourquoi ?... C'est que, dit-il, « notre époux ne parle point françois, et que l'épouse ne sait pas un seul mot d'anglois ! » Voilà vraiment une position désagréable... Mais lui, Pavillon ne la trouve pas si embarrassante : le langage de l'amour est universel ; il est compris de tous, « et croyez, ajoute-t-il, comme un article de foi naturelle, que dans ces sortes de mystères, tout le monde parle françois. » Bien plus, cette différence de langage entre époux est excellente ; on ne peut que s'en réjouir :

Qu'un mariage est plein d'appas,
Quand un mari, la nuit, peut contenter sa flamme,
Et que, le jour, il n'entend pas
Les sottises que dit sa femme ! (2).

Ici, on le voit, il s'inquiète peu des différences de langage que parlent les époux. Ailleurs, il s'en émeut ; il est vrai que c'est du *Suisse* qu'il s'agit, et que cette langue, « par sa barbarie, » est bien faite pour émouvoir un poète aussi tendre : Une de ses amies épouse un citoyen de la vieille République helvétique ; sitôt qu'elle

(1) Lettre VIII, tome 1^er^, p. 99.
(2) Lettre XXIX, tome 1^er^, p. 175.

Digitized by Google

y aura paru, nul doute qu'elle ne ravisse aux Suisses leur liberté et qu'elle ne « dompte les treize cantons; » ils ne pourront que gagner à cette douce servitude. Mais elle, Célimène, quel plaisir goûtera-t-elle dans ce mariage?... « C'est, à mon sens, un méchant ragoût qu'un amant suisse, et je crois que l'amour, qui s'est si fort étendu par tout le monde, ne fut jamais en ce pays... » Que faire, grand Dieu! si le nouvel époux, dans ses transports amoureux, « se laisse emporter jusqu'à les exprimer dans sa langue naturelle, » sans ménagement pour les oreilles sensibles de son épouse? Horreur!... Célimène, une Française, être réduite à porter un nom barbare, tudesque, bourré de consonnes, de K, de W... O calamité!... Décidément, un tel sort est insupportable, il faut songer à chercher quelques adoucissements à de tels maux... Le poète offre ses services. Aussi bien, l'honneur, si sévère d'ordinaire,

.... ne défend rien quand on épouse un Suisse!

Tels sont les principes de Pavillon en morale et en politique. Pauvres maris! pauvres Suisses! Les magistrats d'alors étaient peu rigides, paraît-il, dans l'intimité; nous verrons plus loin des exemples non moins frappants de ce fait, lorsque nous serons arrivés au *chef-d'œuvre* de notre auteur... Mais n'anticipons pas, de grâce.

Du reste, comme tout poète de cette époque, Pavillon se plaît à causer avec les dames, à leur envoyer de charmantes lettres, à la manière de Voiture; il leur adresse des compliments; il leur donne des conseils amicaux — mais de ceux qui leur plaisent, bien entendu. Leurs petits chagrins surtout l'intéressent au plus haut point. Une femme aime tant être plainte, quand on ne la flatte pas!... Celle-ci a-t-elle marié sa sœur, son frère, ou a-t-elle fait elle-même la sottise; une autre vient-elle de perdre son chien favori, son époux, son perroquet, ou tout autre animal domestique, aussitôt le voilà qui rédige pour la malheureuse un billet bien parfumé, bien coquet en vers et en prose, pour lui offrir ses consolations et partager son infortune : « *Ta douleur, Duperrier, sera donc éternelle...* » Non, ce style-là, ne vous y attendez pas, lecteur bénévole! La rose qui n'a vécu que l'espace d'un matin, la rose dont il s'agit, c'est le bon, c'est le pauvre *Moufle*, le chien de madame Damon! L'immensité d'un tel malheur n'échappe pas au sensible Pavillon; il sait que les grandes douleurs ont besoin de s'épancher, et qu'il n'est rien de si dangereux que de les brusquer. Aussi commence-t-il en homme qui s'y connaît, avec la gravité que comportent les circonstances :

« Je ne prétends pas, Madame, essuyer vos larmes; vous les

Digitized by Google

croyez trop justes; et la philosophie n'a point encore imaginé de consolation pour un malheur comme le vôtre. Il ressemble à ces maladies extraordinaires, dont les causes sont si bizarres, que toute la médecine n'a pu les prévoir, et pour lesquelles, par conséquent, elle n'a pu donner des remèdes.

Pleurez, pleurez, madame, et fondez-vous en eau;
La Parque inexorable a mis *Moufle* au tombeau,
Et ne vous laisse plus, après ce coup funeste,
Qu'un dégoût éternel pour tout ce qui vous reste! »

Que reste-t-il, en effet, à cette infortunée dame, qui puisse la consoler?... Un mari? Mais « qu'est-ce qu'un mari? Un grondeur en titre d'office, qui fait très-mal son devoir et qui empêche autant qu'il peut que les autres ne le fassent. » Sont-ce des enfants, des créanciers, des importuns? Est-ce la beauté, la fortune, la santé, la vie?... Hélas! tout cela est bien fragile, bien peu capable de procurer le bonheur; en un mot, comme le dit Pavillon à sa correspondante, « tout cela est si peu de chose en comparaison de *Moufle*, qu'on ne doit pas s'étonner si vous êtes inconsolable. » — Et là-dessus, le poète se met à envier le sort de *Moufle*, mort dans les bras de sa maîtresse, et compose une longue épitaphe en l'honneur de ce *chien incomparable*.

Quelques jours plus tôt, c'est une autre dame que le ciel éprouvait, et à qui il écrivait : « Vous venez de perdre ce que vous aimiez le mieux dans le monde. Le dirai-je, madame, vous n'avez plus de perroquet!

Ce petit animal, plein de sens et d'esprit,
N'entendit rien qu'il ne comprît,
Parla si bien françois tout le temps de sa vie,
Que, si tout son mérite avait été connu,
Assurément il aurait eu
Une place à l'Académie... »

Une telle catastrophe, pas plus que la précédente, ne pouvait se réparer aisément; pourtant, elle avait produit un grand bien : elle avait servi aux adorateurs de la triste Uranie, en les délivrant d'un rival préféré, dont, seul, les services eussent été récompensés!...

Les animaux, à cette époque surtout, étaient pleurés souvent plus que les hommes; après avoir été célébrés pendant leur vie, ils inspiraient, après leur mort, de touchantes oraisons funèbres et de tendres élégies. Racine lui-même composait des vers latins en l'honneur de *Rabotin*, qui gardait la cour du Palais-Royal :

Semper honor, Rabotine, tuus laudesque manebunt;
Carminibus vives tempus in omne meis.

Digitized by Google

La Fontaine adressait à *Mignon*, le roquet de Mme la douairière d'Orléans, une épitre charmante. Olivier de Magny, du temps de la Pléiade, avait accordé sa lyre gaillarde et invoqué les nymphes de Heuze en faveur de *Mignard*, « le petit chien de sa dame. »

Son petit chien qui vault mieux
Que celuy qui flambe aux cieux,
Son petit Mignard qu'elle aime
Cent fois plus que son cœur mesme,
Ce mignonnet qui la suit,
Ce mignonnet qui s'enfuit
Soubz la cote de la belle
Quand doucement je l'appelle,
Ores mes doigtz retastant,
Ores en les mignotant
D'une flatteuse caresse,
Or d'une voix piperesse,
Or siflant estroitement
Comme une huystre en se fermant. »

Lorsque plus tard, hélas! ces chers favoris succombaient à la loi du sort, les poètes, tout en larmes, composaient de nouveaux chants : Cotin soupirait sur le trépas de *Tity*, le *bichon* de Mlle d'Orléans; le marquis de Cumières pleurait, en rondeaux, un certain chat nommé *Griset;* et tant d'autres encore! Stace, dans l'antique Rome, avait bien célébré et décrit pompeusement les funérailles splendides d'un perroquet!...

D'ailleurs, ce n'est pas chose étonnante; on connaît la recommandation du comique : Ces messieurs, pour gagner les bonnes grâces des dames, ne négligeaient point ces petits êtres choyés, dorlotés, objets de leurs tendresses féminines; et Dieu sait s'ils étaient aimés d'elles!... Un révérend père jésuite, Guilloré, jaloux sans doute de voir se perdre tant d'affection et de bons soins aux dépens de sa Compagnie, ne se crut-il pas obligé d'écrire un long chapitre *sur l'amour immodéré des femmes pour les petits chiens?*

Mais, c'était là un des usages reçus alors, et notre poète ne crut probablement pas devoir y déroger. De même, la fameuse carte de Tendre, dressée par Mlle de Scudéry, avait produit, par toute la France, un retentissement énorme et une douce admiration : Pavillon acheva la civilisation de cette contrée idéale, en y fondant un journal, la *Gazette galante*, dans laquelle il relatait les faits les plus importants qui s'y étaient accomplis. Les différentes nouvelles qu'il y rapporte sont datées tantôt *de l'Isle des Passions, ce* 1er *du mois d'Inclination*, tantôt *du Camp devant Cruauté, ce* 3e *jour du mois*

Digitized by Google

de Désespoir, ou encore de la *République de Jouissance, ce 18 du mois de Délices;* dans cette dernière, paraît-il, le Sénat s'était assemblé, avait ordonné de démolir la Tour de Honte, bâtie par la princesse Pudeur, et enjoint à cette princesse de se retirer dans les vingt-quatre heures et de sortir des États de la République, « à peine de lui être couru sus, par Embrassements et Jeux-Folâtres, qui en sont la populace. »

Ces dépêches ne pouvaient manquer de causer une vive impression parmi la galerie musquée à qui elles étaient transmises; Pavillon achevait de l'émouvoir en écrivant le *Portrait du pur Amour*, dédié à l'*insensible Iris*, et en adressant à la même Iris des *conseils désintéressés*, conçus avec toute la gravité d'un philosophe et d'un maître ès-amours.

Tout cela était bien fait pour lui gagner les « cœurs sensibles » et l'insinuer dans l'esprit des jeunes coquettes Pourtant, il dut les froisser vivement et leur faire pousser des exclamations indignées, le jour où il lui vint l'idée de publier, — en plein XVII^e^ siècle, en plein Paris, séjour des beaux-parleurs, — *l'Art de se taire!*... Ah! qu'il dit vrai, lorsqu'il nous montre combien cet art inconnu est au-dessus de celui de l'éloquence; mais aussi combien l'un, — qui s'enseigne par la passion, — est plus difficile que l'autre, — dont la raison seule fait le prix!... — « Un homme qui se tait, raisonne; et bien souvent un homme qui parle ne raisonne guères. Voyez les femmes. Elles sont naturellement éloquentes. Aussi ne se fie-t-on pas trop à leurs raisonnements. » Ce disant, Pavillon va puiser ses preuves dans l'histoire ancienne et moderne et nous offre deux grands exemples à suivre : les Lacédémoniens et Guillaume le Taciturne, cent fois supérieurs à Cicéron et à Démosthènes. Puis, il partage ses malades par petites troupes : l'art de se taire *pour les femmes* d'abord, *pour les confidents* ensuite.

Pauvres femmes, il ne vous épargne guère : Après vous avoir adressé de si jolis madrigaux, vous traiter de cette façon, vrai! c'est bien méchant! — « Voici un terrible chapitre, — dit-il, — et je crois que, dès le titre même, bien des gens s'en moqueront. L'art de se taire pour les femmes; c'est comme qui dirait l'art de ne mourir jamais. » Pourtant, il essaie s'il n'y aurait rien à faire pour guérir « les grandes parleuses; » par exemple, d'obtenir d'elles de ne point parler toutes ensemble, comme elles font, à tort et à travers, et de ne répéter que le moins possible ce qu'elles ont dit : ce serait là un grand point. Mais, le traître, il se reconnaît bientôt incapable d'une telle guérison; il s'avoue vaincu, pour toutes sortes de motifs qu'il énumère perfidement, et il termine en s'écriant : —

Digitized by Google

« En vérité, ces raisons me paraissent si fortes, que j'aime mieux me taire moi-même, que de leur en donner inutilement des leçons. »

Belles dames qui me lisez, et vous, hommes délicats et pudibonds, fermez ici le livre, de crainte d'être scandalisés : ce qui arriverait inévitablement si je ne prenais la précaution de vous avertir du danger qui vous menace et de vous indiquer le moyen d'y échapper. Car il est certains mots que les temps les plus susceptibles ont supportés, et dont notre siècle s'effarouche ; l'un de ces mots terribles, notre auteur l'a employé ; il a osé l'afficher sans honte dans une de ses productions qui passe pour son « chef-d'œuvre, » — sans doute parce que ce mot s'y trouve. — Je l'aurais bien passée sous silence, mais à quoi bon ? Si Pavillon n'en a point fait de secret, pourquoi devrions-nous en faire un ?... Fermons la parenthèse ; voici le fait :

La mode était alors aux *métamorphoses ;* c'était une rage. Après celles d'Ovide, mises en rondeaux par Benserade, chacun voulut en avoir inventé de sa façon. Boileau avait fait *la Métamorphose de la perruque de Chapelain en comète;* Perrault, *la Métamorphose de Dorante en miroir ;* un autre, *la Métamorphose des yeux d'Iris en astres...* Pavillon conserva les astres et Iris, et composa : *les Jumelles*, ou *Métamorphose du... cu d'Iris en astre !* Cette œuvre remarquable, renchérissant sur toutes les autres, mit le comble à la réputation du poète ; elle eut un succès prodigieux ; on la lut derrière tous les éventails ; et je ne doute pas qu'elle dut flatter infiniment l'Iris en question. — Mercure, envoyé par son maître sur la terre pour y chercher l'objet le plus beau et le plus digne des cieux, retourne *bredouille* sans avoir rien pu trouver de son goût, lorsque soudain il aperçoit, dans la rivière, « *le cu d'Iris qui se baignait.* » Ravi d'admiration et enchanté d'avoir découvert ce qu'il cherchait depuis si longtemps, il retourne précipitamment dans l'Olympe et va trouver Jupiter ; celui-ci le reçoit avec joie :

« Eh bien, as-tu fait bon voyage ?
Lui dit-il. Que m'apportes-tu ?
— Sire, je vous apporte un cu.
— Un cu, mon fils ! c'est bien le diable, »
Répondit ce Dieu tout surpris !
— « Oui, mon père, un cu véritable ;
Mais un cu qui n'a point de prix.
C'est le cu de la jeune Iris.
Rien dans le ciel ne lui ressemble ;
Et c'est un cu que les Grâces ont fait. »

Digitized by Google

A cette nouvelle, Jupiter convoque l'assemblée des dieux et leur propose de faire de ce bel objet un *nouveau Luminaire*. Là-dessus, grande discussion! Cybèle trouve cette idée fort inconvenante, disant qu'il est des beautés

Qui ne sont pas pour le grand jour.

Apollon lui réplique; Diane soutient Cybèle, avec Hébé, contre Bacchus; Mars s'emporte... Tous les dieux et déesses enfin se mettent de la partie, jusqu'à Vénus, laquelle s'écrie, toute indignée, que, voyant ce phénomène dans les cieux,

Les hommes abusés croiront assurément
Que je leur montre mon derrière!

Heureusement, Vulcain la remet à sa place, et, malgré les menaces terribles de la ménagère Junon, Jupiter finit par admettre le nouveau luminaire dans les cieux, et, pour ne pas effaroucher la pudeur des déesses, ordonne

Qu'on le place auprès des Jumeaux
Et qu'on le nomme les *Jumelles*...
— Qu'ils seront surpris, aisément.

s'écrie le joyeux Momus,

Quand, à l'Observatoire, ils verront la figure
Et le bizarre mouvement
D'un astre de cette nature! »

L'histoire ne nous dit pas si cette fantaisie, — dont les détails offrent quelques traits piquants tout à fait dignes d'Offenbach, — fut bien ou mal reçue de la belle à qui elle était adressée : l'Iris en question était, paraît-il, une grande et noble dame, M^me^ de Val.....; son nom brillait en tête du poème, mais il dut être rayé dans la suite, et pour cause! C'est ce que nous apprend une lettre de l'éditeur B... à M. de Sallengre, concernant l'édition de 1715 et reproduite dans la nôtre.

En somme, ainsi que nous l'avons fait entendre déjà, Pavillon, sans échapper à la préciosité et à l'aimable galanterie qui caractérisent les œuvres légères de son époque, a pourtant l'esprit plus gaulois, plus vraiment spirituel que beaucoup de ses contemporains. Une certaine teinte rabelaisienne se fait remarquer dans quelques pièces de lui; mais elle est ensevelie sous le fard et la poudre de riz, et elle ne sert qu'à rendre ses vers moins fades et plus supportables : Tout au plus pourrait-on dire de lui, — en rapetissant sensiblement le modèle, la figure jovialement grandiose du XVI^e^ siècle, — qu'il est le *Rabelais des boudoirs*.

Digitized by Google

Ces sujets, un peu *relevés*, semblent, plus que les autres, du goût de notre auteur. Certain jour, une dame l'avait surpris pendant qu'il s'habillait et l'avait vu, dit-il,

Assurément tel que je suis,
Mais non tel que je voudrais être.

Sur ce, il prend la plume et lui écrit une longue lettre panachée de vers et de prose, pour s'excuser et s'expliquer sur ce fâcheux événement, sujet pour lui d'amères confusions : « Car, dit-il, quoique je fasse profession de ne rien avoir de caché pour mes amis, j'avoue pourtant qu'il y a de certaines choses que l'on doit cacher à ses amies, ou, pour le moins, ne les leur montrer que bien à propos. » Que doit penser en effet cette dame de lui, qu'elle considérait comme la Sagesse et la Vertu même? Sans doute, ce qu'elle a vu si inopportunément a dû détruire dans son esprit l'estime et les bons sentiments qu'elle avait auparavant!...

« Mais c'est que la Vertu, quand elle est toute nue,
N'est pas si belle qu'on la fait. »

Et puis, la Providence permet de ces choses-là ; les plus grands hommes sont sujets à s'oublier ; la nature est bizarre dans certains moments, et ses victimes sont plus à plaindre qu'à mépriser!. .

Une autre fois, c'est à l'occasion de l'*Histoire des Flagellans*, de l'abbé Jérôme Boileau, que les jésuites avaient attaquée violemment dans leur *Journal de Trévoux*. On connaît l'épigramme de Nicolas Boileau sur le même sujet :

Non, le livre des *Flagellans*
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes pères,
Ces rigidités salutaires
Que, pour ravir le ciel saintement violents,
Exercent sur leurs corps, tant de chrétiens austères... etc., etc

En un mot, une longue tirade en beaux vers solennels et dévotement académiques sur la *pénitence*, la *volupté*, l'*austérité*, le *feu de la lubricité*, et ainsi de suite, « jusqu'à extinction de chaleur naturelle. » Pavillon, en qualité d'ami et de protégé de Boileau-Despréaux, se garde bien d'être d'un avis contraire, mais je le soupçonne fort d'avoir voulu décocher — avec malice et esprit — une petite pointe satirique au « législateur du Parnasse » et de s'être dit à peu près, après avoir lu ces vers :

— » Ta, ta, ta, que signifient tous ces grands diables de mots, tout ce verbiage pompeux? Voilà bien de l'embarras pour dire

Digitized by Google

simplement (et là-dessus, il refaisait, en la parodiant, l'épigramme du maître) :

Non, le livre des *Flagellans*
N'est pas fait pour flatter les sens,
C'est une grossière ignorance
De qui pense l'avoir bien lu.
Il nous dit seulement : Pour faire pénitence,
Il ne faut pas montrer le c.! »

C'est plus court, c'est plus franc, et c'est meilleur.

Quand le diable devient vieux, il se fait ermite. Si vous voulez vous donner la peine, ami lecteur, de prendre le deuxième tome des œuvres de Pavillon, après une série de *Poésies galantes* et *diverses* (parmi lesquelles il faut citer le *Testament de Charles IV, duc de Lorraine,* plein de sentiment sous un ton de plaisanterie), vous trouverez, à la fin du volume, une quinzaine de *Poésies morales*. Cela traite de la *vanité*, de la *mort*, de la *corruption du monde*, et autres pensées salutaires du même genre. Toutefois, je ne vous conseille pas de les lire; le bon Pavillon, devenu vieux, les écrivit pour le soulagement de sa conscience et l'édification des âmes; c'est vous dire assez qu'elles sont médiocres, et qu'il s'entendait mieux à chanter la *Jeune Iris* qu'à composer des stances pieuses. Ses anciennes amours y montrent pourtant encore, de temps en temps, le bout du nez; les souvenirs chez lui étaient si tendres, si vivaces! Et puis, que cela serve à l'excuser, il ne s'y fait ni trop sévère, ni trop dévot; sa morale est honnête, facile et toute de bon sens; l'on y trouve même par ci par là des vers heureux, tels que ceux-ci, — les derniers du recueil :

La mode est un tyran, dont rien ne nous délivre.
A son bizarre goût il faut s'accommoder;
Et sous ses folles lois étant forcé de vivre,
Le sage n'est jamais le premier à les suivre,
Ni le dernier à les garder.

L'auteur de la *Métamorphose* qu'on sait, le « rival ingénieux d'Ovide, » comme on l'a appelé dans une pièce de vers composée après sa mort, — entra à l'Académie française, en 1691, et prit place dans le fauteuil du traducteur des *Métamorphoses* en rondeaux, de Bensérade; il ne pouvait en être autrement. Ce dernier avait lui-même succédé à Chapelain, l'illustre victime de Boileau; et de nos jours, après un siècle et demi, ce même fauteuil donnait asile à Lamartine; puis, tout récemment, à Emile Ollivier, de lugubre mémoire, que Dieu ait en sa sainte garde hélas !... Ainsi, les gloires se succèdent sans se ressembler!

Digitized by Google

Comme il est d'usage et de bon ton parmi les écrivains, Pavillon ne se fit pas faute de se moquer, à diverses reprises, de l'illustre compagnie, et de la parodier, avant qu'il eut le bonheur insigne d'y être admis... Une fois académicien, on se garde bien d'en médire ; c'est qu'apparemment, étant plus vieux alors, on a moins de bon sens.

Pavillon fut aussi de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; sa science des antiquités, fort étendue, dit-on, l'y fit élire en remplacement de Jean Racine.

Tant de coups imprévus achevèrent d'accabler le malheureux poète, que l'âge et la goutte retenaient, depuis assez longtemps déjà, cloué dans son fauteuil. La mort arriva peu à peu et enfin l'enleva, le 10 janvier 1705, âgé de 73 ans.

Il avait refusé la charge de gouverneur du duc de Maine, qu'on le pressait d'accepter, aimant mieux continuer sa vie tranquille, au milieu de ses amis et du cercle de beaux esprits qui se pressaient chaque jour dans sa modeste demeure. En revanche, le roi lui avait fait une pension qui dut lui venir bien en aide, car sa fortune était minime, et il mourut presque pauvre, nous dit Saint-Simon.

Ainsi finit Étienne Pavillon, l'un des plus illustres amis de Boileau et l'un des auteurs les plus oubliés de son temps. Son nom survécut toutefois pendant quelques années, à voir les différentes éditions qu'on a faites de ses œuvres ; mais bientôt il disparut dans le tourbillon du XVIII^e^ siècle.

Ce qui nous a engagé à le déterrer aujourd'hui et à remuer ses cendres, c'est l'oubli trop injuste où il est tombé. Pavillon est une physionomie intéressante et digne d'être étudiée à côté des grandes figures de son siècle. De plus, ce fut un honnête homme, cela seul suffirait.

LUCIEN SOLVAY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Manuel élémentaire de Géographie physique, traduit de l'anglais par A. Houzeau de Lehaye. Publication de la Société belge de Géographie. — Mons, H. Manceau. 1872.

Excellent livre, traduction excellente. On y trouve résumées, en un petit manuel, toutes les données exactes de la science géographique, comme on l'entend largement depuis les travaux des savants d'Allemagne, de France et d'Angleterre.

Ces sortes de livres ont leur place toute faite en Belgique, au moins pour ceux qui ne se piquent pas d'ignorer ce qui se fait dans notre pays et qui ne ressemblent pas à ces journalistes pour qui rien n'a commencé qu'à eux-mêmes et rien n'est bon que ce qui vient de l'étranger. Rappelons seulement la *Géographie physique de la Belgique* et l'*Histoire du sol de l'Europe* de notre ami J. C. Houzeau, le frère du savant traducteur de ce petit livre. Si la Société belge de Géographie voulait compléter cette publication par une étude spéciale sur la Belgique, elle ne pourrait faire mieux que de demander aux frères Houzeau une seconde édition de la *Géographie physique de la Belgique*.

X.

—

De l'organisation du gouvernement républicain, par Patrice Larroque. — Paris, Michel Lévy, 1870, in-8°. — Prix : 5 francs.

Nous connaissions déjà M. Larroque par plusieurs publications qui ont obtenu un succès mérité. Citons son *Examen critique des doctrines de la religion chrétienne*, en 2 vol. in-8°, sa *Rénovation religieuse*, 1 vol. in-8°, son livre *De la guerre et des armées permanentes*, 1 vol. in-8° et celui qui traite *De l'esclavage chez les nations chrétiennes*, 1 vol. in-18. Dans son nouveau travail il s'est proposé d'établir les principes généraux que l'organisation républicaine devra appliquer, si l'on veut enfin en France qu'elle vive et prospère. Il part de la souveraineté nationale pour en faire émaner tout pouvoir ou plutôt un pouvoir unique; il repousse la distinction

Digitized by Google

des pouvoirs en législatif, judiciaire et exécutif et n'admet tout au plus de partage dans les diverses attributions de la puissance sociale, que quant au personnel. La nation ne pouvant exercer directement son pouvoir unique, le délègue à une assemblée unique et permanente, élue pour deux ans et renouvelée annuellement par moitié; cette assemblée est le produit du suffrage dit universel, exercé par les adultes mâles sachant au moins lire et écrire. L'assemblée ainsi constituée dicte la loi et la fait exécuter par une commission prise dans son sein, se partageant le travail administratif entre plusieurs comités et ayant sous ses ordres autant de conseils qu'il y a de grands services publics. Ainsi pas de président de la république, pas même de ministres; mais des conseils supérieurs administrant l'instruction, la justice, la force publique, les travaux et les finances, nommés et révocables par l'assemblée, nommant et révoquant à leur tour les fonctionnaires et rendant compte de leur gestion à une commission permanente de l'assemblée. Pour le département, pas de préfet, mais un conseil départemental élu et une commission administrative permanente; pour la commune, un conseil municipal permanent élu. L'auteur entre ensuite dans les détails relatifs à l'organisation des grands services publics. Nous ne l'y suivrons pas, faute d'espace. Nous nous bornerons à signaler que pour l'instruction publique, il se prononce en faveur de sa gratuité à tous les degrés, mais que, se plaçant au point de vue exclusif du père de famille comprenant ses obligations et non à celui du droit méconnu de l'enfant, il combat l'instruction obligatoire. Pour l'assistance publique, il veut l'exercice public gratuit de la médecine, aux frais de l'État et la substitution aux hospices des secours à domicile. Pour la justice, suppression des cours d'appel et appel d'un tribunal à un tribunal voisin, admission de l'appel en matière criminelle, suppression du ministère public, amovibilité des juges, abolition de la vénalité des charges, etc., etc. Pour la force publique, pas d'armée permanente, mais une garde nationale fortement organisée. Quant aux travaux publics, tous les grands travaux, ayant un but d'utilité générale, incombent à l'État. Quant aux finances, tout citoyen actif doit contribuer aux charges publiques proportionnellement à son revenu; suppression de l'impôt des portes et fenêtres, du timbre, des patentes, des droits de douanes, de l'impôt de prestation, des impôts sur les objets de première nécessité, etc.; mais maintien des impôts personnel, foncier, mobilier et jusqu'à un certain point des impôts de transmission de la propriété à titre gratuit ou onéreux; avant tout, réduction et plus sage emploi des dépenses publiques. Peut-être l'œuvre de M. Larroque est-elle trop théorique sous plus d'un rapport; toujours est-il qu'on y rencontre beaucoup de vues utiles et bonnes à méditer. On sent du reste qu'on a affaire à un esprit éclairé, loyal et convaincu, et peu disposé à sacrifier les vrais principes de la liberté aux utopies du faux socialisme. « Je ne cours pas, dit-il, et ne veux faire courir personne après des chimères; je me borne à désirer et à demander simplement le possible..... La république que nous voulons voir établir définitivement est celle qui, loin de menacer aucun intérêt légitime, en est au contraire la meilleure protectrice, celle enfin qui garantit à tous la plénitude des droits nécessaires à l'accomplissement de tous les devoirs..... Par cette déclaration de notre ferme intention de désavouer ceux qui continueraient de la compromettre soit par des théories

Digitized by Google

soit par des actes contraires à la liberté qu'elle a surtout pour but de sauvegarder, nous ôtons à ses adversaires quels qu'ils soient tout motif raisonnable pour conserver des préventions dont le temps seul pourra du reste faire justice complète. »

F. V. M.

—

Un séjour en France de 1791 à 1795, lettres d'un témoin de la Révolution française, traduites par H. Taine. Paris, Hachette et Ce, 1872.

« Quelle étrange influence doit avoir ce mot *Révolution*, puisque, comme le talisman d'un conte de fées, il tient enchaînées pour ainsi dire les facultés raisonnantes de vingt millions de personnes. »

Le livre dont ces lignes sont extraites a été écrit en 1795 par une Anglaise, en anglais, et il a eu trois éditions en Angleterre. Mais il était resté inconnu en France. C'est une satire, au jour le jour, prise sur le fait, des mœurs politiques et privées de la France pendant ces quatre années terribles de la révolution. Le style, souvent simple et parfois mordant, emporte la pièce. « La Convention, dit l'auteur à la date du 26 nov. 1794, n'a jamais manqué de suivre le plan que je vous ai décrit il y a deux ans, et qui consiste à renverser tous les jours ce qu'elle n'a ni le loisir ni le talent de remplacer ». Aucune cruauté n'est cachée, aucun ridicule n'est dissimulé. Il n'est difficulté de situation qui tienne; l'écrivain peint ce qu'il voit, avec humour, avec terreur, avec honte, et tous ses sentiments aboutissent à ce dernier cri : « Je suis fatiguée et dégoûtée du spectacle de ce despotisme et je reviens dans mon pays, avec un sentiment de reconnaissance profonde pour les biens dont nous jouissons sous une constitution libre et heureuse. »

Il y aurait eu beaucoup à répondre à ce livre. L'Angleterre, dirait-on, n'a été libre et heureuse qu'après avoir passé par des excès pareils et des péripeties semblables. Si sa révolution a été terminée, elle le doit en partie, quant aux hommes, à la faiblesse du fils de Cromwell et à l'audace d'un petit stathouder de Hollande; quant aux faits, à la religion protestante, à sa situation géographique qui l'exposait moins aux invasions contre-révolutionnaires, à l'époque, où la question sociale ne compliquait pas aussi dangereusement la question politique. M. Taine n'a pas jugé nécessaire de faire aucune objection, aucune réserve, aucun commentaire. Il croit cette publication utile et il l'offre à son pays sans mettre du miel au bord de la coupe. Il termine sa préface en ces termes :

« Il est certain qu'un Français, après avoir lu ce livre, trouvera le breuvage amer; il faut le boire cependant, car *il est salutaire*. Nous ne connaissons guère de la révolution française que les effets d'ensemble, l'histoire des assemblées et des insurrections de Paris; du moins nos grands historiens se sont toujours placés à ce point de vue. Il est utile de voir les choses sous un autre aspect, par le détail, et comme elles se passent, au jour le jour, d'après les impressions successives d'un

Digitized by Google

témoin sincère. C'est ainsi que nous les aurions vues, si nous avions vécu alors ; et c'est en lisant de pareils témoignages que véritablement nous nous transportons dans le passé.

» Si le témoin est défavorable, ce n'est pas une raison pour l'exclure ; comme il a été témoin, qu'il a de bons yeux et qu'il est de bonne foi, il a droit de comparaître avec les autres devant les juges qui veulent savoir toute la vérité. Défalquez, si vous voulez, de son impression, ce que la souffrance personnelle et l'antipathie nationale y ont pu mettre de trop dur. Mais songez que, s'il condamne, c'est parce qu'il aime avant tout la liberté, la sécurité, le règne de la loi ; ce sont là des biens dignes d'être aimés, et des lecteurs français ne s'étonneront point qu'il en déplore la perte. Comptez enfin qu'en politique et dès l'origine il a vu juste, et qu'avec Burke, Gouverneur-Morris, Mallet du Pan, Dumont de Genève, et tous les hommes d'expérience, il a marqué d'avance la pente fatale sur laquelle ont roulé tous les gouvernements de la révolution. »

M. Taine parle à ses concitoyens en homme libre, et il ne veut ménager à son pays aucune vérité. Ce livre sera utile.

Littérature française pendant la guerre de 1870-71, par un Berlinois (A. Borchardt).

Compte-rendu à mes électeurs, par Paul de Jouvencel, ancien député de Seine-et-Marne.

Ces deux brochures se corrigent et se complètent. Notre ami Émile Leclercq a déjà montré jusqu'à quelle aberration pouvait tomber la presse d'un pays qui n'a cessé d'être libre que pour être livré aux Roberts-Macaires du césarisme. M. Borchardt en donne de déplorables exemples ; des hommes comme V. Hugo, J. Janin, Alph. Karr, etc., sont bien coupables de manquer à ce point de bon sens devant une nation sérieuse comme l'Allemagne, devant un danger aussi terrible que l'invasion.

Cependant M. Borchardt lui-même n'a pu s'abstenir de montrer qu'une partie de la presse représentait sérieusement les intérêts de la France. Voici le *Siècle* qui flétrit « l'esprit boulevardier » composé de « calembours, de forfanterie et de mensonge » (p. 8). Voici le *Phare de la Loire* qui condamne ces « stupides excitations, » ces « infamies, » ces « gredineries » du *Constitutionnel*.

M. Paul de Jouvencel ajoute plusieurs traits à ceux-là. Ce député ne se pique point d'être orateur, mais il tient à montrer qu'il a rempli son devoir. Il voulait rendre à la France la liberté sans révolution. Il se prononce contre le plébiscite, et quand vient la déclaration de guerre, il a soin de reproduire, d'après le *Moniteur*, le vote d'une partie de la gauche :

« *M. le Président.* Je consulte la Chambre sur l'urgence.

» Que ceux qui sont d'avis de voter l'urgence veuillent bien se lever.

Digitized by Google

» (Toute la Chambre, à l'exception d'un certain nombre de membres à gauche, se lève.)

» *Un grand nombre de membres, au centre et à droite, s'adressant à la gauche :* Levez-vous donc, levez-vous donc ! (Protestations à gauche. — De vives interpellations s'échangent entre les membres siégeant aux extrémités de l'Assemblée.)

» *M. Girault.* Nous serons les premiers à nous lever pour une guerre nationale défendant la patrie, nous ne voulons pas nous lever pour une guerre dynastique et agressive. (Bruit et rumeurs.)

» *M. le Président.* Je fais la contre-épreuve, que ceux qui sont d'un avis contraire veuillent bien se lever.

» (Une partie de la gauche se lève. — Vives protestations au centre et à droite. — De nouvelles interpellations sont adressées par des membres de la majorité aux membres de la gauche qui sont debout.) »

On peut dire que ces protestations, si peu nombreuses qu'elles fussent, représentaient la véritable France, celle qui pense, celle qui voulait être libre sans révolution, celle qui ne se croit représentée ni par « l'esprit boulevardier » du *Figaro* et du *Gaulois*, ni par les majorités bonapartistes issues d'un suffrage universel sans discussion libre, sans tribune libre, sans presse libre.

—

Dieu selon la science, par P. Poulin. — Bruxelles. 1871.

Voici un de ces livres qui marquent les tendances du siècle à créer une meilleure synthèse religieuse, mais qui menacent souvent de reculer le succès par une synthèse prématurée. Ces sortes de créations philosophiques offrent de grandes difficultés, et sont exposées à ne contenter personne. Le système de l'auteur peut s'expliquer en peu de mots : Il part, comme Colins, de l'insensibilité des animaux, — nos lecteurs qui ont une première idée du livre où notre ami J. C. Houzeau compare les facultés des animaux à celles de l'homme, ne seront pas prêts à le suivre sur ce terrain. — Il conclut pour Dieu, à l'athéïsme, pour l'homme au spiritualisme.

Ce livre mérite d'être lu, même étudié; car il ne manque ni de science, ni de verve, et s'il n'est pas fait pour convaincre les philosophes, il pourra faire réfléchir bien des lecteurs.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

1re LIVRAISON — 15 JANVIER 1872.

Pages.

J. C. Houzeau. Études sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme. 5
Émile Leclercq. Sans issue. 19
Émile de Laveleye. La revanche de la France. 41
Ch. Potvin. Poésie : Humanité 53
Max. Veydt. Chronique : *Le Livre des parfums* 56
Anatole Harzé. Poésie : Janvier. 69
Nécrologie. Charles Le Hardy de Beaulieu. 71
É. L. Revue littéraire : *La Princesse Georges*. 76
Bibliographie. *L'art libre* 80

2e LIVRAISON — 15 FÉVRIER 1872.

J. C. Houzeau. Études sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme. 81
Émile Leclercq. Sans issue (*Suite*) 92
Félix Frenay. Poésie : Dimanche d'été. 113
Ch. Potvin. Eugène Defacqz 118
S. N. L'isthme de Panama. — Conférence de M. Belly. 131
Max. Veydt. Chronique: Nonius Marcellus 135
E. L. Peintures antiques 142
Fréd. Ruckert. Chant de honte du soldat revenant dans sa patrie . 145
La Ligue de la paix et de la liberté 148
Bibliographie. Bulletin germanique, par C. A. Rahlenbeek. — France. Livres sur l'enseignement 149

Digitized by Google

3e LIVRAISON — 15 MARS 1872.

Pages.

ÈMILE LECLERCQ. Sans issue (*Suite*). 161
Une lettre inédite de Lamennais. 183
E. CASTELOT. Les Lettres de Junius. 185
FÉLIX. FRENAY. Poésie : La Chanson du Fondeur. 205
EUG. VAN BEMMEL. Nécrologie : Henri Le Hon. 207
BIBLIOGRAPHIE. Enseignement primaire obligatoire. Rapport de M. de Haerne. — *Le droit de punir*, par Ém. de Girardin. — *Le Congrès de Spa*, par Alfred Nicolas. — *Une Légende d'Outre-Rhin*, par Ch. Rahlenbeek. — *Œuvres complètes de Colins*. 211 à 240

4e LIVRAISON. — 15 AVRIL 1872.

ÉMILE LECLERCQ. Sans issue (*Fin*). 241
GODEFROID KURTH. Théodore Koerner. 263
FÉLIX FRENAY. Poésie : Le Ciel. 282
CAMILLE LEMONNIER. Les Gras et les Maigres (Conte fantasque) . . 285
CH. POTVIN. Poésie : La Gloire 296
LUCIEN SOLVAY. Un ami de Boileau : Etienne Pavillon 300
BIBLIOGRAPHIE. *Manuel élémentaire de Géographie physique*, par M. Houzeau. — *De l'organisation du gouvernement républicain*, par P. Larroque. — *Un séjour en France*, par H. Taine. — *Littérature française pendant la guerre de* 1870-71, par un Berlinois. — *Dieu selon la science*, par P. Poulin . . . . 314 à 318

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google